ÉTAT DE LA JEUNESSE

DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI

2025

SESRIC

ICYF

État de la Jeunesse dans les États Membres de l'OCI 2025

Organisation de la coopération islamique

Centre de recherches statistiques, économiques et socialeset de formation pour les pays islamiques

© Décembre 2025 | Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatic Site, 06450 Oran, Ankara - Türkiye
Téléphone : +90–312–468 6172
Internet : www.sesric.org
E-mail : pubs@sesric.org

Le contenu de la présente publication est protégé par le droit d'auteur. Les auteurs autorisent la consultation, la copie, le téléchargement et l'impression du contenu présenté, à condition que ces documents ne soient en aucun cas réutilisés à des fins commerciales. Pour obtenir l'autorisation de reproduire ou de réimprimer tout ou partie de cette publication, veuillez adresser une demande accompagnée de toutes les informations nécessaires au service des publications du SESRIC.

Cet ouvrage est le fruit du travail du personnel du SESRIC. La responsabilité du contenu, des opinions, des interprétations et des conditions qui y sont exprimées ne saurait en aucun cas être interprétée comme reflétant les opinions du SESRIC, de ses États membres, de ses partenaires ou de l'OCI. Les frontières, les couleurs et les autres informations figurant sur les cartes de cet ouvrage n'impliquent aucun jugement de la part du SESRIC concernant le statut juridique d'un territoire quelconque ni l'approbation de ces frontières. La version finale du rapport est disponible sur le site web du SESRIC.

Sous la direction de S.E. Zehra Zümrüt Selçuk, directrice générale du SESRIC, le présent rapport a été rédigé par une équipe de recherche sous la supervision de Mazhar Hussain, directeur du département de recherche économique et sociale. L'équipe était dirigée par Muzamil Edema, qui a rédigé les chapitres 2 et 5 avec l'aide de Siti Nurul Munawirah binti Mohamad Roslan. Fatma Sayar a rédigé les chapitres 1 et 3. Le chapitre 4 a été rédigé par Esat Bakımlı et Ipek Dedeoğlu, avec la contribution de Sami Serdar et Javharat Dinavasova de l'ICYF. Le chapitre 6 a été rédigé collectivement par tous les membres de l'équipe.

Toute question relative aux droits et aux licences doit être adressée au Département des publications du SESRIC, à l'adresse susmentionnée.

ISBN: 978-975-6427-65-1

La traduction de ce rapport a été faite par M. Denis Rmouch et Mr. Saleh Younous Abbas et la conception de la couverture par M. Savaş Pehlivan, Département des publications, SESRIC.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le département de la Recherche, SESRIC au courriel suivant: research@sesric.org

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES v
ACRONYMES vii
AVANT-PROPOS ix
AVANT-PROPOS xi
RÉSUMÉ ANALYTIQUE xiii
INTRODUCTION 1
1.Population jeune 4
1.1. La population jeune en chiffres 4
1.2. Taux de croissance de la population jeune 6
1.3. Part des jeunes dans la population totale 8
2.Santé et bien-être 11
2.1. Résultats généraux en matière de santé 12
2.2. Santé en matière de procréation 16
2.3. Risques liés au comportement et au mode de vie 26
2.4. Santé mentale et bien-être psychosocial 35
3.Éducation et développement des compétences 39
3.1. Alphabétisation des jeunes 39
3.2. Inscription dans l'enseignement supérieur 40
3.3. Les diplômés de la STGM 43
3.4. Ratio étudiants/enseignants, enseignement supérieur 44
3.5. Mobilité internationale des étudiants 45
3.6. L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) 49
3.7. Reconnaissance bilatérale des diplômes/certificats 52
3.8. Bourses d'études 53
3.9. Implications des progrès technologiques pour l'éducation 56

4.Participation économique 67
4.1. Population active des jeunes 67
4.2. Participation au marché du travail 70
4.3. Emploi 73
4.4. Chômage 76
4.5. Le taux de chômage 79
4.6. Jeunes n'ayant ni emploi, ni étude, ni formation (NEET) 81
4.7. Jeunes vivant dans la pauvreté 84
4.8. Entrepreneuriat 85
5.Participation sociale 91
5.1. Dimension des affaires politiques 92
5.2. Dimension électorale 93
5.3. Dimension de l'espace civique 94
5.4. Indice de développement des jeunes 95
6.Remarques finales et recommandations politiques 97
ANNEXE: 104
A. Principaux groupes de pays utilisés dans le rapport 104
B. Pays de l'OCI par groupe de revenu 105
7.RÉFÉRENCES 106

ACRONYMES

SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
CDC	Centre de prévention et de contrôle des maladies
CEI	Communauté des États indépendants
COMCEC	Comité permanent pour la coopération économique et commerciale
COVID-19	Maladie de Coronavirus 2019
AESAL	Asie de l'Est et du Sud et Amérique Latine
GYPI	Indice mondial de participation des jeunes
CCG	Conseil de Coopération du Golfe
TBS	Taux brut de scolarisation
IPS	Indice de parité entre les sexes
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
TIC	Technologies de l'information et de la communication
OIT	Organisation internationale du travail
IMR	Taux de mobilité vers le pays d'accueil
BID	Banque islamique de développement
FSID	Fonds de solidarité islamique pour le développement
PMMA	Pays Membres les Moins Avancés
TPPA	Taux de participation de la population active
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
TMM	Taux de mortalité maternelle
PdA	Protocole d'accord
NEET	Inclusion économique des jeunes sans emploi, éducation ou formation
OECD	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OCI	Organisation de la coopération islamique
OIC-SHPA	Programme d'Action Stratégique de Santé de l'OCI
OIC-POA	Programme d'action de l'OCI
OMR	Ratio de mobilité vers l'extérieur
OPAAW	Plan d'action de l'OCI pour la promotion de la femme
PPA	Parité du pouvoir d'achat
ODD	Objectifs de développement durable)
SESRIC	Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
SET-CAB	Programme de renforcement des capacités des talents émergents du SESRIC
PBCM	Programme de bourses pour les communautés musulmanes

ASS	Afrique subsaharienne
MST	Maladies sexuellement transmissibles
STIM	Science, technologie, ingénierie et mathématiques
TQS	Questions sur le tabagisme à utiliser dans les enquêtes)
EFTP	Enseignement et formation technique et professionnelle
ONU	Organisation des Nations unies
UN IGME	Groupe inter-agences des Nations unies pour l'estimation de la mortalité infantile
ONUSIDA	Programme des Nations unies sur le VIH/sida
UN-DESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations unies
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNESCO ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
FNUAP-WCARO	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ONUDC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
PNUD	United Nations Population Division
EFP	Enseignement et formation professionnels
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMS CCLAT	Convention-cadre de l'OMS pour la lutte contre le tabagisme
YDI	Indice de développement des jeunes
YTB	Présidence pour les Turcs à l'étranger et les communautés apparentées de la République de Türkiye

AVANT-PROPOS

Les jeunes représentent le socle de notre avenir, car ils incarnent le potentiel d'innovation, de croissance et d'évolution positive de la société. Ils représentent un groupe démographique vital dont le potentiel, s'il est exploité, peut favoriser les progrès socio-économiques et culturels des nations. Leur rôle est essentiel dans la formation des paysages socio-économiques et culturels au sein de leurs communautés et bien au-delà. Ceci est particulièrement important pour les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), dont la population de jeunes constitue une proportion substantielle de la population totale et de la population mondiale de jeunes.

L'OCI a depuis longtemps reconnu l'importance de l'autonomisation de sa jeunesse. Outre la tenue régulière d'une conférence ministérielle sur la jeunesse - la Conférence islamique des ministres de la jeunesse et des sports (CIMJS) -, des avancées significatives ont été réalisées pour relever les multiples défis auxquels sont confrontés les jeunes grâce aux efforts concertés tels que la stratégie de l'OCI pour la jeunesse, le programme d'action 2025 de l'OCI et le plan d'action de l'OCI pour la promotion de la femme (OPAAW). Ces cadres stratégiques mettent l'accent sur l'amélioration du système éducatif, la promotion de l'emploi et l'encouragement à une participation active dans les sphères sociales et politiques. Ils mettent également l'accent sur le renforcement des services de santé, le plaidoyer en faveur d'un développement holistique et la promotion d'un environnement inclusif qui aide les jeunes à apporter une contribution efficace à leurs communautés.

Dans le domaine de l'éducation, des progrès significatifs ont été réalisés pour améliorer les taux d'alphabétisation des jeunes, stimuler l'inscription dans l'enseignement supérieur et accroître l'accès à une éducation de qualité dans les pays de l'OCI. Les initiatives visant à adapter les programmes d'enseignement aux exigences du marché et à promouvoir la formation professionnelle ont contribué à améliorer l'employabilité de nos jeunes. Toutefois, il reste des défis à relever, notamment pour assurer un accès équitable à l'éducation et remédier aux disparités en matière de qualité de l'enseignement.

La santé et le bien-être constituent des éléments essentiels de l'épanouissement des jeunes. Malgré l'amélioration des services de santé et des initiatives en faveur de la santé physique et mentale, des problèmes persistants tels que les taux élevés de fécondité des adolescentes et la mortalité maternelle, ainsi que la toxicomanie, continuent de poser des défis considérables. Résoudre ces problèmes nécessite des stratégies globales et des efforts concertés de la part de toutes les parties prenantes.

La participation économique est un autre domaine dans lequel l'autonomisation des jeunes a connu des succès et des difficultés. Les efforts visant à réduire le chômage des jeunes et à promouvoir l'esprit d'entreprise ont donné des résultats positifs dans de nombreux pays de l'OCI. Toutefois, les obstacles qui entravent l'entrée sur le marché du travail, notamment pour les jeunes femmes, et la proportion élevée de jeunes sans emploi, éducation ou formation (NEET) restent parmi les questions urgentes qui doivent être abordées pour soutenir l'autonomisation économique des jeunes, mettant en évidence la nécessité de politiques nationales orientées vers les jeunes et conformes à la stratégie de la jeunesse de l'OCI et à d'autres cadres stratégiques.

Le rapport « État de la jeunesse dans les États membres de l'OCI 2025 » offre une exploration complète de l'état actuel, des défis et des opportunités auxquels la jeunesse est confrontée dans les pays de l'OCI. Il analyse les tendances démographiques, la santé et le bien-être, l'éducation et le développement des compétences, ainsi que la participation économique, offrant ainsi une vision globale des facteurs qui déterminent la vie de nos jeunes. Le rapport constitue un document essentiel pour les décideurs politiques, les établissements d'enseignement, le personnel soignant et les autres parties prenantes, offrant des perspectives et des recommandations stratégiques pour renforcer les contributions de la jeunesse à la croissance nationale et régionale.

Je voudrais souligner que le SESRIC reste engagé à soutenir les États membres de l'OCI dans leurs efforts pour améliorer la situation de la jeunesse dans tous les domaines possibles. A mesure que nous avançons, je souhaite un progrès continu dans l'autonomisation de nos jeunes, en exploitant leur potentiel pour l'amélioration de nos sociétés. Puisse ce rapport inspirer et guider nos efforts, en favorisant un avenir plus radieux où chaque jeune ressortissant des pays de l'OCI a la possibilité de s'épanouir, de contribuer et de réaliser son plein potentiel.

Zehra Zümrüt SELÇUK
Directrice générale
SESRIC

AVANT-PROPOS

À l'aube d'une nouvelle ère, caractérisée par des avancées technologiques rapides, une dynamique mondiale changeante et des défis émergents, le rôle de la jeunesse n'a jamais été aussi essentiel dans la construction de l'avenir de nos sociétés. Le rapport "État de la jeunesse dans les États membres de l'OCI 2025" fournit un aperçu complet du paysage actuel, offrant des informations essentielles sur le statut, les défis et les opportunités auxquels sont confrontés les jeunes dans les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Dans un monde de plus en plus interconnecté, où les frontières sont abolies par la connectivité numérique et l'interdépendance économique, les jeunes apparaissent comme une force dynamique qui stimule l'innovation, le changement social et la croissance économique. Il est donc essentiel de comprendre leurs besoins, leurs aspirations et leur situation en vue de définir des politiques et des stratégies efficaces qui favorisent un développement et une prospérité inclusifs Ce rapport est une source de connaissances qui met en lumière les multiples dimensions du développement de la jeunesse dans les États membres de l'OCI. Des tendances démographiques aux résultats de santé, du système éducatif à la participation économique, chaque chapitre offre une perspective nuancée sur les différents défis et opportunités auxquels est confrontée notre population de jeunes. Au cœur de cette entreprise se trouve l'engagement d'autonomiser les jeunes et d'amplifier leur voix dans les processus de prise de décision.

Grâce à d'importantes analyses et à des informations fondées sur des données, le rapport identifie non seulement les principaux domaines d'intervention, mais célèbre également la résilience, la créativité et l'innovation dont font preuve les jeunes en surmontant les obstacles et en suscitant des changements positifs au sein de leurs communautés. Compte tenu de l'impact profond des facteurs externes sur le développement des jeunes, le rapport souligne le besoin urgent d'interventions ciblées et de réponses politiques pour répondre aux besoins évolutifs des jeunes. En tirant parti de nos connaissances collectives, de nos ressources et de nos partenariats, il est possible de traverser ces turbulences et de tracer la voie vers un avenir plus équitable et plus durable pour tous.

En tant que Forum de la jeunesse de la coopération islamique (ICYF), notre objectif est d'apporter des contributions inestimables et d'encourager la collaboration tout au long du processus. Nos idées et perspectives nous ont permis de mieux comprendre les défis et opportunités qui se présentent aux jeunes dans les Etats membres de l'OCI, ouvrant ainsi la voie à une prise de décision réfléchie et à des actions concrètes. En nous lançant dans le voyage décrit dans ce rapport, nous devons rester fermes dans notre engagement à autonomiser les jeunes, à amplifier leurs voix et à ouvrir des voies vers un avenir plus brillant et plus prospère. Ensemble, nous pouvons exploiter le potentiel de transformation de notre population de jeunes et construire des sociétés qui soient inclusives, résilientes et prêtes pour une croissance durable.

Notre objectif est que ce rapport et ses versions futures continuent à fournir d'utiles perspectives et une meilleure compréhension de la situation des jeunes dans les États membres de l'OCI, contribuant ainsi à leur développement et à leur progrès. Nous espérons également qu'il mettra en lumière le potentiel de nos États membres, et nous rapprochera d'un monde meilleur pour tous.

Taha AYHAN
Présidente
ICYF

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Population jeune

Les Nations Unies (ONU) définissent les jeunes comme des personnes âgées de 15 à 24 ans, une période caractérisée par des transitions cruciales vers l'âge adulte. Il est essentiel de comprendre les tendances démographiques chez les jeunes pour élaborer des politiques éclairées et assurer un développement durable. En 2024, les pays de l'OCI comptaient 381 millions de jeunes, soit 30 % de la population mondiale jeune. Ce chiffre devrait atteindre 389 millions, soit 30,3 % du total mondial, d'ici 2025. Il convient de noter que les pays de l'OCI comptent une proportion plus importante d'adolescents âgés de 15 à 19 ans par rapport à la moyenne mondiale, ce qui reflète un âge médian plus jeune. Entre 2019 et 2024, la population jeune des pays de l'OCI a augmenté à un taux annuel moyen de 1,7 %, dépassant les moyennes mondiales. De plus, les pays de l'OCI comptent une proportion plus élevée de jeunes dans leur population totale que les autres groupes de pays. À l'heure où le vieillissement de la population pose des défis croissants aux pays développés, la région de l'OCI dispose d'un potentiel considérable pour exploiter sa structure démographique jeune comme un puissant moteur de croissance et de développement.

Santé et bien-être

Dans le domaine de la santé, l'espérance de vie à l'âge de 15 ans dans les pays de l'OCI était de 57 ans en 2024, soit 5 ans de moins que la moyenne mondiale de 62 ans. Les femmes présentent généralement une espérance de vie plus élevée à l'âge de 15 ans (58,8 ans) par rapport aux hommes (55,2 ans). Le taux de mortalité chez les jeunes reste nettement plus élevé dans les pays de l'OCI, avec 13,8 décès pour 1 000 jeunes en 2023, contre une moyenne mondiale de 10,5. Les principales causes de décès chez les jeunes sont les blessures et les conséquences liées aux pandémies (41 %), les maladies transmissibles (33 %) et les maladies non transmissibles (25 %).

Les résultats en matière de santé reproductive se sont également améliorés. Le taux de fécondité chez les adolescentes a diminué de 70,7 à 58,0 naissances pour 1 000 filles entre 2015 et 2024. Malgré cette baisse, les pays de l'OCI ont affiché conjointement un taux de fécondité des adolescentes plus élevé en 2024 par rapport à d'autres groupes de pays et à la moyenne mondiale. Les décès maternels ont également diminué de 378 à 299 décès pour 100 000

naissances vivantes entre 2015 et 2023, traduisant des progrès visant à assurer une santé maternelle sûre dans les pays de l'OCI.

En 2024, la prévalence du VIH chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans était de 0,31 % dans les pays de l'OCI, montrant une baisse de 0,13 points de pourcentage par rapport à 2015. Les jeunes femmes sont les plus touchées par le VIH, avec un taux de prévalence de 0,38% contre 0,25% chez les jeunes hommes.

L'abus de substances et les comportements addictifs sont répandus chez les jeunes dans le monde entier, dont ceux des pays de l'OCI. La consommation de tabac est un sujet de préoccupation majeur, avec une prévalence de 6,7 % chez les adolescents (âgés de 15 à 19 ans), supérieure à la moyenne mondiale de 5,3 %. Ce taux cache un écart important entre les sexes, touchant 10,7 % des hommes contre 2,3 % des femmes. Des progrès ont été réalisés, puisque 30 pays de l'OCI ont interdit aux fabricants de tabac de financer ou de contribuer aux campagnes médiatiques de prévention du tabagisme destinées aux jeunes. En revanche, la prévalence de la consommation actuelle d'alcool chez les adolescents est nettement plus faible dans les pays de l'OCI (4,9 %) que la moyenne mondiale (21,8 %), ce qui reflète l'influence des normes culturelles et religieuses.

Les jeunes passent un temps considérable en ligne, ceux âgés de 16 à 24 ans utilisant Internet en moyenne plus de 7 heures par jour. Ce niveau élevé d'engagement numérique, tout en facilitant la communication et l'apprentissage, soulève des préoccupations quant à la dépendance numérique, qui a été associée à des troubles du sommeil, à des problèmes de santé mentale et à une baisse des résultats scolaires.

Les problèmes de santé mentale représentent une charge importante pour les jeunes dans le monde entier, notamment dans les pays de l'OCI. Les conditions de santé mentale, telles que la dépression et l'anxiété, conduisent souvent à des comportements à haut risque et sont identifiées comme les principales causes des maladies et de handicap chez les jeunes. Le taux de suicide chez les jeunes dans les pays de l'OCI est de 5,5 pour 100 000 habitants, dont 7,7 chez les jeunes hommes et 2,9 chez les jeunes femmes. L'émergence de la pandémie de COVID-19 a également entraîné une aggravation des problèmes de santé mentale chez les jeunes.

Éducation et développement des compétences

Les taux d'alphabétisation des jeunes dans les pays de l'OCI sont de 83,8%, avec un écart notable entre les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes, respectivement de 85,9% et 81,9%. Parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, plus de la moitié (28 pays) affichent des taux d'alphabétisation des jeunes supérieurs à 90 %, tandis qu'un seul pays rapporte un taux inférieur à 50 %. En 2024, environ 48,3 millions de jeunes dans les pays de l'OCI sont estimés être analphabètes, dont 57,8% sont des femmes.

Le taux d'inscription à l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCI a augmenté de 34,1 millions en 2014 à 46,8 millions en 2024, marquant une augmentation de 37,4%, avec un taux d'inscription féminin grimpant de 16,6 millions à 23,8 millions (une augmentation de 43,7%) et un taux d'inscription masculin de 17,5 millions à 23 millions (une augmentation de 31,4%). Le taux brut d'inscription dépasse la moyenne mondiale dans 18 pays de l'OCI mais est inférieur à 10 % dans 6 autres, mettant en évidence l'implication limitée dans l'enseignement supérieur. En outre, il y a une grande variation entre les pays de l'OCI en ce qui concerne les taux d'inscription des hommes et des femmes. D'une part, il y a des pays qui favorisent largement la participation masculine à l'enseignement tertiaire, et d'autre part, il y a ceux qui favorisent la participation féminine dans une large mesure.

De nombreux pays de l'OCI ont fait des progrès significatifs en donnant la priorité à l'éducation STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques), qui est essentielle pour stimuler l'innovation technologique et maintenir la compétitivité dans l'économie mondiale. Les diplômés en STEM représentent un élément essentiel pour le développement de technologies et de solutions de pointe, et les proportions substantielles de diplômés en STEM dans quelques pays membres soulignent l'importance stratégique accordée à ces disciplines pour alimenter leur croissance nationale.

Dans les établissements d'enseignement supérieur des pays de l'OCI, le ratio étudiant-enseignant s'élève en moyenne à environ 27,3 étudiants par enseignant, soit un niveau supérieur à la moyenne mondiale, et cela indique que les écoles ou les systèmes scolaires sont sous-financés. Entre 2019 et 2023, le nombre d'étudiants des pays de l'OCI poursuivant des études supérieures à l'étranger a connu une hausse significative, faisant passer le nombre d'étudiants sortants de 1,44 million en 2019 à plus de 1,89 million d'ici 2023, le plus haut niveau jamais atteint. Les Émirats arabes unis, qui accueillent 239 mille étudiants du monde entier, est la destination la plus attrayante parmi les pays de l'OCI pour les étudiants internationaux.

L'enseignement et la formation professionnels sont essentiels pour préparer les jeunes au marché du travail. La proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement professionnel est de 6,1% dans la région de l'OCI, un taux plus élevé que la moyenne mondiale de 5,9%. En outre, le nombre d'étudiants en formation professionnelle dans l'enseignement secondaire affiche une augmentation beaucoup plus importante au cours de la période 2009-2019 dans la région de l'OCI (72,9 %) que dans le monde (20,8 %).

La reconnaissance bilatérale des diplômes au-delà des frontières est essentielle pour les jeunes, leur permettant de poursuivre leurs études et leurs opportunités de carrière à l'échelle internationale. Cette reconnaissance favorise la mobilité éducative en donnant accès à des établissements d'enseignement et des programmes de formation de haute qualité dans le monde entier, améliorant ainsi les perspectives de carrière et l'employabilité à l'échelle mondiale. Elle soutient le développement personnel et contribue à la compétitivité de la main-

d'œuvre mondiale, en promouvant l'inclusion, la diversité et la coopération internationale pour un avenir prospère. Ainsi, une reconnaissance bilatérale efficace peut conduire à une communauté plus intégrée de l'OCI, promouvant la collaboration économique, la compréhension culturelle et le progrès collectif. De même, les bourses sont essentielles à l'autonomisation des jeunes en leur donnant accès à une éducation de qualité et en encourageant le développement personnel et professionnel, en particulier pour ceux qui sont confrontés à des défis financiers. Pour réaliser des progrès significatifs et renforcer l'équité en matière d'éducation, il est essentiel de multiplier les possibilités de bourses dans la région de l'OCI et de renforcer la collaboration entre les pays membres, afin de permettre à un plus grand nombre d'étudiants de bénéficier de ces programmes.

En ce qui concerne les infrastructures de TIC en milieu scolaire, partout dans les pays de l'OCI, l'accès à l'électricité au niveau des écoles secondaires supérieures varie de façon significative dans la mesure où 21 des 44 pays se vantent d'un accès complet à 100 %, alors que dans d'autres pays, la proportion est inférieure à 50 %. De même, parmi les 40 pays de l'OCI avec des données disponibles, 12 pays offrent un accès à 100 % à Internet dans les écoles secondaires supérieures, tandis que dans 13 autres pays, le taux est inférieur à 50 %. En ce qui concerne les équipements informatiques à des fins éducatives dans les écoles secondaires supérieures, 16 des 45 pays de l'OCI ont une couverture complète, six autres pays rapportent qu'au moins 90% de leurs écoles ont accès aux ordinateurs, alors que dans dix autres pays, seulement moins de la moitié des écoles y ont accès.

Dans l'ensemble, le niveau d'éducation et de développement des compétences des jeunes des pays de l'OCI présente à la fois des résultats significatifs et des défis importants. Bien que des progrès aient été réalisés pour accroître les taux d'alphabétisation et l'inscription à l'enseignement supérieur, des disparités significatives persistent dans les pays de l'OCI ainsi qu'entre les hommes et les femmes. La priorité accordée à l'enseignement des STIM, l'expansion de la formation technique et professionnelle et la mobilité grandissante des étudiants entre les pays sont des initiatives positives qui doivent être renforcées. Toutefois, des problèmes tels que le nombre élevé d'élèves par enseignant, l'accès inégal à la technologie et les déficits infrastructurels empêchent les jeunes à contribuer activement au développement socio-économique.

Participation économique

Le nombre total de jeunes actifs dans les pays de l'OCI a constamment augmenté au cours des cinq dernières années, passant de 147,3 millions en 2020 à 157,9 millions en 2024, et devrait encore augmenter pour atteindre 160,8 millions en 2025. En outre, leur part dans la main-d'œuvre mondiale des jeunes a également augmenté, passant de 29,3% en 2020 à 29,8% en 2024, et devrait atteindre 30,1% en 2025. Cependant, une disparité reste persistante entre les

sexes au sein de la main-d'œuvre jeune, les hommes représentant toujours une part plus importante de la main-d'œuvre que les femmes.

La part des jeunes dans la population active totale des pays de l'OCI a légèrement diminué, passant de 19,8 % en 2020 à 19,6 % en 2024, mais elle est restée supérieure à la moyenne mondiale (14,2 %). Le taux d'activité des jeunes a légèrement augmenté, passant de 41,5 % en 2020 à 42,8 % en 2024, et devrait légèrement diminuer pour atteindre 42,7 % en 2025. Entre 2020 et 2025, le taux d'activité total dans les pays de l'OCI est resté supérieur à la moyenne mondiale. Un écart significatif persiste entre les taux de participation des jeunes hommes et des jeunes femmes, avec un taux de participation des jeunes hommes à la population active de 51,8 % contre 33,4 % pour les femmes en 2024 dans les pays de l'OCI.

De plus, l'emploi des jeunes dans les pays de l'OCI a augmenté de 14 millions entre 2020 et 2024, pour atteindre 140,7 millions, en grande partie grâce à la hausse de l'emploi des jeunes hommes. En 2024, la proportion de jeunes femmes dans l'emploi total était en moyenne de 38,4 % dans les pays de l'OCI, contre une moyenne mondiale de 39,8 %.

Le chômage des jeunes dans les pays de l'OCI, qui a atteint un sommet de 20,4 millions en 2020, a baissé à 17,1 millions en 2023, mais a légèrement augmenté à nouveau à 17,2 millions en 2024 et devrait atteindre 17,6 millions en 2025. En 2024, le nombre de jeunes hommes au chômage était 1,6 fois supérieur au nombre de jeunes femmes au chômage - 10,7 millions et 6,5 millions, respectivement.

Au niveau mondial, le taux de chômage des jeunes est en baisse depuis le pic atteint lors de l'année de la pandémie en 2020. En 2024, il s'élevait à 12,6%, contre 15,5% en 2020. On observe également une tendance similaire dans le groupe de l'OCI, où le taux moyen de chômage des jeunes a chuté de 13,9% à 10,9% au cours de la même période, demeurant légèrement en dessous de la moyenne mondiale. Il convient de noter qu'en 2024, les jeunes hommes à travers le monde et dans les pays de l'OCI ont connu des taux de chômage légèrement plus élevés que les jeunes femmes. Cependant, les projections pour 2025 indiquent que les taux de chômage des deux sexes convergeront vers un niveau presque identique. En 2024, le taux de chômage des jeunes dans les pays de l'OCI était en moyenne de 10,8 % pour les femmes et de 11 % pour les hommes, contre des moyennes mondiales de 12,7 % et 12,4 %, respectivement. Ainsi, le taux de chômage des jeunes dans les pays de l'OCI reste inférieur à la moyenne mondiale, tant pour les hommes que pour les femmes.

En cinq ans, le nombre de jeunes NEET (Inclusion économique des jeunes sans éducation, emploi ou formation) dans les pays de l'OCI a augmenté de 0,6 millions, de 99,3 millions en 2020 à 99,9 millions en 2023, bien que la plus grande partie de cette augmentation soit survenue en 2024. Il est prévu qu'en 2025, le nombre de jeunes NEET dans les pays de l'OCI

augmentera encore de 1,8 millions pour atteindre 101,6 millions. De plus, il existe une disparité importante entre les sexes dans le nombre de jeunes NEET. De plus, il existe une disparité significative de genre entre le nombre de jeunes NEET. En 2024, le nombre de jeunes femmes NEET était deux fois plus élevé que celui des hommes. Sur le total des jeunes NEET dans les pays de l'OCI, environ 30,1 millions étaient des hommes et 69,8 millions étaient des femmes. Les jeunes femmes représentaient environ 69,8% des jeunes NEET dans les pays de l'OCI en 2024, un peu plus que la moyenne mondiale de 66,9%. Le taux de jeunes NEET met également en évidence des disparités plus importantes entre les sexes en matière de participation économique. Dans les pays de l'OCI, 37,3 % des jeunes femmes étaient NEET en 2024, soit plus du double du taux NEET des jeunes hommes, qui était de 15,6 %. Ces deux taux étaient significativement supérieurs aux moyennes mondiales, qui s'établissent à 28,2 % pour les femmes et 13,1 % pour les hommes.

À l'échelle mondiale, 6,9 % des personnes actives âgées de 15 ans et plus vivaient dans des ménages dont le revenu était inférieur au seuil international de pauvreté de 2,15 dollars américains par jour en 2024. En comparaison, le taux moyen des pays de l'OCI était supérieur de 3,5 points de pourcentage, avec 10,4 % des personnes actives vivant sous le seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté au travail dans les pays de l'OCI a légèrement diminué, passant de 10,7 % en 2019 à 10,4 % en 2024, ce qui reflète des progrès limités au cours de cette période. En revanche, le taux mondial de pauvreté au travail a diminué de manière plus significative, passant de 7,8 % en 2020 à 6,9 % en 2024, poursuivant ainsi sa tendance à la baisse après l'augmentation liée à la pandémie. La pauvreté des jeunes actifs reste considérablement plus élevée que celle de l'ensemble de la population en âge de travailler, tant à l'échelle mondiale que dans les pays de l'OCI. En 2024, environ 16,0 % des jeunes actifs dans les pays de l'OCI vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 12,0 % à l'échelle mondiale.

L’entrepreneuriat émerge comme une voie critique pour l'autonomisation économique des jeunes dans les pays de l'OCI. En déployant des efforts concertés pour relever les défis, saisir les opportunités et favoriser un environnement propice à l'entrepreneuriat, les pays de l'OCI peuvent devenir des centres mondiaux d'innovation et de vitalité économique. Dans le paysage dynamique des pays de l'OCI, la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) connaît une augmentation remarquable des investissements dans les start-ups, en particulier dans le secteur des technologies financières. De nombreux incubateurs, accélérateurs et Technoparc, qui servent de pôles de collaboration, rassemblent des entrepreneurs, des chercheurs, des investisseurs et des experts du secteur. La création de l'indice de l'écosystème de startups de l'OCI (OIC Startup Ecosystem Index), qui fournit un tableau de bord complet des écosystèmes de start-up dans les pays de l'OCI et offre des informations précieuses et des analyses fondées sur des données, pourrait servir de plateforme encourageant les pays à participer et à surveiller l'état général de leurs écosystèmes de start-up.

Participation sociale

La participation sociale des jeunes demeure un pilier du développement durable et de la bonne gouvernance. Cependant, de nombreux jeunes dans les pays de l'OCI continuent de se heurter à des obstacles à leur engagement civique, social et politique en raison des hiérarchies traditionnelles et de leur accès limité aux instances décisionnelles. La stratégie de l'OCI pour la jeunesse accorde la priorité à l'inclusion sociale, à l'engagement des jeunes et à la société civile en tant que domaines clés pour autonomiser les jeunes en tant que partenaires du développement et agents du changement. Bien que l'indice mondial de participation des jeunes et l'indice de développement des jeunes montrent des progrès, l'indice moyen de développement des jeunes des pays de l'OCI étant passé de 0,61 en 2013 à 0,70 en 2023, les niveaux de participation restent inégaux. Des pays tels que les Émirats arabes unis, le Brunei Darussalam, Oman, le Qatar, la Malaisie et le Koweït affichent un développement important de la jeunesse grâce à des stratégies inclusives et des initiatives en matière de leadership, tandis que d'autres accusent un retard en raison de contraintes structurelles et socio-économiques. Il est essentiel de renforcer la représentation des jeunes, les espaces civiques et les politiques de jeunesse fondées sur des données probantes afin de tirer pleinement parti du dividende démographique et de favoriser un progrès inclusif dans toute la région de l'OCI.

Remarques finales et recommandations politiques

L'analyse détaillée de la démographie, de la santé, de l'éducation et de la participation économique des jeunes dans l'ensemble du rapport souligne l'importance cruciale d'adopter des politiques centrées sur la jeunesse qui répondent aux défis multiples auxquels sont confrontés les jeunes dans les pays de l'OCI. Dans ce contexte, le rapport propose plusieurs recommandations stratégiques pour améliorer le bien-être et le développement des jeunes. Ces recommandations incluent les points suivants:

Santé et bien-être: Éduquer les jeunes à un mode de vie sain et à une vie active, fournir des solutions complètes aux jeunes sur l'abus de substances, la dépendance, le tabagisme et le bien-être numérique, et donner la priorité aux investissements dans la résilience du système de santé pour se préparer à de futures pandémies ou incertitudes, ainsi qu'allouer des ressources pour améliorer les services de santé mentale dans l'ère post-COVID-19.

Éducation et développement des compétences: Promouvoir une approche globale de l'alphabétisation des jeunes, en intégrant les compétences de vie et les initiatives de formation professionnelle, et en améliorant l'accès à l'éducation grâce au développement des infrastructures et des technologies.

Participation économique: Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes et améliorer le secteur public pour soutenir l'emploi des jeunes, adapter les programmes d'enseignement aux exigences du marché du travail pour réduire le chômage structurel des jeunes, et mener des

recherches approfondies pour superviser les initiatives en matière d'emploi des jeunes et d'esprit d'entreprise soulignées dans les documents de stratégie de l'OCI.

Dans l'ensemble, ces recommandations visent à créer un environnement dans lequel les jeunes peuvent réussir, contribuant ainsi au développement global et à la stabilité de la région de l'OCI. Pour mettre en œuvre ces recommandations de manière efficace, il est nécessaire que les États membres de l'OCI coordonnent leurs efforts de manière soutenue. Il est essentiel d'accorder la priorité à l'épanouissement des jeunes dans les agendas politiques nationaux, conformément aux cadres stratégiques de l'OCI, afin d'exploiter le potentiel des jeunes populations, de stimuler une croissance économique durable et d'encourager le progrès social.

INTRODUCTION

La population des jeunes dans les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) représente un groupe démographique important, qui constitue une proportion substantielle de la population totale de l'OCI et de la population mondiale des jeunes. Cela souligne l'immense potentiel et le rôle essentiel que les jeunes jouent dans la formation des paysages socio-économiques et culturels non seulement de leurs propres régions, mais aussi du monde entier.

En tant que prochaine génération de dirigeants, d'innovateurs et de travailleurs, les jeunes des pays de l'OCI sont des moteurs essentiels de la croissance économique, du progrès technologique et du progrès social. Leur participation active dans différents secteurs peut conduire à des améliorations significatives de la productivité, de la créativité et de la compétitivité à l'échelle mondiale. En outre, il est essentiel de relever les défis auxquels les jeunes sont confrontés, tels que le chômage, l'éducation inadéquate et les disparités en matière de santé, pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et favoriser l'émergence de sociétés inclusives. Sur une plus grande échelle, les jeunes des pays de l'OCI contribuent à la démographie mondiale, influençant les tendances internationales en matière de migration, de marchés du travail et d'échanges culturels.

Reconnaissant l'importance stratégique de ce segment critique de la population, l'OCI a lancé plusieurs initiatives visant à exploiter le potentiel de sa jeune population. La stratégie de l'OCI pour

*La **stratégie de l'OCI pour la jeunesse** est un cadre politique global conçu pour répondre aux défis multiformes rencontrés par les jeunes dans les pays de l'OCI. Elle met l'accent sur l'amélioration du système éducatif, la promotion de l'emploi et l'encouragement à une participation active dans les sphères sociales et politiques. Cette stratégie se concentre également sur l'amélioration des services de santé pour les jeunes, en plaidant pour un développement holistique afin de donner aux jeunes les moyens de contribuer efficacement à leur communauté.*

*Le **programme d'action 2025 de l'OCI** définit des objectifs ambitieux dans divers secteurs, notamment l'éducation, l'emploi, la santé et l'inclusion sociale. Ce programme souligne l'importance de renforcer les capacités des jeunes, de promouvoir les programmes d'échange de jeunes et d'améliorer les stratégies pour l'emploi des jeunes, l'offre d'une éducation de qualité, l'entrepreneriat et le développement des compétences professionnelles.*

*Pour compléter ces initiatives, **le plan d'action de l'OCI pour la promotion de la femme (OPAAW)** aborde spécifiquement les disparités à l'égard des femmes et se concentre sur l'autonomisation des jeunes femmes. Ce plan préconise l'égalité des chances dans l'éducation et l'emploi, afin de combler le fossé entre les hommes et les femmes et de garantir que les progrès réalisés dans le développement de la jeunesse soient inclusifs et équitables.*

la jeunesse,[1] le programme d'action 2025 de l'OCI,[2] et le plan d'action de l'OCI pour l'avancement des femmes (OPAAW)[3] sont des cadres essentiels qui guident ces efforts. Ensemble, ces cadres stratégiques constituent une solide feuille de route pour améliorer la situation de la jeunesse dans les pays de l'OCI. Ils appellent à des efforts coordonnés entre les États membres pour mettre en œuvre des politiques qui non seulement répondent aux besoins immédiats, mais aussi jettent les bases d'un développement durable.

Le rapport sur l'état de la jeunesse dans les États membres de l'OCI est préparé par le SESRIC en coopération avec le Forum de la jeunesse de la coopération islamique (ICYF) comme mandaté par la troisième session de la Conférence islamique des ministres de la Jeunesse et des Sports (ICYSM), tenue à Istanbul en octobre 2016, et il sert de principal document d'information technique pour les sessions biennales de l'ICYSM. Il se penche sur le statut, les défis et les opportunités auxquels sont confrontés les jeunes dans les pays de l'OCI, et propose des idées et des recommandations pour renforcer leurs contributions à la croissance nationale et régionale.

Cette édition 2025 du rapport est la quatrième de la série. Il fournit une étude complète de l'état de la jeunesse dans les pays de l'OCI, une base pour comprendre les dimensions démographiques, sanitaires, éducatives et économiques qui façonnent leur vie. Le rapport s'articule donc autour de six chapitres.

Le premier chapitre sur "la population des jeunes" fournit une analyse détaillée du profil démographique des jeunes dans les pays de l'OCI. Il examine la taille, la répartition et les tendances de la population des jeunes, en soulignant la part importante qu'ils représentent au niveau mondial. Il est essentiel de comprendre ces tendances démographiques pour élaborer des politiques et une planification stratégique efficaces visant à exploiter le potentiel des jeunes pour le développement durable.

Axé sur "la santé et le bien-être" des jeunes, le deuxième chapitre explore divers aspects tels que l'accès aux services de santé, la prévalence des problèmes de santé et les initiatives visant à promouvoir le bien-être physique et mental. Il souligne l'importance d'une population de jeunes en bonne santé comme fondement d'une société productive et examine les défis et les possibilités d'amélioration des résultats en matière de santé.

Le troisième chapitre examine l'état de "l'éducation et du développement des compétences" chez les jeunes dans les pays de l'OCI. Il souligne le rôle essentiel de l'éducation dans l'autonomisation des jeunes et aborde les questions liées à l'accès, à la qualité et à la pertinence de l'éducation. Le chapitre traite également de la formation professionnelle et de l'alignement des programmes éducatifs sur les besoins du marché et les progrès technologiques afin d'améliorer l'employabilité et la participation économique des jeunes.

La "participation économique" des jeunes, abordée dans le quatrième chapitre, est un indicateur essentiel de la stabilité économique future et du potentiel de croissance d'un pays.

[1] Voir la stratégie de l'OCI en faveur de la jeunesse [https://www.sesric.org/files/Youth-Strategy.pdf]
[2] Voir le programme d'action de l'OCI [https://www.oic-oci.org/docdown/?docID=16&refID=5]
[3] Voir l'OPAAW [https://www.oic-oci.org/upload/documents/opaaw/opaaw_en.pdf]

Ce chapitre examine les différents aspects de l'implication des jeunes dans le marché du travail, en fournissant une analyse complète de leur contribution, des défis et des opportunités. Il traite de l'emploi des jeunes, du chômage et de l'entrepreneuriat, en soulignant la nécessité de politiques qui soutiennent l'autonomisation économique et réduisent les obstacles à l'entrée sur le marché du travail.

Le cinquième chapitre, intitulé "Participation sociale", souligne le rôle essentiel de l'engagement des jeunes dans la vie sociale, civique et politique des pays de l'OCI et met en évidence la manière dont une participation active renforce la cohésion sociale, la responsabilité et le développement durable. Il souligne également les progrès réalisés en matière de développement des jeunes, tout en reconnaissant les inégalités et les obstacles persistants qui limitent l'influence des jeunes dans la prise de décision.

Le dernier chapitre synthétise les résultats des chapitres précédents et formule des recommandations stratégiques à l'intention des décideurs politiques. Il souligne l'importance de mettre en œuvre des politiques centrées sur la jeunesse qui répondent aux défis identifiés et tirent parti des opportunités de développement. Les recommandations se concentrent sur l'amélioration de l'éducation, de la santé et de la participation économique des jeunes, sur la garantie de l'égalité des sexes et sur la promotion d'un environnement inclusif qui soutient le bien-être général et l'autonomisation des jeunes dans les pays de l'OCI.

1. Population jeune

La population des jeunes est l'une des forces les plus importantes des pays de l'OCI. On prévoit que presque un tiers de la population jeune mondiale vivra dans les pays de l'OCI d'ici 2025. Une compréhension précise des tendances démographiques de la jeunesse est nécessaire à l'élaboration des politiques, à la programmation et aux processus décisionnels pour le développement durable d'une région. Le but de ce chapitre est d'analyser le profil démographique des jeunes dans les pays de l'OCI en utilisant une approche holistique, en examinant la littérature et les ensembles de données statistiques pertinentes. Il utilise une combinaison d'indicateurs pour une évaluation comparative de la situation de la jeunesse dans les pays de l'OCI et dans le monde.

1.1. La population jeune en chiffres

Il n'existe pas de définition internationale universellement reconnue de la tranche d'âge des jeunes. À des fins statistiques, l'Organisation des Nations unies (ONU) définit les jeunes comme les personnes âgées de 15 à 24 ans.[4] La tranche d'âge 15-24 ans représente une période de la vie où l'on passe de la dépendance de l'enfance à l'indépendance de l'âge adulte. Cette période comporte plusieurs événements sociaux, économiques, biologiques et démographiques qui préparent le terrain pour la vie adulte, tels que l'éducation, le mariage et l'entrée sur le marché du travail.

Graphique 1.1: Population jeune des pays de l'OCI et part dans la jeunesse mondiale, 2014-2029

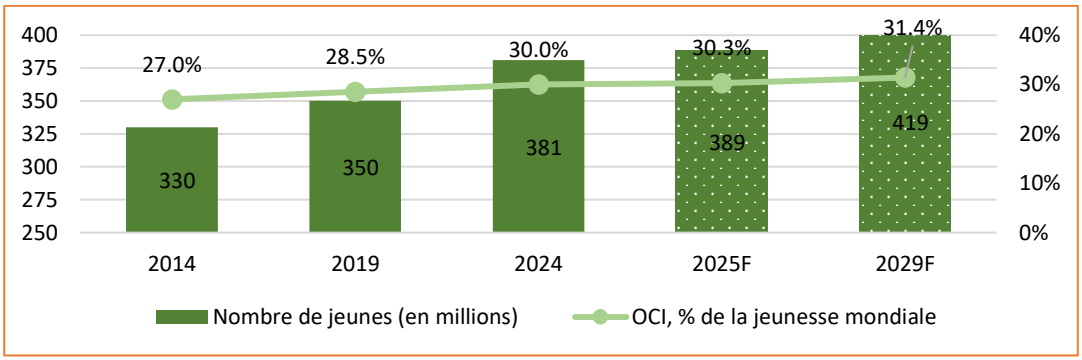

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2024 du DAES de l'ONU. "F" désigne les valeurs prévues.

[4] Ce rapport adopte la définition des Nations unies de la tranche d'âge 15-24 ans considérée comme la tranche d'âge commune des jeunes.

Dans le monde entier, les jeunes représentent une part importante de la population mondiale. Selon les dernières projections des Nations unies, la population des jeunes dans le monde a augmenté de 3,6% entre 2019 et 2024, passant de 1,23 milliard à 1,27 milliard, soit 15,6% de la population mondiale en 2024. La population des jeunes des pays de l'OCI a augmenté de 8,9%, passant de 350 millions en 2019 à 381 millions en 2024, soit environ 30,0% de la population mondiale des jeunes. Les projections indiquent qu'à partir de 2025, la population jeune des pays de l'OCI augmentera pour atteindre 389 millions, soit 30,3 % de la population jeune mondiale (graphique 1.1). La taille de la population des jeunes revêt une importance significative dans le contexte du développement durable, car elle constitue un facteur déterminant de la croissance de la main-d'œuvre et des pressions exercées sur l'économie en termes de création d'emplois.

En 2024, 200,8 millions (52,7 %) de la population jeune des pays de l'OCI seront âgés de 15 à 19 ans (adolescents) et 180,3 millions (47,3 %) seront âgés de 20 à 24 ans. La part des jeunes de moins de 20 ans est passée de 48,4% en 2014 à 47,3% en 2024 (graphique 1.2). Par rapport à la moyenne mondiale, les pays de l'OCI comptent une proportion plus élevée de jeunes en âge d'adolescence. Cela signifie que l'âge médian des jeunes dans les pays de l'OCI est inférieur à l'âge médian de la population jeune mondiale. Une bonne utilisation du potentiel des jeunes pourrait aider les pays de l'OCI à dynamiser considérablement leur croissance et leur processus de rattrapage, à un moment où le vieillissement des populations devient un grave problème pour les pays développés.

Graphique 1.2: Répartition des populations jeunes par groupe d'age (%)

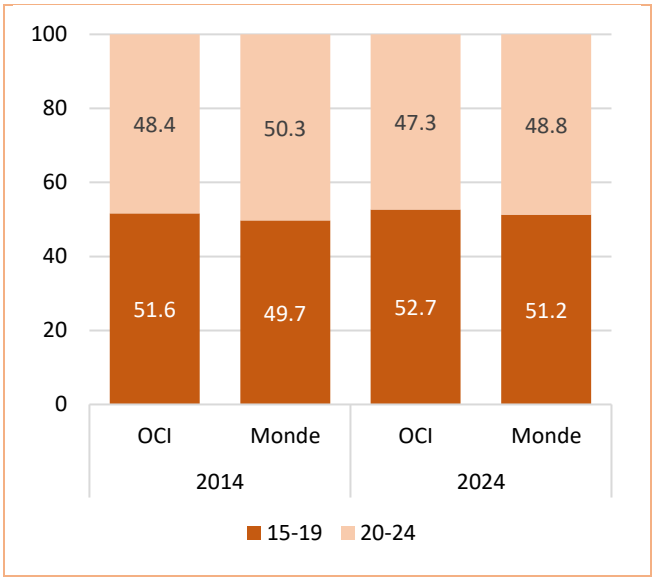

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2024 du DAES de l'ONU.

Le nombre total de jeunes (15-24 ans) reste fortement concentré dans une poignée de pays de l'OCI. En 2024, le Pakistan dispose de la plus grande population de jeunes, soit 49,9 millions, ce qui représente 13,1% de la population totale de jeunes de l'OCI. Elle est suivie de près par le Nigéria (47,9 millions) et l'Indonésie (45,3 millions). Ces trois pays ensemble représentent plus d'un tiers (37,6%) de la population totale des jeunes de l'OCI, tandis que ce ratio atteint jusqu'à 66,1% pour les dix premiers pays qui comprenaient également le Bangladesh, l'Égypte, la Türkiye, l'Iran, l'Ouganda, le Soudan et l'Irak (graphique 1.3.A).

Bien qu'il s'agisse des pays les plus peuplés de l'OCI, il n'est pas toujours possible de dire qu'un pays ayant une population plus importante a également une population jeune plus importante. En effet, si l'on compare les pays ayant la plus forte population de jeunes par rapport à leur

Graphique 1.3: Les 10 premiers pays de l'OCI avec la population de jeunes et la population totale les plus élevées, 2024 (millions)

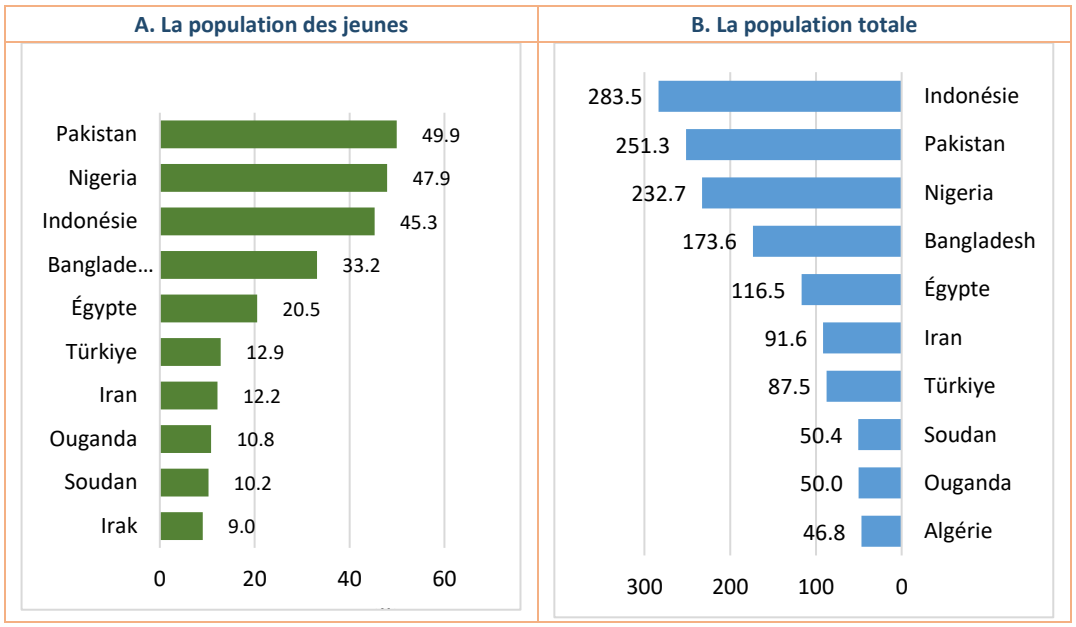

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2024 du DAES de l'ONU.

population totale (graphique 1.3.B), les pays restent les mêmes, mais leur classement change, à l'exception de l'Irak qui est remplacé par l'Algérie. Par exemple, l'Indonésie est plus peuplée que le Pakistan, mais la taille de la population jeune est plus élevée au Pakistan. De même, l'Iran a une population plus importante que la Türkiye, et l'Algérie a une population plus élevée que l'Irak, mais la Türkiye a une population jeune plus importante que l'Iran, et l'Irak a une population jeune plus élevée que l'Algérie. Selon les dernières données disponibles, tous les pays de l'OCI, à l'exception de cinq d'entre eux, à savoir l'Albanie, la Türkiye, le Brunei Darussalam, la Guyana et le Suriname, devraient voir leur population jeune augmenter encore d'ici 2025 par rapport à 2024.

1.2. Taux de croissance de la population jeune

Malgré les fluctuations de la croissance démographique mondiale des jeunes au cours de la dernière décennie, les pays de l'OCI ont maintenu une expansion relativement forte et régulière. Entre 2019 et 2024, leur population jeune a augmenté à un taux annuel moyen de 1,7 %, soit plus du double de la moyenne mondiale de 0,7 %. Cette dynamique devrait se poursuivre, avec des taux de croissance prévus de 1,8 % en 2025 et 1,9 % en 2029, soulignant la vitalité démographique soutenue des pays de l'OCI. En revanche, les pays développés ont connu une croissance stagnante ou négative au cours de la même période, avec des taux de -0,3 % en 2019 et 0,0 % en 2024, bien qu'un léger rebond soit prévu, passant de 0,2 % en 2025 à 0,5 % en 2029. Par ailleurs, les pays en développement non membres de l'OCI et la moyenne mondiale devraient enregistrer une croissance plus lente, respectivement de 0,5 % et 0,8 % en 2025 (graphique 1.4).

Graphique 1.4: Taux de croissance annuel moyen de la population jeune (%)

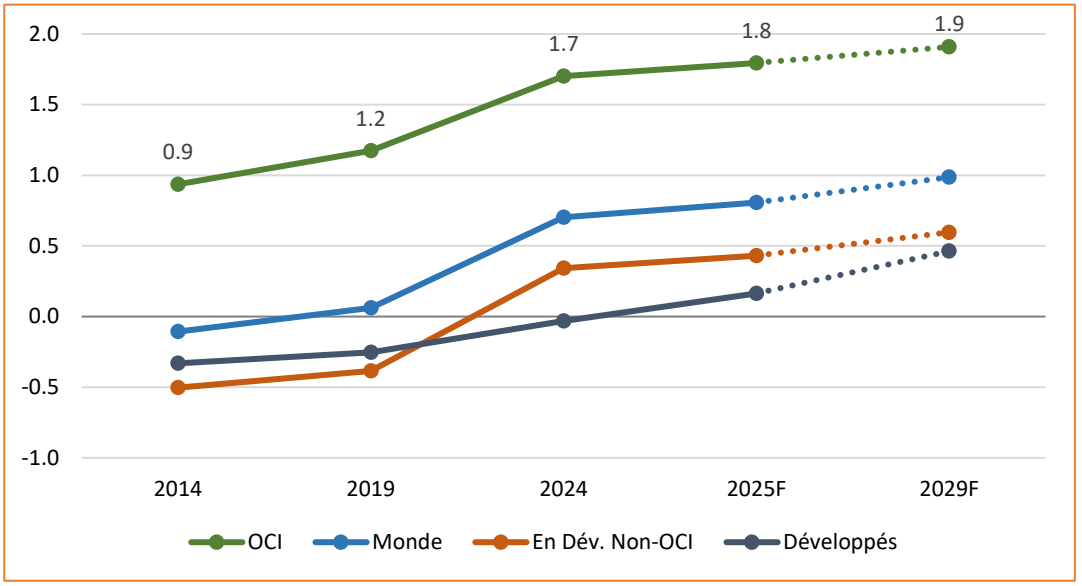

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2024 du DAES de l'ONU. "F" désigne les valeurs prévues. Note: Taux de croissance annuels moyens sur 5 ans.

Parmi les pays de l'OCI, la Syrie a enregistré la plus forte croissance annuelle moyenne de la population jeune entre 2019 et 2024, estimée à 5,8 %, suivie du Tchad (4,6 %), du Niger (4,2 %), du Mali (4,1 %) et d'Oman (3,8 %). En revanche, neuf pays de l'OCI[5] ont connu une croissance négative au cours de la même période, reflétant une diminution de leur population jeune. L'Albanie et les Maldives ont enregistré les baisses les plus marquées (-4,5 %), suivies du Qatar (-3,4 %), du Brunei (-2,1 %) et de la Guyane (-1,9 %) (graphique 1.5).

Graphique 1.5: Pays de l'OCI enregistrant les taux de croissance de la population les plus et les moins élevés, 2019-2024 (%)

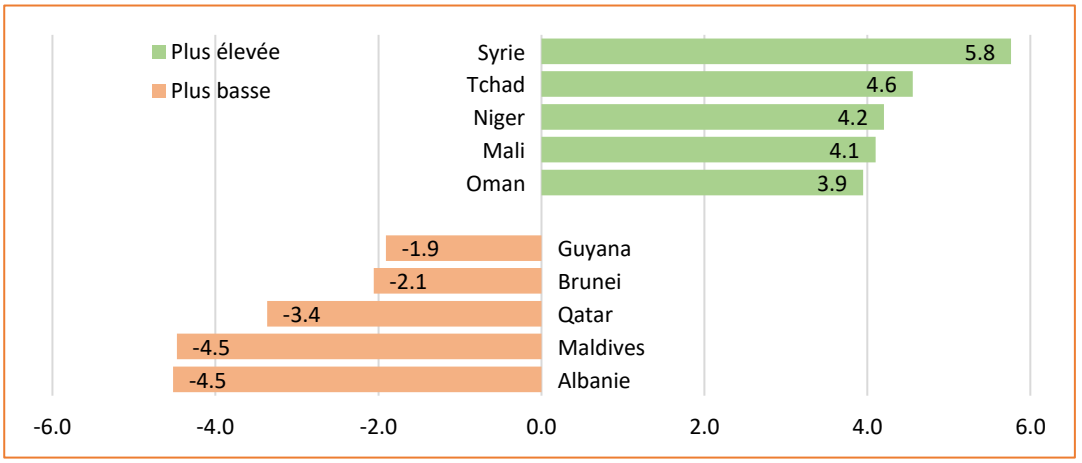

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2024 du DAES de l'ONU.

[5] Albanie, Maldives, Qatar, Brunei Darussalam, Guyana, Turkménistan, Türkiye, Ouzbékistan et Malaisie.

1.3. Part des jeunes dans la population totale

Avec le vieillissement des populations, la proportion de jeunes dans la population totale affiche une tendance à la baisse dans le monde entier, y compris dans les pays de l'OCI. En 2024, les jeunes représentaient 18,1 % de la population totale des pays de l'OCI, soit le même pourcentage qu'en 2019. Néanmoins, les pays de l'OCI continuent d'avoir une proportion de jeunes plus élevée que les autres groupes de pays et que la moyenne mondiale. Selon les projections, cette part devrait augmenter légèrement pour atteindre 18,2 % en 2025, tout en restant globalement stable dans les pays développés, les pays en développement non membres de l'OCI et à l'échelle mondiale (graphique 1.6).

Graphique 1.6: Part des jeunes dans la population totale (%)

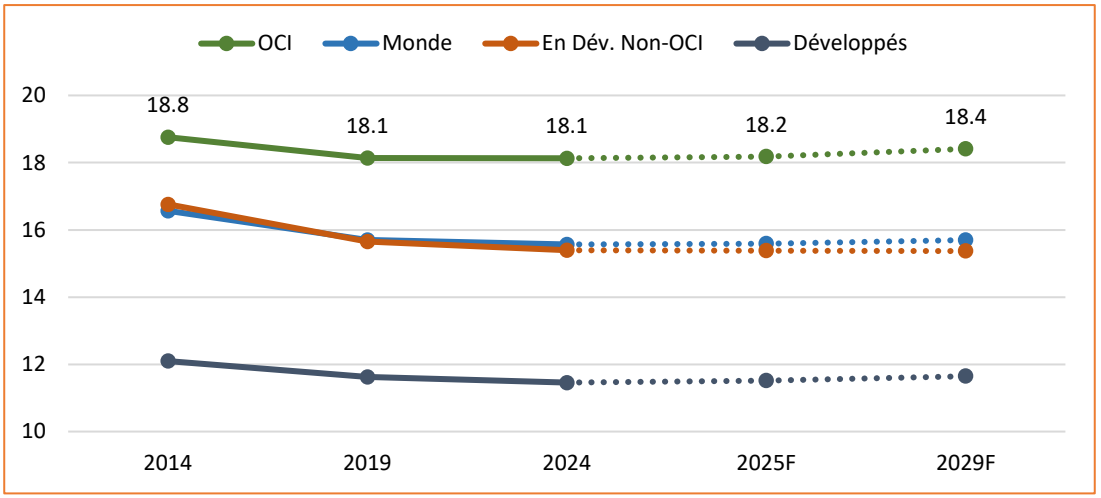

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2024 du DAES de l'ONU. "F" désigne les valeurs prévues.

En ce qui concerne la part relative des jeunes dans la population totale, 15 pays de l'OCI, à savoir la Syrie, l'Ouganda, l'Afghanistan, le Sénégal, le Burkina Faso, la Sierra Leone, le Nigeria, le Niger, le Mali, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Soudan, la Guinée, le Mozambique et le Tchad, comptaient en 2024 une personne sur quatre classée dans la catégorie des jeunes. Les taux de fécondité élevés et l'amélioration de la survie, avec une mortalité qui diminue plus rapidement que la fécondité, restent les principaux moteurs de la croissance démographique en Afrique subsaharienne (Bongaarts, 2020 ; UNFPA, 2023). En revanche, trois des cinq pays ayant la plus faible proportion de jeunes dans la population totale se trouvent dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Le Qatar a enregistré la part la plus faible (9,2 %), suivi du Koweït (10,6 %), de Bahreïn (12,1 %), des Maldives (12,2 %) et de l'Albanie (12,8 %) (graphique 1.7).

Bien que les pays de la région MENA présentent des profils démographiques variés, la plupart d'entre eux connaissent encore une fécondité et une croissance démographique moyennes à élevées (UNICEF, 2019). Cependant, les pays du Golfe, tels que le Qatar, le Koweït, Bahreïn, les Émirats arabes unis et Oman, présentent des profils démographiques uniques, car la composition de leur population est fortement influencée par l'immigration. Le développement économique rapide stimulé par la production pétrolière et gazière a entraîné une forte augmentation de la demande de main-d'œuvre dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), ce qui a donné

lieu à un afflux important de travailleurs migrants. En 2020, les migrants représentaient plus de 50 % de la population totale au Qatar, aux Émirats arabes unis, au Koweït et à Bahreïn (Nazir, 2022).

Graphique 1.7: Pays de l'OCI avec la part la plus élevée et la plus basse de jeunes dans la population totale, 2024 (%)

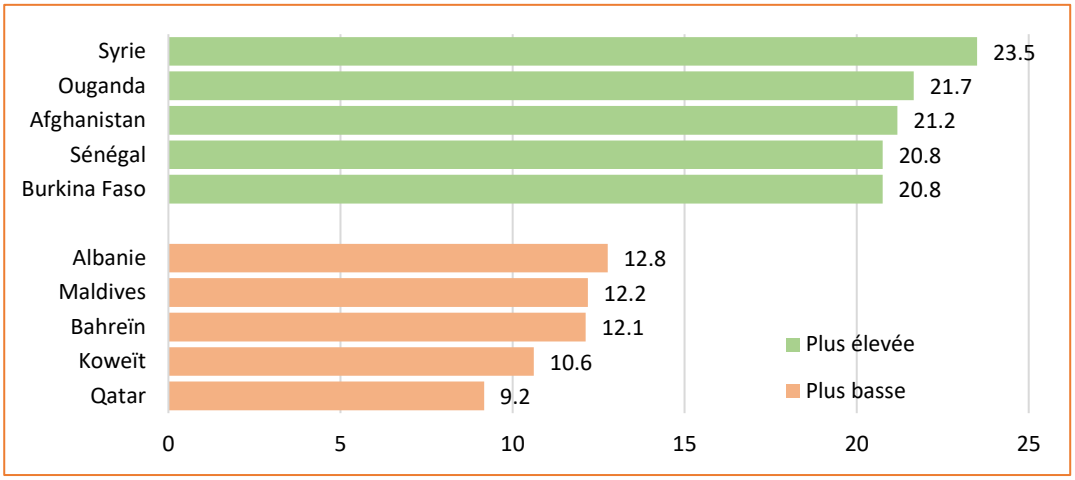

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2024 du DAES de l'ONU.

Les variations de la part des jeunes dans la population totale des pays de l'OCI indiquent que la plus forte augmentation entre 2014 et 2024 a été enregistrée en Syrie, où elle est passée de 17,7 % à 23,5 %, suivie par le Niger (de 18,6 % à 20,5 %) et le Nigéria (de 18,8 % à 20,6 %). Cependant, la proportion de jeunes en Syrie devrait diminuer pour atteindre 20,3 % d'ici 2029, tandis que le Niger et le Nigeria devraient atteindre respectivement 21,1 % et 21,7 %. En revanche, les Maldives ont enregistré la plus forte baisse de la proportion de jeunes, passant de 20,6 % en 2014 à 12,2 % en 2024, suivies du Turkménistan (de 20,3 % à 14,2 %) et du Qatar (de 15,0 % à 9,2 %). Néanmoins, des augmentations modestes sont prévues d'ici 2029, la part des jeunes devant passer à 13,6 % aux Maldives, 15,5 % au Turkménistan et 11,4 % au Qatar.

Graphique 1.8: Part des jeunes dans la population totale dans certains pays de l'OCI (%)

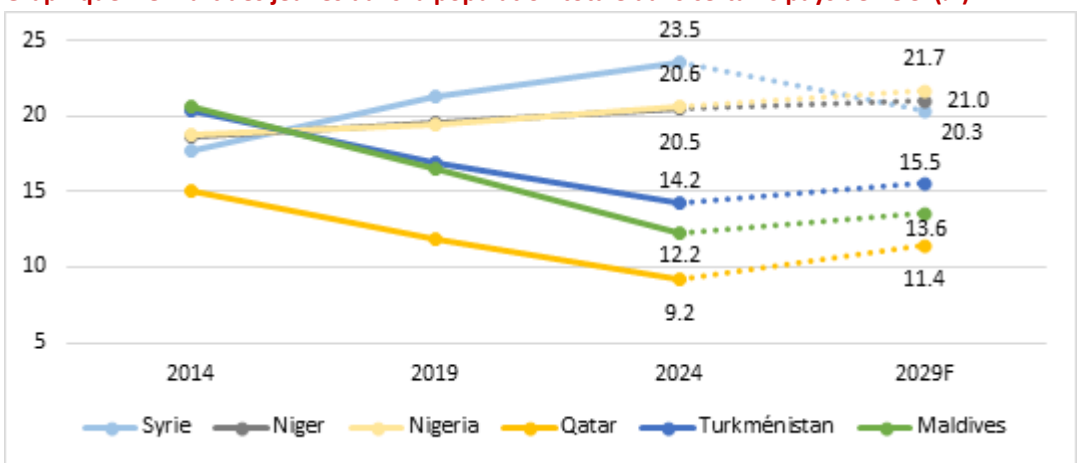

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2024 du DAES de l'ONU. "F" désigne les valeurs prévues.

Dans le contexte du développement durable, la taille de la population des jeunes joue un rôle essentiel dans la détermination de la croissance de la main-d'œuvre et des pressions exercées sur l'économie en termes de création d'emplois. Investir dans les jeunes et les adolescents qui seront les jeunes des années à venir et élargir leurs possibilités d'éducation, d'engagement social et de travail peut potentiellement procurer des avantages sociaux et économiques (encadré 1.1). Par conséquent, l'investissement dans la population jeune doit être reconnu comme une priorité, car il donnera aux jeunes les moyens d'améliorer non seulement leur propre vie, mais aussi celle des générations futures.

Encadré 1.1: La jeunesse, un dividende démographique

Au fur et à mesure que les pays progressent vers l'industrialisation, l'urbanisation et une activité économique basée sur les compétences, ils connaissent une transition démographique. L'augmentation de la part des 15-24 ans dans la population totale, appelée "youth bulge" explosion de la jeunesse, n'est pas seulement une tendance démographique, mais un concept essentiel pour réfléchir à l'avenir d'un pays et comprendre les schémas émergents des cohortes d'âge (Inayatullah, 2016). Il est essentiel de transformer l'explosion de la jeunesse en un dividende démographique, une fenêtre d'opportunité pour une croissance économique rapide qui peut résulter de la baisse de la mortalité et de la fécondité dans un pays et du changement subséquent de la structure d'âge de la population. Avec moins de naissances chaque année, la population jeune et dépendante d'un pays diminue par rapport à la population en âge de travailler. Avec moins de personnes à charge, un pays dispose d'une fenêtre d'opportunité pour une croissance économique rapide si les bonnes politiques sociales et économiques sont développées et si des investissements sont réalisés (Gribble & Bremner, 2012).

La jeunesse peut être considérée comme une fenêtre d'opportunité pour les pays de l'OCI. Le potentiel de la jeunesse pour le développement et la construction de l'État dans les pays de l'OCI est considérable. Un grand nombre de jeunes peuvent être en mesure d'assurer leur avenir professionnel, de s'ouvrir de nouvelles perspectives d'emploi et de contribuer à l'élargissement de l'assiette fiscale lorsqu'ils entrent sur le marché du travail. Un plus grand nombre de jeunes entrant sur le marché du travail pourrait mener à une expansion de l'économie basée sur la consommation. De même, une population de jeunes plus enclins à adopter rapidement les innovations technologiques pourrait s'avérer avantageuse pour l'économie. L'engagement réussi des jeunes sur le marché du travail et dans la société est crucial non seulement pour leur bien-être personnel et leurs perspectives économiques, mais aussi pour la croissance économique globale et la cohésion sociale (OCDE, 2021).

2. Santé et bien-être

La jeunesse est l'avenir de la société. Toutefois, cette étape unique du développement humain est également une période importante pour la mise en place des fondements d'une bonne santé. Bien qu'elle soit considérée comme une étape saine de la vie, le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UN-DESA) estime que plus d'un million de jeunes âgés de 15 à 24 ans meurent chaque année de maladies, de prises de risques inconsidérées et d'activités destructrices, entraînant des blessures involontaires. En outre, un nombre important de jeunes adoptent des comportements qui non seulement mettent en péril leur état de santé actuel, mais ont également des conséquences à long terme. Selon le DAES de l'ONU (n.d), environ deux tiers des décès prématurés et un tiers de la charge totale de morbidité chez les adultes sont associés à des conditions ou à des comportements qui ont commencé dans leur jeunesse, tels que le tabagisme, le manque d'activité physique, les rapports sexuels non protégés et l'exposition à la violence.

Cependant, ces problèmes de santé peuvent être évités ou traités à cette étape de la vie. Les jeunes peuvent adopter des comportements liés à l'alimentation, à l'activité physique, à la consommation de substances et à l'activité sexuelle qui favorisent leur propre santé et le bien-être de ceux qui les entourent. Compte tenu de la force des pays de l'OCI en matière de population jeune, où environ la moitié de la population a moins de 24 ans (SESRIC, 2023a), la priorisation et l'amélioration de la santé des jeunes sont cruciales pour favoriser un avenir plus radieux pour la société. La bonne santé et le bien-être des jeunes contribueront à assurer le développement d'une génération dynamique capable de réaliser pleinement son potentiel et d'apporter une contribution positive à sa communauté.

Ce chapitre fournit une vue d'ensemble de la situation sanitaire des jeunes dans les pays de l'OCI, en examinant les défis sanitaires significatifs auxquels ce groupe énergique est confronté dans le contexte des développements locaux et globaux. L'évaluation est basée sur les indicateurs socio-économiques clés et les meilleures pratiques des pays membres, abordant les questions spécifiques et les domaines de préoccupation afin de proposer des solutions qui assurent que les programmes, les politiques et les services de santé répondent à leurs besoins, comme souligné dans le Programme d'Action de l'OCI - 2025 (OIC-POA)[6] et la Stratégie de la Jeunesse de l'OCI[7].

[6] Voir le programme d'action de l'OCI [https://www.oic-oci.org/docdown/?docID=16&refID=5]
[7] Voir la stratégie de l'OCI en faveur de la jeunesse [https://www.sesric.org/files/Youth-Strategy.pdf]

2.1. Résultats généraux en matière de santé

Espérance de vie à l'âge de 15 ans et causes de mortalité

L'espérance de vie à 15 ans indique le nombre moyen d'années qu'une personne âgée de 15 ans peut espérer vivre si les tendances actuelles en matière de mortalité à cet âge restent inchangées tout au long de sa vie. Il s'agit d'un indicateur de l'état de santé général d'une population dans un pays et, dans une certaine mesure, de la qualité des services de santé dont elle bénéficie. L'espérance de vie est généralement influencée par des facteurs tels que la pauvreté, la malnutrition, les conflits, l'accès limité à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène, ainsi que l'accès insuffisant à des services de santé essentiels comme la couverture vaccinale.

Pour les jeunes, les facteurs affectant l'espérance de vie peuvent déterminer leur capacité à mener une vie épanouie et réussie, à poursuivre une carrière prospère et à fonder une famille. L'espérance de vie à l'âge de 15 ans est un indicateur crucial à cet égard.[8] Pour mieux comprendre et améliorer l'espérance de vie à cet âge critique, les décideurs politiques peuvent s'attaquer aux disparités, mettre en œuvre des interventions ciblées et créer des environnements favorables qui favorisent la réussite à long terme et le bonheur des générations futures.

Malgré l'amélioration globale de l'espérance de vie au fil des ans, la pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur ces progrès. La pandémie a entraîné une augmentation substantielle de la mortalité, qui s'est traduite par une diminution de l'espérance de vie dans le monde entier (Schöley et al., 2022; Sanderson & Scherbov, 2023). Comme le montrent les graphiques 2.1 et 2.2, l'espérance de vie à l'âge de 15 ans a affiché une tendance à la baisse pour les deux sexes au cours de la période de trois ans de la pandémie, de 2020 à 2022.

En 2024, l'espérance de vie à l'âge de 15 ans a retrouvé - et même légèrement dépassé - le niveau d'avant la pandémie de 2019 dans l'ensemble du monde. Ainsi, un jeune de 15 ans devrait vivre environ 62 ans au niveau mondial, alors que dans les pays de l'OCI, le reste de la durée de vie moyenne est plus courte, environ 57 ans (graphique 2.1).

Graphique 2.1: Espérance de vie à 15 ans, pour les deux sexes

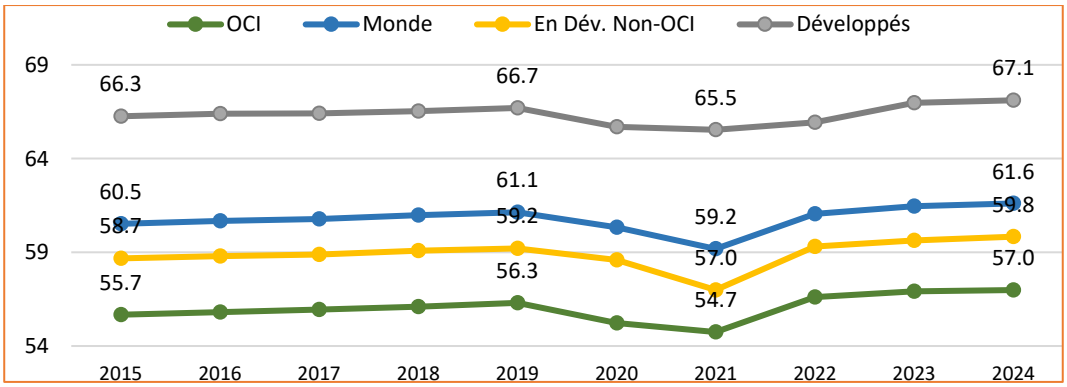

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2024 du DAES de l'ONU.

[8] L'espérance de vie à 15 ans correspond au nombre moyen d'années qu'une personne âgée de 15 ans peut espérer vivre, sur la base des taux de mortalité en vigueur à cette époque.

En 2024, les Émirats arabes unis ont enregistré l'espérance de vie la plus élevée à l'âge de 15 ans parmi les membres de l'OCI, atteignant 68,7 ans, bien au-dessus des moyennes mondiales et même des moyennes des pays développés. Au total, 17 membres, dont le Qatar, Bahreïn, les Maldives, le Koweït, Oman, l'Albanie, l'Arabie saoudite, le Liban, la Jordanie, l'Iran, la Türkiye, l'Algérie, la Tunisie, la Malaisie, le Maroc et le Bangladesh, ont déclaré une espérance de vie à 15 ans supérieure à la moyenne mondiale. En revanche, le Nigeria, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la Somalie et le Bénin affichaient les niveaux les plus bas, avec des estimations de 52,7 ans ou moins.

Graphique 2.2: Espérance de vie à 15 ans, par sexe (années)

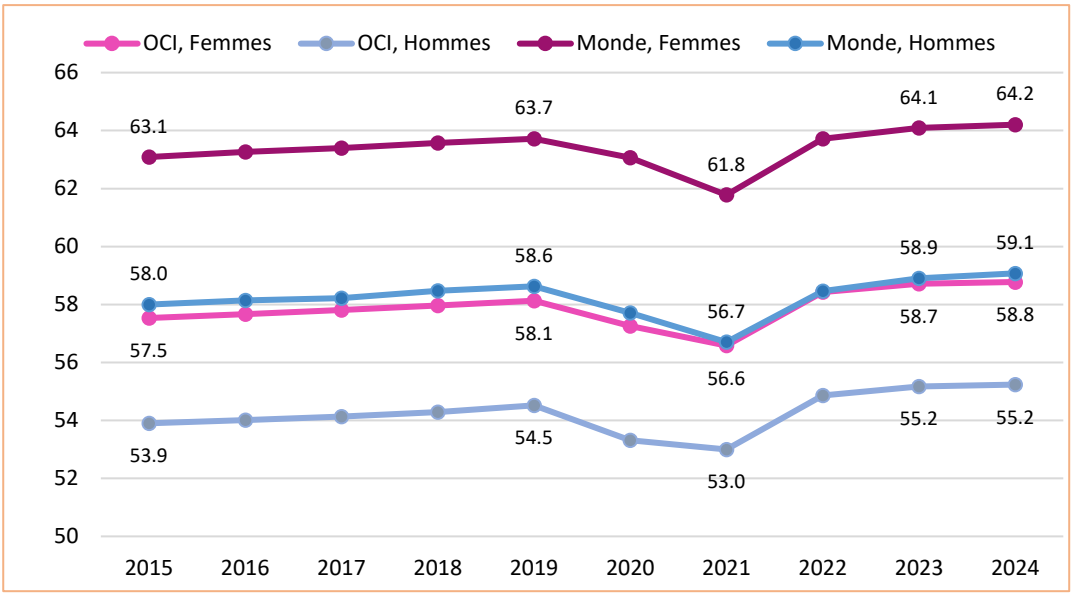

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2024 du DAES de l'ONU.

Les données ont également démontré que les femmes ont une espérance de vie plus élevée à l'âge de 15 ans que les hommes, tant à l'échelle mondiale que dans les pays de l'OCI. En 2024, l'espérance de vie moyenne à l'âge de 15 ans pour les femmes et les hommes était respectivement de 64,2 ans et de 59,1 ans au niveau mondial. Dans les pays de l'OCI, elle était de 58,8 ans pour les femmes et de 55,2 ans pour les hommes. La différence d'espérance de vie à cet âge entre les femmes et les hommes a été observée comme étant de 5,1 ans dans le monde et de 3,5 ans dans les pays de l'OCI.

Les études ont principalement attribué l'espérance de vie plus longue des femmes à certains aspects comportementaux et biologiques. Les chercheurs ont expliqué que, sur le plan comportemental, les hommes sont plus susceptibles de fumer que les femmes et sont plus enclins à prendre des risques, ce qui les rend plus susceptibles de subir des blessures potentiellement mortelles. Sur le plan biologique, la science a démontré que les œstrogènes chez les femmes combattent des affections telles que les maladies cardiaques en contribuant à réduire les niveaux circulatoires de mauvais cholestérol et que, par rapport aux hommes, elles possèdent un système immunitaire plus fort (Population Reference Bureau, 2001; Dattani, Rodés-Guirao, & Roser, 2023).

Mortalité des jeunes

Compte tenu de l'énergie dynamique des jeunes, la question de leur mortalité reste une réalité cruciale, qui nécessite une attention et une intervention immédiates. Pour répondre à cette préoccupation, le groupe interinstitutions des Nations unies pour l'estimation de la mortalité infantile (UN IGME) a été chargé de partager les données sur cette mortalité et d'améliorer les méthodes utilisées pour l'estimer. Les données disponibles de l'UN IGME indiquent une tendance à la baisse du taux de mortalité des jeunes âgés de 15 à 24 ans aux niveaux mondial, régional et national. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 1,5 million d'adolescents et de jeunes adultes âgés de 10 à 24 ans décèdent chaque année des suites de blessures (notamment d'accidents de la route et de noyades), de violences, d'automutilations, de maladies infectieuses et de complications maternelles. Bien que la COVID-19 ait entraîné proportionnellement moins de cas et de décès dans cette tranche d'âge que chez les personnes plus âgées, la pandémie a eu de graves répercussions indirectes sur leur bien-être, notamment une détérioration de leur santé mentale, une perte d'éducation, un isolement social, une inactivité physique, une malnutrition et une exposition à la violence domestique (WHO, 2024).

D'après les données disponibles, la probabilité mondiale de décéder entre 15 et 24 ans était de 10,5 décès pour 1 000 jeunes en 2023, contre 11,5 en 2015. Il convient de noter que les pays de l'OCI ont enregistré les taux de mortalité des jeunes les plus élevés depuis 2015, malgré une baisse de 1,2 décès pour 1 000 jeunes. Plus précisément, le taux moyen de mortalité des jeunes des deux sexes dans les pays de l'OCI est passé de 15,1 à 13,8 entre 2015 et 2023, tandis que dans les pays en développement non membres de l'OCI, il est passé de 11,2 à 9,8 au cours de la même période. Le taux est resté le plus bas dans les pays développés, avec 4,8 décès pour 1 000 jeunes (graphique 2.3).

Graphique 2.3: Taux de mortalité des 15-24 ans (décès pour 1 000 jeunes âgés de 15 ans)

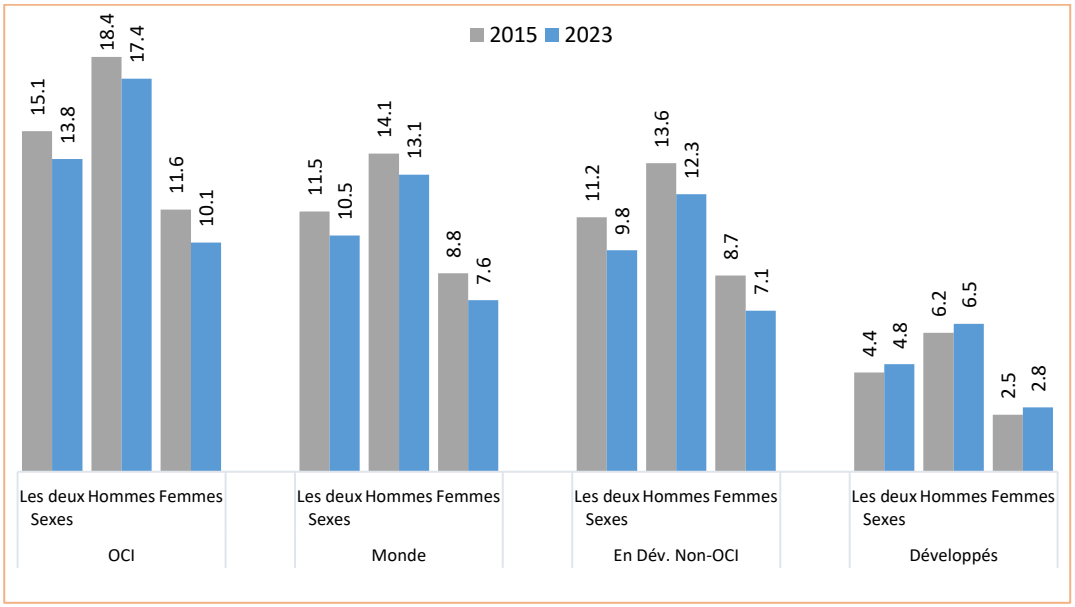

Source: Calculs effectués par le personnel du SESRIC sur la base des données du Groupe interinstitutions des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité infantile.

En 2023, les taux de mortalité des jeunes variaient considérablement d'un pays de l'OCI à l'autre, allant de 3,3 décès pour 1 000 à Maldives à 55,1 en Palestine. À l'exception de la Palestine et de l'Afghanistan, les taux les plus élevés étaient concentrés dans la région africaine de l'OCI, notamment en Somalie, en Sierra Leone, au Tchad, en Guinée, au Soudan, au Cameroun, en Ouganda et au Niger. En revanche, les taux étaient inférieurs à 5 pour 1 000 aux Maldives, en Albanie, au Koweït, à Bahreïn, au Qatar, au Tadjikistan, au Brunei Darussalam et aux Émirats arabes unis.

Entre 2015 et 2023, la probabilité de mourir à l'âge de 15 ans a diminué dans 42 pays de l'OCI, avec des réductions notables en Syrie, au Yémen, en Sierra Leone, en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, au Tchad, à Djibouti, en Guinée-Bissau, en Guinée, en Guyana et au Niger, chacun enregistrant une baisse d'au moins 4 décès pour 1 000 jeunes. La Syrie a connu une situation exceptionnelle, avec une réduction de 38,3 décès pour 1 000 au cours de cette période.

À cet âge, les différences de taux de mortalité entre les hommes et les femmes deviennent prononcées. Comme le montre le graphique 2.3, les jeunes femmes ont systématiquement un taux de mortalité inférieur à celui des jeunes hommes, ce qui contribue à leur espérance de vie plus longue. À l'échelle mondiale, en 2023, le taux de mortalité chez les hommes âgés de 15 à 24 ans était de 13,1 décès pour 1 000 hommes âgés de 15 ans, contre 7,6 pour 1 000 chez les femmes du même groupe d'âge. Dans les pays de l'OCI, l'écart est encore plus important, avec un taux de mortalité des jeunes hommes de 17,4 décès pour 1 000, tandis que celui des femmes était inférieur, à 10,1 pour 1 000. Il est préoccupant de constater que les taux de mortalité des jeunes dans l'OCI restent plus élevés pour les hommes et les femmes que les moyennes mondiales, les pays en développement non membres de l'OCI et les pays développés.

Causes de mortalité

Une analyse des principales causes de décès chez les jeunes fournit des informations importantes sur l'espérance de vie relativement plus faible dans les pays de l'OCI. En 2021, la principale cause de mortalité chez les jeunes (âgés de 15 à 29 ans) au niveau mondial était les blessures et autres conséquences liées à la pandémie de COVID-19, qui ont causé environ 911 000 décès (44 %). Viennent ensuite les maladies transmissibles (y compris les affections maternelles, périnatales et nutritionnelles), avec 617 000 décès (30 %), et les maladies non transmissibles, avec 543 000 décès (26 %).

Conformément aux tendances mondiales, les blessures et autres conséquences liées à la pandémie de COVID-19 ont également été la principale cause de mortalité chez les jeunes dans les pays de l'OCI, avec 284 000 décès (41 %) en 2021. Viennent ensuite 229 000 décès (33 %) dus à des maladies transmissibles et 175 000 décès (25 %) dus à des maladies non transmissibles (graphique 2.4). La part relativement élevée des décès liés aux maladies transmissibles dans les pays de l'OCI est particulièrement préoccupante, car bon nombre de ces affections peuvent être évitées ou traitées grâce à des interventions opportunes telles que la vaccination, une alimentation adéquate et l'accès à des soins de santé de qualité.

Dans l'ensemble, les pays de l'OCI représentaient environ 33 % de tous les décès mondiaux parmi la population âgée de 15 à 29 ans dans ces trois grandes catégories, ce qui met en évidence à la fois l'importance de leur population jeune et les défis sanitaires persistants en matière de réduction des causes évitables de mortalité.

Graphique 2.4: Principales causes de décès dans la population âgée de 15 à 29 ans (en milliers), 2021

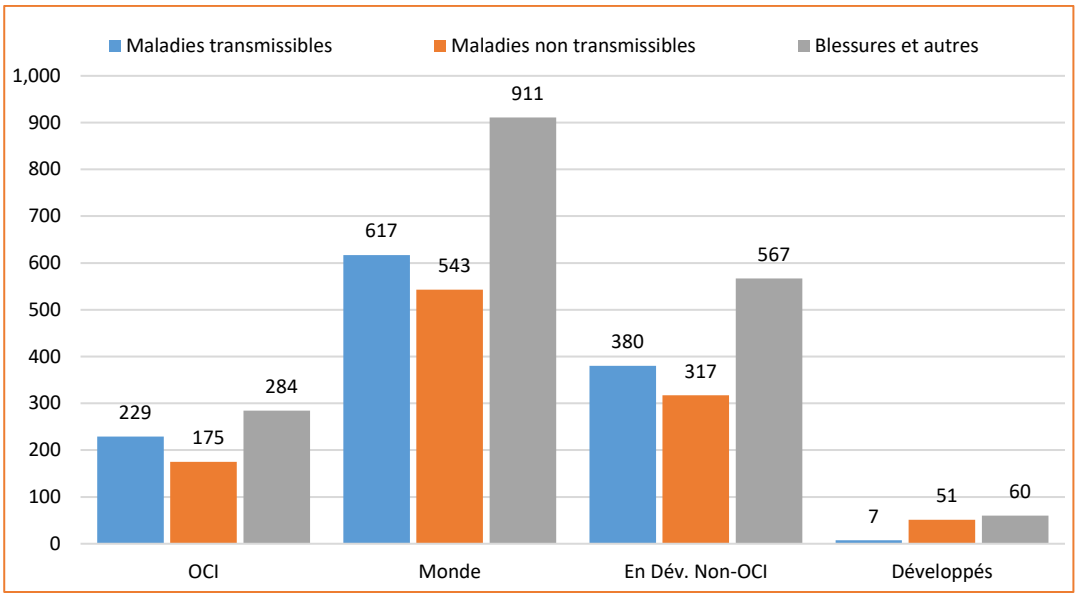

Source: Calcul du personnel du SESRIC basé sur la base de données de mortalité de l'Organisation Mondiale de la Santé.

2.2. Santé en matière de procréation

Âge au premier mariage

L'âge moyen au mariage est le nombre moyen d'années de célibat avant le mariage, parmi les personnes qui se marient avant l'âge de 50 ans (World Bank Metadata). L'âge médian au premier mariage, selon les dernières données disponibles en 2019, varie de manière significative entre les groupes de pays et entre les hommes et les femmes, comme le montre le graphique 2.5.

Dans les pays de l'OCI, l'âge médian au premier mariage est de 27,7 ans chez les hommes, tandis que chez les femmes, il est particulièrement plus bas, à 22,9 ans. Cela se traduit par un écart de 4,8 ans entre les hommes et les femmes avant leur premier mariage. En revanche, dans les pays en développement non membres de l'OCI et les pays développés, l'âge médian au premier mariage est sensiblement plus élevé pour les deux sexes que dans les pays de l'OCI (graphique 2.5).

Cette tendance générale au sein de l'OCI masque toutefois des variations importantes au niveau national. Pour les femmes, l'âge du premier mariage varie considérablement. À l'extrémité supérieure, des pays comme Djibouti (29,9 ans), le Suriname (29,3 ans) et la Tunisie (28,2 ans)

ont des âges médians bien supérieurs à la moyenne des femmes de l'OCI, ce qui reflète une tendance au mariage tardif. En revanche, les mariages précoces restent courants dans plusieurs États membres, les âges médians les plus bas pour les femmes étant observés au Niger (17,2 ans), au Mozambique (18,7 ans) et au Mali (18,8 ans).

Graphique 2.5: Âge au premier mariage (nombre d'années), 2019 ou données de l'année dernière

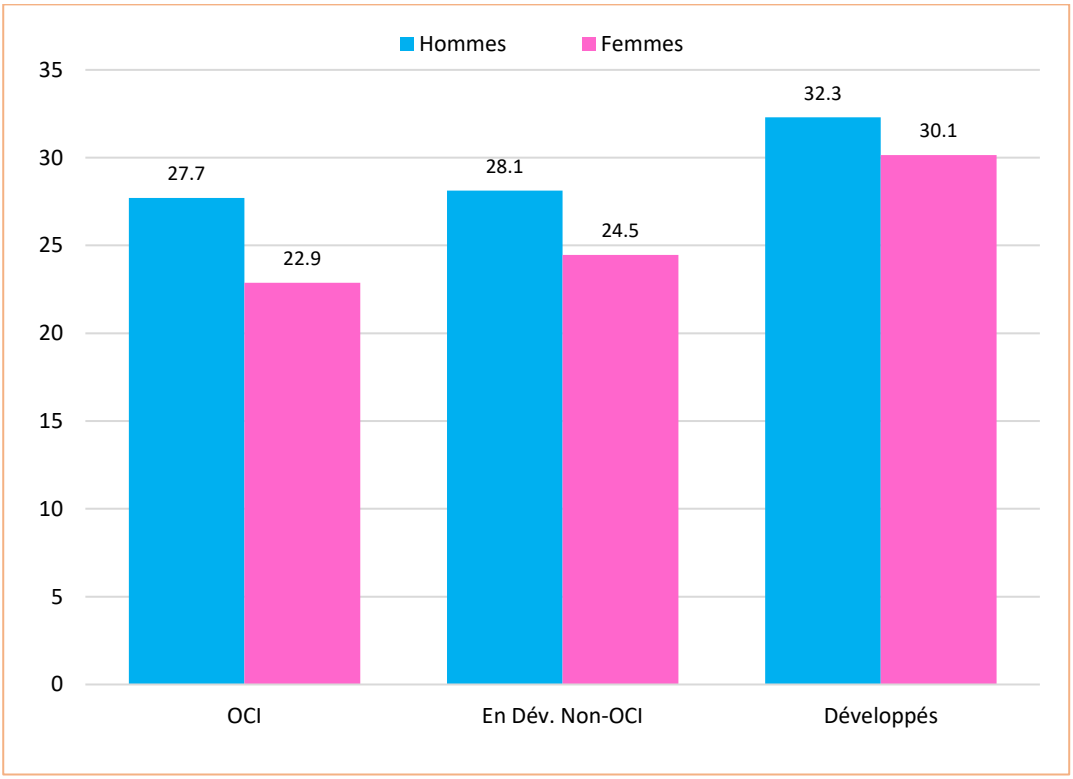

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur la Banque Mondiale, Base de données des statistiques sur le genre Note: Données de l'année dernière disponible entre 2010 et 2019.

Une divergence similaire est observée chez les hommes. Un nombre important de pays de l'OCI font état d'un âge médian au premier mariage chez les hommes supérieurs à la moyenne du groupe, qui est de 27,7 ans. En tête de cette tendance se trouvent Djibouti (33,0), la Tunisie (32,9) et l'Algérie (32,4), tandis que d'autres pays comme le Maroc, la Jordanie et l'Arabie saoudite font également état de chiffres supérieurs à 30 ans. Ces données nationales soulignent que, si un écart important entre les sexes est une caractéristique commune à l'ensemble de l'OCI, le moment global du mariage est déterminé par des contextes socio-économiques et culturels distincts au sein de chaque pays (graphique 2.6).

Ces différences reflètent également les variations des normes socioculturelles, des facteurs économiques et de l'accès à l'éducation et aux services de santé, qui influencent les modèles de mariage et les préférences en matière d'âge à l'échelle mondiale. D'un point de vue politique, une augmentation continue de l'âge au premier mariage a des implications pour la formation des familles, telles qu'une baisse des taux de fécondité des femmes à mesure que leur âge au premier mariage augmente (Haloi et Limbu, 2013, cités dans SESRIC, 2023b).

Graphique 2.6: Âge au premier mariage (nombre d'années), par sexe, 2019*

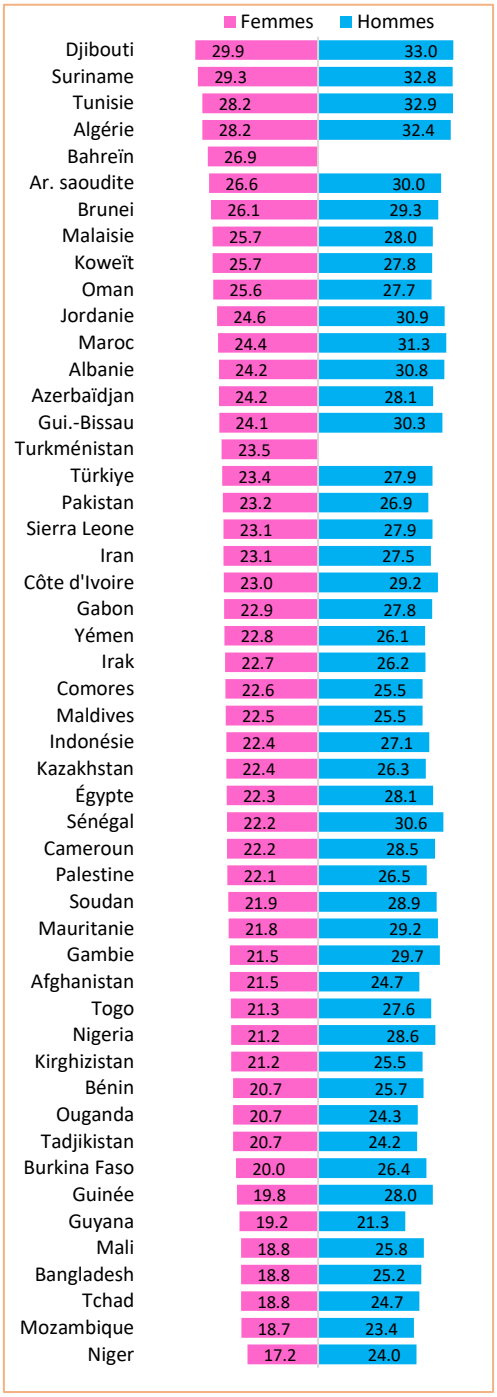

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur la Banque Mondiale, Base de données des statistiques sur le genre Note: * Les données concernent la dernière année disponible entre 2010 et 2019.

Graphique 2.7: Pourcentage des jeunes (20-24 ans) dans les pays de l'OCI qui étaient mariées avant l'âge de 18 ans, 2024*

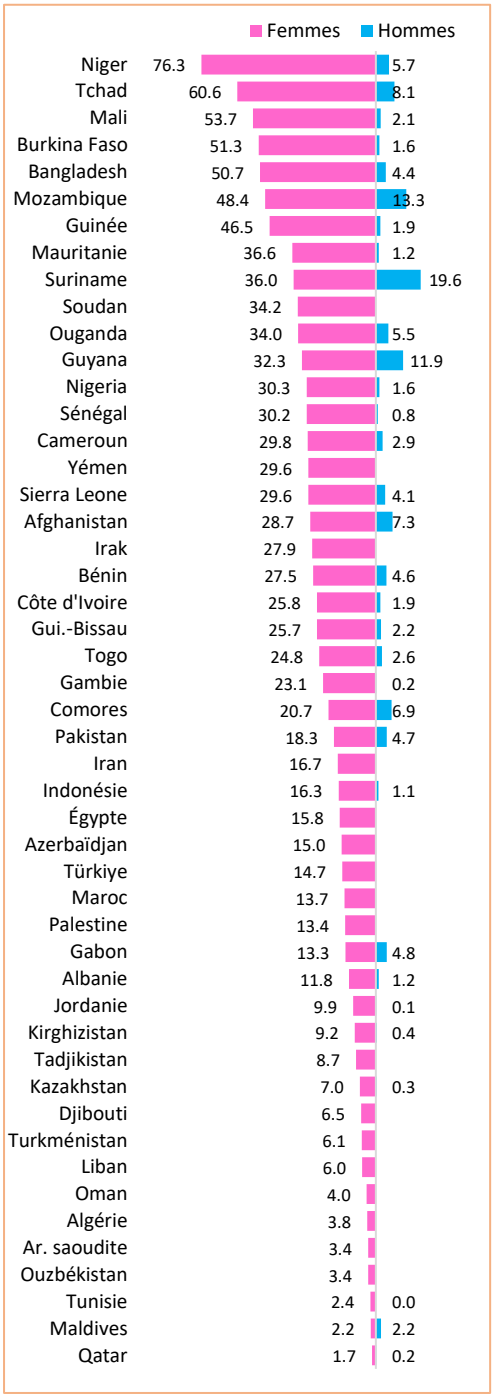

Source: Calcul préparé par le personnel de SESRIC basé sur les bases de données de l'UNICEF. Note: * Les données concernent la dernière année disponible entre 2010 et 2024.

Mariage d'enfants

Le mariage d'enfants désigne l'union formelle ou informelle d'individus avant l'âge de 18 ans et il est largement reconnu comme une violation des droits de l'homme et un obstacle au développement national (UNICEF, 2023). Ces mariages sont souvent dus à des facteurs socio-économiques, notamment la pauvreté, les notions d'honneur familial, les pratiques de dot, l'accès limité des filles à l'éducation et à l'emploi, les obligations sociales, etc. Il est alarmant de constater qu'environ 650 millions de filles et de femmes dans le monde ont été mariées avant leur 18e anniversaire, selon un rapport de l'UNCEF (UNICEF, 2021).

Le rapport indique également que le mariage des enfants a des effets néfastes sur les adolescents, tels que des niveaux d'éducation inférieurs, des grossesses précoces, la violence des partenaires intimes, des taux plus élevés de mortalité maternelle et infantile, une incidence accrue des infections sexuellement transmissibles, la perpétuation de la pauvreté intergénérationnelle et la déresponsabilisation des filles mariées. En réponse, les pays de l'OCI ont pris des engagements ou sont parties à divers cadres internationaux, tels que l'Agenda 2030 des ODD des Nations unies, notamment (ODD 5.3.1), le POA 2025 de l'OCI, le Plan d'action de l'OCI pour la promotion de la femme (OPAAW), et d'autres initiatives visant à prévenir les mariages d'enfants et les mariages forcés.

Selon l'ensemble des données de l'UNICEF, le mariage avant l'âge de 18 ans est plus répandu chez les femmes (20-24 ans) que chez les hommes de la même tranche d'âge. Au niveau mondial, 18,6% des femmes (âgées de 20 à 24 ans) étaient mariées avant l'âge de 18 ans, contre 2,7% des hommes (âgés de 20 à 24 ans). Néanmoins, la prévalence des mariages précoces est particulièrement élevée dans les pays les moins développés de l'OCI, où, en moyenne, 10,4 % des jeunes femmes sont mariées avant l'âge de 15 ans et 36 % avant l'âge de 18 ans en 2024. Cette tendance contribue directement à l'abaissement de l'âge médian global du premier mariage des femmes dans l'OCI par rapport à d'autres groupes de pays.

Bien que les pays de l'OCI aient adopté certaines politiques de prévention des mariages d'enfants et des mariages forcés, comme le mentionne l'OPAAW, la proportion de jeunes femmes et de jeunes hommes qui se marient avant l'âge de 15 ans reste élevée. En 2024, plus de la moitié des jeunes femmes (âgées de 20 à 24 ans) étaient mariées avant l'âge de 18 ans au Niger, au Tchad, au Mali, au Burkina Faso et au Bangladesh. En ce qui concerne les jeunes hommes, la proportion de mariages précoces était relativement élevée au Suriname, au Mozambique, en Guyana, au Tchad et en Afghanistan, bien que dans une moindre mesure par rapport aux mariages précoces chez les femmes (graphique 2.7).

Il est important de noter que plusieurs pays de l'OCI ont de faibles taux de mariage parmi les jeunes à l'âge de 18 ans. La proportion de jeunes femmes (âgées de 20 à 24 ans) mariées avant l'âge de 18 ans était inférieure à 10 % au Qatar, aux Maldives, en Tunisie, en Arabie saoudite, en Ouzbékistan, en Algérie, à Oman, au Liban, au Turkménistan, à Djibouti, au Kazakhstan, au Tadjikistan, au Kirghizistan et en Jordanie.

De même, moins de 1 % des jeunes hommes (âgés de 20 à 24 ans) étaient mariés avant l'âge de 18 ans en Tunisie, en Jordanie, au Qatar, en Gambie, au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Sénégal (graphique 2.7).

Dans la plupart des cas, les pays ayant des taux de fécondité parmi les plus élevés ont également des taux de mariage d'enfants parmi les plus élevés au monde. Le mariage d'enfants est donc un facteur important qui contribue aux grossesses et à la procréation chez les adolescentes et qui contribue aux taux de fécondité élevés (UNFPA-WCARO, n.d).

Taux de fécondité des adolescents

La grossesse chez les adolescentes est un phénomène mondial aux causes bien définies et aux conséquences sanitaires, sociales et économiques profondes. Elle présente des risques sanitaires accrus pour les mères adolescentes et entrave leurs possibilités d'éducation et d'emploi, car elles sont les plus susceptibles d'interrompre leurs études et leur emploi (World Bank, 2022a). En outre, la fécondité des adolescentes peut entraîner des complications pour la santé de la mère et de l'enfant, telles qu'un faible poids à la naissance, une espérance de vie réduite et la mortalité maternelle (WHO, 2024). Par conséquent, les efforts visant à prévenir les grossesses chez les adolescentes et à réduire les risques liés à la grossesse restent essentiels pour améliorer la santé des mères adolescentes et de leurs bébés dans le monde entier. Le taux de fécondité chez les adolescentes, mesuré en nombre de naissances pour 1 000 adolescentes âgées de 15 à 19 ans, affiche une tendance à la baisse à l'échelle mondiale. Il est passé de 45,9 en 2015 à 38,3 en 2024, grâce à des facteurs tels que l'amélioration de l'accès aux contraceptifs, l'amélioration de l'éducation et l'autonomisation des femmes dans la société. Malgré ces progrès encourageants, des défis persistent, en particulier dans les pays de l'OCI. Au cours de la même période, le taux de fécondité des adolescentes dans les pays de l'OCI a également diminué, passant de 70,7 à 58,0. Toutefois, il reste supérieur aux taux observés dans les pays en développement non membres de l'OCI, dans les pays développés et à la moyenne mondiale (graphique 2.8).

Graphique 2.8: Taux de fécondité chez les adolescentes (naissances pour 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans), 2015-2023

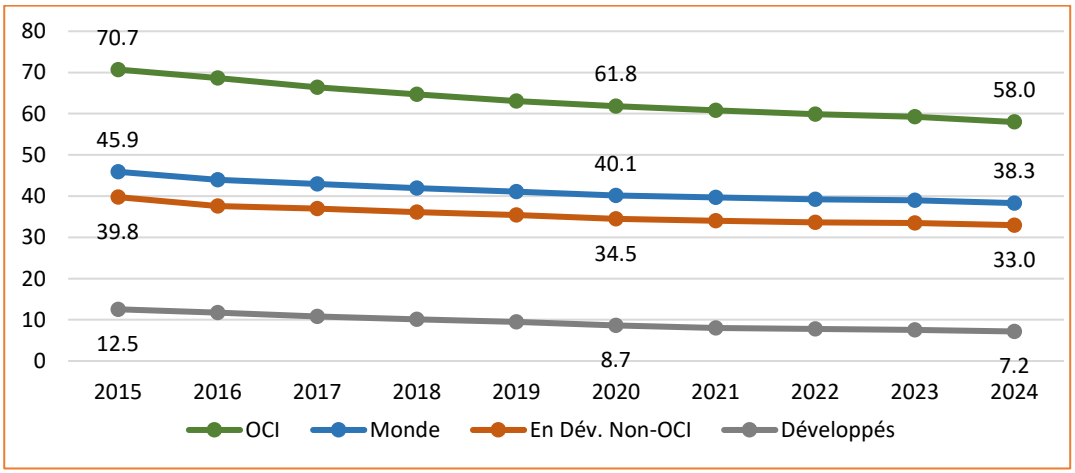

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur les Perspectives de la population mondiale 2024 du DAES de l'ONU.

Parmi les pays de l'OCI, le Koweït a enregistré le taux de fécondité des adolescentes le plus bas en 2024, suivi des Émirats arabes unis, de la Tunisie, des Maldives, du Qatar, d'Oman, de la Malaisie, de la Libye, de Bahreïn et de Brunei (graphique 2.9, à gauche). À l'autre extrémité du spectre, les taux les plus élevés ont été observés au Mozambique et au Niger, suivis du Mali, du Tchad, de la Guinée, de la Somalie, du Cameroun, de l'Ouganda, de la Sierra Leone et de la Côte d'Ivoire, tous situés en Afrique subsaharienne (graphique 2.9, à droite).

Graphique 2.9: Pays de l'OCI ayant les taux de fécondité des adolescentes les plus élevés et les plus bas (naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans), 2023

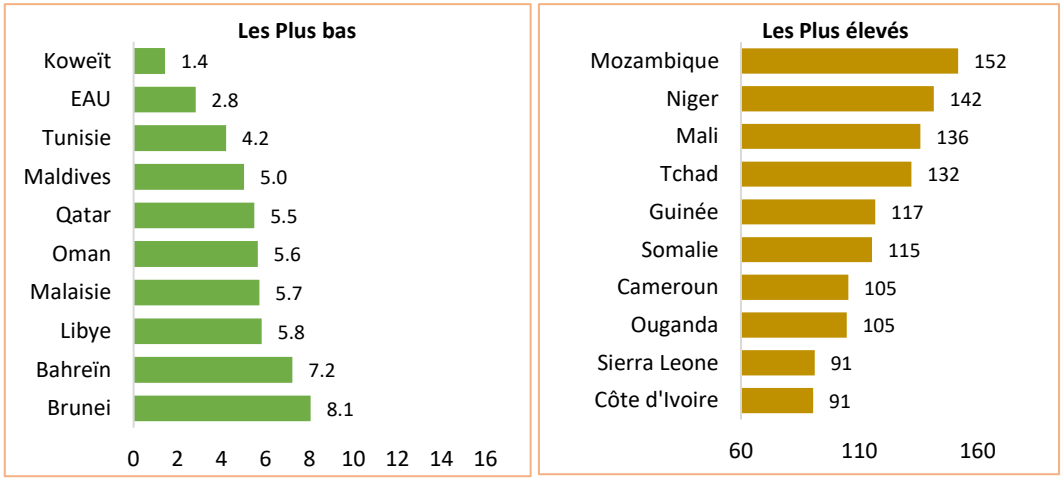

Source: OMS, Portail de données sur la santé maternelle, néonatale, infantile et adolescente et le vieillissement.

La persistance de taux de fécondité élevés chez les adolescentes dans de nombreux pays, en particulier dans la région de l'Afrique subsaharienne, peut être attribuée à des facteurs tels que les mariages précoces d'enfants, les niveaux élevés de pauvreté chez les adolescents, les taux élevés d'abandon scolaire (en particulier chez les filles) et la faible utilisation des services de santé reproductive (UNICEF-WCARO, 2015).

D'une manière ou d'une autre, la fertilité des adolescentes et la mortalité maternelle sont liées. La mise en œuvre de politiques encourageant l'accès des filles à l'éducation, aux services de santé et aux opportunités socio-économiques peut contribuer à réduire la prévalence des grossesses pendant l'adolescence et, par conséquent, les cas de mortalité maternelle à ce stade. Le fait que les femmes soient privées de services tels que l'éducation à la santé et aux droits sexuels et génésiques peut entraîner une série de pratiques néfastes telles que les mariages précoces et d'enfants et les grossesses non désirées. Le planning familial joue un rôle crucial dans la résolution de ces problèmes en permettant aux femmes de prendre des décisions éclairées concernant leur santé génésique.

Mortalité maternelle et planification familiale

Selon la Banque mondiale (2022a), il existe une corrélation significative entre l'âge maternel et la mortalité maternelle, les mères adolescentes étant confrontées à des risques de santé plus importants, tels que la mort, par rapport aux mères adultes. Comme l'indique le graphique 2.8, les taux de fécondité des adolescents dans le monde restent notablement élevés, en particulier au sein de l'OCI.

Ces taux de fécondité élevés chez les adolescents restent un défi dans de nombreux pays en développement, car ils augmentent le risque de mortalité maternelle élevée. Les facteurs qui favorisent ces décès comprennent les complications pendant la grossesse et l'accouchement, ainsi que les taux élevés d'avortements à risque chez les mères adolescentes.

Au niveau mondial, le taux de mortalité maternelle (TMM), mesuré comme le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, a affiché une tendance à la baisse au cours de la période 2015-2023. Cependant, la chute de 228 à 197 au cours de cette période montre qu'il reste inacceptablement élevé au-dessus de la cible de l'ODD de moins de 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. De même, dans les pays de l'OCI, le TMM a diminué de 378 à 299 au cours de la même période, mais est resté plus élevé par rapport aux moyennes du monde, des pays en développement non membres de l'OCI et des pays développés (graphique 2.10).

Il existait des variations importantes dans le taux de mortalité maternelle parmi les pays de l'OCI. En 2023, le TMM était significativement en dessous du seuil de l'ODD dans

Graphique 2.10: Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes), 2015 vs 2023

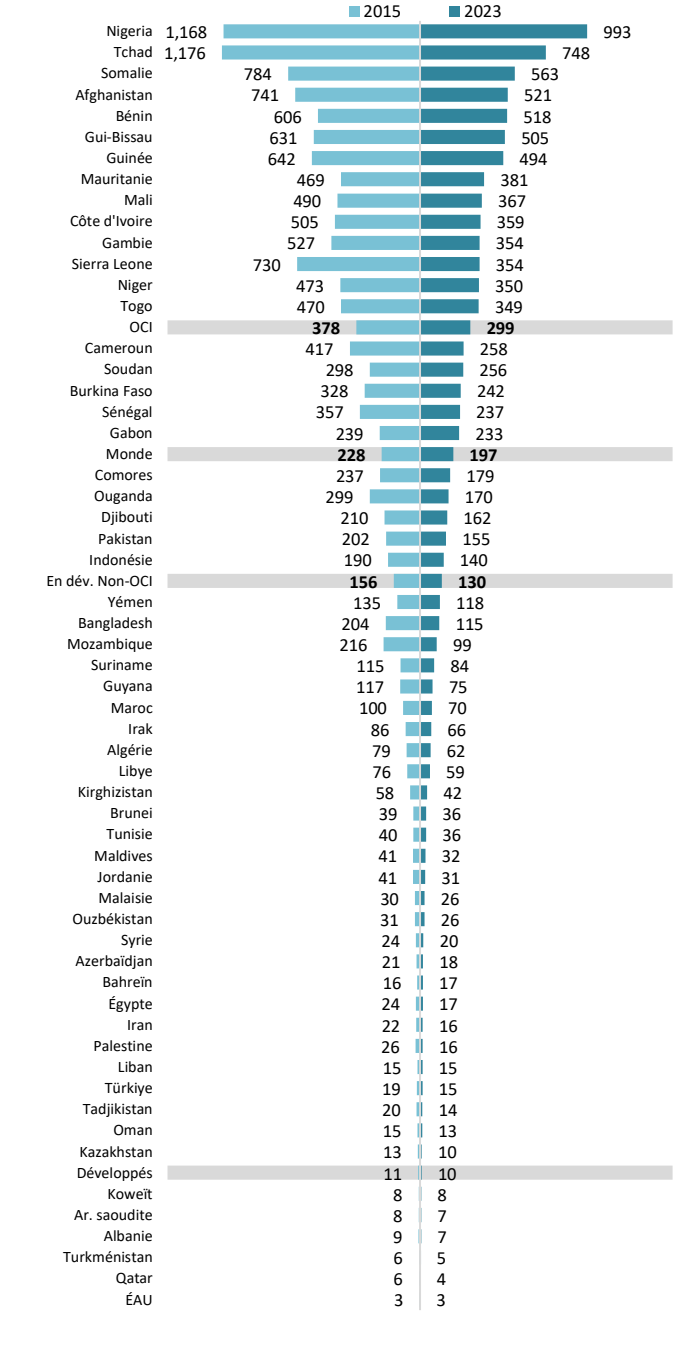

Source: Compilation du personnel du SESRIC basée sur l'OMS (2025). Estimations de la mortalité maternelle, 2015 vs 2023 : estimations de l'OMS, de l'UNICEF, du FNUAP, du Groupe de la Banque mondiale et du PNUD (MMEIG) - avril 2025.

27 pays de l'OCI, le plus bas étant au Turkménistan, au Koweït, au Qatar, à l'Albanie et aux Émirats arabes unis - tous avec moins de 10 décès pour 100 000 naissances vivantes. Cependant, au cours de la même année, le taux de mortalité maternelle a dépassé la moyenne de l'OCI, qui est de 299 décès pour 100 000 naissances vivantes, dans 14 pays, à savoir le Nigéria, le Tchad, la Somalie, l'Afghanistan, le Bénin, la Guinée-Bissau, la Guinée, la Mauritanie, le Mali, la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone, la Gambie, le Niger et le Togo. Les taux les plus élevés ont été enregistrés au Nigeria (993), au Tchad (748), en Somalie (563), en Afghanistan (521), au Bénin (518) et en Guinée-Bissau (505) décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Entre 2015 et 2023, le taux de mortalité maternelle a diminué de plus de moitié dans deux pays de l'OCI : le Mozambique (54 %) et la Sierra Leone (52 %) (graphique 2.10).

Cependant, dans plusieurs pays de l'OCI, les femmes continuent de rencontrer des difficultés, notamment pour accéder aux services essentiels de planification familiale. Comme le montre le graphique 2.11, environ 17 % des femmes en âge de procréer dans les pays de l'OCI ont encore des besoins non satisfaits en matière de planification familiale, contre 14 % dans l'ensemble des pays en développement en 2023. Au sein de l'OCI, plus d'un quart des femmes en âge de procréer dans 15 pays membres se trouvent dans cette situation, car elles souhaitent éviter ou retarder une grossesse mais n'ont pas accès à la contraception. Cet accès limité les expose à un risque plus élevé de grossesses non désirées, ce qui souligne l'urgence de la question et la nécessité cruciale d'améliorer les services de planification familiale et de développer l'éducation en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs.

Graphique 2.11: Besoin non couvert de planification familiale dans les pays de l'OCI (% des femmes âgées de 15 à 49 ans), 2023*.

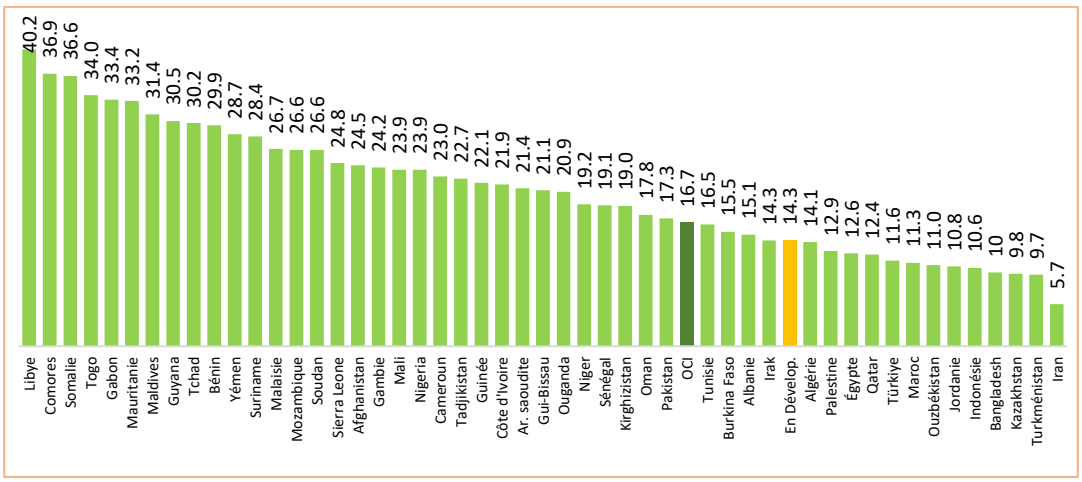

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur l'ensemble de données sur l'utilisation de la contraception dans le monde en 2024 du DAES de l'ONU. Note: * Les données concernent la dernière année disponible entre 2011 et 2023.

Le VIH/SIDA chez les jeunes

Le VIH et le sida sont devenus un problème majeur de santé publique dans de nombreux pays, et il est essentiel de suivre l'évolution de l'épidémie et l'impact des interventions. Les objectifs de développement durable (ODD) et la déclaration politique des Nations unies de 2021 ont tous deux fixé des objectifs de réduction des nouvelles infections par le VIH et de la mortalité liée au VIH. Selon

les estimations épidémiologiques de l'ONUSIDA, environ 40,8 millions de personnes dans le monde vivaient avec le VIH en 2024, dont environ 3 millions étaient des jeunes âgés de 15 à 24 ans (UNAIDS, 2025).

Ainsi, l'épidémie de VIH touche des personnes de tous âges, y compris les jeunes âgés de 15 à 24 ans, en particulier dans les pays en développement. Rien qu'en 2024, 370 000 jeunes de cette tranche d'âge ont été nouvellement infectés par le VIH dans le monde (UNICEF, 2025). Malgré ces nouvelles infections, les données disponibles montrent que la prévalence du VIH chez les jeunes est en baisse à l'échelle mondiale, car moins de jeunes contractent le VIH qu'il y a dix ans. Comme l'illustre le graphique 2.12, la prévalence mondiale du VIH chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans a diminué de 0,19 point de pourcentage, passant de 0,66 % en 2015 à 0,47 % en 2024. Au cours de la même période, les pays de l'OCI ont enregistré une baisse de 0,13 point de pourcentage, passant de 0,44 % à 0,31 %, tandis que les pays en développement non membres de l'OCI ont connu une baisse plus importante de 0,26 point de pourcentage, passant de 0,95 % à 0,69 %.

Graphique 2.12: Prévalence du VIH chez les jeunes (15-24 ans) (%), 2015 vs. 2024

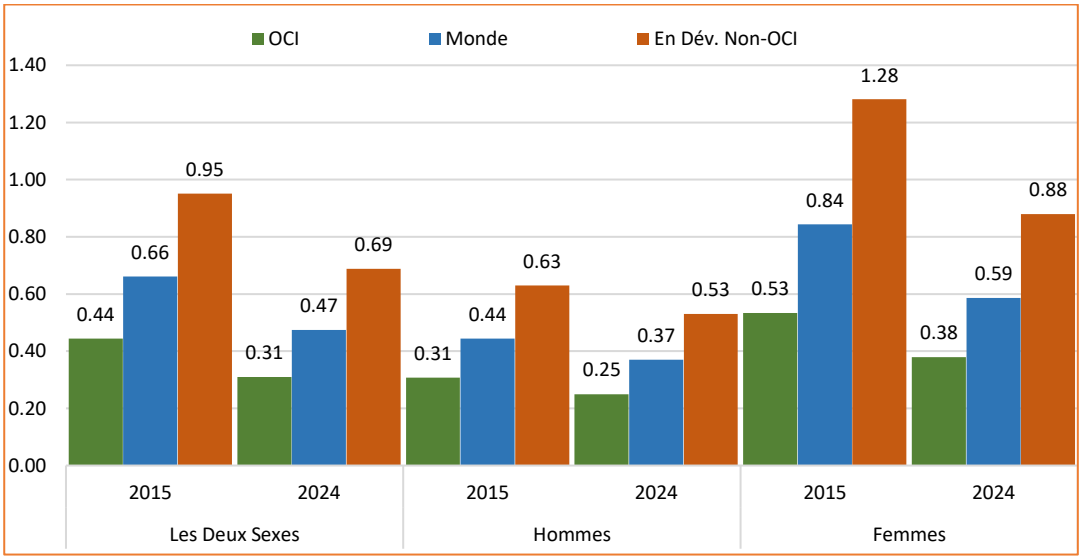

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (UNAIDS).

Le graphique 2.12 souligne également que la prévalence du VIH reste plus élevée chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. Dans les pays de l'OCI, environ 0,38 % des adolescentes et des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans vivaient avec le VIH en 2024, contre 0,25 % chez les adolescents et les jeunes hommes. L'écart était encore plus important dans les pays en développement non membres de l'OCI, où 0,88 % des adolescentes et des jeunes femmes et 0,53 % des adolescents et des jeunes hommes vivaient avec le VIH.

Selon les estimations de l'ONUSIDA pour 2024, parmi les pays de l'OCI, le Mozambique, l'Ouganda, le Gabon, la Sierra Leone, le Cameroun, la Guinée-Bissau, le Togo, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Suriname et le Tchad ont les taux de prévalence du VIH les plus élevés chez les adolescentes et les jeunes femmes, tous avec des taux supérieurs à 0,5 %. Les pays présentant

les taux de prévalence les plus élevés chez les adolescents et les jeunes hommes sont le Mozambique, l'Ouganda, le Suriname, le Cameroun et la Guinée-Bissau. Il convient de noter que tous ces pays sont situés en Afrique subsaharienne.

Ces dernières années, la communauté mondiale a intensifié ses efforts pour prévenir les infections par le VIH chez les jeunes. Par exemple, ces efforts ont été repris dans les ODD et le PdA 2025 de l'OCI. Il est important de noter que l'épidémie de VIH se propage principalement par la transmission sexuelle à des générations de jeunes, et il est essentiel de doter les jeunes d'une connaissance correcte et complète du VIH et du SIDA. Pour ce faire, il faut leur apprendre à identifier correctement les deux principaux moyens de prévention de la transmission sexuelle du VIH et à rejeter les idées fausses les plus répandues sur la transmission du VIH.

En ce qui concerne l'évaluation des progrès vers la connaissance universelle de la transmission du VIH, les données disponibles montrent que plus d'un tiers des jeunes hommes en Ouganda, au Cameroun, au Gabon, au Burkina Faso et au Nigeria ont une connaissance correcte et complète du VIH/SIDA (graphique 2.13, à gauche). De même, plus d'un tiers des jeunes femmes en Ouganda, au Nigeria, au Cameroun et en Albanie ont les mêmes connaissances complètes et correctes sur le VIH/SIDA (graphique 2.13, à droite).

Graphique 2.13: Pays de l'OCI avec plus d'un quart de la population âgée de 15 à 24 ans ayant une connaissance complète et correcte du VIH/SIDA (%), 2023 ou données de l'année dernière

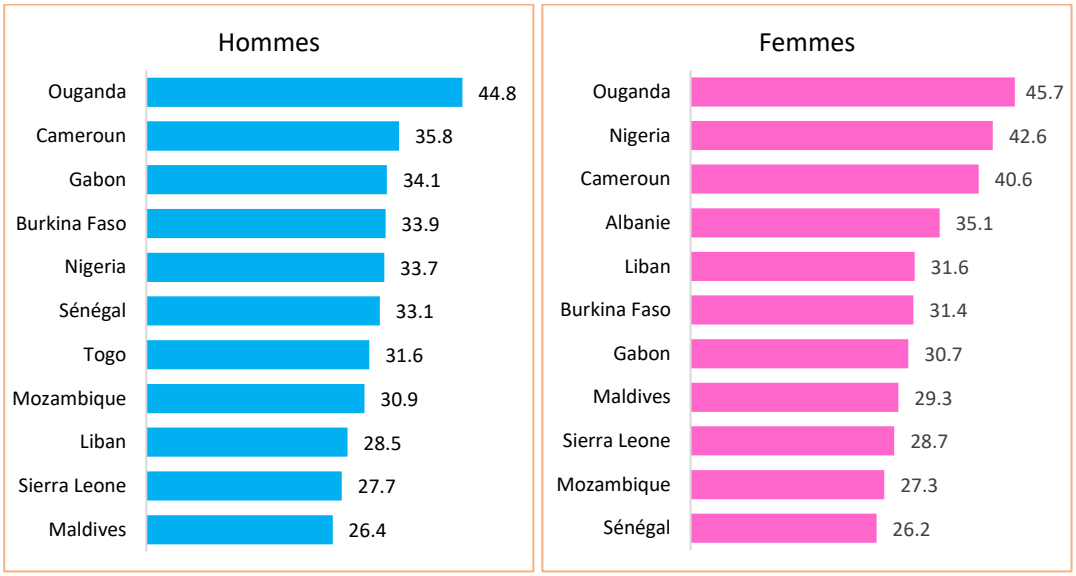

Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur les données VIH/SIDA de l'UNICEF. Note: La dernière année pour laquelle des données sont disponibles entre 2010 et 2023.

Les besoins en matière de santé sexuelle et génésique des adolescentes et des jeunes femmes dans la région de l'Afrique subsaharienne sont préoccupants. Pour réduire efficacement l'incidence du VIH chez les jeunes de cette région, les stratégies de prévention doivent être utilisées parallèlement aux approches biomédicales conventionnelles et s'attaquer de manière significative aux dimensions sociales et structurelles qui affectent les jeunes (Ferguson, Mathur & Armstrong, 2021). Les pays de cette région doivent y parvenir en intégrant des stratégies de

prévention, de traitement et de prise en charge du VIH et du sida dans les systèmes de santé nationaux, régionaux et communautaires existants, afin d'atteindre le plus grand nombre possible de jeunes (UNICEF, n.d). Il s'agit d'une solution à long terme pour prévenir la transmission du VIH à l'avenir tout en garantissant des soins appropriés aux personnes vivant avec le virus. Les approches de l'UNICEF pour parvenir à cette solution comprennent l'éducation à la prévention, l'amélioration de l'accès à l'autodiagnostic et la prophylaxie pré-exposition dans les régions où la prévalence du VIH est élevée chez les jeunes.

Les données disponibles montrent que 28 pays de l'OCI disposent d'une stratégie nationale de prévention visant à réduire les nouvelles infections chez les adolescentes, les jeunes femmes et leurs partenaires masculins dans les communautés où l'incidence du VIH est élevée. Il est important de noter que ces pays représentent plus de 95 % des jeunes vivant avec le VIH dans les pays de l'OCI. Les stratégies comprennent principalement des campagnes de prévention du VIH dans les écoles, des programmes de proximité dans les communautés et des services de santé adaptés aux jeunes (graphique 2.14). La mise en œuvre et la couverture généralisées de ces stratégies offrent un potentiel important pour une réduction substantielle des nouvelles infections par le VIH parmi les populations les plus vulnérables dans les pays de l'OCI.

Graphique 2.14: Nombre de pays de l'OCI ayant une stratégie nationale de prévention pour réduire les nouvelles infections chez les jeunes dans les communautés à forte incidence de VIH à partir de 2025

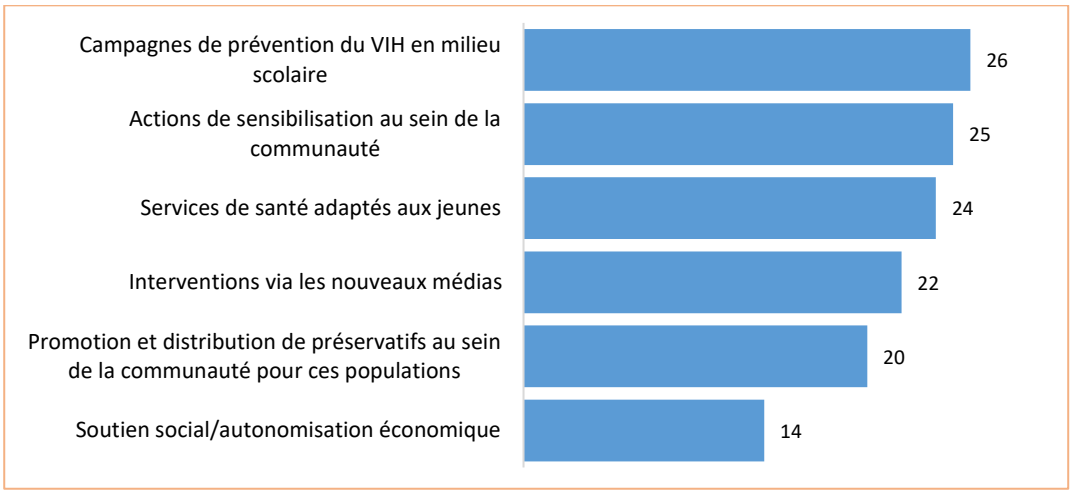

Source: Compilation du personnel du SESRIC basée sur le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (UNAIDS).

2.3. Risques liés au comportement et au mode de vie

Consommation de substances (tabac, drogues, alcool)

La toxicomanie est un trouble neuropsychiatrique caractérisé par une compulsion permanente à consommer des drogues en dépit des conséquences négatives. En revanche, l'addiction comportementale, ou addiction sans substance, comprend le jeu incontrôlé, l'addiction à la nourriture, l'addiction à Internet et l'addiction au téléphone portable (Zou et al., 2017). L'abus de substances et de non-substances, telles que l'alcool, la marijuana, la cocaïne, les

médicaments sur ordonnance, l'internet, les téléphones portables, les médias sociaux et autres, peut entraîner des problèmes de santé et de graves problèmes dans divers aspects de la vie, y compris la famille, les amis, les collègues, l'emploi, l'argent et la loi. Cependant, malgré ces problèmes, l'abus de substances et les addictions comportementales restent répandus dans le monde entier.

La stratégie de l'OCI pour la jeunesse souligne que la dépendance des jeunes, y compris l'abus de substances telles que les drogues, le tabac, l'alcool et la technologie, joue un rôle important dans l'exclusion sociale des jeunes. La stratégie mentionne également que ces exclusions font courir des risques psychologiques et physiques aux jeunes et entravent leur capacité à participer efficacement à l'éducation et à l'emploi. La marginalisation de ces opportunités peut pousser les jeunes vers des comportements plus dangereux, tels que la criminalité et le suicide, les exposant potentiellement à des organisations illégales et extrémistes.

Dépendances aux substances : Consommation du tabac

Le tabagisme, forme omniprésente de toxicomanie, présente des risques importants pour la santé et reste l'une des principales causes de maladies et de décès évitables dans le monde. Il s'agit notamment de l'utilisation de produits du tabac tels que les cigarettes, les cigares, les pipes, le tabac à chiquer ou à priser, qui conduit rapidement à une dépendance à la nicotine, surtout lorsqu'elle est initiée à un stade précoce de la vie, en particulier à partir de l'adolescence (CDC, 2023). Il convient de noter que la consommation de tout type de produit du tabac par les jeunes est dangereuse, en particulier pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Les produits du tabac contiennent de la nicotine, qui est hautement addictive et peut nuire au développement du cerveau. À ce titre, la prévention de la consommation de produits du tabac chez les jeunes est essentielle pour réduire la consommation globale de tabac (CDC, 2024).

À l'échelle mondiale, la prévalence de la consommation actuelle de tabac chez les adolescents âgés de 15 à 19 ans était de 5,3 % en 2024, soit 7,4 % chez les hommes et 3,4 % chez les femmes. Dans les pays de l'OCI, la prévalence était plus élevée, à 6,7 %, avec un écart important entre les sexes, 10,7 % chez les hommes contre seulement 2,3 % chez les femmes. Les taux les plus élevés ont été observés en Indonésie, à Bahreïn, en Mauritanie, au Koweït, en Jordanie et au Liban, où plus de 10 % des adolescents âgés de 15 ans consomment des produits du tabac. En revanche, la prévalence était plus faible dans les pays en développement non membres de l'OCI (4,9 % dans l'ensemble ; 6,3 % chez les garçons ; 3,6 % chez les filles) et dans les pays développés, où elle était de 3,1 % chez l'ensemble des adolescents, contre 5,1 % chez les garçons et 0,6 % chez les filles (graphique 2.15). Ainsi, les pays de l'OCI dépassent non seulement la moyenne mondiale, mais affichent également la plus grande disparité entre les garçons et les filles, ce qui reflète à la fois les facteurs culturels et comportementaux qui influencent la consommation de tabac chez les adolescents.

Outre les produits du tabac traditionnels, les cigarettes électroniques, communément appelées e-cigarettes, sont devenues un problème courant chez les jeunes du monde entier. La disponibilité des arômes, l'influence des pairs et l'idée fausse que les e-cigarettes sont moins

nocives que les produits du tabac traditionnels sont les principaux facteurs qui poussent les jeunes à utiliser les e-cigarettes. Cette tendance suscite des inquiétudes quant à la dépendance à la nicotine, aux effets négatifs sur la santé et à la nécessité de mettre en place des stratégies globales pour prévenir et réduire l'initiation des jeunes aux produits du tabac et leur utilisation, y compris des e-cigarettes.

Graphique 2.15: Prévalence de la consommation actuelle de tabac chez les adolescents âgés de 15 à 19 ans, (%), 2024 ou dernière année disponible

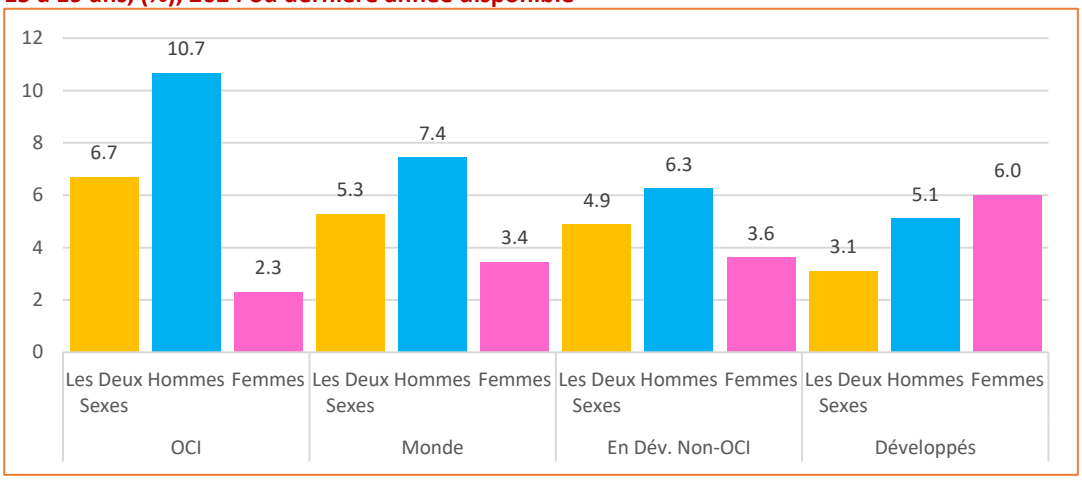

Source: OMS, Portail de données sur la santé maternelle, néonatale, infantile et adolescente et le vieillissement.

En fait, un large éventail de mesures a été proposé et introduit pour prévenir et réduire l'usage des produits du tabac. La convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT), largement considérée comme l'un des traités les plus importants de l'histoire des Nations unies, qui compte actuellement 182 parties, est entrée en vigueur le 27 février 2005 (voir WHO, 2005). Le traité souligne l'importance des stratégies visant à réduire à la fois la demande et l'offre de tabac, en fournissant un cadre pour la mise en œuvre de mesures de lutte antitabac aux niveaux national, régional et international (WHO, 2020).

En tant que parties à cette convention, un grand nombre de pays prennent des mesures pour empêcher les enfants de commencer à fumer et de subir d'autres dommages liés au tabac. Selon les données disponibles de l'OMS[9], 30 pays de l'OCI ont mis en œuvre "*l'interdiction pour les fabricants de tabac de financer ou de contribuer (y compris en nature) aux campagnes médiatiques de prévention du tabagisme, y compris celles qui s'adressent aux jeunes*". Ces pays sont les suivants : Algérie, Bahreïn, Bénin, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Gambie, Guinée, Guyana, Iran, Irak, Jordanie, Kirghizstan, Liban, Libye, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Palestine, Sénégal, Soudan, Suriname, Togo, Turkménistan et Ouganda.

[9] Base de données de l'OMS accessible sur https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/gho-tobacco-control-enforce-bans-e18-csr-anti-tobacco-media [consulté le 7 mars 2024]

Au cours des deux dernières décennies, la réponse de l'OCI au tabagisme a également été très efficace et complète. Ce processus a commencé en 2007 avec le lancement de l'initiative " OCI sans tabac " 10 par le SESRIC en réponse à la propagation de l'épidémie de tabagisme dans les pays de l'OCI. Cette initiative vise à promouvoir une approche coordonnée à l'échelle de l'OCI pour limiter et contrôler la propagation de l'épidémie de tabagisme dans les pays de l'OCI. L'initiative se concentre sur des programmes de formation et de renforcement des capacités[11] pour faciliter le développement et la mise en œuvre de stratégies nationales durables de lutte antitabac dans les pays de membres l'OCI.

Actuellement, SESRIC collabore également avec le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC)[12] et la Fondation CDC pour mettre en œuvre les questions sur le tabagisme à utiliser dans les enquêtes nationales dans les pays de l'OCI. L'objectif de ce projet est d'harmoniser et de normaliser le suivi régulier d'importants indicateurs de la lutte antitabac, tout en favorisant la durabilité et l'intégration avec d'autres initiatives de surveillance des facteurs de risque. En outre, la composante TQS-Jeunes[13] a été incluse dans l'enquête pour aider à surveiller le tabagisme chez les jeunes, fournir des conseils pour la mise en œuvre et l'évaluation de la prévention du tabagisme et des programmes de contrôle dans les pays de l'OCI.

Le programme d'action stratégique de l'OCI en matière de santé (OIC-SHPA) 2014-2023[14] énumère également les actions qui doivent être menées dans le cadre de la lutte contre le tabagisme dans plusieurs domaines thématiques. À cette fin, tant au niveau mondial qu'au niveau de l'OCI, il existe des initiatives et des mécanismes pour faire face à la consommation du tabac. En coopération avec les organisations internationales, les pays de l'OCI peuvent réduire efficacement l'usage du tabac et sauver de nombreuses vies.

Les effets néfastes du tabagisme sont aggravés lorsqu'ils sont associés à d'autres comportements à risque tels que la consommation d'alcool, qui contribuent tous deux de manière significative à la morbidité et à la mortalité prématurées chez les jeunes.

À l'échelle mondiale, la prévalence de la consommation actuelle d'alcool chez les adolescents âgés de 15 à 19 ans a diminué, passant de 26,4 % en 2016 à 21,8 % en 2019. Les hommes ont enregistré une baisse plus marquée, passant de 35,2 % à 23,3 %, tandis que la prévalence chez les femmes a légèrement augmenté, passant de 17,0 % à 20,2 % (graphique 2.16).

[10] Pour plus d'informations, voir Qu'est-ce que "l'OIC sans tabac"? [Https://www.sesric.org/tfo/introduction.php].
[11] Programme de renforcement des capacités dans la lutte contre le tabagisme (TF-CaB)[https://www.sesric.org/cbp-tfo.php]
[12] Voir les questions sur le tabagisme à utiliser dans les enquêtes (Tobacco Questions for Surveys - TQS) pour plus d'informations [https://www.oicstatcom.org/tqs.php]
13 Voir TQS-Jeunes pour plus d'informations [https://www.oicstatcom.org/tqs.php#tab=tab2]
14 Voir l'OIC-SHPA pour plus d'informations [https://www.oic-oci.org/subweb/ichm/4/en/docs/1_OICSHPA-draft-1-v3.pdf]

Dans les pays de l'OCI, cependant, les taux sont non seulement beaucoup plus faibles, mais ils ont également diminué de manière plus substantielle. La prévalence globale est passée de 10,5 % en 2016 à 4,9 % en 2019. Chez les hommes, la consommation d'alcool a diminué de 14,9 % à 5,3 %, tandis que chez les femmes, elle est passée de 5,9 % à 4,4 %.

Graphique 2.16: Prévalence de la consommation actuelle d'alcool chez les adolescents âgés de 15 à 19 ans, (%)

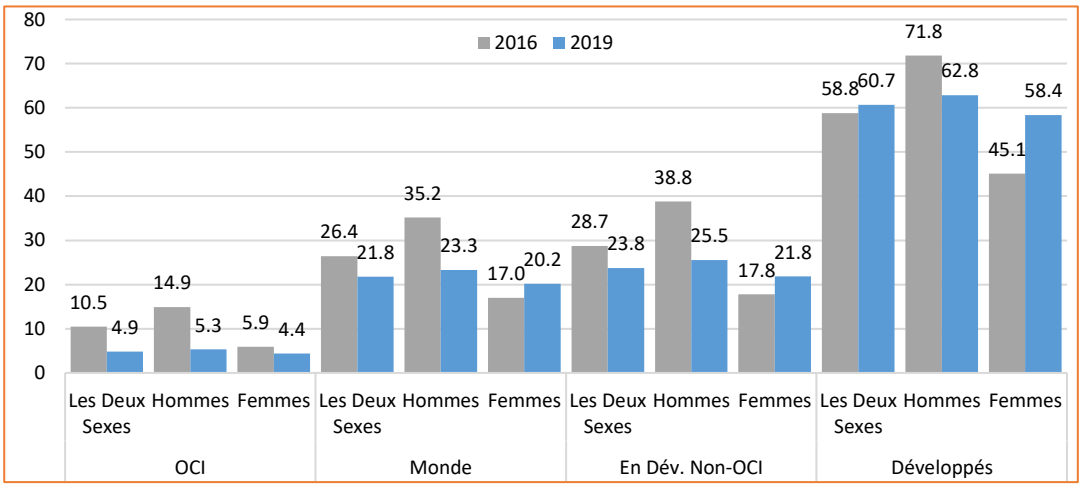

Source: OMS, Portail de données sur la santé maternelle, néonatale, infantile et adolescente et le vieillissement.

En comparaison, la prévalence de la consommation actuelle d'alcool chez les adolescents âgés de 15 à 19 ans est restée plus élevée dans les pays en développement non membres de l'OCI (23,8 %) et dans les pays développés (60,7 %). Cela place les pays de l'OCI bien en dessous de la moyenne mondiale et souligne l'influence des normes culturelles et religieuses dans la protection des jeunes contre la consommation d'alcool.

Addictions non liées à la substance : Dépendances numériques et utilisation excessive de la technologie

Les dépendances non liées à des substances, telles que les jeux d'argent, la nourriture, l'utilisation d'internet, les appareils mobiles, les achats et autres, surviennent lorsqu'une personne s'adonne de manière excessive à ces activités et ne peut pas contrôler son comportement. Malgré les effets néfastes, le nombre d'individus impliqués dans l'utilisation des technologies numériques a considérablement augmenté, avec plus de 5,3 milliards d'individus accédant à l'internet en 2023 (Nations unies, 2023). Si l'internet et la technologie servent divers objectifs tels que la diffusion d'informations, la communication, le divertissement et les réseaux sociaux, ils ont également entraîné une dépendance numérique, en particulier chez les jeunes, ce qui pose des problèmes de santé à l'échelle mondiale. En outre, l'utilisation excessive de l'internet et de la technologie peut perturber la vie personnelle et professionnelle et causer des dommages physiques, émotionnels et financiers. Un récent rapport de l'OMS souligne les préoccupations croissantes concernant la santé mentale des adolescents dans un contexte d'exposition numérique accrue. Entre 2018 et 2022, le taux

d'utilisation problématique des réseaux sociaux chez les adolescents est passé de 7 % à 11 %, tandis que 12 % d'entre eux ont été identifiés comme présentant un risque de dépendance aux jeux vidéo. Ces comportements sont associés à une baisse du bien-être, à des troubles du sommeil et à une baisse des résultats scolaires. L'étude souligne la nécessité urgente de renforcer l'éducation à la culture numérique, d'améliorer le soutien en matière de santé mentale et de favoriser des environnements en ligne plus sûrs (WHO, 2024).

Pour remédier aux effets néfastes de la dépendance numérique sur le bien-être physique et mental des jeunes, certains pays ont commencé à interdire les smartphones dans les établissements d'enseignement, à moins qu'ils ne soient utilisés à des fins pédagogiques. Selon le dernier *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2023 de l'UNESCO*, un pays sur quatre a mis en place des lois ou des politiques interdisant l'utilisation des téléphones portables dans les écoles. En outre, ces interdictions sont plus fréquentes en Asie centrale et méridionale. Par exemple, le Bangladesh a interdit l'utilisation des téléphones portables par les enseignants dans les salles de classe en 2011, puis l'a étendue aux élèves et aux enseignants dans les écoles et les collèges en 2017. De même, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan ont mis en place des interdictions similaires pour les étudiants, tandis que le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée ont également mis en place des interdictions ou des restrictions sur l'utilisation des téléphones portables dans les établissements d'enseignement pour répondre à la préoccupation croissante de l'addiction à la technologie ou à l'internet chez les jeunes (UNESCO, 2023).

En 2023, environ 79 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans utilisaient Internet dans le monde, soit 14 points de pourcentage de plus que le reste de la population (65 %). Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), cet écart générationnel est resté stable au cours des quatre dernières années et s'observe dans toutes les régions.

Au niveau régional, l'utilisation d'Internet chez les jeunes est nettement supérieure à la moyenne de la population totale : 78 % dans les États arabes, 81 % en Asie-Pacifique, 53 % en Afrique, 94 % dans la Communauté des États indépendants (CEI), 95 % dans les Amériques et 98 % en Europe. En Afrique, où seule une personne sur trois utilise Internet, la connectivité des jeunes reste relativement faible par rapport aux autres régions et à la moyenne mondiale (graphique 2.17).

Graphique 2.17: Pourcentage de jeunes utilisant l'Internet (%), 2023

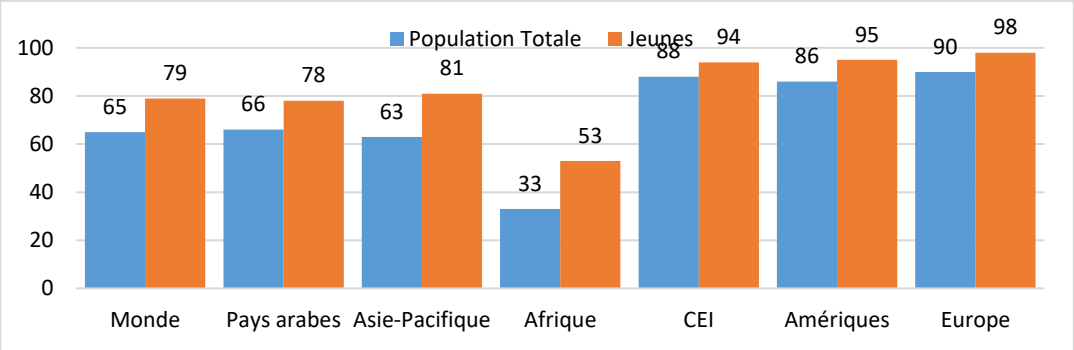

Source: Base de données des indicateurs des télécommunications/TIC de l'UIT.

Les données récentes de l'UIT indiquent que parmi les 25 pays membres de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles, 22 comptent plus de la moitié de leur population âgée de 15 à 24 ans utilisant Internet. L'utilisation d'Internet par les jeunes est quasi universelle dans des pays tels que les Émirats arabes unis (100 %), Bahreïn (100 %), le Qatar (99,8 %), le Maroc (99,5 %), l'Arabie saoudite (98,9 %), la Malaisie (98,8 %), le Kazakhstan (98,8 %), Oman (97,1 %), la Türkiye (96,5 %), l'Albanie (96,5 %), l'Indonésie (95,5 %), l'Iran (95,4 %), l'Ouzbékistan (93,9 %), l'Égypte (92,7 %) et le Brunei Darussalam (90 %). En revanche, l'utilisation reste très faible au Pakistan (8,8 %), au Mozambique (11,7 %) et en Ouganda (13,8 %) (graphique 2.18).

Graphique 2.18: Pourcentage de jeunes utilisant l'Internet dans les pays de l'OCI (%), 2024*

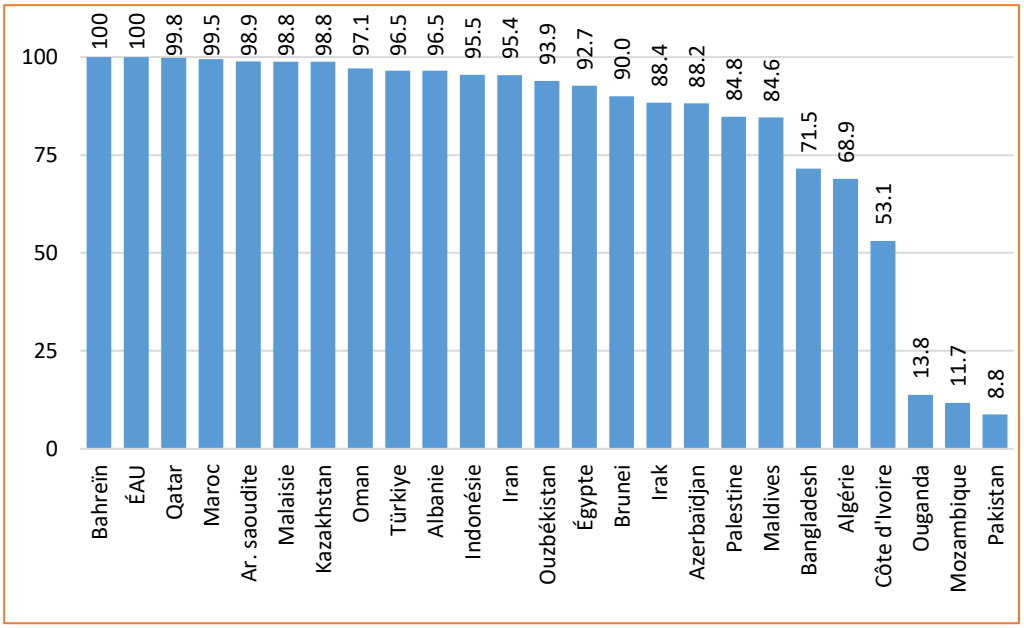

Source: Base de données des indicateurs des télécommunications/TIC de l'UIT. *Note: Données des années les plus récentes entre 2016 et 2024.

Outre le nombre croissant de jeunes qui accèdent à Internet, le Rapport mondial sur le numérique 2025 met en évidence la diversité des activités qui stimulent l'engagement des jeunes en ligne. Les données indiquent que les jeunes utilisateurs se connectent principalement pour entretenir leurs relations sociales et accéder à l'information. Plus précisément, 62,1 % des jeunes utilisent Internet pour contacter leurs amis et leur famille, tandis que 61,1 % l'utilisent pour rechercher des informations. Les activités liées au divertissement occupent également une place importante, avec 59,3 % qui regardent des vidéos et des émissions, 55,3 % qui écoutent de la musique et 42,8 % qui jouent à des jeux.

L'éducation et le développement des compétences sont également des motivations essentielles, 52,4 % des jeunes utilisateurs se connectant à Internet à des fins d'étude et 51,7 % pour apprendre à faire des choses. De plus, beaucoup utilisent Internet pour trouver de nouvelles idées (50,5 %), suivre l'actualité et les événements (49,5 %) et occuper leur temps libre en naviguant sur le web (49,3 %) (graphique 2.19).

Ces résultats reflètent le rôle central d'Internet dans la manière dont les jeunes communiquent, apprennent et interagissent avec le monde. La diversité croissante des activités en ligne chez les jeunes souligne l'importance de garantir un accès abordable, fiable et équitable aux technologies numériques, en particulier dans les régions où la connectivité reste limitée.

Graphique 2.19: Principales raisons d'utilisation d'Internet chez les jeunes en février 2025

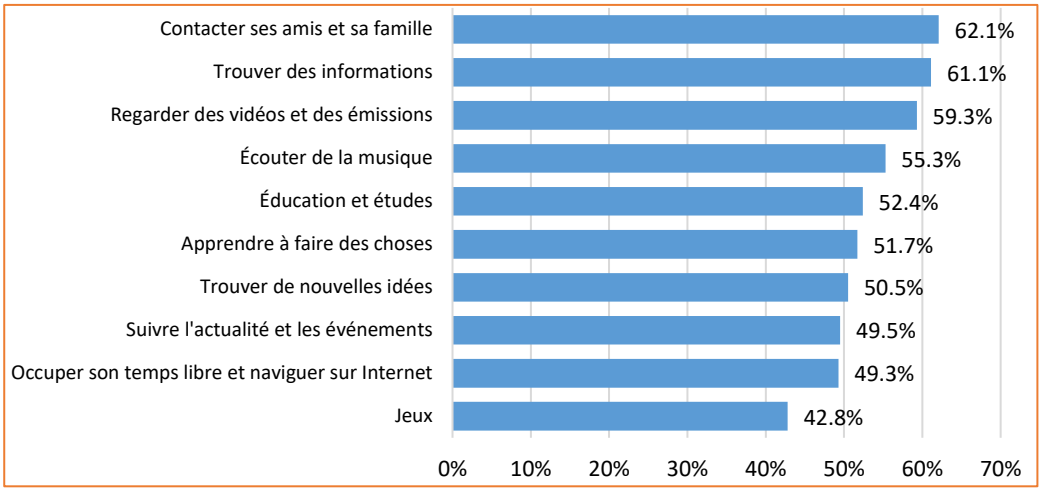

Source: Global Digital Reports (2025).

Le Rapport mondial sur le numérique 2025 fournit également des informations sur le temps moyen passé quotidiennement sur Internet, révélant que les jeunes consacrent une partie importante de leur journée à des activités en ligne. En février 2025, les personnes âgées de 16 à 24 ans passaient en moyenne 7 heures et 35 minutes par jour en ligne pour les femmes et 7 heures et 11 minutes pour les hommes. Ce chiffre est supérieur à celui de tous les autres groupes d'âge. Parmi les 25-34 ans, l'utilisation quotidienne moyenne est de 7 heures et 17 minutes pour les femmes et de 7 heures et 13 minutes pour les hommes, tandis que pour les 35-44 ans, elle diminue légèrement pour atteindre 6 heures et 43 minutes pour les femmes et 6 heures et 37 minutes pour les hommes. L'utilisation d'Internet continue de diminuer avec l'âge, avec une moyenne de 6 heures et 7 minutes (femmes) et 6 heures et 4 minutes (hommes) pour les 45-54 ans, 5 heures et 18 minutes (femmes) et 5 heures et 21 minutes (hommes) pour les 55-64 ans. Enfin, elle est de 4 heures et 7 minutes (femmes) et de 3 heures et 59 minutes (hommes) chez les personnes âgées de 65 ans et plus (graphique 2.20).

Les données montrent clairement que les jeunes générations, en particulier celles âgées de 16 à 24 ans, passent le plus de temps en ligne, ce qui reflète leur niveau d'engagement numérique plus élevé. Si cette utilisation intensive facilite la communication, l'apprentissage et l'accès à de nouvelles opportunités, elle soulève également des préoccupations croissantes concernant la dépendance au numérique et la surutilisation des technologies. Une exposition prolongée aux écrans, en particulier chez les jeunes, a été associée à une diminution de l'activité physique, à des troubles du sommeil et à des problèmes de santé mentale tels que l'anxiété et l'isolement social.

De plus, de nombreuses études ont mis en lumière les effets néfastes de la dépendance à Internet chez les jeunes. Par exemple, une étude menée auprès de 267 étudiants universitaires en Malaisie a révélé une corrélation significative entre la dépendance à Internet et les niveaux de dépression et d'anxiété (Othman & Lee, 2017). De même, une recherche menée auprès d'élèves du premier cycle du secondaire en Türkiye a démontré que la dépendance à Internet contribue à la détérioration des compétences sociales et au sentiment de solitude chez les élèves (Ökkeş & Karşıdağ, 2021). En outre, des enquêtes sur les habitudes d'utilisation d'Internet en Arabie saoudite ont révélé des conséquences négatives, notamment des perturbations du sommeil, des modes de vie malsains et une baisse des résultats scolaires (Alosaimi et al., 2016 ; Alotaibi et al., 2022).

Graphique 2.20: Temps quotidien passé sur Internet en février 2025 (moyenne en heures et minutes)

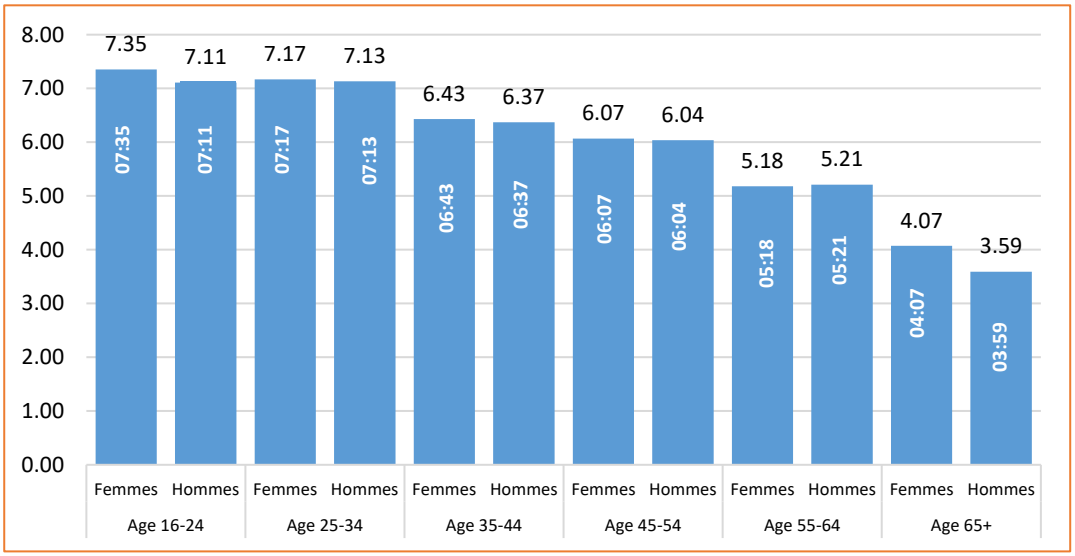

Source: Global Digital Reports (2025).

Durant la pandémie de COVID-19, l'utilisation des smartphones et de l'internet est devenue apparemment inévitable pour les étudiants en raison des fermetures et des restrictions qui limitaient les interactions en personne. Les écoles et les universités ont adopté des plateformes d'apprentissage en ligne pour assurer la continuité de l'enseignement pendant les fermetures, et les étudiants ont utilisé des smartphones et l'internet pour accéder aux cours en ligne, remettre leurs devoirs et communiquer avec les enseignants. Cette situation a exacerbé la dépendance à l'internet ces derniers temps, car le temps passé sur les smartphones a augmenté. Une étude sur la durée d'utilisation des smartphones en Iran pendant la pandémie a révélé que 57,2 % des personnes passaient plus de cinq heures par jour sur leur smartphone (Mokhtarinia et al., 2024). En Jordanie, l'utilisation d'Internet par les étudiants a augmenté pour des plateformes telles que Netflix et YouTube pendant la pandémie (Saadeh et al., 2021). En outre, au cours de cette période, les étudiants qui utilisaient beaucoup l'internet et les smartphones passaient plus de 5 heures par jour en ligne, ce qui posait des problèmes potentiels (Hosen et al., 2021)

2.4. Santé mentale et bien-être psychosocial

Troubles de santé mentale chez les jeunes

Il est normal que les jeunes éprouvent divers types de détresse émotionnelle au fur et à mesure qu'ils grandissent et mûrissent. Ils peuvent traverser de courtes périodes de dépression qui sont de nature transitoire ; cependant, lorsque ces symptômes persistent, il peut être nécessaire de solliciter l'aide d'un professionnel. Si la plupart des jeunes sont en bonne santé physique et émotionnelle, certains peuvent souffrir de troubles mentaux et être victimes de discrimination et d'attitudes négatives en conséquence. Tout comme la santé physique, la santé mentale ne se résume pas à l'absence de troubles, mais englobe également le bien-être émotionnel, psychologique et social.

Cependant, la santé mentale est une composante essentielle de la santé et du bien-être des personnes, comme le souligne le plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS, qui définit la santé comme "*un état de complet bien-être physique, mental et social, et non pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité*" (WHO, 2021). Ce plan d'action global pour la santé mentale affirme que la santé mentale est influencée par divers facteurs, tels que l'accès aux services, les conditions de vie et la situation professionnelle, et qu'elle a des implications non seulement pour les individus, mais aussi pour leurs familles.

Selon *le Rapport mondial sur la santé mentale de l'OMS* (2022b), environ 970 millions de personnes dans le monde vivaient avec un trouble mental en 2019. Les personnes atteintes de troubles mentaux connaissent des taux d'invalidité et de mortalité nettement plus élevés. Les troubles mentaux tels que les troubles anxieux et dépressifs figurent parmi les dix principales causes de perte de santé dans le monde, et ils affectent les individus de tous les groupes d'âge et de tous les lieux. On estime qu'un jeune sur sept âgé de 10 à 19 ans souffre d'un trouble mental dans le monde. La dépression, l'anxiété et les troubles du comportement sont les principales causes de maladie et d'invalidité chez les jeunes. Toutefois, les taux de prévalence diffèrent selon le sexe, les troubles anxieux et dépressifs étant plus fréquents chez les jeunes femmes, et les troubles déficitaires de l'attention/hyperactivité et les troubles anxieux étant plus fréquents chez les jeunes hommes (tableau 2.1).

Tableau 2.1: Prévalence mondiale des troubles mentaux chez les jeunes (10-24 ans) (%), 2019

Cause des troubles mentaux	Les deux sexes	Hommes	Femmes
Troubles anxieux	4,3	3,4	5,2
Les troubles dépressifs	2,6	2,0	3,2
Trouble déficitaire de l'attention/hyperactivité	2,4	3,5	1,3
Déficience intellectuelle développementale idiopathique	2,0	2,1	1,9
trouble des conduites	1,9	2,5	1,3
Autres troubles mentaux	0,5	0,6	0,4
Troubles bipolaires	0,5	0,5	0,5
Troubles du spectre autistique	0,4	0,6	0,2
Trouble alimentaire	0,3	0,2	0,4
Schizophrénie	0,1	0,1	0,1

Source: Institut de métrologie et d'évaluation de la santé (IHME), données sur la charge mondiale de morbidité (GBD)

Les problèmes de santé mentale chez les jeunes ont des répercussions considérables sur divers aspects de leur vie. Une mauvaise santé mentale peut nuire aux résultats scolaires, aux capacités de prise de décision et à l'état de santé général. Les problèmes de santé mentale chez les jeunes sont souvent associés à d'autres risques sanitaires et comportementaux, tels que l'abus de substances, la violence et les comportements sexuels à risque conduisant au VIH, aux MST et aux grossesses non désirées (CDC, 2019). Il est essentiel de promouvoir une bonne santé mentale chez les jeunes afin de jeter les bases de leur bien-être à l'âge adulte.

La prévalence des troubles mentaux chez les jeunes âgés de 10 à 24 ans est importante dans tous les pays et toutes les régions de l'OMS. Selon les dernières données de 2019, elle varie de 12,4 % dans la Région africaine de l'OMS à 17,6 % dans la Région des Amériques de l'OMS (graphique 2.21). L'OMS (2022b) suggère que les différences régionales dans la prévalence des troubles mentaux chez les jeunes dans les Régions de l'OMS pourraient être attribuées à trois facteurs : les facteurs démographiques, tels que la répartition par âge de la population ; la survenue de guerres et de conflits, entraînant des taux plus élevés dans certaines régions ; et les facteurs socioculturels qui influencent la volonté des individus de divulguer leurs symptômes.

Graphique 2.21: Prévalence des troubles mentaux chez les jeunes (âgés de 10 à 24 ans) dans les régions de l'OMS, (%), 2019

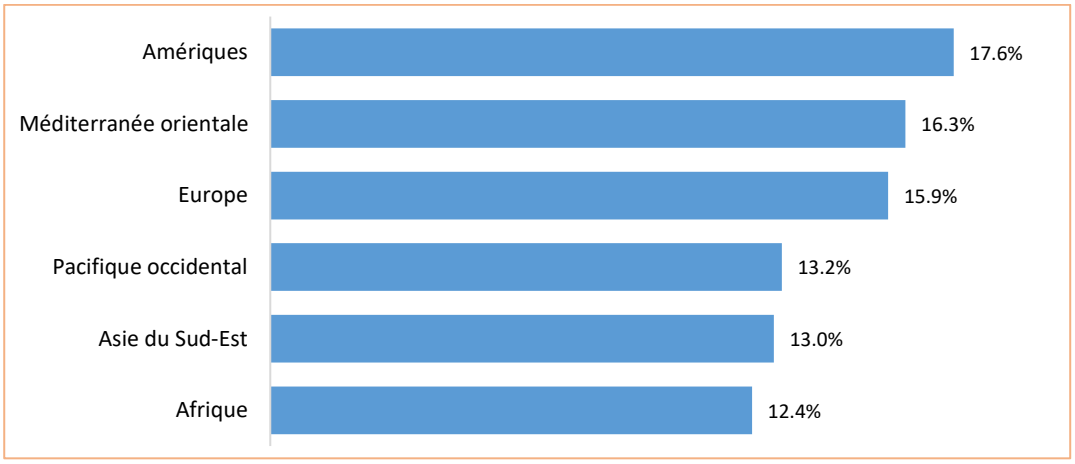

Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur les données de l'IHME et du GBD.

Par exemple, dans les pays à faible revenu, principalement situés dans des régions comme l'Afrique et l'Asie du Sud-Est, les populations comptent souvent une plus grande proportion d'enfants de moins de dix ans, parmi lesquels les troubles mentaux sont moins courants, de sorte que lorsque ces enfants passent dans la tranche d'âge des 10-24 ans, ils contribuent à augmenter le nombre de jeunes sans troubles mentaux. En outre, les guerres et les conflits contribuent à augmenter les taux de troubles mentaux dans la région de la Méditerranée orientale. Enfin, des facteurs socioculturels jouent également un rôle, tels que les variations dans la compréhension et la conceptualisation culturelles de la santé et des troubles mentaux, qui peuvent affecter la volonté des individus de divulguer des symptômes dans leurs réponses à l'enquête.

Gouvernance en matière de suicide et de santé mentale

Selon l'OMS (2019), l'un des aspects importants en ce qui concerne la gouvernance de la santé mentale est la gestion du suicide, qui est devenu un grave problème de santé publique à l'échelle mondiale, se classant parmi les vingt premières causes de décès dans le monde, dépassant les décès dus au paludisme, au cancer du sein ou à la guerre et aux homicides, avec près de 800 000 vies perdues chaque année. Une attention particulière a été accordée aux jeunes de 15 à 29 ans, pour lesquels le suicide est la quatrième cause de décès. Ces cas de suicide découlent souvent de troubles mentaux, en particulier la dépression et les troubles liés à la consommation d'alcool, et sont répandus dans les pays à revenu élevé. En outre, le suicide chez les jeunes peut survenir dans des moments de crise, y compris des stress de la vie tels que des problèmes financiers, des ruptures de relations et le fardeau de la douleur chronique et de la maladie (WHO, 2023).

Graphique 2.22: Taux brut de suicide chez les jeunes (pour 100 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans), 2019

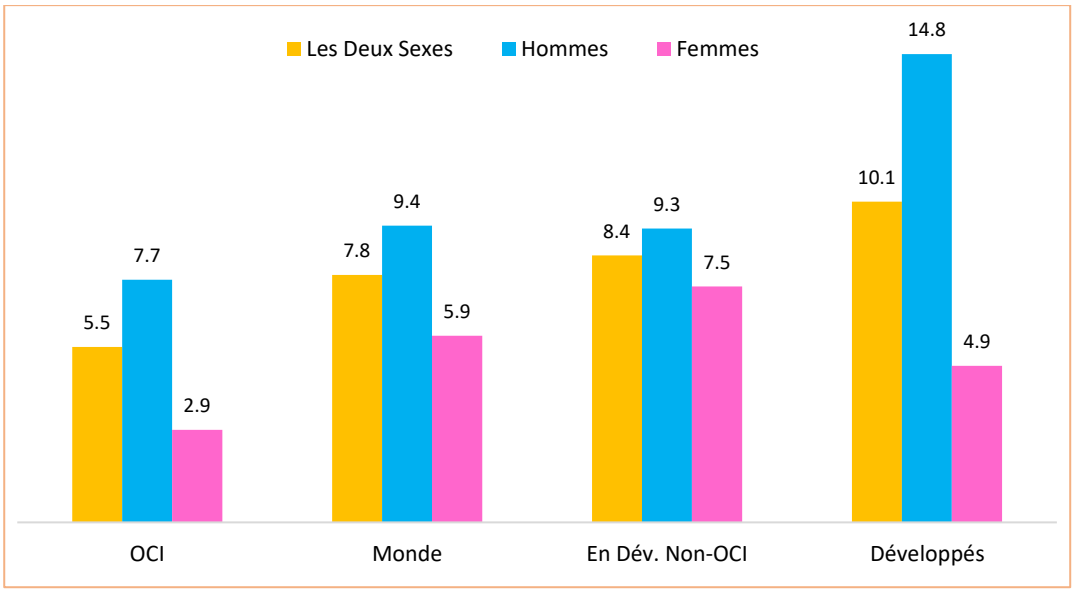

Source: Calculs du personnel de SESRIC basés sur les données de l'IHME et du GBD.

Le graphique 2.22 montre que le taux brut de suicide chez les jeunes (pour 100.000 jeunes entre 15 et 24 ans) était de 5,5 dans les pays de l'OCI, comparé à 7,8 dans le monde, 8,4 dans les pays en voie de développement non membres de l'OCI et 10,1 dans les pays développés. Il est à noter que le taux de suicide est plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes dans tous les groupes de pays considérés.

La santé mentale des jeunes pendant la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a été l'une des plus grandes crises mondiales de ces dernières années et a eu des conséquences graves et profondes, principalement des perturbations des services dans le système de santé, les économies et les sociétés. Les politiques d'intervention d'urgence telles que le confinement et la fermeture des écoles visant à limiter le nombre d'infections et

de décès ont amplifié les effets négatifs sur la santé sexuelle et génésique des adolescents vulnérables (Zulaika et al., 2022), ce qui a eu pour effet d'exacerber les mariages précoces et les grossesses d'adolescentes pendant la pandémie (Masaba et al., 2022). Pendant la pandémie, les jeunes auraient connu des taux plus élevés d'anxiété, de dépression et de stress en raison de la pandémie (Jones, Mitra, & Bhuiyan, 2021). De même, une nouvelle étude approfondie sur la santé mentale des jeunes pendant la COVID-19 a révélé que la santé mentale des jeunes s'est détériorée pendant la pandémie, avec des niveaux plus élevés de dépression et de difficultés sociales, émotionnelles et comportementales qu'avant l'arrivée de la pandémie (Université d'Oxford, 2023). Les jeunes ont déclaré avoir subi des violences émotionnelles et physiques au cours de cette période, créant ainsi des facteurs de stress traumatiques qui érodent encore plus le bien-être mental (CDC, 2022). Pendant la pandémie, la prévalence mondiale de l'anxiété et de la dépression a augmenté de 25 %, ce qui a conduit à des pensées et des comportements suicidaires plus répandus (WHO, 2022c). On s'attend donc à ce qu'après la pandémie, les systèmes de santé mondiaux soient confrontés à une demande accrue de soins de santé mentale (Costa et al., 2022).

3. Éducation et développement des compétences

L'éducation est un facteur essentiel du développement et de l'amélioration de la vie des jeunes dans le monde entier. Un investissement plus important dans l'éducation des jeunes est nécessaire pour exploiter leur capital humain là où le taux de croissance de la population jeune est élevé, comme dans les pays de l'OCI. Une jeunesse éduquée et qualifiée est essentielle pour éradiquer la pauvreté et la faim, favoriser une croissance inclusive et équitable et assurer la durabilité. Les progrès et les réalisations dans le domaine de l'éducation de qualité contribuent à atteindre la stratégie de la jeunesse de l'OCI et les objectifs de développement durable. Cette section offre une vue d'ensemble de l'état actuel de l'éducation et du développement des compétences chez les jeunes dans les pays de l'OCI et identifie les domaines dans lesquels les décideurs politiques devraient concentrer leurs efforts pour élaborer des politiques innovantes et efficaces.

3.1. Alphabétisation des jeunes

L'alphabétisation est la pierre angulaire des connaissances et des compétences académiques. À cet égard, le taux d'alphabétisation est l'un des indicateurs les plus importants des résultats de l'apprentissage qui évalue le niveau d'éducation, et c'est également un signe essentiel de développement social. Un taux d'alphabétisation élevé suggère qu'une main-d'œuvre bien éduquée, dotée d'une productivité et d'un potentiel d'innovation plus élevés, peut apporter une valeur ajoutée à l'économie.

Selon les données disponibles les plus récentes concernant 49 pays de l'OCI,[15] 83,8% des jeunes de la région de l'OCI sont alphabétisés, un taux inférieur à la moyenne mondiale (92,3%) et à la moyenne des pays en développement non membres de l'OCI (96,3%). Le taux d'alphabétisation des hommes s'élève à 85,9%, tandis que le taux d'alphabétisation des femmes est inférieur à 81,9%, les deux se situant en dessous de la moyenne mondiale (graphique 3.1). L'écart d'alphabétisation entre les hommes et les femmes varie entre les pays de l'OCI. Parmi les pays favorisant le taux d'alphabétisation des femmes, Mali est en tête avec une différence significative, où le taux d'alphabétisation des femmes (60,9%) dépasse celui des hommes (44,2%) de 16,8 points de pourcentage. Après le Mali, le Yémen affiche un écart de 15,2 points de pourcentage, suivi du Bangladesh avec un écart de 2,1 points de pourcentage. Au contraire, l'Afghanistan présente la plus grande disparité de taux d'alphabétisation en faveur des hommes, avec 44,2% pour les femmes et 83,4% pour les hommes, soit une différence de 39,2

[15] À l'exception de l'Algérie, du Brunei Darussalam, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Libye, du Maroc, du Qatar et du Soudan

points de pourcentage. La Guinée suit de près avec une différence de 26,2 points de pourcentage, suivie par la Côte d'Ivoire avec un écart de 23,8 points de pourcentage.

Parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, plus de la moitié (28 pays) affichent un taux d'alphabétisation des jeunes supérieurs à 90 %. L'Ouzbékistan, avec un taux d'alphabétisation des jeunes de 100 %, est le pays de l'OCI le plus performant, suivi de près par l'Azerbaïdjan (99,9 %), l'Arabie saoudite (99,9 %), le Turkménistan (99,9 %) et Oman (99,7 %). Le Tchad, avec un taux de 45,1 %, est le pays de l'OCI où le taux d'alphabétisation des jeunes est le plus faible. Il est suivi par le Mali (53,4 %), le Niger (53,9 %), la Guinée (53,9 %) et l'Afghanistan (62,7 %) (graphique 3.2).

Graphique 3.1: Taux d'alphabétisation chez les jeunes (en %)

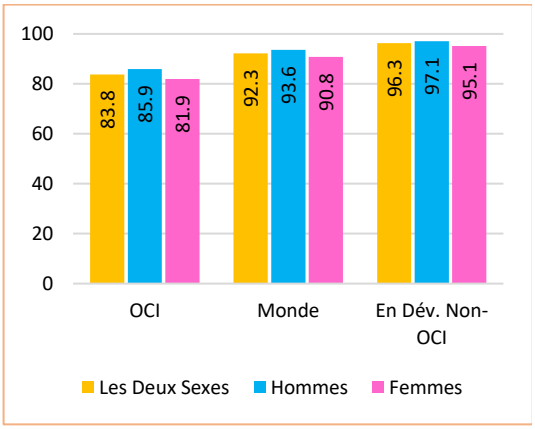

Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données de l'UNESCO-UIS.Stat. Note: Moyenne pondérée. Les données au niveau des pays sont celles de 2024 ou de l'année la plus proche disponible au cours de la dernière décennie.

Graphique 3.2: Pays de l'OCI avec le taux d'alphabétisation des jeunes le plus élevé et le plus bas (%)

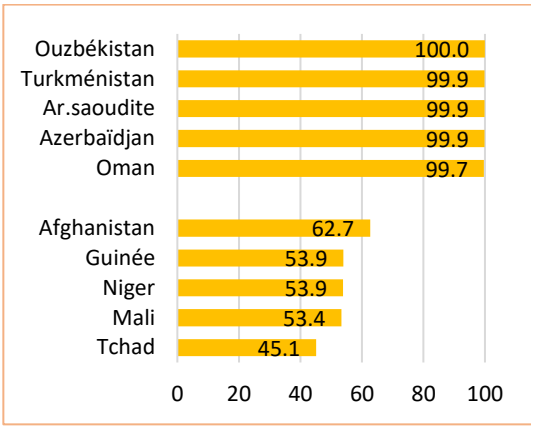

Source: UNESCO-UIS.Stat. Note: Les données pour 2024 ou de l'année la plus proche disponible au cours de la dernière décennie.

En 2024, on estime qu'environ 48,3 millions de jeunes, dont 57,8 % de femmes, seront analphabètes dans les 50 pays de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles. Si rien n'est fait, l'analphabétisme continuera d'entraver les opportunités et peut-être la réussite future de la population jeune.

3.2. Inscription dans l'enseignement supérieur

Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur est l'un des indicateurs du potentiel d'une région en matière de main-d'œuvre qualifiée. Le nombre d'étudiants fréquentant tous les types d'établissements d'enseignement supérieur d'une région, qu'ils soient publics, privés ou tout autre établissement proposant un programme de formation organisé en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire, est défini comme le nombre total d'étudiants inscrits, quel que soit leur âge. La pauvreté, la crise et l'urgence, les frais de scolarité élevés, les tests d'entrée exclusifs, la mobilité géographique ou certaines formes de discrimination sont autant d'obstacles à la réalisation de l'accès universel à l'enseignement supérieur (UNESCO-IESALC, 2020).

L'inscription dans l'enseignement supérieur a connu une croissance significative dans les pays de l'OCI au cours de la dernière décennie. Les données disponibles sur 44 pays de l'OCI[16] montrent que le nombre d'étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur a bondi de 34,1 millions en 2014 à 46,8 millions en 2024, reflétant une augmentation robuste de 37,4%. Notamment, cette expansion a été plus prononcée parmi les étudiants féminins. Le nombre de femmes scolarisées est passé de 16,6 millions à 23,8 millions, soit une augmentation impressionnante de 43,7%. En comparaison, les effectifs masculins sont passés de 17,5 millions à 23 millions, soit une augmentation de 31,4% (graphique 3.3)

Graphique 3.3: Inscriptions dans l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCI, 2014-2024 (en millions)

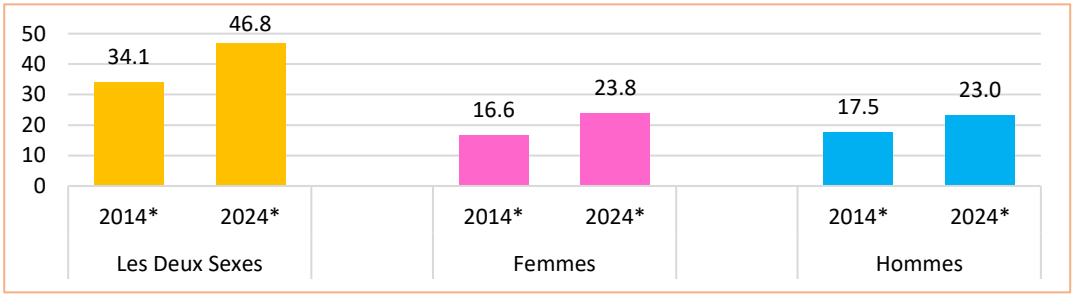

Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données de l'UNESCO-UIS.Stat. Note: *Sur la base des données disponibles de l'année la plus proche au cours de la dernière décennie pour 44 pays de l'OCI.

Cette tendance indique un changement positif vers la parité homme-femme dans l'enseignement supérieur au sein des pays de l'OCI. Le taux plus élevé d'augmentation de l'inscription des femmes suggère un meilleur accès aux opportunités éducatives pour les femmes, ce qui pourrait avoir des implications de grande portée pour le développement socio-économique. Une participation accrue des femmes à l'enseignement supérieur peut conduire à une main-d'œuvre plus qualifiée et plus diversifiée, favorisant l'innovation et la croissance économique. En outre, elle peut contribuer au progrès social en promouvant l'égalité et en donnant aux femmes les moyens d'assumer des rôles de direction dans divers secteurs.

Au niveau mondial, le taux brut de scolarisation (TBS) dans l'enseignement supérieur, qui mesure le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en pourcentage de la population du groupe d'âge officiel pour ce niveau d'enseignement, s'élève en moyenne à 43,6% en 2024. Cette métrique est inférieure à 100 % dans tous les pays de l'OCI avec des données disponibles à l'exception de la Türkiye (127,6%). Dans les 17 autres pays de l'OCI, le TBS est supérieur à la moyenne mondiale, allant de 43,8% en Indonésie à 83,9% en Arabie saoudite. En revanche, ce taux est aussi bas que 4,2 % au Niger, 4,4 % au Tchad, 4,9 % au Suriname, 5,1 % au Mali et inférieur à 10 % dans deux autres pays de l'OCI, ce qui indique des taux de participation faibles dans l'enseignement supérieur. Dans l'ensemble, les disparités demeurent à travers la région de l'OCI, avec les pays de l'Afrique sub-saharienne enregistrant des taux d'inscription inférieurs.

[16] À l'exception de Djibouti, du Gabon, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, de l'Irak, de la Libye, du Nigeria, de la Sierra Leone, de la Somalie, du Suriname, de l'Ouganda, des Émirats arabes unis et du Yémen.

Graphique 3.4: Taux brut de scolarisation et parité ajustée entre les sexes dans l'enseignement supérieur, 2024

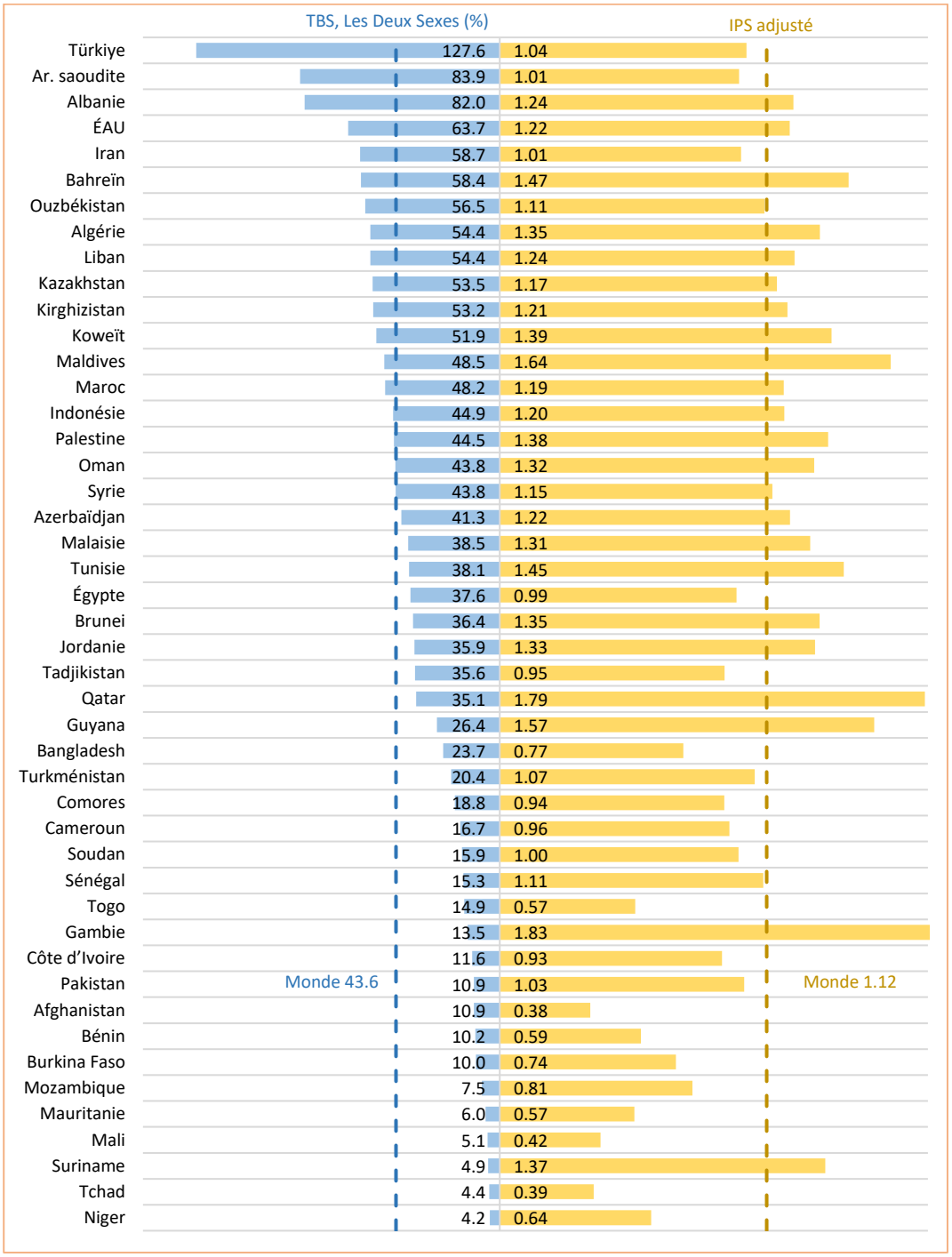

Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données de l'UNESCO-UIS.Stat. Note: Les données pour 2024 ou de l'année la plus proche disponible au cours de la dernière décennie.

L'enseignement tertiaire a une disparité de TBS en faveur des femmes, avec un indice de parité ajusté entre les sexes (IPS) de 1,12 au niveau mondial. Dans le groupe de l'OCI, il y a une grande variation dans l'IPS pour l'enseignement tertiaire au niveau du pays. D'une part, il y a des pays qui favorisent significativement la participation masculine, tels que l'Afghanistan (0.38), le Tchad (0.39), et Mali (0.42). D'autre part, certains pays encouragent la participation des femmes dans une plus large mesure, comme la Gambie (1,83), le Qatar (1,79) et les Maldives (1,64) (graphique 3.4).

Les disparités significatives dans le TBS à travers les pays de l'OCI et entre les hommes et les femmes nécessitent des interventions politiques globales. Les efforts pour combler ces lacunes doivent se poursuivre tant au niveau national qu'au niveau de l'OCI, en se concentrant sur la suppression des barrières économiques, sociales et infrastructurelles afin de garantir un accès plus inclusif et équitable à l'enseignement supérieur dans la région. Pour remédier à ces déséquilibres, les décideurs politiques doivent donner la priorité à des réformes éducatives inclusives et équitables. Pour les pays dont le TBS est faible, en particulier en Afrique subsaharienne, des interventions ciblées sont nécessaires pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur. Il peut s'agir d'accroître le soutien financier, d'améliorer les infrastructures et de mettre en œuvre des programmes de sensibilisation pour encourager les inscriptions.

En outre, pour remédier aux disparités entre les hommes et les femmes, il faut adopter une approche à multiples facettes qui implique la promotion de politiques sensibles au genre, l'octroi de bourses pour le groupe sous-représenté et la création d'environnements éducatifs sûrs et favorables. Les pays où le taux brut de scolarisation des filles est élevé, tels que la Gambie et le Qatar, devraient continuer à soutenir ces tendances tout en veillant à ce que la participation des garçons ne soit pas négligée. Dans l'ensemble, ces politiques devraient viser à créer un paysage éducatif équilibré et inclusif, en reconnaissant les contextes socio-économiques uniques de chaque région afin de combler efficacement les écarts existants en matière de scolarisation dans l'enseignement supérieur.

3.3. Les diplômés de la STGM

Les diplômés dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) sont essentiels pour les pays afin de rester dans la course dans l'économie mondiale, qui est tirée par la technologie, l'innovation et la numérisation. Les STEM améliorent non seulement la qualité de l'enseignement, mais répondent également aux besoins des entreprises en développant une approche interdisciplinaire, en enseignant comment utiliser la théorie dans la pratique du monde réel, en encourageant la créativité et en développant les compétences nécessaires pour faire face à des problèmes complexes.

Parmi les pays de l'OCI, le Burkina Faso prend la tête en ce qui concerne le nombre de diplômés STEM en proportion du nombre total de diplômés tertiaires. Le graphique 3.5 montre que 61,4% des étudiants de l'enseignement supérieur au Burkina Faso seront diplômés de programmes STEM en 2024. Des proportions relativement élevées de diplômés en STEM ont également été observées en Tunisie (37,9 %), au Turkménistan (37,4 %), aux Émirats arabes unis (36,5 %) et au Brunéi Darussalam (35,9 %). La proportion importante de diplômés en STEM dans ces pays souligne l'importance stratégique accordée à ces disciplines pour stimuler la croissance et la compétitivité nationales.

Graphique 3.5: Part des diplômés STEM dans les diplômes tertiaires dans les pays de l'OCI, 2024

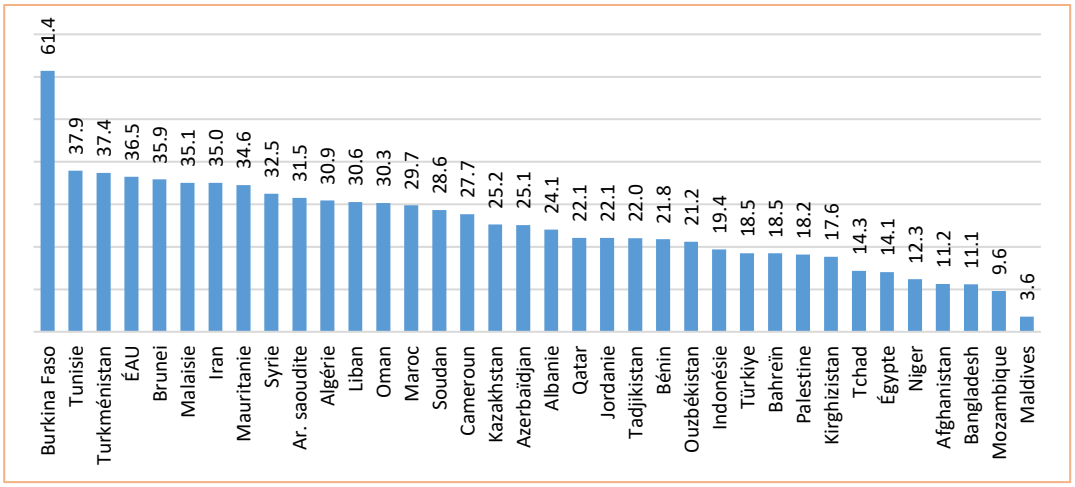

Source: UNESCO-UIS.Stat. Note: Les données pour 2024 ou de l'année la plus proche disponible au cours de la dernière décennie.

Pour exploiter tout le potentiel de l'enseignement des STEM, les décideurs politiques des pays de l'OCI pourraient envisager plusieurs initiatives clés. Il s'agit notamment d'améliorer les installations éducatives en les dotant de laboratoires et de technologies de pointe afin d'offrir des expériences d'apprentissage pratiques, de concevoir des programmes qui intègrent la résolution de problèmes du monde réel, la pensée critique et l'apprentissage interdisciplinaire afin de mieux préparer les étudiants à la vie active, et d'investir dans le développement professionnel continu des éducateurs afin de rester en phase avec les avancées dans les domaines des STEM et les méthodologies d'enseignement novatrices. En outre, il est essentiel d'encourager les partenariats entre les établissements d'enseignement et les industries afin de garantir que les compétences enseignées correspondent aux besoins du marché du travail et d'allouer des fonds à la recherche et au développement dans les domaines des STEM afin de stimuler l'innovation et de maintenir la compétitivité au niveau mondial. En adoptant de telles politiques, les pays de l'OCI peuvent créer un cadre robuste d'éducation STEM qui non seulement soutient la croissance économique mais contribue également au développement global d'une société informée et qualifiée.

3.4. Ratio étudiants/enseignants, enseignement supérieur

Les ratios étudiants-enseignants donnent le nombre d'étudiants inscrits dans une école par enseignant travaillant dans cet établissement. Alors qu'un ratio élèves-enseignants faible est le signe d'une meilleure qualité de l'enseignement, un ratio élevé indique souvent que les écoles ou les systèmes scolaires sont considérablement sous-financés. Le ratio étudiants-enseignants est considéré comme l'un des indicateurs les plus importants de la réussite et de l'engagement des étudiants. Un enseignant peut mieux adapter son enseignement aux styles d'apprentissage uniques de ses élèves lorsqu'il travaille avec une classe de taille réduite. Dans une classe plus petite, les élèves se sentent plus à l'aise pour exprimer leurs opinions, poser des questions et faire connaître leurs besoins.

Globalement, le ratio étudiants-enseignants dans les écoles tertiaires est en moyenne de 17,8 étudiants par enseignant. Compte tenu des données disponibles sur 38 pays de l'OCI, il y a 27,3 étudiants par enseignant dans l'enseignement supérieur dans la région de l'OCI. Ce rapport est plus bas dans les pays en développement non membres de l'OCI, avec une moyenne de 20,7, et même beaucoup plus bas dans les pays développés, avec une moyenne aussi basse que 10,8, reflétant un plus grand nombre d'académiciens et d'instructeurs au niveau tertiaire par rapport au nombre d'étudiants (graphique 3.6). Le nombre le plus élevé dans la région de l'OCI indique que le nombre d'enseignants entrant dans le secteur de l'éducation est insuffisant pour faire face au nombre croissant d'étudiants.

Graphique 3.6: Ratio étudiants/enseignants dans l'enseignement supérieur, 2024

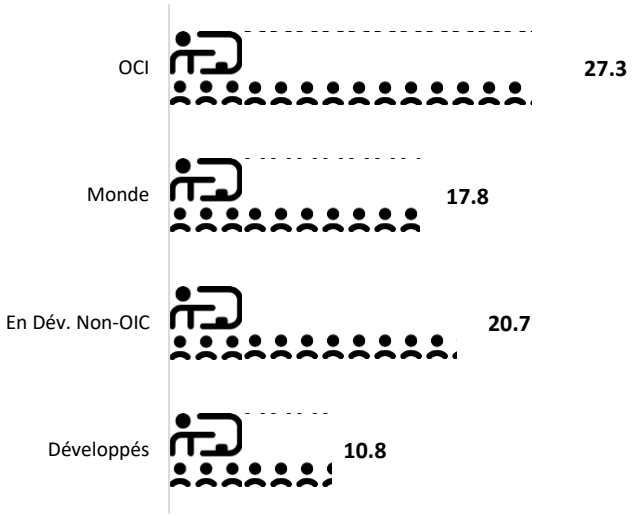

Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données de l'UNESCO-UIS.Stat. Note: Moyenne pondérée. Les données au niveau des pays sont celles de 2024 ou de l'année la plus proche disponible au cours de la dernière décennie.

Au niveau national, le Suriname affiche un ratio élèves/enseignant de 9,2, ce qui est inférieur à la moyenne des pays développés. Cependant, ce ratio atteint 119,9 au Bangladesh, 58,3 au Cameroun et 58,1 en Syrie, ce qui reflète l'existence d'une pénurie importante d'enseignants dans l'enseignement supérieur.

Pour remédier à ces disparités et améliorer les résultats scolaires, il est essentiel que les pays de l'OCI investissent dans le secteur de l'éducation en recrutant et en formant davantage d'enseignants, en améliorant l'infrastructure éducative et en mettant en œuvre des politiques qui accordent la priorité au financement de l'éducation. En réduisant le nombre d'étudiants par enseignant dans l'enseignement supérieur, les pays de l'OCI peuvent garantir une meilleure qualité d'éducation pour les jeunes, favorisant ainsi leur engagement, leur réussite et leur développement global.

3.5. Mobilité internationale des étudiants

Les études à l'étranger, qui impliquent de traverser les frontières et les continents pour obtenir une éducation de meilleure qualité, permettent aux étudiants de s'immerger dans un pays étranger et de rencontrer la culture et le charme de ce pays. La reconnaissance internationale des qualifications, la disponibilité des bourses et la demande de part et d'autre sont les principales motivations de l'augmentation de la mobilité.

Selon les données disponibles dans la base de données de l'ISU de l'UNESCO, environ 7,3 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur étudiaient à l'étranger en 2023, contre 6,1 millions en 2019. La Chine représentait 14,8% de tous les étudiants en mobilité internationale, avec environ 1,1 million d'étudiants chinois étudiant à l'étranger, suivie par l'Inde avec 834 mille étudiants (11,4%) et et le Nigeria avec 146 mille étudiants (2%). Outre le Nigeria, l'Ouzbékistan et le Pakistan figuraient parmi les 10 premiers pays au monde en termes de mobilité étudiante à l'étranger.

La mobilité entrante reflète principalement le niveau de développement de l'industrie de l'éducation d'un pays. En 2023, cinq pays de destination ont accueilli 45,7% du total des étudiants mobiles : les États-Unis (14,7%), le Royaume-Uni (11,5%), l'Australie (7,2%), l'Allemagne (6,5%) et le Canada (6%). Dans les pays développés, l'enseignement supérieur est passé d'une institution subventionnée par l'État à l'un des secteurs privés les plus rentables de l'économie.

La mobilité des étudiants vers l'étranger

La mobilité des étudiants sortants reflète le nombre d'étudiants d'un pays donné qui étudient à l'étranger. Le nombre d'étudiants des pays de l'OCI poursuivant l'enseignement tertiaire à l'étranger a augmenté de façon significative entre 2019 et 2023 (graphique 3.7). Alors que 1,44 million d'étudiants étaient inscrits dans des écoles tertiaires en dehors de leur pays d'origine en 2019, ce nombre a dépassé 1,89 million en 2023, marquant le niveau le plus élevé jamais enregistré. Les augmentations notables peuvent être attribuées à la population croissante des jeunes et à la croissance économique élevée dans les pays de l'OCI, permettant aux étudiants de poursuivre l'éducation dans des institutions internationales.

Graphique 3.7: Étudiants en provenance des pays de l'OCI

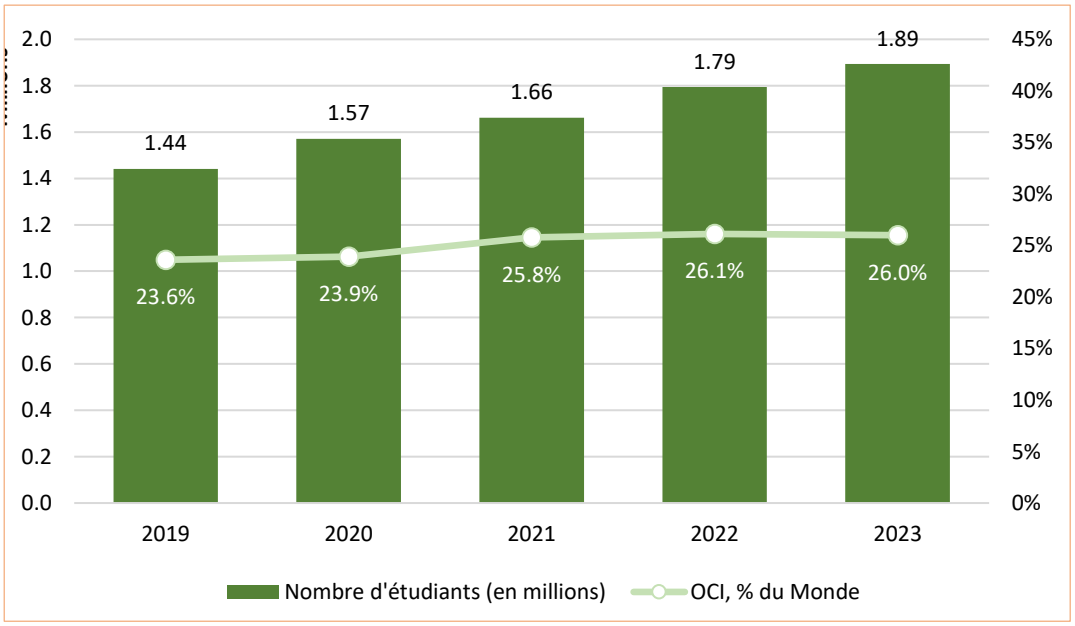

Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données de l'UNESCO-UIS.Stat.

Les pays de l'OCI continuent, collectivement, de représenter environ un quart des étudiants mobiles à l'intérieur de leur propre pays. Tout comme l'augmentation considérable du nombre total de leurs étudiants sortants, la part en pourcentage des pays de l'OCI dans la mobilité totale des étudiants sortants dans le monde a augmenté de 23,6% en 2019 à 26% en 2023.

Graphique 3.8: Pays de l'OCI avec le plus grand changement dans le nombre d'étudiants à destination de l'étranger, 2019-2023

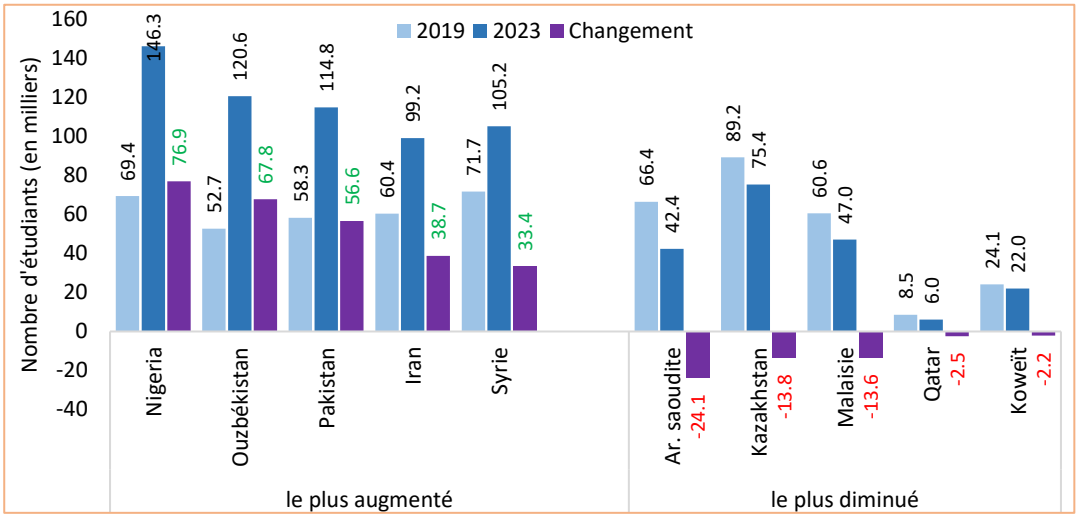

Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données de l'UNESCO-UIS.Stat.

Au cours de cette période de 5 ans considérée, le nombre total d'étudiants sortants dans le monde a augmenté de 19,3%, tandis que le nombre total d'étudiants sortants des pays de l'OCI a augmenté de 31,4%. Les plus influents dans ce dernier cas ont été les augmentations enregistrées au Nigeria, en Ouzbékistan, au Pakistan, en Iran et en Syrie, ainsi que les diminutions observées en Arabie saoudite, au Kazakhstan, en Malaisie, au Qatar et au Koweït (graphique 3.8). Dans l'ensemble, 12 pays de l'OCI ont été témoins d'un déclin dans le nombre d'étudiants sortants dans la période considérée.[17] En 2023, parmi les pays de l'OCI, le Nigeria (146 300) comptait le plus grand nombre d'étudiants à l'étranger, suivi de l'Ouzbékistan (120 600), du Pakistan (114 800), de la Syrie (105 200) et de l'Iran (99 200). Ensemble, ils représentaient près d'un tiers (30,9 %) de l'ensemble des étudiants sortants des pays de l'OCI.

Considérant le nombre d'étudiants sortants en proportion du nombre total d'inscription supérieure, le Turkménistan est en tête parmi les pays de l'OCI avec des données disponibles, avec un ratio de mobilité sortante[18] (OMR) de pas moins de 64,5%. Selon ce ratio, le Turkménistan compte près des deux tiers d'étudiants à l'étranger par rapport à son territoire national. Dans huit autres pays de l'OCI, le ratio OMR est supérieur à 10 %. Ce ratio est aussi bas que 0,7 % en Türkiye et en Indonésie (graphique 3.9).

[17] Il s'agit notamment du Bahreïn, des Comores, de la Libye, des Maldives, du Mali, du Turkménistan et du Yémen, en plus des cinq pays énumérés sur le graphique 3.8 (à droite).

[18] Ratio de mobilité sortante (OMR) : Nombre d'étudiants d'un pays donné étudiant à l'étranger, exprimé en pourcentage de l'inscription tertiaire totale dans ce pays.

Graphique 3.9: Ratio de mobilité sortante pour les pays de l'OCI, 2023 (%)

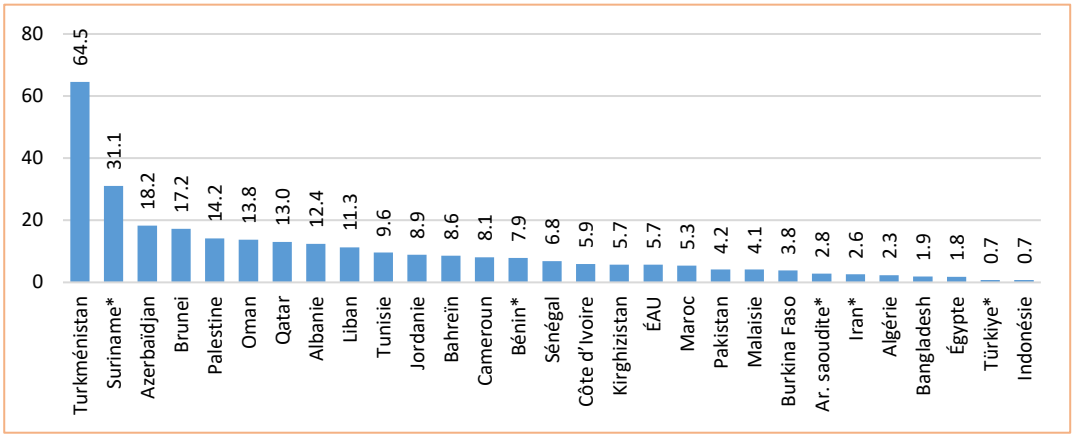

Source: UNESCO-UIS.Stat. Note: * Données pour l'année 2022.

La mobilité vers le pays d'accueil

La mobilité vers le pays d'accueil indique le nombre des étudiants venant d'autres pays pour étudier dans un pays spécifique. Les données sur la mobilité vers le pays d'accueil ne sont pas largement disponibles comme le sont les données sur la mobilité vers l'étranger. Selon les dernières données disponibles, les Émirats arabes unis, qui accueillent 239 000 étudiants du monde entier, constituent la destination la plus attractive parmi les pays de l'OCI pour les étudiants internationaux (graphique 3.10). Viennent ensuite la Malaisie (129 000), l'Égypte (125 000), l'Arabie saoudite (115 000) et le Kirghizistan (56 000). Parmi les facteurs clés contribuant à la popularité d'un pays en tant que destination d'études figurent la qualité de vie, l'excellence académique et les facteurs économiques tels que les salaires et les avantages (Nikou et al., 2023).

Graphique 3.10: Étudiants vers le pays d'accueil et taux de mobilité interne dans les pays de l'OCI, 2024

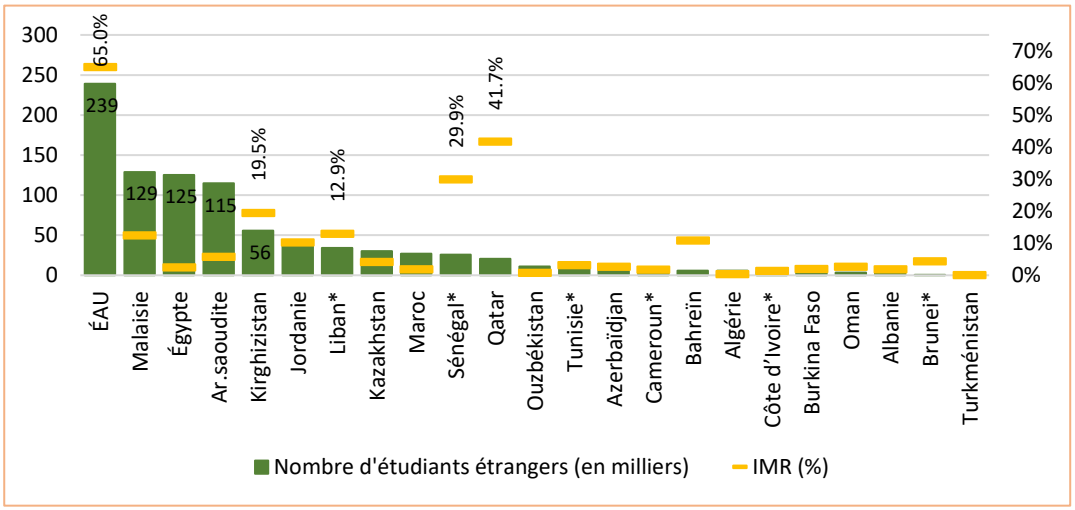

Source: UNESCO-UIS.Stat. Note: * Données pour l'année 2023.

Accueillant le plus grand nombre d'étudiants internationaux, les Émirats arabes unis sont également en tête des pays de l'OCI avec un taux de mobilité interne [19] (IMR) de 65 %. Viennent ensuite le Qatar (41,7 %), le Sénégal (29,9 %), le Kirghizistan (19,5 %) et le Liban (12,9 %) (graphique 3.10).

Graphique 3.11: Pays de l'OCI avec la plus grande augmentation dans le nombre d'étudiants vers le pays d'accueil, 2019-2024

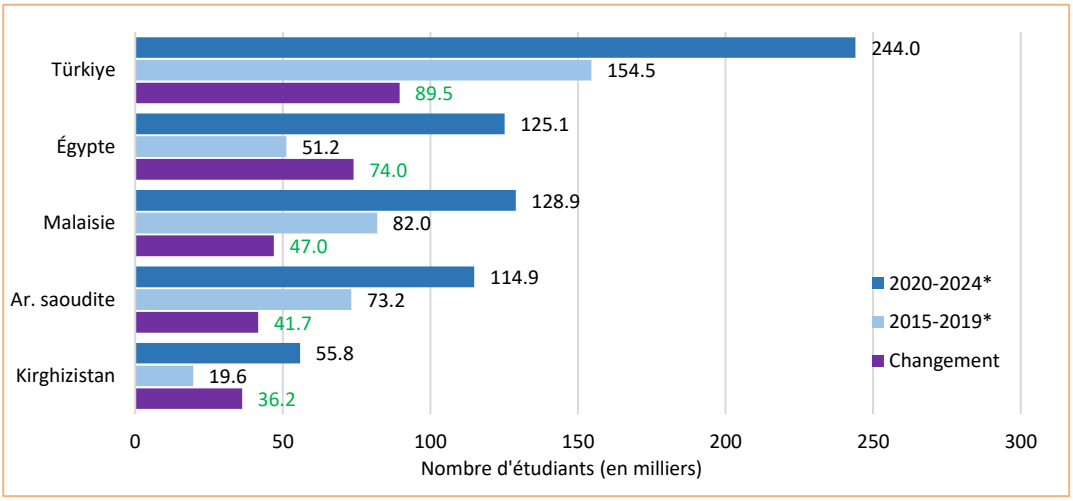

Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données de l'UNESCO-UIS.Stat. Note: * Dernière année disponible de la période.

Parmi les 28 pays de l'OCI avec des données disponibles, la Türkiye a émergé comme une plaque tournante régionale pour les étudiants internationaux, avec le nombre d'étudiants vers le pays d'accueil augmentant de 154,5 mille en 2015-2019 à 244 mille en 2020-2024. La mobilité interne a également augmenté de manière significative en Égypte, en Malaisie, en Arabie saoudite et au Kirghizistan au cours de la même période (graphique 3.11).

Des données empiriques suggèrent que des politiques migratoires et des marchés du travail ouverts, qui permettent aux étudiants de rester dans le pays d'accueil après leurs études, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur de grande qualité, sont essentiels pour attirer avec succès les étudiants internationaux (Chevalier, 2022). Étant donné l'investissement substantiel et les réformes dans l'éducation, qui ont abouti à un niveau accru de qualité de l'éducation ainsi qu'à des opportunités pour les étudiants locaux et internationaux, les pays de l'OCI deviennent des destinations populaires parmi les jeunes pour l'enseignement supérieur.

3.6. L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP)

L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) est une modalité d'éducation, de formation et de développement des compétences liée à un large éventail de domaines professionnels, de production, de services et de moyens de subsistance. Composante

[19] Taux de mobilité interne (IMR) : Nombre d'étudiants étrangers poursuivant des études dans un pays donné, exprimé en pourcentage des effectifs totaux de l'enseignement supérieur dans ce pays.

essentielle de l'apprentissage tout au long de la vie, l'EFTP a pour objectif d'autonomiser les individus et de faire la différence dans la durabilité du développement en promouvant une croissance économique et une compétitivité inclusives et durables, dans un souci d'équité sociale et de durabilité environnementale. L'EFTP est conçu pour faciliter l'entrée des jeunes et des adultes sur le marché du travail et faire progresser leur carrière.

Tableau 3.1: Types d'EFTP

EFTP formel	EFTP non formel	EFTP informel
Obtenu dans le cadre du système éducatif formel	Dispensé par des institutions publiques et privées en dehors du système formel	Acquis au sein des ménages ou des entreprises
Programmes secondaires et tertiaires	Grande variété de programmes avec différentes durées de cours	Apprentissage par la pratique
Permet d'obtenir des titres et des diplômes	Possibilité d'obtenir une certification	Compétences généralement acquises par le travail, spécifiques ou non spécifiques

Source: Hanni (2019).

L'EFTP peut être réalisé aux niveaux de l'enseignement secondaire, post-secondaire et supérieur, ainsi que dans les domaines de l'apprentissage sur le lieu de travail, des études continues et de la formation professionnelle. Dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie, il existe différents types d'EFTP : formel, non formel et informel (tableau 3.1). L'EFTP formel comprend les cours techniques et professionnels dispensés dans le cadre du système éducatif et menant à diverses certifications, depuis les filières de l'enseignement secondaire jusqu'aux diplômes de l'enseignement supérieur équivalents à la licence, en passant par les programmes d'enseignement post-secondaire non tertiaire. L'EFTP non formel englobe les formations dispensées en dehors de l'enseignement formel et dont l'accès n'est pas subordonné à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement formel. Il est proposé par diverses entités telles que les instituts nationaux de formation, les instituts privés et les entreprises qui proposent des formations en interne. Alors que l'EFTP formel délivre généralement des diplômes ou des certifications, les programmes non formels améliorent les compétences et l'employabilité sans toujours certifier l'enseignement dispensé. L'EFTP informel implique principalement l'acquisition de compétences pratiques grâce à une expérience concrète, que l'on retrouve généralement dans les emplois de premier échelon et peu qualifiés, ce qui pose d'importants problèmes d'évaluation et de quantification (Hanni, 2019).

Néanmoins, l'EFTP n'est pas seulement lié à l'éducation, mais aussi à la politique économique et à la politique du marché du travail. Il améliore les connaissances, les qualifications et les compétences des individus en vue de leur emploi, de leur carrière, de leurs moyens de subsistance et de l'apprentissage tout au long de la vie grâce à de vastes possibilités de développement des compétences, tout en contribuant à l'efficacité des organisations, à la compétitivité des entreprises et au développement des communautés. La formation professionnelle est considérée comme un facteur clé dans l'amélioration ou le maintien de la

compétitivité des entreprises et des économies nationales. En mettant l'accent sur la formation de la main-d'œuvre, elle joue un rôle essentiel dans l'amélioration des perspectives d'emploi des jeunes et des adultes, tout en s'attaquant à la limitation des compétences (Banque mondiale, UNESCO et OIT, 2023).

Étant donné l'importance de l'enseignement et de la formation professionnels dans la préparation des jeunes à la vie active, il est essentiel de comprendre le paysage mondial des taux d'inscription à l'enseignement professionnel chez les jeunes. Selon les dernières données de l'UNESCO, la proportion de jeunes inscrits dans l'enseignement professionnel est de 6,1% dans la région de l'OCI, un taux plus élevé que la moyenne mondiale de 5,9%, mais inférieur à la moyenne des pays développés qui atteint jusqu'à 16,8% (graphique 3.12). Ces variations mettent en évidence la diversité des approches et des priorités en matière d'enseignement professionnel, influencées par des facteurs tels que le développement économique, les politiques éducatives et les attitudes culturelles à l'égard de la formation professionnelle.

Graphique 3.12: Part des jeunes inscrits dans l'enseignement professionnel, pour les deux sexes, 2024 (%)

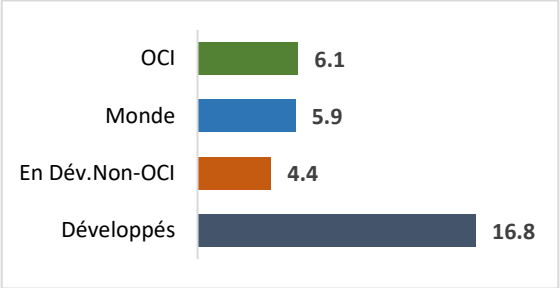

Source: Calculs du personnel du SESRIC sur la base des données de l'UNESCO-UIS.Stat. Note: Moyenne pondérée. Les données au niveau des pays sont celles de 2024 ou de l'année la plus proche disponible au cours de la dernière décennie.

Graphique 3.13: Enseignement secondaire, élèves en formation professionnelle, 2009-2019 (millions)

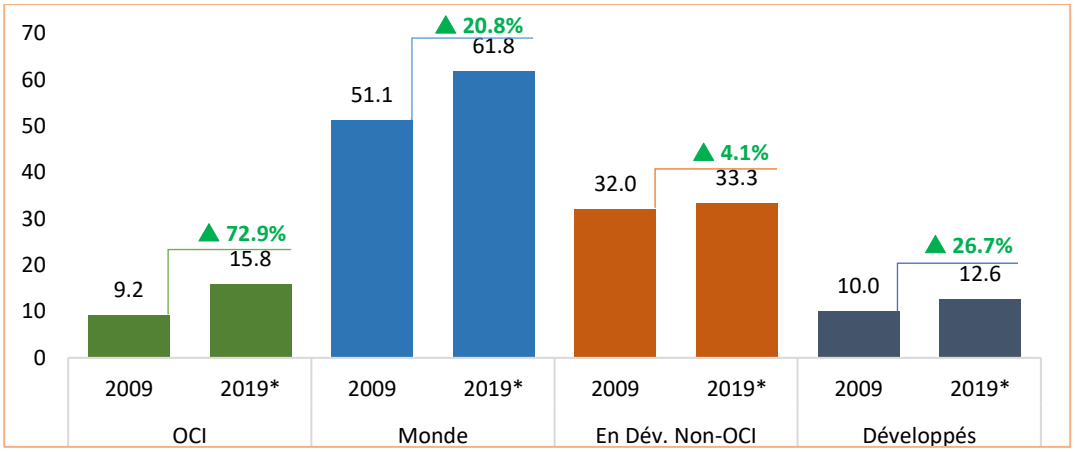

Source: Calculs du personnel du SESRIC basé sur les données de la Banque Mondiale. Note: * Les données au niveau des pays sont celles de 2019 ou de l'année la plus proche disponible au cours de la dernière décennie.

Globalement, le nombre d'élèves professionnels dans l'enseignement secondaire était de 61,8 millions en 2019, en hausse de 20,8% par rapport à 51,1 millions en 2009. Dans les pays de l'OCI, ce nombre a montré une augmentation beaucoup plus grande de 72,9 % sur la même période, passant de 9,2 millions à 15,8 millions (graphique 3.13). La reconnaissance croissante

de l'importance de l'enseignement professionnel pour préparer les jeunes à des carrières spécifiques ou demandées et pour répondre aux besoins des différentes industries est démontrée par l'augmentation des élèves professionnels. Cette tendance permet non seulement d'améliorer les possibilités d'emploi, mais contribue également au développement économique des pays.

Considérant l'importance de l'EFTP, en 2009, le Programme d'Enseignement et de Formation Professionnels pour les Pays Membres de l'OCI (Programme VET de l'OCI) a été lancé au Sommet Économique du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Coopération Islamique (COMCEC) à Istanbul, Türkiye, dans le but de soutenir les activités des pays de l'OCI, d'améliorer les compétences et les qualifications des personnes selon les besoins et les priorités des marchés du travail par le biais de partenariats intra-OCI au niveau institutionnel. Le programme vise à stimuler l'enseignement et la formation professionnels (VET) dans les pays de l'OCI en facilitant les échanges entre les professionnels du VET afin d'augmenter les placements professionnels, en améliorant la qualité et l'innovation des systèmes de formation professionnelle et en augmentant la coopération entre les institutions de formation, les entreprises et les autres parties prenantes. Il cherche également à renforcer la transparence et la reconnaissance des qualifications acquises par le biais de l'apprentissage formel et informel tout en soutenant le développement d'outils et de pratiques d'apprentissage innovants basés sur les TIC pour l'apprentissage tout au long de la vie (SESRIC, 2019). Dans le cadre du Programme, le SESRIC organise divers cours de formation, ateliers et visites d'étude au profit des pays de l'OCI.

En tant que nouvelle phase du Programme, le SESRIC a développé la Feuille de route stratégique de l'OCI-EFTP 2020-2025 en étroite collaboration avec les points focaux nationaux du Programme VET de l'OCI et l'Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO, anciennement ISESCO). La feuille de route fait partie du plan d'action 2025 de l'OCI et contribue à la mise en œuvre des objectifs de réduction de la pauvreté, d'emploi, d'infrastructure, d'industrialisation, d'éducation, de promotion et d'autonomisation des femmes, de bien-être familial et de sécurité sociale (SESRIC, 2019).

En outre, le SESRIC a lancé son Programme de renforcement des capacités des talents émergents (SET-CAB) comme une autre initiative axée sur la jeunesse pour soutenir les jeunes professionnels des pays de l'OCI. Le programme vise à contribuer à la croissance professionnelle des individus en offrant un environnement d'apprentissage complet dans les domaines des statistiques, de l'économie et de la recherche sociale. SET-CAB offre aux jeunes individus motivés l'opportunité d'approfondir les questions économiques et sociales qui affectent le monde islamique tout en acquérant une expérience pratique dans un cadre international (SESRIC, 2023c).

3.7. Reconnaissance bilatérale des diplômes/certificats

La reconnaissance bilatérale des diplômes et des certificats est particulièrement vitale pour les jeunes, car elle leur ouvre des perspectives éducatives et professionnelles au-delà des frontières nationales. Pour les jeunes désireux d'explorer diverses expériences d'apprentissage

et de poursuivre des perspectives de carrière à l'échelle internationale, la possibilité de faire reconnaître leurs qualifications à l'étranger est d'une importance capitale. En facilitant la mobilité éducative, la reconnaissance bilatérale permet aux jeunes d'accéder à des établissements d'enseignement et à des programmes de formation de meilleure qualité dans différents pays, ce qui élargit leurs horizons et enrichit leur processus éducatif. En outre, elle leur permet de saisir des opportunités d'emploi sur les marchés mondiaux, améliorant ainsi leur employabilité et leur compétitivité dans le monde entier. Cela favorise non seulement leur développement personnel et professionnel, mais contribue également au développement d'une main-d'œuvre qualifiée et engagée à l'échelle mondiale dans les pays. Enfin, la reconnaissance bilatérale des diplômes et des certificats pour les jeunes favorise l'inclusion, la diversité et la coopération internationale, jetant ainsi les bases d'un avenir plus prospère.

À la lumière de ce qui précède, il existe un vaste potentiel d'amélioration de la mobilité éducative et professionnelle entre les pays de l'OCI. Cette reconnaissance peut permettre aux étudiants d'accéder à des établissements d'enseignement de premier plan dans les pays membres, favorisant ainsi un riche échange de connaissances et de compétences. En outre, les professionnels peuvent explorer divers marchés du travail, contribuant ainsi à la croissance économique et à l'innovation dans la région de l'OCI. Néanmoins, des défis tels que les normes éducatives variables, les différences réglementaires et les dynamiques politiques peuvent entraver une mise en œuvre sans faille. Assurer la cohérence de la qualité de l'éducation et surmonter les obstacles juridiques et bureaucratiques sont essentiels à la réussite. Malgré ces défis, les implications sont profondes. Une reconnaissance bilatérale efficace peut conduire à une communauté de l'OCI plus intégrée, favorisant la collaboration économique, la compréhension culturelle et le progrès collectif. En s'efforçant d'harmoniser leurs systèmes et politiques d'éducation, les pays membres profitent non seulement aux jeunes, mais aussi à l'ensemble de la région de l'OCI.

3.8. Bourses d'études

Les bourses d'études jouent un rôle essentiel dans l'autonomisation des jeunes en leur donnant accès à une éducation de qualité et à des opportunités de développement personnel et professionnel. Pour de nombreux jeunes, en particulier ceux issus de milieux défavorisés, les bourses constituent une voie d'accès à l'enseignement supérieur qui, autrement, serait financièrement hors de portée. Les bourses atténuent les charges financières liées à l'obtention d'un diplôme, telles que la couverture des frais de scolarité, des frais de subsistance et du coût des livres et du matériel de soutien. Les bourses permettent aux jeunes de se concentrer sur leurs études, d'explorer leurs centres d'intérêt et de développer leurs compétences sans se soucier des questions financières.

En fin de compte, les bourses permettent aux jeunes de réaliser leur potentiel, de briser le cycle de la pauvreté et de contribuer à leur pays et à leur société. Après tout, les bourses permettent aux jeunes de réaliser leur potentiel, de briser le cycle de la pauvreté et de contribuer à leur pays et à leur société.

L'OCI promeut diverses initiatives scientifiques dans le but de favoriser la collaboration, les activités de recherche et le développement de l'éducation entre les pays membres. De nombreuses nations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Organisation, accordent des bourses par le biais du programme de bourses de l'OCI pour des études de premier, deuxième et troisième cycle. L'OCI joue un rôle de coordination en partageant les informations sur les bourses sur son site web, facilitant ainsi l'accès aux personnes intéressées de tous les pays de l'OCI. L'OCI joue un rôle de coordination en diffusant les informations relatives aux bourses sur son site web, ce qui en simplifie l'accès pour les personnes intéressées de tous les pays de l'OCI.

Les initiatives de l'OCI vont au-delà du programme de bourses et incluent le renforcement des réseaux avec les États membres afin de garantir des normes éducatives efficaces pour les étudiants. En 2012, l'OCI a annoncé un programme d'échange d'enseignement supérieur visant à faciliter les bourses, les échanges de professeurs, la collaboration sur les méthodes d'apprentissage à distance et les projets de recherche entre les pays membres. L'initiative a commencé la mise en œuvre avec une offre de dix bourses spéciales de l'Université de Kuala Lumpur (Khan, 2012). En 2019, le nombre de bourses accordées dans le cadre du Programme d'échanges éducatifs de l'OCI s'élevait à 650, dont 100 spécifiquement allouées à 15 pays à faible revenu (OICI, 2019).

En 2022, le Secrétariat général de l'OCI et la Présidence pour les Turcs à l'étranger et les communautés connexes de la République de Türkiye (YTB) ont convenu d'un cadre de collaboration visant à fournir des bourses pour améliorer et élever les normes de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les pays de l'OCI et à offrir des bourses aux chercheurs et aux étudiants des pays de l'OCI par le biais du Programme d'échange éducatif de l'OCI. En outre, ils ont convenu de collaborer pour mener des études conjointes afin d'évaluer les besoins en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique des pays de l'OCI, en particulier les nations les moins développées (OIC, 2022). De même, en 2024, le Secrétariat Général de l'OCI et l'Université de Gestion et de Technologie (UMT) ont signé un Mémorandum d'Entente (MoU) non seulement pour souligner l'octroi de bourses par l'UMT aux étudiants des pays de l'OCI mais aussi pour établir un cadre global pour une collaboration à long terme (OIC, 2024).

De même, la Banque islamique de développement (BID) soutient divers programmes de bourses d'études dans le but de renforcer les ressources humaines au sein de ses pays membres et parmi les communautés musulmanes dans les nations qui ne sont pas membres de la BID. En 1983, la BID a lancé son programme de bourses d'études de premier cycle sous le nom de Programme de bourses d'études pour les communautés musulmanes (SPMC). S'appuyant sur les connaissances acquises au cours d'une décennie d'existence du SPMC, la BID a choisi de créer le programme de bourses de mérite (MSP) pour les études de doctorat et la recherche post-doctorale en sciences appliquées et en haute technologie. Cette initiative vise à améliorer les capacités scientifiques, technologiques et de recherche des institutions des pays membres, depuis 1992. Par la suite, en 1997, le programme de bourses de maîtrise en sciences (M.Sc.) a été introduit en tant que précurseur du MSP. Cette décision découle du constat que 20 des pays membres les moins avancés (PMA) n'étaient pas en mesure de participer au MSP. En 2019, le programme de bourses de la BID et du FSID pour les licences et les diplômes techniques, destiné

aux PMD, a été lancé avec le soutien du Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID). La BID a mis en place des initiatives de collaboration avec d'éminentes universités, des organismes gouvernementaux au sein des nations membres et des organisations mondiales, dans le but d'élargir le champ des bourses offertes aux étudiants et chercheurs exceptionnels. Conformément à l'objectif de soutenir les pays membres et les communautés musulmanes en dehors des pays membres dans la réalisation du développement durable, la BID a accordé des bourses à plus de 19 000 étudiants et chercheurs de 56 pays membres et de 66 communautés musulmanes non membres depuis le lancement des programmes. Alors que le type de bourse dominant était le SPMC, avec 15 722 étudiants, la répartition entre les bénéficiaires masculins et féminins est de 70:30 (graphique 3.14A).

Graphique 3.14: Répartition des bourses de la BID par type et par groupe de pays

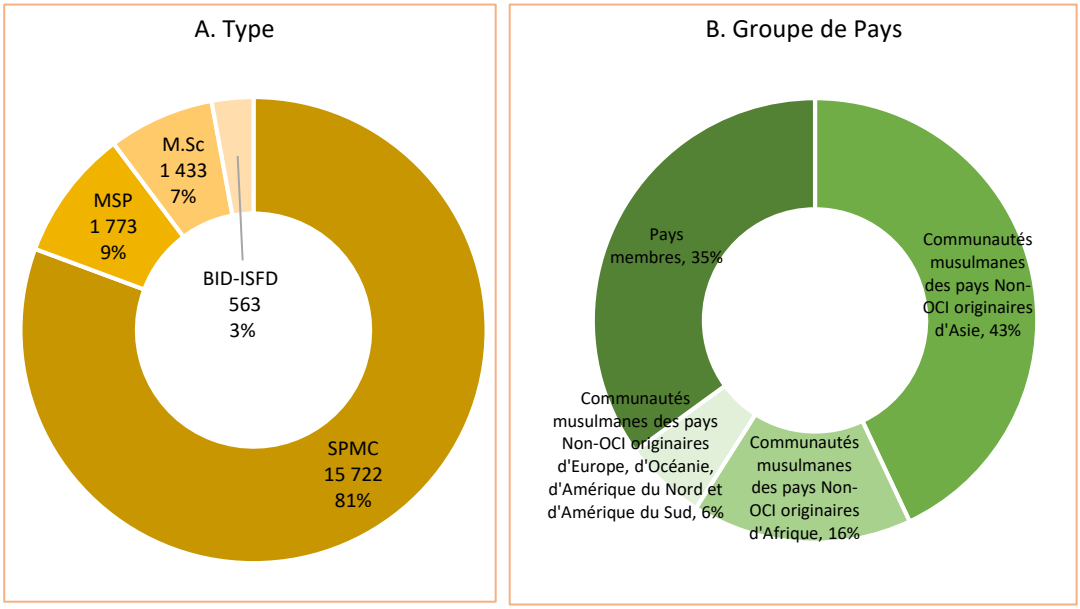

Source: BID (2025).

Sur un total de 19 491 bénéficiaires des programmes de bourses de la BID, 8 381 (43%) étaient issus de communautés musulmanes de pays asiatiques non membres de l'OCI. Les pays membres ont reçu collectivement 6 822 bourses (35%). En outre, 3 119 bourses (16%) ont été attribuées à des communautés musulmanes de pays africains non membres. Les 1 169 bourses restantes (6%) ont été distribuées aux communautés musulmanes des pays non membres d'Europe, d'Océanie, d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud (graphique 3.14B).

La Türkiye est l'un des principaux États membres de l'OCI à offrir des bourses aux étudiants internationaux du monde entier. La "Bourse Türkiye" est un programme de bourses compétitif pour les étudiants internationaux, financé par la présidence du gouvernement turc pour les Turcs à l'étranger et les communautés apparentées (YTB). Le programme de bourses comprend non seulement un soutien financier, les frais de scolarité, le logement et l'assurance maladie, mais offre également un placement universitaire et des installations académiques, sociales et culturelles à ses lauréats à tous les niveaux de l'enseignement supérieur. Alors que le

programme de bourses a reçu environ 42 000 demandes en 2012, il a connu une augmentation rapide du nombre de demandes au fil des ans, atteignant 165 500 demandes provenant de 171 pays différents en 2022. Des bourses sont accordées à environ 5 000 étudiants internationaux chaque année. Il y a environ 15 000 bénéficiaires de bourses qui poursuivent actuellement leur éducation dans le cadre du programme de bourses de Türkiye (YTB, 2024). À partir des pays de l'OCI, il y avait près de 11 mille étudiants bénéficiant des bourses du YTB tout en recevant différents types d'éducation en Türkiye en 2023 (graphique 3.15).

Graphique 3.15: Bourses d'études YTB de la Türkiye aux étudiants des pays de l'OCI par type d'éducation, 2023

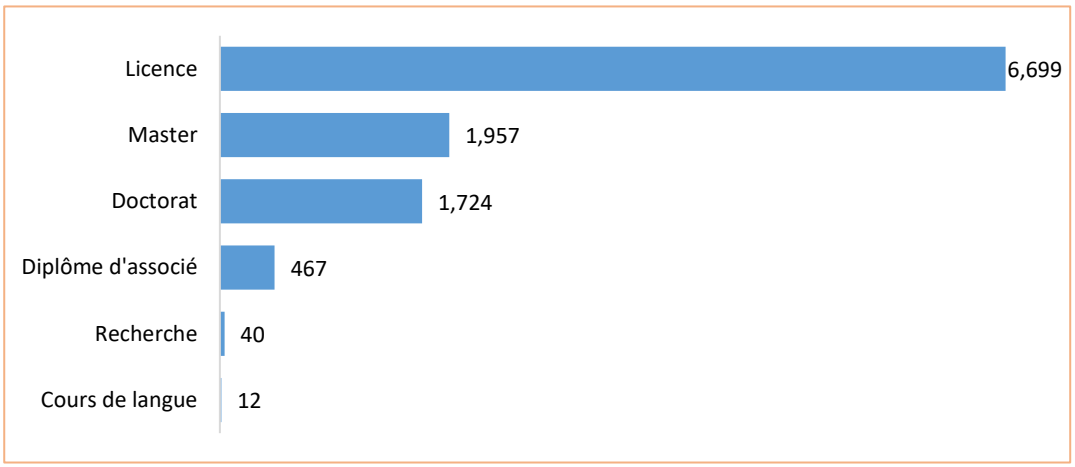

Source: YTB.

Dans l'ensemble, les bourses d'études jouent un rôle essentiel pour façonner l'avenir des jeunes des pays de l'OCI et d'ailleurs, en particulier ceux issus de milieux défavorisés, en rendant l'enseignement supérieur accessible et en réduisant les obstacles financiers. Les efforts de collaboration de l'OCI et de ses pays membres, ainsi que d'institutions telles que la Banque islamique de développement et le YTB de Türkiye, contribuent de manière significative à cette cause. En offrant divers programmes de bourses, ils soutiennent non seulement la réussite éducative, mais encouragent également la recherche scientifique, le progrès technologique et le développement durable. La portée étendue de ces initiatives, dont bénéficient des milliers d'étudiants dans le monde entier, souligne l'impact profond des bourses sur la capacité des jeunes à réaliser leur potentiel et à contribuer de manière significative à leur société. Pour réaliser des progrès significatifs et renforcer l'équité en matière d'éducation, il est essentiel d'élargir les possibilités de bourses dans la région de l'OCI et de renforcer la collaboration entre les pays membres, afin de permettre à un plus grand nombre d'étudiants de bénéficier de ces programmes et d'encourager le développement régional à travers l'éducation.

3.9. Implications des progrès technologiques pour l'éducation

La technologie affecte étroitement les aspects sociaux et économiques de la vie humaine, et il est presque impossible que l'éducation ne soit pas affectée par ce changement. L'intégration et l'utilisation généralisée de la technologie dans l'éducation devraient ouvrir la voie à

l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage au sein des établissements d'enseignement, tout en permettant de relever les défis courants dans le domaine de l'éducation.

La technologie joue un rôle central dans l'éducation en fournissant des outils et des plateformes innovants qui améliorent les expériences d'apprentissage, facilitent l'accès à l'information et encouragent la collaboration entre les étudiants et les éducateurs. La prolifération de la connectivité Internet, associée à l'essor des appareils mobiles, a facilité l'expansion des plateformes d'apprentissage en ligne, qui permettent aux apprenants d'accéder à l'éducation à tout moment et en tout lieu. Les applications d'éducation numérique sont devenues encore plus indispensables dans les systèmes éducatifs pendant la pandémie de COVID-19 (Ahsan et al., 2023), de même que les solutions d'apprentissage à distance, pour assurer la continuité de l'éducation au milieu des mesures de distanciation sociale et des fermetures d'écoles. Alors que l'enseignement en ligne offre une flexibilité et des possibilités d'apprentissage personnalisées, les outils technologiques avancés, tels que l'intelligence artificielle et la réalité virtuelle, ont fait des progrès significatifs dans l'éducation avec des systèmes d'apprentissage adaptatifs qui correspondent aux besoins des étudiants.

La technologie a le potentiel de renforcer l'équité et l'inclusion de l'éducation en fournissant un accès à des ressources d'apprentissage de qualité, en améliorant l'efficacité du processus éducatif et en favorisant un environnement d'apprentissage plus équitable, plus inclusif et plus efficace. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) profitent aux personnes défavorisées qui vivent dans des zones reculées, qui n'ont pas assez de temps pour apprendre, qui sont déplacées ou qui n'ont pas eu accès à l'éducation par le passé, en réduisant le coût de l'accès à l'éducation. Dans les situations de crise, où les filles sont plus vulnérables que les garçons, les TIC peuvent offrir une bouée de sauvetage éducative grâce à des plateformes d'apprentissage en ligne et des expériences d'apprentissage personnalisées (UNESCO, 2024). La technologie peut affecter la qualité de l'éducation en fonction de la disponibilité de la structure technologique, de la technologie utilisée par les enseignants dans les salles de classe et de l'intégration de l'alphabétisation numérique dans le programme d'études. En outre, la technologie est considérée comme un moyen d'économiser le temps consacré à des tâches sans importance (UNESCO, 2023).

Les jeunes d'aujourd'hui, qui comprennent des élèves du primaire et du secondaire ainsi que des étudiants de premier cycle universitaire, connus sous le nom de Génération Z, constituent la première génération à avoir grandi dans un monde façonné par la technologie connectée à Internet (Cilliers, 2017 ; Szymkowiak et al., 2021). Les jeunes personnes élevées à l'ère numérique, qui ne connaissent pas la vie avant l'Internet, contournent les méthodes d'apprentissage traditionnelles et optent pour un apprentissage autonome en dehors de la salle de classe, en utilisant des technologies modernes telles que les applications mobiles (Szymkowiak et al., 2021).

Infrastructure technologique dans les écoles

À une époque où la numérisation est primordiale, la structure technologique des écoles joue un rôle essentiel dans le façonnement du paysage éducatif pour les jeunes d'aujourd'hui, souvent appelés « natifs numériques » (Prensky, 2001). Ces jeunes ont grandi entourés de technologie, intégrant de manière transparente les appareils numériques et les plateformes en ligne dans leur vie quotidienne. Ainsi, l'intégration de la technologie dans les établissements d'enseignement est devenue une composante inévitable et essentielle de la pédagogie moderne, remodelant les méthodes d'enseignement traditionnelles et améliorant les résultats de l'apprentissage.

L'intégration de la technologie signifie l'incorporation d'outils et de ressources numériques dans les pratiques éducatives afin d'améliorer les expériences d'enseignement et d'apprentissage. Elle implique l'utilisation de la technologie pour soutenir et enrichir les objectifs du programme d'études, les stratégies d'enseignement et l'engagement des étudiants. Cependant, l'intégration efficace de la technologie ne se limite pas à l'utilisation d'outils numériques pour diffuser des contenus existants par le biais de méthodes traditionnelles. Il s'agit plutôt de tirer parti de la technologie pour atteindre les résultats d'apprentissage escomptés ou de créer des voies pour favoriser de nouveaux paradigmes d'apprentissage, tels que la facilitation d'environnements collaboratifs où les étudiants peuvent participer activement à la construction des connaissances (Protheroe, 2005 ; Summak et al., 2010 ; Achor, 2022).

Néanmoins, l'adaptation de la technologie à l'éducation et à l'apprentissage présente des défis tels que l'absence de politique en matière de technologie, la technophobie, l'insuffisance des ressources, le manque d'enseignants qualifiés dans l'intégration de la technologie, les problèmes techniques et de maintenance, les questions de risque et de sécurité, un environnement parental médiocre, le manque de temps et la complexité du jargon informatique (Ramorola, 2013). L'accès à l'électricité et à l'internet sont considérés comme des indicateurs de base de l'intégration de la technologie puisqu'ils fournissent l'infrastructure fondamentale nécessaire à l'utilisation d'outils et de ressources technologiques modernes dans divers secteurs, y compris l'éducation, les soins de santé, la communication et le commerce.

En examinant la situation dans la région de l'OCI, on constate que l'infrastructure de l'éducation varie considérablement dans les pays de l'OCI, l'accès à l'électricité et à l'internet dans les écoles secondaires supérieures mettant en évidence des disparités flagrantes. La proportion d'écoles secondaires supérieures ayant accès à l'électricité est de 100 % dans 21 pays de l'OCI, selon les dernières données disponibles. Bien que cette proportion soit supérieure à 50 % dans 18 autres pays de l'OCI, le Pakistan (26,8 %), le Tchad (30,4 %) et l'Afghanistan (37,7 %) sont les pays où elle est la plus faible (graphique 3.16). De même, la proportion d'écoles secondaires supérieures ayant accès à l'Internet à des fins pédagogiques varie à travers les pays de l'OCI. Selon les données disponibles, dans 12 pays de l'OCI, toutes les écoles secondaires supérieures ont accès à l'Internet. Alors que cette proportion est supérieure à 50 % dans 15 autres pays, le Burkina Faso (2,7%), le Pakistan (4,1%) et le Bénin (4,7 %) ont la plus faible proportion d'écoles secondaires supérieures ayant accès à l'Internet (graphique 3.16).

Graphique 3.16: Proportion d'écoles secondaires supérieures ayant accès à l'électricité et à l'Internet à des fins pédagogiques dans les pays de l'OCI (%) à partir de 2025

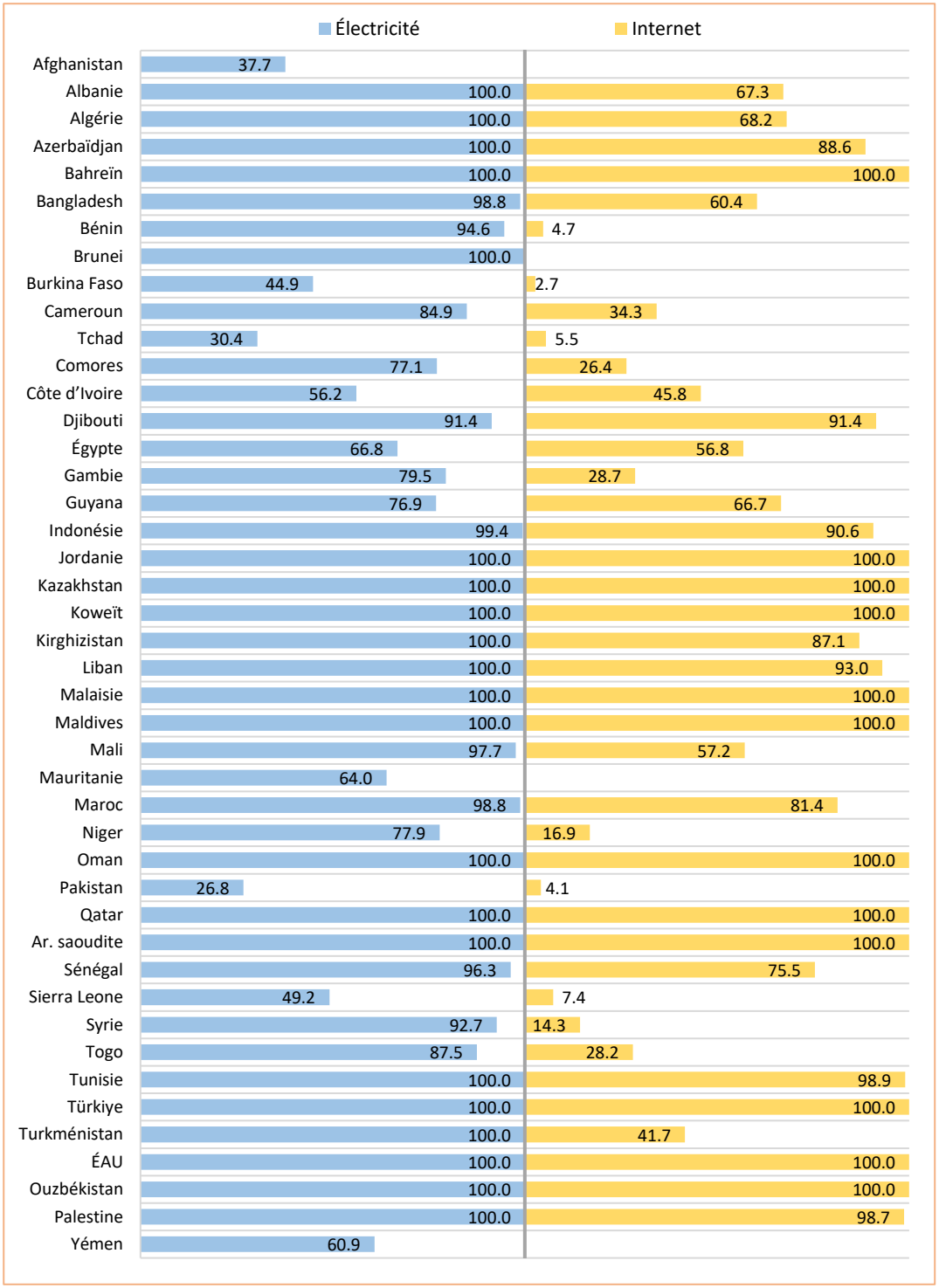

Source: UNESCO-UIS.Stat. Note: Les données pour 2025 ou de l'année la plus proche disponible au cours de la dernière décennie.

Ces statistiques soulignent le besoin urgent d'interventions ciblées pour améliorer l'infrastructure éducative dans les pays de l'OCI qui manquent de ressources. L'amélioration de l'accès à l'électricité et à l'internet est cruciale pour fournir une éducation de qualité et doter les étudiants des compétences nécessaires dans un monde numérique. Remédier à ces disparités permettra non seulement de promouvoir l'équité en matière d'éducation, mais aussi de favoriser le développement socio-économique dans l'ensemble des États membres de l'OCI. Des efforts de collaboration, un financement accru et des politiques stratégiques sont essentiels pour combler ces lacunes et veiller à ce que tous les étudiants aient la possibilité de bénéficier d'un environnement éducatif moderne et inclusif.

Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les écoles

Les technologies de l'information et de la communication font désormais partie intégrante de la vie quotidienne et ont un impact sur le travail, la communication, l'accès à l'information, les services publics et l'éducation, en offrant aux étudiants de nouvelles possibilités d'apprentissage au-delà des salles de classe traditionnelles et en remodelant les méthodes d'enseignement et les expériences d'apprentissage des étudiants. En outre, les systèmes éducatifs intègrent des compétences numériques dans les programmes d'études afin de rester en phase avec les avancées technologiques.

Les écoles intègrent les TIC dans l'enseignement par le biais de trois méthodes principales. La première est l'interaction des élèves avec les TIC, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'environnement éducatif, qui peut influencer leurs fonctions cognitives, leur bien-être général et leurs résultats scolaires. La deuxième méthode, qui implique l'utilisation des TIC par les enseignants pour l'enseignement, les tâches administratives et la communication, a diverses implications pour la gestion de la classe, les méthodes d'enseignement, les stratégies pédagogiques et la répartition du temps. Les enseignants qui intègrent des technologies modernes telles que des applications mobiles et des vidéos en ligne dans la classe peuvent inciter les élèves à adopter des pratiques similaires (Szymkowiak et al., 2021). La dernière méthode consiste à reconnaître que la maîtrise des TIC et la culture numérique sont des compétences essentielles que les élèves doivent acquérir pour prospérer à l'ère numérique (OECD, 2023).

Les méthodes et les approches utilisées dans l'éducation évoluent au fur et à mesure que la technologie se développe. Les technologies avancées du début du XXIe siècle jettent les bases d'un nouveau système d'enseignement supérieur mieux adapté aux exigences d'une société en mutation rapide. Avec l'aide de la technologie, il est plus facile d'accéder à l'éducation grâce aux réseaux éducatifs et aux plateformes d'apprentissage basées sur le web. Ces plateformes, ainsi que les possibilités d'apprentissage mobile, suppriment les barrières de l'heure et de la géographie pour les apprenants et rendent l'éducation accessible à tous. En outre, elles sont considérées comme rentables puisqu'elles affectent l'aspect à forte intensité de main-d'œuvre de l'enseignement supérieur et ouvrent la voie à la concurrence (Achor, 2022).

Différents types d'outils TIC jouent un rôle important dans l'éducation moderne. Les principaux types de ressources TIC pour l'apprentissage comprennent les outils de mise en réseau pédagogique, les outils d'apprentissage basés sur le web, les outils d'apprentissage mobiles et

l'équipement des salles de classe (Lou & Lei, 2012). Les outils de mise en réseau pédagogique impliquent des plateformes d'apprentissage en ligne qui connectent les apprenants à l'aide de technologies de mise en réseau social, offrant des fonctions similaires à celles des sites de médias sociaux. Les outils d'apprentissage basés sur le web englobent un ensemble d'applications ou de services en ligne qui améliorent les capacités des apprenants à interagir, à collaborer et à générer des contenus éducatifs. Les outils d'apprentissage mobile font référence à l'utilisation d'appareils ou de technologies mobiles à des fins éducatives, soutenant différents aspects de l'enseignement ou permettant de nouvelles activités éducatives. L'équipement des salles de classe comprend les appareils autonomes utilisés dans les salles de classe traditionnelles pour faciliter l'interaction entre les enseignants et les élèves pendant les cours (tableau 3.2). Ces ressources TIC contribuent de manière significative à l'évolution et à l'efficacité des pratiques éducatives. Elles peuvent favoriser l'interaction, la collaboration et la création de contenu entre les apprenants, faisant ainsi progresser collectivement l'éducation moderne.

Tableau 3.2: Principaux types de ressources TIC pour l'apprentissage

Type d'outils TIC	Définition
Réseaux éducatifs	Plateformes d'apprentissage en ligne qui relient les apprenants en utilisant les technologies de réseautage social et qui présentent des fonctions similaires à celles des sites.
Apprentissage sur le web	Ensemble d'applications ou de services en ligne qui élargissent les capacités des apprenants à interagir et à collaborer les uns avec les autres dans le processus de recherche, de réception, d'organisation et de génération de contenu éducatif.
Apprentissage mobile	Dispositifs ou technologies mobiles utilisés à des fins éducatives qui soutiennent différents aspects de l'enseignement ou mettent à disposition de nouvelles activités éducatives.
Équipement de salle de classe	Dispositifs autonomes utilisés dans les salles de classe traditionnelles pour faciliter l'interaction entre les enseignants et les étudiants dans le cadre de différentes activités de classe.

Source: Lou & Lei (2012).

La disponibilité, l'accessibilité et la qualité des ressources TIC déterminent en partie les pratiques des enseignants et des étudiants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de classe. En outre, l'efficacité des ressources TIC pour l'apprentissage, y compris la capacité technique, la facilité d'utilisation pour les enseignants et les étudiants, l'adaptabilité et l'aspect pratique, influence considérablement la portée et l'applicabilité des activités éducatives. Des problèmes tels que la lenteur des connexions Internet ou la vétusté du matériel peuvent entraver l'accès et l'utilisation, tandis que les logiciels éducatifs peuvent manquer de souplesse ou d'alignement sur les objectifs du programme d'études, des contraintes similaires s'appliquant à l'utilisation des TIC en dehors de l'école pour des activités d'apprentissage ou de loisir (OECD, 2023).

Graphique 3.17: Proportion d'écoles secondaires supérieures ayant accès à des ordinateurs à des fins pédagogiques (%)

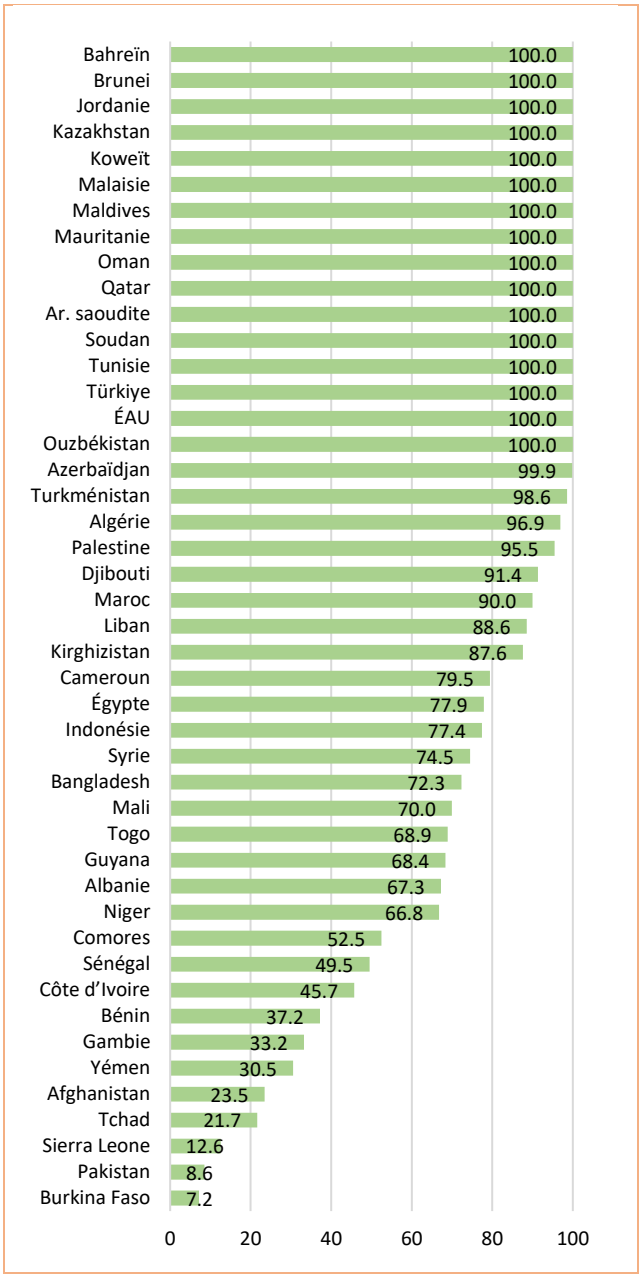

Source: UNESCO-UIS.Stat. Note: Les données pour 2025 ou de l'année la plus proche disponible au cours de la dernière décennie.

L'utilisation des TIC dans les écoles peut être associée aux résultats des élèves par trois voies principales. Tout d'abord, les élèves utilisent les ressources TIC pour étudier des matières classiques telles que les mathématiques, la lecture et l'écriture ou les sciences. Les élèves peuvent utiliser des logiciels éducatifs, des simulations interactives, des outils de recherche en ligne ou des présentations multimédias pour approfondir leur compréhension de ces matières. Deuxièmement, les élèves peuvent bénéficier d'un enseignement ciblé sur les TIC, dans le cadre d'un cours spécifique ou d'une période de temps déterminée, axé sur l'amélioration de leurs compétences liées aux TIC. Il peut s'agir d'enseigner les compétences informatiques de base, la culture numérique, le codage, l'utilisation de logiciels de productivité, la sécurité sur Internet et d'autres compétences pertinentes. Enfin, les TIC peuvent servir à soutenir les efforts des enseignants au-delà de la salle de classe, par exemple en facilitant la communication entre collègues et en contribuant à l'avancement de méthodes pédagogiques globales et interdisciplinaires (OECD, 2023).

Dans les pays de l'OCI, il existe une disparité notable dans la fourniture de la technologie informatique à des fins éducatives dans les écoles secondaires supérieures (graphique 3.17). Alors que 16 des 45 pays avec des données disponibles ont atteint une couverture complète, avec chaque école équipée d'ordinateurs, la majorité présente un paysage plus varié. Plus précisément, six pays supplémentaires déclarent qu'au moins 90 % de leurs écoles possèdent une telle technologie. D'autre part, la proportion

est inférieure à 50 % dans 10 pays, ce qui indique un déficit important en matière d'équipement technologique dans leurs systèmes éducatifs. Cela souligne le besoin urgent d'initiatives de collaboration visant à combler le fossé numérique et à garantir un accès équitable aux ressources académiques dans tous les pays de l'OCI.

D'après les données de l'OCDE couvrant 81 pays, les États-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni sont en tête au niveau mondial en termes de disponibilité d'ordinateurs par élève, avec des ratios compris entre 1,74 et 1,28 ordinateur par élève. Parmi les 14 pays de l'OCI à revenu intermédiaire et élevé figurant dans le classement, les Émirats arabes unis (0,96), classés 12e au niveau mondial, et le Kazakhstan (0,90), classé 19e au niveau mondial, se distinguent par les ratios les plus élevés. En revanche, la Palestine, l'Albanie et le Maroc sont placés en bas des classements, où les ratios s'effondrent à des niveaux aussi bas qu'un ordinateur pour quatre étudiants (avec un ratio de 0,25) ou même plus bas (graphique 3.18).

Graphique 3.18: Ordinateurs par élève, élèves de 15 ans, pays à revenu intermédiaire et élevé sélectionnés, 2022

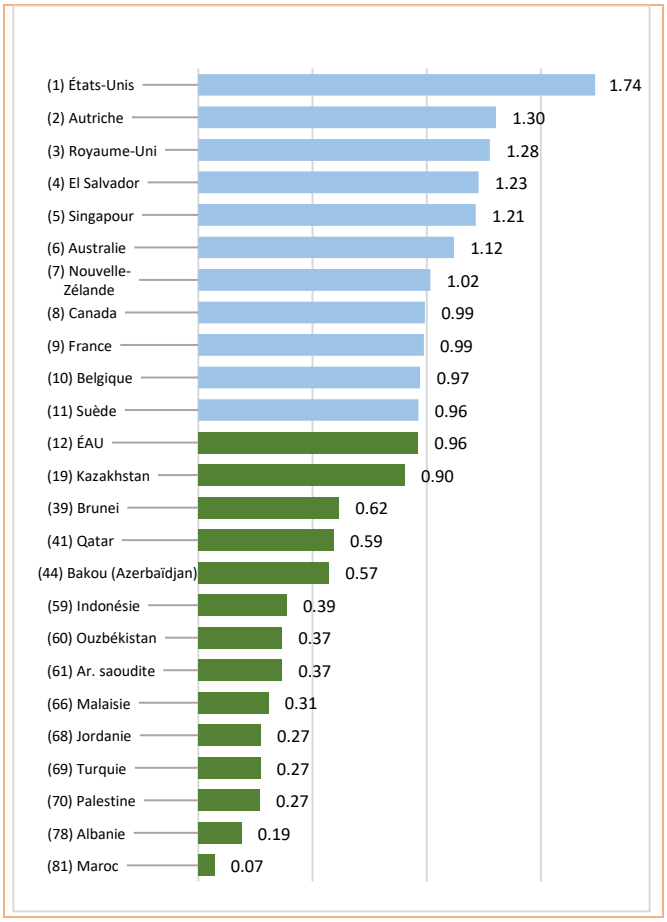

Source: OECD (2024).

D'un autre côté, l'attrait presque irrésistible de la technologie peut poser des défis importants à l'enseignement supérieur. L'évolution rapide de la technologie pose des problèmes lorsqu'il s'agit d'intégrer des changements systématiques dans l'enseignement. Dans le processus d'adaptation aux nouvelles technologies, les établissements d'enseignement ont besoin de ressources considérables et de nouvelles stratégies budgétaires pour payer les nouvelles technologies.

En outre, le personnel des écoles supérieures et des universités a besoin d'une formation complète pour utiliser efficacement la technologie. Bien qu'un nombre croissant d'études s'intéressent à la manière dont les étudiants interagissent avec les TIC et à leurs effets sur l'éducation, il n'y a pas d'accord sur la contribution des TIC aux résultats scolaires des étudiants ou à leurs capacités cognitives en général.

Mise à jour et développement des programmes d'études

Le programme d'études, qui est un microcosme de la société en dehors de l'école (Williamson, 2013), joue un rôle crucial dans la promotion de l'innovation dans l'éducation en définissant ce que les élèves doivent apprendre en termes de connaissances, de compétences et de valeurs, reflétant ainsi la vision de l'éducation puisqu'il indique non seulement ce qui doit être enseigné aux élèves, mais aussi la manière dont ils doivent l'être. En plus d'être le centre intellectuel de l'éducation et le principal moyen de communication, le programme d'études intègre l'expertise académique et pratique à l'identité individuelle et à l'éthique sociétale, en définissant les sujets d'étude et les méthodologies d'exploration (Williamson, 2013).

L'inévitabilité de l'évolution du curriculum au sein des sociétés découle de l'absence d'un curriculum sans faille, nécessitant une adaptation aux changements économiques, technologiques, sociaux, politiques et idéologiques, comme en témoignent les ajustements effectués en réponse à des défis tels que ceux posés par la COVID-19 (Achor, 2022). En fin de compte, l'évolution continue du programme d'études reflète la progression continue de la société, exigeant une adaptation constante pour préparer efficacement les étudiants aux défis et aux opportunités de l'avenir.

Les pays de l'OCI sont confrontés à un besoin pressant de mettre à jour et de développer leurs programmes d'enseignement pour suivre le rythme des avancées technologiques rapides qui façonnent le paysage mondial. L'innovation technologique étant le moteur des transformations économiques et sociales mondiales, les systèmes éducatifs des pays de l'OCI doivent évoluer pour doter leurs jeunes des compétences et des connaissances nécessaires à l'économie moderne du 21ème siècle. Il s'agit notamment d'intégrer des matières axées sur la technologie dans les programmes d'études et d'améliorer la culture numérique, afin que les élèves ne soient pas seulement des consommateurs de technologie, mais aussi des innovateurs et des créateurs.

En outre, l'alignement du développement du programme d'études sur les avancées technologiques peut contribuer de manière significative au développement socio-économique. En encourageant un système d'éducation adapté aux changements technologiques, les pays de l'OCI peuvent renforcer leur compétitivité sur le marché mondial, stimuler l'innovation et relever les défis locaux et régionaux grâce à des solutions locales. Mettre l'accent sur l'enseignement des STEM, promouvoir la recherche et le développement et encourager la collaboration entre les établissements d'enseignement et l'industrie technologique sont des étapes cruciales pour créer une main-d'œuvre prête pour l'avenir et favoriser le développement durable dans la région de l'OCI.

Équilibrer les avantages et les risques : Atténuer les effets négatifs de l'utilisation des technologies dans l'éducation

Si l'intégration des TIC dans l'éducation offre de nombreux avantages, allant de l'amélioration des expériences d'apprentissage à l'accroissement de l'accessibilité, elle comporte également un éventail de risques et d'effets secondaires potentiels qui nécessitent une réflexion et une gestion approfondies. Une utilisation quotidienne excessive des technologies est associée à des résultats scolaires inférieurs et à une diminution de l'attachement à l'école chez les élèves de

l'enseignement secondaire, hommes et femmes, ce qui montre qu'il est indispensable d'intervenir sur les habitudes d'utilisation des technologies (Sampasa-Kanyinga et al., 2022).

Les effets négatifs de la technologie se manifestent généralement dans quatre grandes catégories : effets physiques, cognitifs, émotionnels et sociaux (Gezgin, 2023). Les effets physiques de la technologie peuvent se traduire par des troubles du sommeil, des problèmes de santé, une mauvaise posture et l'obésité. L'utilisation intensive de la technologie, en particulier tard dans la nuit, peut perturber les habitudes de sommeil ou retarder le cycle naturel veille-sommeil du corps, ce qui entraîne une fatigue diurne et une diminution de la vigilance (Sampasa-Kanyinga et al., 2022). Le mode de vie inactif associé à l'utilisation prolongée des technologies peut avoir des effets négatifs sur la santé physique, entraînant des problèmes tels que l'inconfort dû à une mauvaise posture et l'obésité. Les effets cognitifs englobent la diminution de la capacité d'attention, l'entrave à l'apprentissage, la stimulation excessive, la réduction de la créativité et les troubles de l'élocution. L'utilisation excessive des technologies, en particulier durant les heures de la journée, pourrait remplacer le temps alloué aux efforts éducatifs tels que l'étude, la lecture ou la réalisation des devoirs, ce qui pourrait entraîner une baisse des résultats scolaires (Wentworth & Middleton, 2014 ; Tang & Patrick, 2018). L'utilisation croissante de la technologie, en particulier parmi la jeune génération, améliore l'éducation aux médias, mais certaines études montrent que l'augmentation de l'éducation aux médias détériore la capacité de lecture des élèves (Tan et al., 2013 ; Spitzer, 2014 ; UNESCO, 2024). Les conséquences émotionnelles se traduisent par une dépendance,[20] des problèmes de santé mentale et une baisse de l'estime de soi. L'utilisation intensive des technologies peut être un facteur de stress important et provoquer des émotions négatives dues à l'exposition à des contenus pénibles ou dangereux et à des comparaisons sociales défavorables, ce qui pourrait en fin de compte nuire à la réussite scolaire et au sentiment d'appartenance à l'école. Les préoccupations en matière de santé et la peur de manquer ont été reconnues comme des facteurs clés contribuant à l'utilisation problématique de la technologie chez les individus qui s'y engagent fortement (Sampasa-Kanyinga et al., 2022). Les impacts sociaux englobent la diminution des compétences sociales, le sentiment d'isolement, l'exposition à des contenus inappropriés, les cas de cyberintimidation et les rencontres avec la violence. Les préoccupations concernant la confidentialité des données, la sécurité et le bien-être des élèves sont au cœur des discussions sur l'intégration des technologies dans les écoles, en particulier lorsqu'il s'agit d'élèves plus jeunes (UNESCO, 2024).

La solution à l'utilisation problématique des technologies par les jeunes peut varier en fonction de leur âge, de leurs intérêts et de la manière dont ils utilisent les technologies. Les jeunes considèrent souvent les individus, les parents ou d'autres personnes de leur entourage comme des modèles, et l'utilisation excessive de la technologie par ces personnes peut constituer un exemple négatif pour eux. La nécessité de limiter le temps d'écran des jeunes est cruciale, mais il est tout aussi essentiel que les limites fixées soient justes et réalisables. Les parents devraient avant tout surveiller les applications et les plateformes sur lesquelles les jeunes passent leur

[20] Voir « Addictions non liées à des substances: Technologie et médias sociaux » au point 2.2 du présent rapport.

temps à l'écran. De même, les éducateurs devraient se concentrer sur la création d'espaces de loisirs qui éloignent les élèves des écrans dans les écoles et les encouragent à passer du temps indépendamment de la technologie. La sensibilisation sociale et l'établissement d'une approche commune au sein de la société sont essentiels pour lutter contre les effets néfastes de la technologie. À l'instar des restrictions imposées au tabac et à l'alcool pour prévenir la dépendance, des normes limitant l'utilisation de la technologie à certains âges, moments et lieux pour les enfants et les jeunes peuvent être envisagées (Ertemel & Aydın, 2018).

4. Participation économique

4.1. Population active des jeunes

La force de travail totale des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) dans les pays de l'OCI a constamment augmenté au cours de la dernière décennie. Le graphique 4.1A affiche le nombre de jeunes dans la main-d'œuvre segmentée par sexe. Pour les hommes, les chiffres ont montré une augmentation constante : de 93 millions en 2020 à 97,3 millions en 2024, et prévu pour être 99,1 millions en 2025. De même, la population active féminine est passée de 54,3 millions à 60,6 millions au cours de la même période de cinq ans, et devrait atteindre 61,7 millions en 2025. Si l'on considère les deux sexes, la population active combinée des jeunes est passée de 147,3 millions en 2020 à 157,9 millions en 2024 et devrait encore augmenter pour atteindre 160,8 millions en 2025.

Graphique 4.1: Force de travail de jeunes de l'OCI

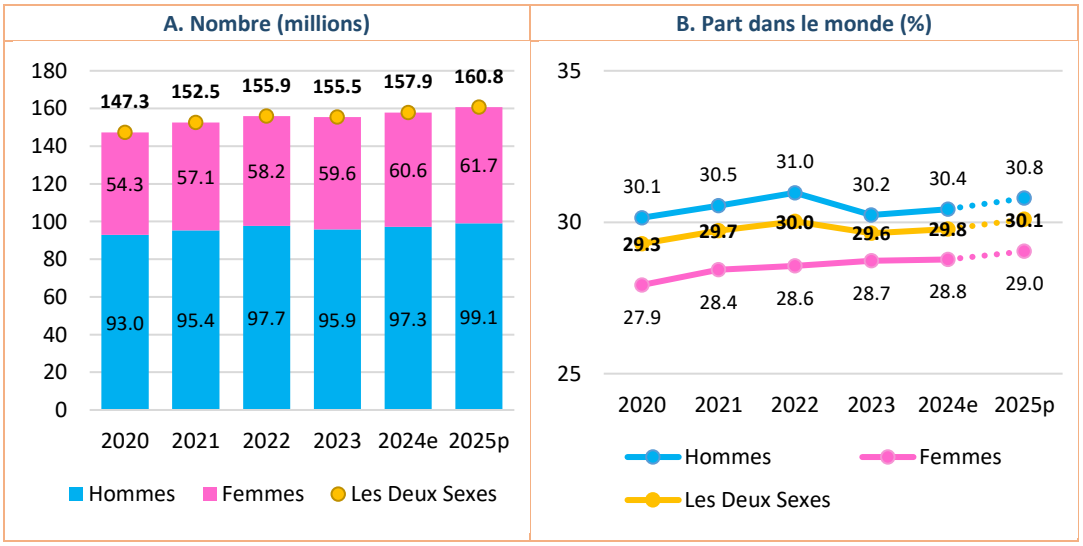

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024. e : estimation, p : projection

Cette tendance constante à la hausse suggère une croissance démographique significative et peut-être des opportunités économiques croissantes dans les pays de l'OCI. Toutefois, les données révèlent également une disparité persistante entre les sexes, la main-d'œuvre masculine étant systématiquement près du double de la main-d'œuvre féminine. Cette disparité indique des barrières socio-économiques et culturelles qui continuent à limiter la participation des femmes au marché du travail dans ces pays. Les tendances observées

soulignent la nécessité de politiques ciblées pour soutenir l'emploi des femmes et pour utiliser pleinement le potentiel de la population croissante des jeunes dans les pays de l'OCI.

En plus de la croissance de la force de travail des jeunes de l'OCI, sa part dans la force de travail mondiale des jeunes a également augmenté (graphique 4.1B). Pour les deux sexes, cette part a augmenté de 29,3% en 2020 à 29,8% en 2024, et devrait atteindre 30,1% en 2025. La part des hommes dans la population active mondiale des jeunes est passée de 30,1% à 30,4% au cours de cette période de cinq ans, et devrait atteindre 30,8% en 2025. Parallèlement, la part des femmes est passée de 27,9% à 28,8% et devrait atteindre 29% en 2025. Cette part globale croissante souligne l'importance croissante de la force de travail des jeunes de l'OCI sur le marché du travail mondial.

Étant donné leur population importante, le Nigeria, le Pakistan, l'Indonésie, le Bangladesh et l'Ouganda ont les nombres les plus élevés de force de travail de jeunes parmi les pays de l'OCI (graphique 4.2), représentant collectivement environ la moitié (56,6%) de la force de travail de jeunes totale de l'OCI en 2024. D'autre part, les petits pays tels que le Brunei Darussalam, les Maldives, Djibouti, les Comores, le Suriname, la Guyane, le Gabon et Bahreïn comptent chacun moins de 100 000 jeunes actifs.

Graphique 4.2: Population active jeune et part des femmes par pays, 2024

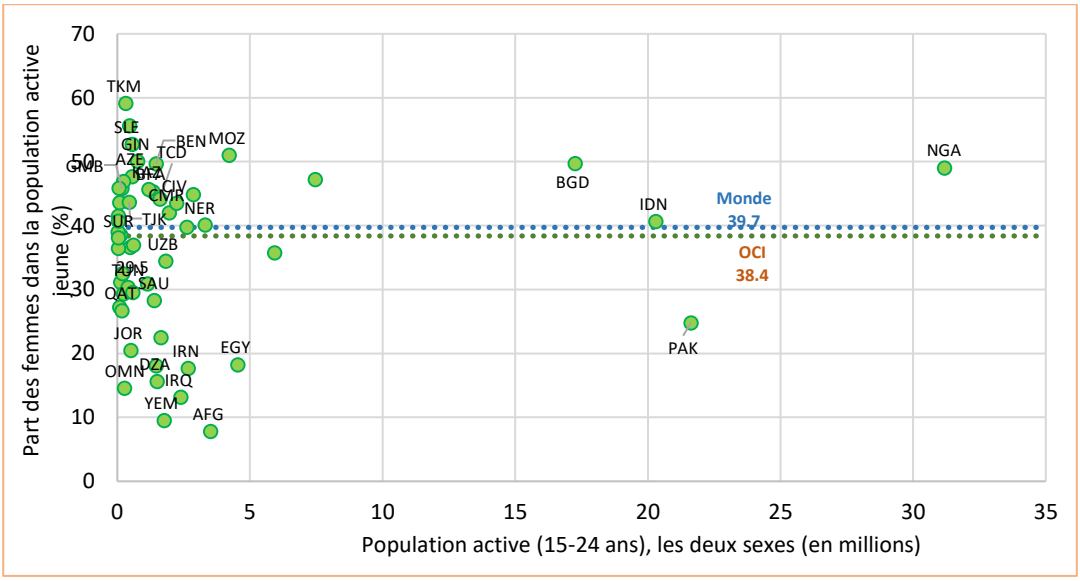

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024.

Qu'ils soient grands ou petits, les pays de l'OCI varient beaucoup en ce qui concerne la part des femmes dans la force de travail des jeunes (graphique 4.2). En moyenne, les jeunes femmes constituent 38,4% de la force de travail des jeunes de l'OCI, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne mondiale de 39,7% en 2024. Alors que 26 des 54 pays de l'OCI ont un chiffre plus élevé que la moyenne mondiale, le Turkménistan prend la tête avec une part de 59%, suivi du Togo, de la Sierra Leone, du Mozambique et de la Guinée, où plus de la moitié de la main-d'œuvre jeune est composée de femmes. À l'opposé, on trouve le Yémen et l'Afghanistan, où la part des femmes dans la main-d'œuvre jeune est inférieure à 10 %. Cette disparité souligne

la nécessité de politiques et d'initiatives ciblées pour renforcer l'autonomie des jeunes femmes et leur participation au marché du travail, en particulier dans les pays où la représentation des femmes est alarmante.

En ce qui concerne la part des jeunes dans la population active totale, les données indiquent une diminution progressive au cours des dernières années. Au niveau mondial, la part des jeunes dans la population active totale (hommes et femmes confondus) a légèrement diminué, passant de 14,4 % en 2020 à 14,2 % en 2024, et devrait encore baisser légèrement pour atteindre 14,1 % en 2025. Une tendance similaire est observée dans les pays de l'OCI, où la part des jeunes dans la population active totale est passée de 19,8 % en 2020 à 19,6 % en 2024, et devrait rester au même niveau en 2025. La ventilation des données par sexe montre une tendance à la baisse constante chez les hommes. À l'échelle mondiale, la part des jeunes hommes dans la population active masculine totale est passée de 14,6 % en 2020 à 14,3 % en 2024, et devrait légèrement baisser pour atteindre 14,2 % en 2025. Dans les pays de l'OCI, cette part a diminué de manière plus notable, passant de 19,0 % en 2020 à 18,6 % en 2024, et devrait encore baisser pour atteindre 18,5 % en 2025. En revanche, les tendances chez les femmes présentent un tableau plus contrasté. À l'échelle mondiale, la part des jeunes femmes dans la population active féminine totale est restée pratiquement inchangée, se maintenant autour de 14,1 % en 2020 et de 14,0 % entre 2022 et 2025. Toutefois, dans les pays de l'OCI, la part des jeunes femmes dans la population active féminine totale a légèrement fluctué, passant de 21,4 % en 2020 à 21,9 % en 2021, avant de se stabiliser autour de 21,6 % en 2024 et 21,5 % en 2025. Dans l'ensemble, ces chiffres indiquent une baisse modeste mais persistante de la part des jeunes dans la population active, en particulier chez les hommes, tandis que la participation des femmes dans les pays de l'OCI reste relativement stable.

Graphique 4.3: Part des jeunes dans la force de travail (%)

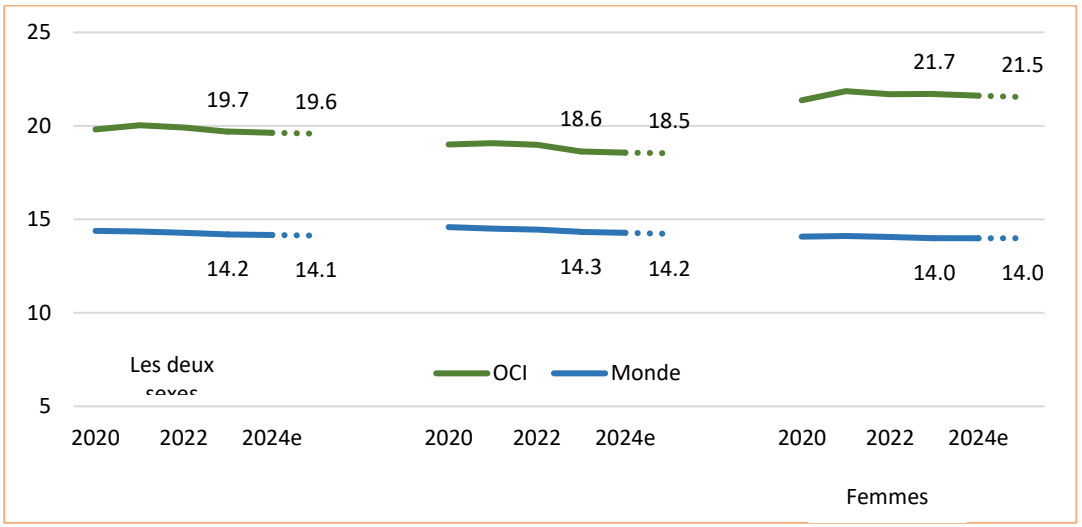

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024. e : estimation, p : projection

Graphique 4.4: Force de travail et part des jeunes par pays, 2024

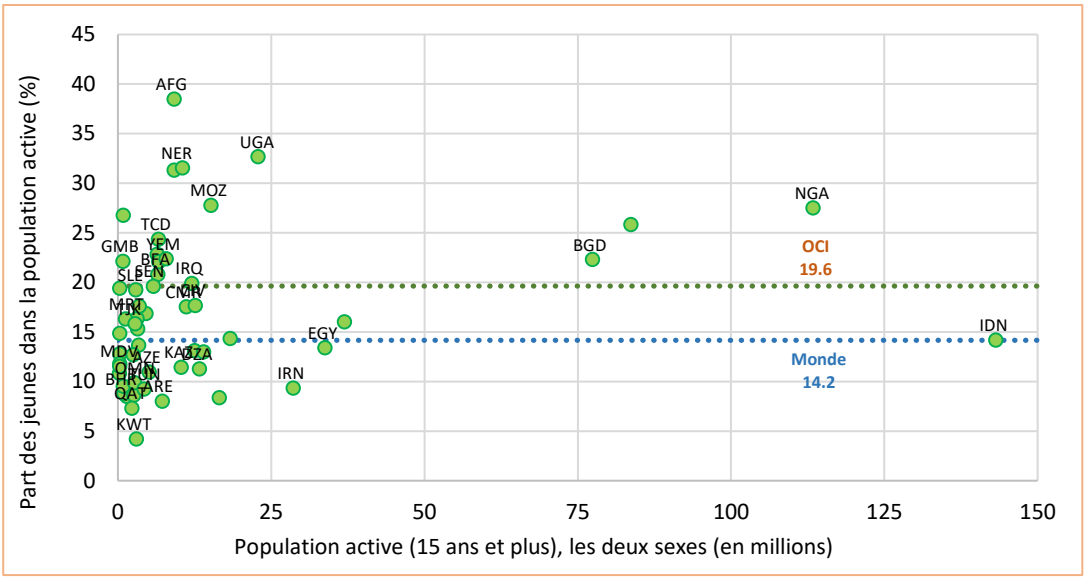

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024.

Malgré la tendance à la baisse au niveau mondial, le groupe des pays de l'OCI continue à avoir une part plus élevée de jeunes dans la force de travail que la moyenne mondiale, à la fois pour les hommes et les femmes. En 2024, 31 pays de l'OCI ont une part qui dépasse la moyenne mondiale de 14,2% pour les deux sexes (graphique 4.4). L'Afghanistan enregistre la plus forte proportion de jeunes dans la population active totale, avec 38,5 %, suivi de l'Ouganda, du Niger, du Mali, du Mozambique, du Nigeria, de la Guinée-Bissau et du Pakistan, où les jeunes représentent tous plus d'un quart de la population active totale. Il est remarquable de constater qu'outre le Pakistan, d'autres pays de l'OCI disposant d'une main-d'œuvre relativement importante, tels que l'Indonésie, le Bangladesh et la Türkiye, affichent également des chiffres supérieurs à la moyenne mondiale. D'autre part, dans 11 pays de l'OCI, dont le Koweït, le Qatar, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, l'Albanie, la Libye, Bahreïn, la Tunisie, l'Iran, le Gabon et Oman, la part des jeunes dans la population active est inférieure à 10 %.

4.2. Participation au marché du travail

Le taux de participation à la population active (TPPA) est une mesure de la proportion de la population en âge de travailler d'un pays qui participe activement au marché du travail, soit en travaillant, soit en recherchant un emploi. Il fournit une indication de la taille de l'offre de main-d'œuvre disponible pour participer à la production de biens et de services, par rapport à la population en âge de travailler. La répartition de la population active (anciennement appelée population économiquement active) par sexe et par tranche d'âge donne un aperçu de la distribution de la main-d'œuvre au sein d'un pays[21].

[21] ILO, https://ilostat.ilo.org/category/resource/methods/database-description/

L'intégration des jeunes dans le marché du travail est cruciale pour les pays de l'OCI, étant donné l'abondance de leur population jeune. Ceci est également essentiel pour tirer parti du potentiel de la population des jeunes pour stimuler la croissance économique et le développement.

Le graphique 4.5 montre que le taux d'activité des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) continue de montrer des signes de reprise à l'échelle mondiale après le ralentissement économique provoqué par la pandémie de COVID-19. Toutefois, cette reprise est largement tirée par les économies développées, où les taux d'activité ont déjà dépassé les niveaux d'avant la pandémie. Au niveau mondial, le TPPA des jeunes a atteint 41,7 % en 2024, contre 40,8 % en 2020, ce qui reflète une amélioration modeste mais régulière. En revanche, le taux de participation active des jeunes dans les pays de l'OCI n'a que légèrement augmenté, passant de 41,5 % en 2020 à 42,8 % en 2024, avant de connaître une légère baisse à 42,7 % en 2025. Le taux dans les pays de l'OCI reste systématiquement inférieur à la moyenne mondiale, ce qui met en évidence les défis structurels et liés au genre qui persistent.

Ventilées par sexe, les données révèlent un écart persistant entre les sexes dans le TPPA des jeunes dans tous les groupes de pays. En 2024, le taux d'activité des jeunes hommes dans les pays de l'OCI s'élevait à 51,8 %, contre 48,8 % à l'échelle mondiale, 47,4 % dans les pays en développement non membres de l'OCI et 49,2 % dans les pays développés. Cependant, le taux d'activité des jeunes femmes dans les pays de l'OCI était nettement inférieur, à 33,4 % en 2024, contre 34,2 % à l'échelle mondiale, 32,6 % dans les pays en développement non membres de l'OCI et 47,9 % dans les économies développées. Cela se traduit par un écart entre les sexes de 18,4 points de pourcentage dans les pays de l'OCI, nettement plus important que l'écart mondial de 14,6 points de pourcentage et bien supérieur à l'écart de 1,3 point de pourcentage observé dans les pays développés.

Graphique 4.5: Taux de participation à la main-d'œuvre des jeunes (%)

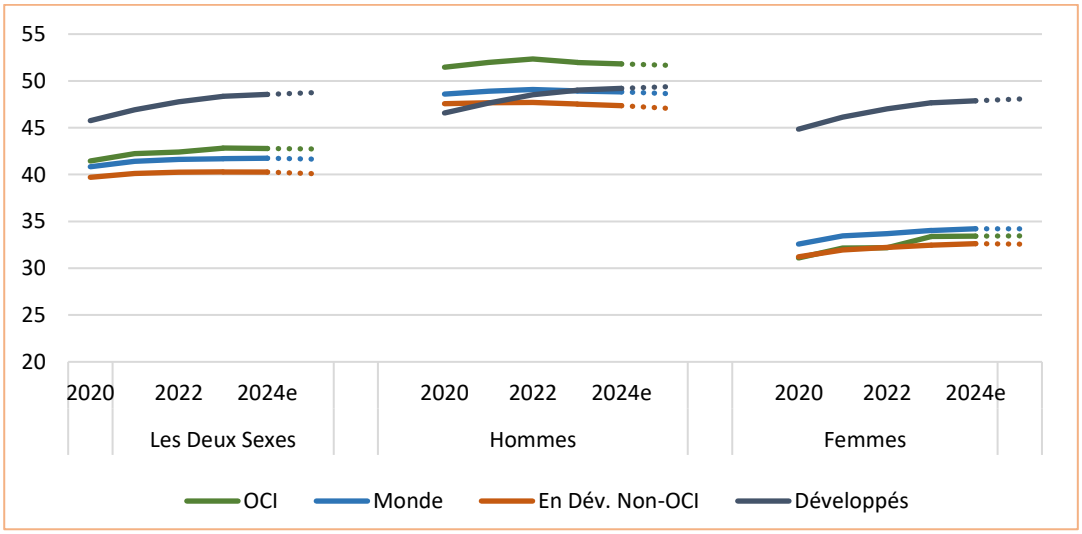

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024. e : estimation, p : projection

Les différences dans le TPPA des jeunes proviennent souvent de divers facteurs, y compris des facteurs institutionnels tels que les normes et les préférences, la mobilité des jeunes, la valeur attribuée au travail des jeunes femmes, la discrimination basée sur l'âge/l'expérience, les facteurs économiques tels que la comparaison des gains nets avec les avantages du travail non rémunéré, et enfin les facteurs sociaux et démographiques, à savoir l'âge, le sexe et les compétences employables (Karimli et al., 2016). En outre, les femmes sont confrontées à des opportunités de revenus inférieures à celles des hommes, avec des taux de participation à la population active plus faibles, moins d'opportunités d'emploi formel, des perspectives d'affaires et de carrière limitées, et des revenus inférieurs, et ces écarts entre les sexes se sont récemment accentués en raison de la pandémie de COVID-19 (World Bank, 2022b). En outre, dans certains pays en développement, les femmes peuvent entrer dans des secteurs relativement moins réglementés tels que l'agriculture ou les services, ce qui se traduit par de tels écarts. En fait, l'un des principaux facteurs qui dissuadent les jeunes femmes de participer à la population active est la probabilité d'être confrontées à la discrimination et à la violence dans le cadre d'un emploi informel ou non réglementé, ce qui se traduit par des salaires inégaux ou un travail non rémunéré et des restrictions à la mobilité (SESRIC, 2021 et 2022).

Graphique 4.6: Taux de participation des jeunes à la population active (TPPA) par pays, 2024

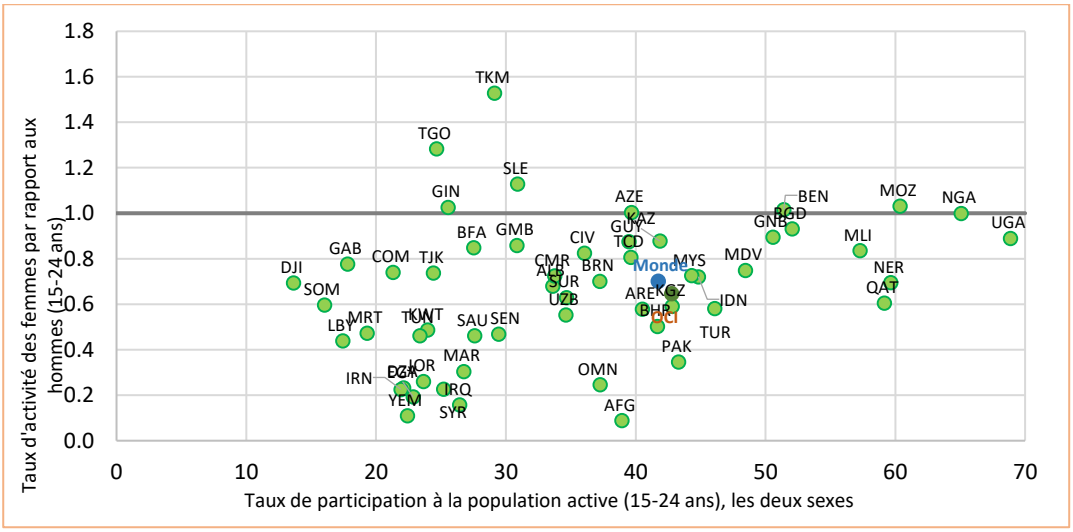

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024.

Si l'on examine le TPPA des jeunes au niveau de chaque pays, les différences restent marquées (graphique 4.6). D'une part, l'Ouganda, le Nigeria, le Mozambique, le Niger, le Qatar, le Mali, le Bangladesh, le Bénin et la Guinée-Bissau étaient les pays de l'OCI ayant enregistré le taux d'activité des jeunes le plus élevé, supérieur à 50 %, et 16 autres pays dépassaient la moyenne mondiale de 41,7 % en 2024. D'autre part, le Djibouti, la Somalie, la Libye, le Gabon et la Mauritanie ont enregistré un TPPA des jeunes inférieurs à 20%.

Des différences existent également entre les pays de l'OCI en ce qui concerne le TPPA des hommes et des femmes. Le TPPA des jeunes femmes était supérieur à celui des jeunes hommes dans seulement sept pays, dont le Turkménistan, le Togo, la Sierra Leone, le Mozambique, la Guinée et le Bénin, comme le montre la figure 4.6 au-dessus de la ligne de parité pour le rapport

entre le TPPA des femmes et celui des hommes. Cela indique que, dans ces pays, les jeunes femmes sont plus susceptibles de participer à la population active que les jeunes hommes. Dans le reste des pays, la disparité est en faveur des hommes, les plus fortes étant observées en Afghanistan et au Yémen, où le TPPA des jeunes femmes ne représente qu'environ un dixième du taux correspondant pour les hommes. En moyenne, le taux de participation des jeunes femmes à la population active (TPPA) dans les pays de l'OCI était inférieur de plus de moitié à celui des hommes (0,65), alors que la moyenne mondiale était de 0,70, ce qui indique une disparité relativement plus importante entre les sexes en matière de TPPA des jeunes dans la région de l'OCI.

4.3. Emploi

L'emploi des jeunes est un indicateur essentiel de la stabilité économique et du potentiel de croissance. Il donne un aperçu de la force de travail future, du potentiel d'innovation et de la santé économique globale. Les données indiquent une augmentation constante de l'emploi des jeunes dans les pays de l'OCI de 2020 à 2024, avec des projections poursuivant cette tendance jusqu'en 2025. En 2020, le nombre total de jeunes employés était de 126,9 millions, passant à 140,7 millions en 2024 et projeté d'atteindre 143,2 millions en 2025 (graphique 4.7). Globalement, l'emploi des jeunes dans les pays de l'OCI a augmenté de 13,8 millions entre 2020 et 2024, provenant principalement de l'augmentation de l'emploi des jeunes femmes, environ 8 millions contre 6 million parmi les jeunes hommes.

Graphique 4.7: Emploi des jeunes dans les pays de l'OCI (millions)

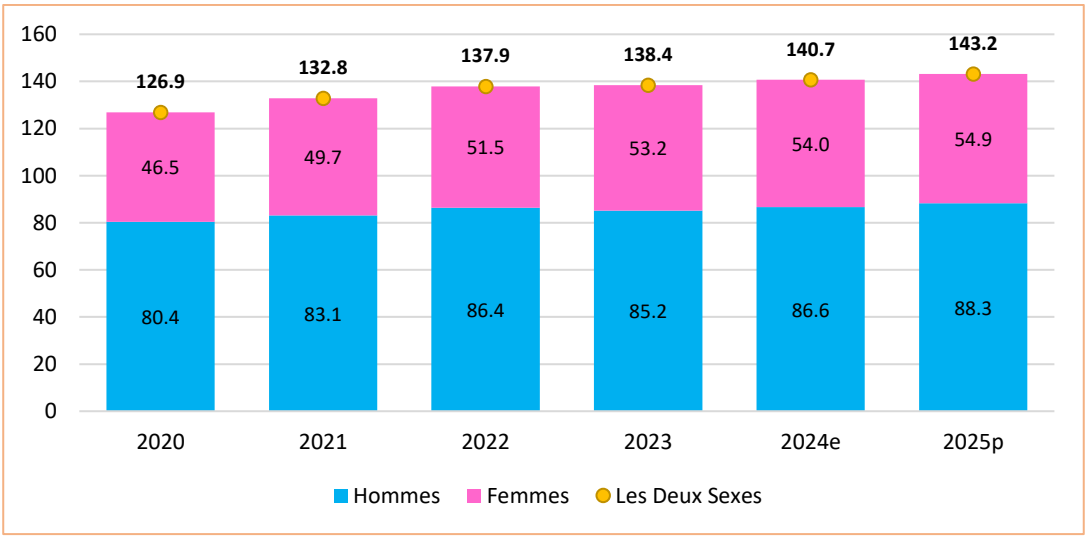

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024. e : estimation, p : projection

En effet, il existe une disparité importante entre l'emploi des jeunes hommes et celui des jeunes femmes. En 2020, l'emploi des jeunes hommes s'élevait à 80 millions et celui des jeunes femmes à 46 millions. En 2024, ces chiffres sont passés à 87 millions pour les hommes et 54 millions pour les femmes, et les projections pour 2025 indiquent 88 millions pour les hommes et 55 millions pour les femmes. Bien que les deux sexes affichent des tendances à la hausse,

l'écart entre l'emploi des hommes et celui des femmes reste important. Cela suggère que, malgré les progrès réalisés, il existe encore des obstacles importants à l'entrée des jeunes femmes sur le marché du travail.

En 2024, la part des femmes dans l'emploi des jeunes était en moyenne de 38,4% dans les pays de l'OCI, par rapport à la moyenne mondiale de 39,8%. Parmi les principaux pays de l'OCI affichant un taux d'emploi des jeunes relativement élevé, le Nigéria (48,3 %), l'Indonésie (40,7 %), le Bangladesh (51,7 %) et l'Ouganda (46,7 %) ont dépassé la moyenne mondiale, tandis que le Pakistan (24,7 %) et la Türkiye (33,4 %) sont restés en dessous de la moyenne de l'OCI.[22] Au total, 23 pays de l'OCI ont dépassé la moyenne mondiale, et dans cinq d'entre eux (Turkménistan, Togo, Sierra Leone, Mozambique, et Bangladesh) les femmes représentaient plus de la moitié de l'emploi total des jeunes. En revanche, la part des femmes dans l'emploi des jeunes était inférieure à 10 % en Afghanistan, en Irak et au Yémen (graphique 4.8).

Graphique 4.8: Part des femmes dans l'emploi des jeunes par pays, 2024

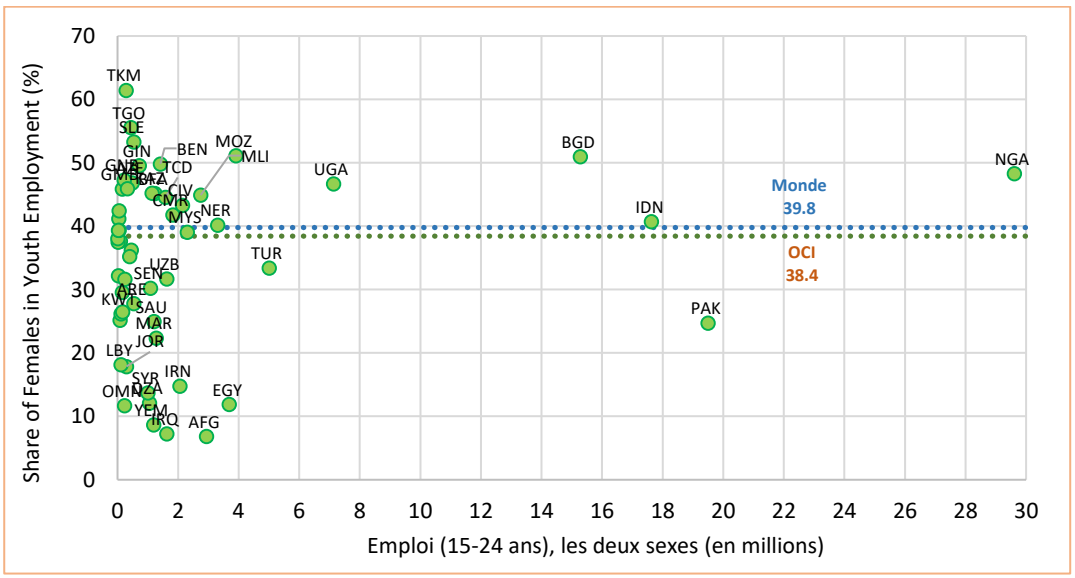

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024. e : estimation, p : projection

Malgré la reprise et la croissance continues de l'emploi des jeunes dans les pays de l'OCI, des stratégies ciblées sont toujours nécessaires pour aborder les disparités entre les sexes et assurer un accès inclusif aux opportunités d'emploi pour tous les jeunes. Au niveau intra-OCI, certaines stratégies ont déjà été intégrées dans la stratégie de l'OCI pour la jeunesse [23]et le plan d'action 2025 de l'OCI[24], notamment en mettant l'accent sur l'avancement et l'autonomisation des femmes, en comblant les disparités entre les sexes et en levant les barrières institutionnelles qui entravent la participation des femmes à la main-d'œuvre.

[22] Le Pakistan, l'Indonésie, le Bangladesh, le Nigeria, l'Ouganda et la Turquie représentaient ensemble près de 67 % du nombre total de jeunes actifs dans les pays de l'OCI en 2024.
[23] Voir la stratégie de l'OCI en faveur de la jeunesse [https://www.sesric.org/files/Youth-Strategy.pdf]
[24] Voir le programme d'action de l'OCI [https://www.sesric.org/files/oic-2025-programme-of-action.pdf]

Graphique 4.9: Part des jeunes dans l'emploi total (%)

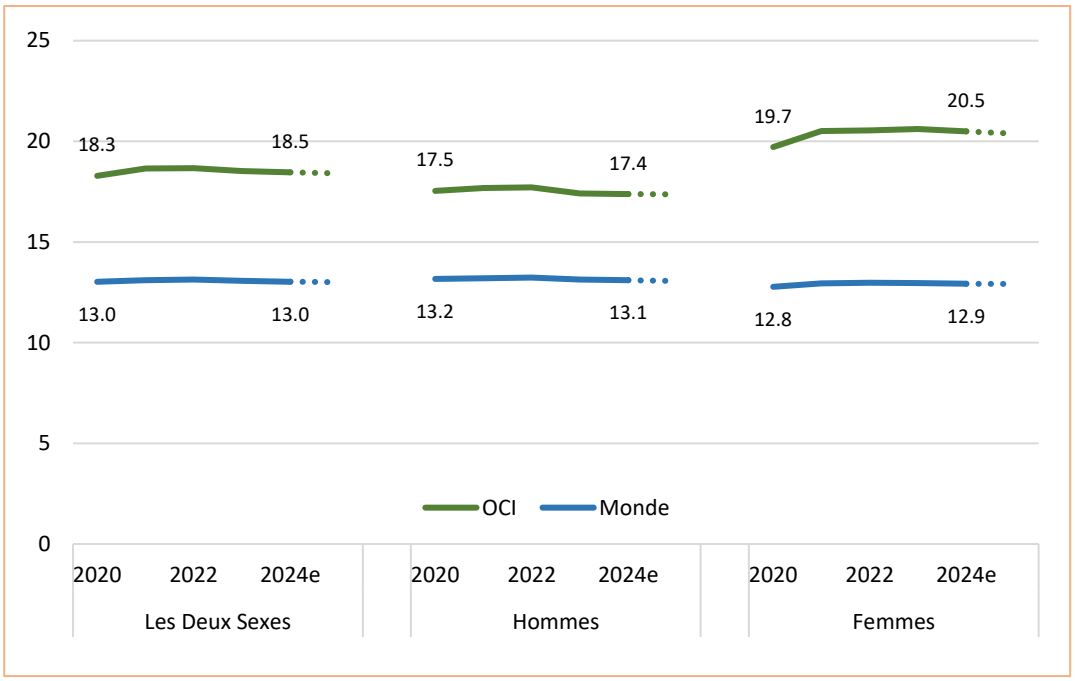

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024.

En ce qui concerne la part des jeunes dans l'emploi total, les données récentes indiquent une légère baisse à l'échelle mondiale, qui touche aussi bien les hommes que les femmes. En 2024, les jeunes représentaient 13,0 % de l'emploi total dans le monde, soit une légère baisse par rapport à 13,1 % en 2022, confirmant ainsi la tendance à la baisse observée ces dernières années. En revanche, la part des jeunes dans l'emploi total dans les pays de l'OCI est restée nettement supérieure à la moyenne mondiale, s'établissant à 18,5 % en 2024, soit une légère baisse par rapport aux 18,7 % enregistrés en 2022. Lorsqu'on examine les données par sexe, on constate des différences persistantes entre les taux d'emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes. En 2024, la part des jeunes hommes dans l'emploi total des hommes était de 17,4 % dans les pays de l'OCI, contre 13,1 % au niveau mondial. Parallèlement, la part des jeunes femmes dans l'emploi total des femmes s'élevait à 20,5 % dans les pays de l'OCI, soit un niveau nettement supérieur aux 12,9 % enregistrés au niveau mondial.

En 2024, 29 pays de l'OCI auront une part de jeunes dans l'emploi total plus élevée que la moyenne mondiale. Les cinq premiers pays en termes de proportion de jeunes dans l'emploi total sont l'Afghanistan, le Niger, l'Ouganda, le Mali et le Burkina Faso. En revanche, les pays ayant la plus faible proportion de jeunes dans l'emploi total étaient Djibouti, le Koweït, a Tunisie, la Libye et le Qatar. Ces listes de pays diffèrent légèrement en ce qui concerne l'emploi des femmes : Si l'Afghanistan reste en tête de liste, avec près de la moitié des emplois féminins occupés par des jeunes femmes, il est suivi par le Mali, l'Ouganda, le Niger et le Bangladesh. Les pays où la part des jeunes dans l'emploi féminin est la plus faible sont la Libye, le Koweït, Djibouti, l'Albanie et l'Algérie (graphique 4.10).

Graphique 4.10: Part des jeunes dans l'emploi total: Cinq premiers et derniers pays de l'OCI, 2024 (%)

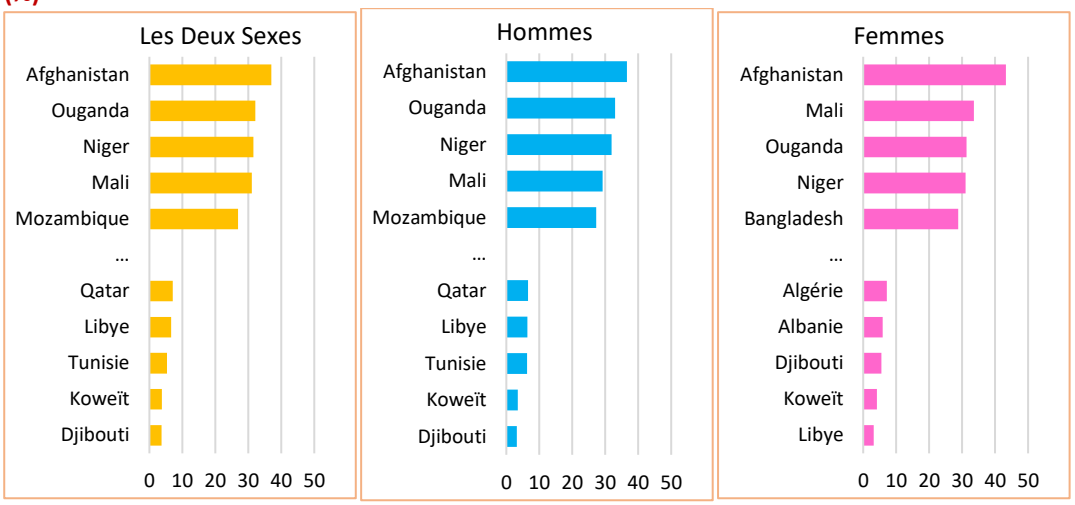

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024.

Il est important de noter que la part des jeunes dans l'emploi total a des répercussions économiques et sociales significatives. Une forte participation des jeunes à l'emploi peut stimuler la croissance économique en injectant de l'énergie, de l'innovation et de nouvelles compétences dans la main-d'œuvre. Cependant, elle nécessite également des systèmes de soutien solides en matière d'éducation, de formation et de placement afin de permettre aux jeunes travailleurs d'accéder facilement à des carrières stables et productives. Par contre, un faible taux d'emploi des jeunes peut révéler des problèmes sur le marché du travail, tels que l'inadéquation des compétences, les obstacles économiques ou l'insuffisance des opportunités, pouvant conduire à des taux plus élevés de chômage des jeunes et à un mécontentement social.

4.4. Chômage

Un nombre élevé de jeunes n'est pas sans conséquences, et l'une d'entre elles est le chômage des jeunes. Les personnes au chômage sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui n'avaient pas d'emploi, qui ont mené des activités pour trouver un emploi au cours d'une période récente spécifiée et qui étaient actuellement disponibles pour occuper un emploi si une opportunité se présentait[25].

Le chômage des jeunes peut avoir un impact négatif sur leur qualité de vie et leur épanouissement. Il constitue également un défi pour le développement économique en raison de son impact négatif au niveau de la productivité du marché du travail et des dépenses du

[25]OMT. 2023. Productivity Ecosystems for Decent Work Glossary of frequently used terminology https://www.ilo.org/publications/glossary-frequently-used-terminology, Consulté le 31 octobre 2025. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la résolution de l'OIT concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre.

https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@stat/documents/normativeinstrument/wcms_230304.pdf

gouvernement en matière de services publics. Par conséquent, la lutte contre le chômage des jeunes est un défi de longue date mais qui s'avère de plus en plus urgent pour les pays de l'OCI.

Le nombre de jeunes chômeurs dans les pays de l'OCI, qui a atteint un pic de 20,4 millions en 2020 dans des conditions de pandémie, a baissé à 17,1 millions en 2023. Cependant, il a rebondi à 17,2 millions en 2024 et devrait encore augmenter à 17,6 millions en 2025 (graphique 4.11). Par ailleurs, on observe un taux de chômage plus élevé chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. En 2024, le nombre de jeunes hommes au chômage était 1,6 fois supérieur au nombre de jeunes femmes au chômage - 10,7 millions et 6,5 millions, respectivement.

Graphique 4.11: chômage des jeunes dans les pays de l'OCI (millions)

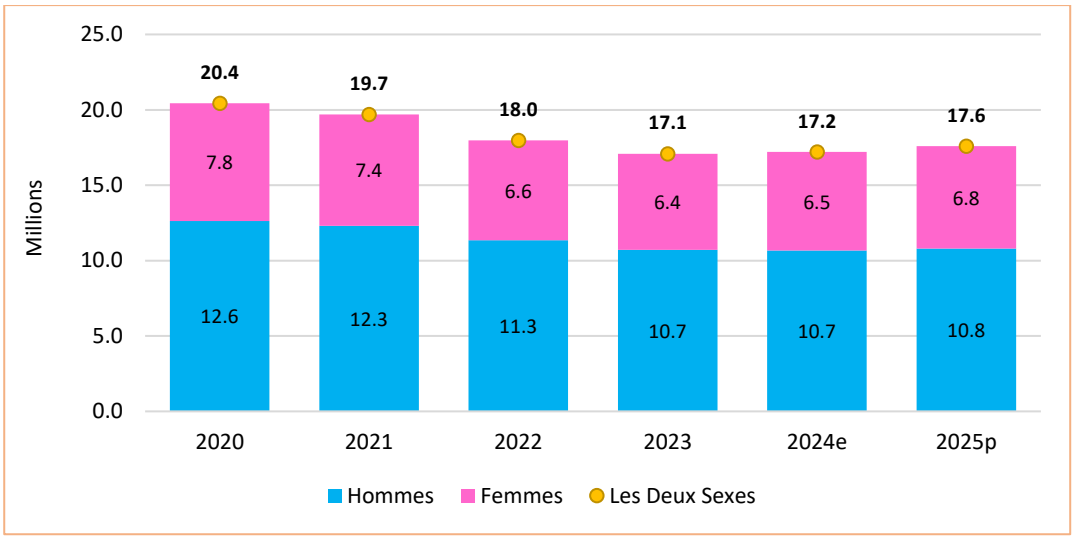

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024. e : estimation, p : projection

Le nombre de jeunes sans emploi était d'un million et plus dans quatre pays de l'OCI en 2024. L'Indonésie comptait 2,7 millions de jeunes sans emploi, le Pakistan 2,1 millions, le Bangladesh 2 million et le Nigéria 1,6 million (graphique 4.12). Le Qatar, en revanche, comptait le nombre le plus faible de jeunes sans emploi, soit seulement moins de mille. Les Comores, Bahreïn, Brunei Darussalam, les Maldives, la Guinée-Bissau et le Suriname comptaient également moins de 10 000 jeunes sans emploi. De manière prévisible, ces pays ont les populations de jeunes les plus faibles, ce qui explique le faible nombre de jeunes sans emploi.

Les pays de l'OCI, dans leur ensemble, ont des résultats comparables à la moyenne mondiale en ce qui concerne la proportion de femmes dans le chômage des jeunes. En 2024, le pourcentage de jeunes femmes dans le chômage des jeunes était de 39,2% au niveau mondial et de 38% dans les pays de l'OCI. En réalité, 67 % des pays de l'OCI ont dépassé la moyenne mondiale, mais il s'agissait principalement de pays affichant le plus faible taux de chômage chez les jeunes. Parmi les pays de l'OCI, le Qatar (81,1 %), Bahreïn (64,8 %) et le Nigéria (62,7 %) ont enregistré les proportions les plus élevées de jeunes femmes dans le chômage total des jeunes. En comparaison, plus de 88% des jeunes sans emploi sont des hommes au Yémen (89%) et en Afghanistan (87%) (graphique 4.12).

Graphique 4.12: Part des femmes dans le chômage des jeunes par pays, 2024

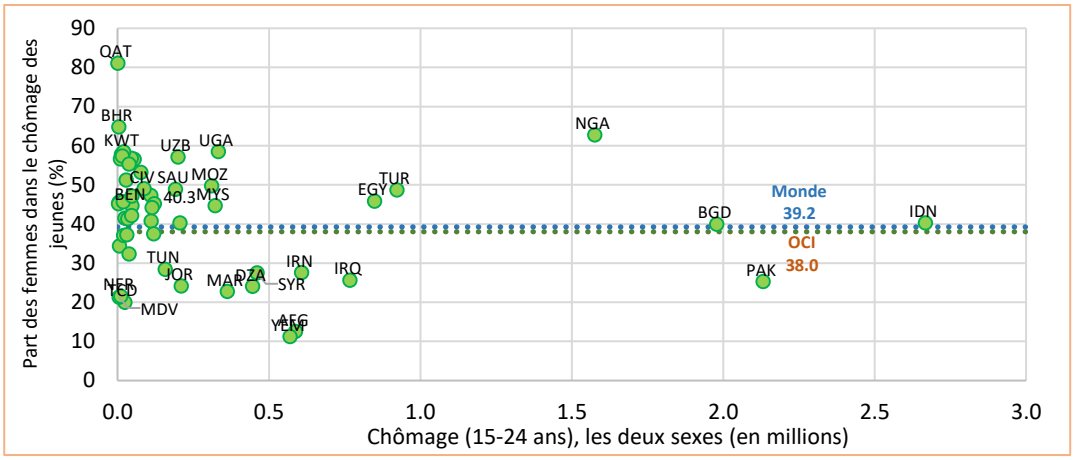

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024.

En 2024, la part mondiale des jeunes dans le chômage total devrait passer à 35,8 %, contre 33,7 % en 2020, reflétant une reprise post-pandémique régulière. À l'échelle mondiale, les jeunes hommes représentent 37,6 % du chômage, soit une légère baisse par rapport aux 37,7 % enregistrés en 2023, mais une augmentation par rapport aux 34,4 % enregistrés en 2020, tandis que la part des jeunes femmes reste stable à 33,4 %, contre 32,6 % en 2020. Dans les pays de l'OCI, la part du chômage des jeunes est nettement plus élevée, atteignant 40,6 % en 2024, contre une moyenne mondiale de 35,8 %. Les jeunes hommes des pays de l'OCI sont confrontés à un taux de 41,4 %, en hausse par rapport aux 40,3 % enregistrés en 2020, tandis que les jeunes femmes voient ce taux baisser à 39,4 %, contre 42,4 % en 2020, mais dépassent toujours la moyenne mondiale pour les femmes. Cet écart persistant entre les pays de l'OCI et la moyenne mondiale souligne le poids plus important du chômage des jeunes et les disparités persistantes entre les sexes dans les pays de l'OCI, les jeunes hommes étant plus touchés que les jeunes femmes (graphique 4.13).

Graphique 4.13: Part des jeunes dans le chômage total (%)

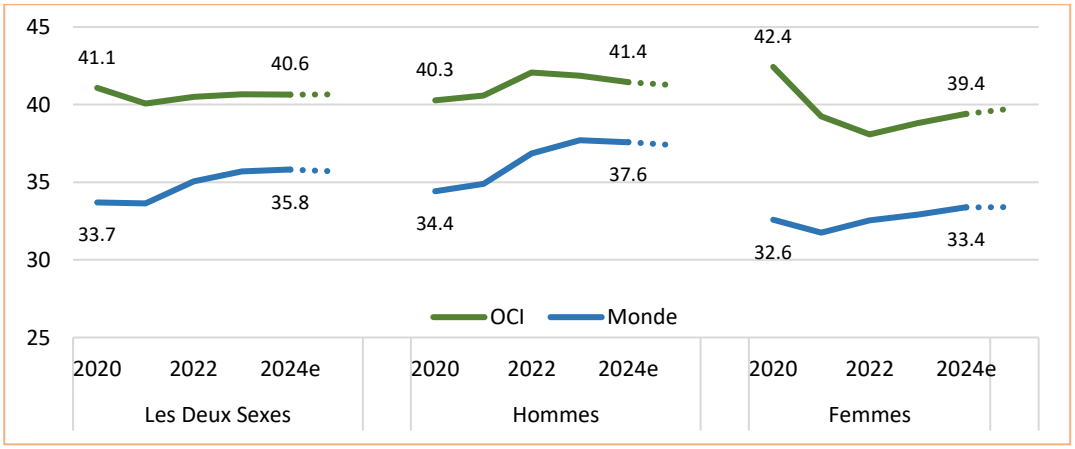

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024. e : estimation, p : projection

Au niveau national, la part des jeunes dans le chômage total varie significativement entre les pays de l'OCI en 2024, avec des différences notables entre les hommes et les femmes (graphique 4.14). D'une part, les jeunes représentaient la moitié des chômeurs au Mozambique, en Indonésie, au Bangladesh, en Syrie et en Ouganda. D'autre part, moins de 10 % des chômeurs étaient des jeunes au Kazakhstan et moins de 25 % au Gabon, en Albanie, au Qatar et en Sierra Leone, ce qui reflète des conditions relativement plus favorables pour l'emploi des jeunes. Lorsque les données sont ventilées par sexe, on observe une tendance similaire pour les femmes et les hommes au Kazakhstan. Le chômage des jeunes représente moins de 10 % du chômage total pour les deux sexes au Kazakhstan.

Graphique 4.14: Part des jeunes dans le chômage total: Cinq premiers et derniers pays de l'OCI, 2024 (%)

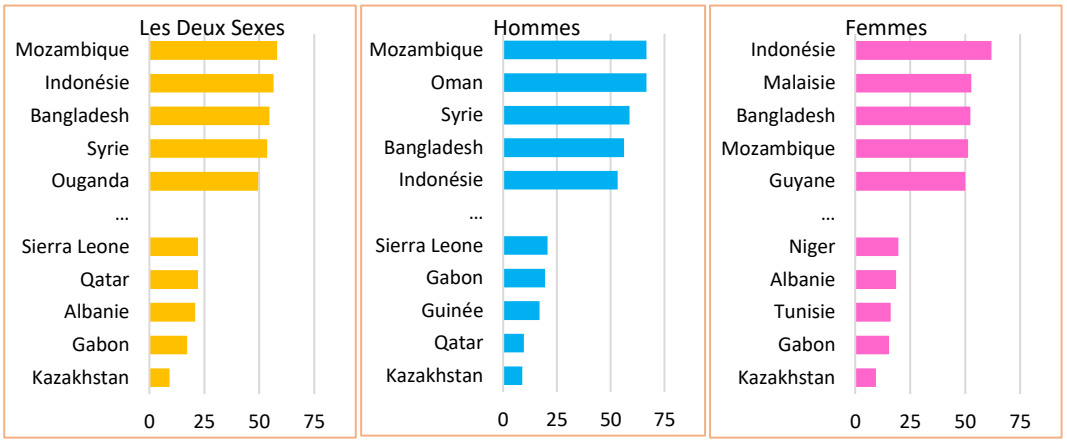

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024.

4.5. Le taux de chômage

Au niveau mondial, le taux de chômage des jeunes[26] est en baisse depuis le pic atteint en 2020, année de la pandémie. En 2024, il s'élevait à 12,6%, contre 15,5% en 2020. On observe également une tendance similaire dans le groupe de l'OCI, où le taux moyen de chômage des jeunes a chuté de 13,9% à 10,9% au cours de la même période, demeurant légèrement en dessous de la moyenne mondiale. Comme le montre le graphique 4.15, les jeunes hommes à travers le monde et dans les pays de l'OCI ont tendance à connaître des taux de chômage légèrement plus élevés que les jeunes femmes en 2024. Cependant, les projections pour 2025 indiquent que les taux de chômage des deux sexes convergeront vers un niveau presque identique. En 2024, le taux de chômage des jeunes dans les pays de l'OCI était en moyenne de 10,8 % pour les femmes et de 11 % pour les hommes, contre des moyennes mondiales de 12,7 % et 12,4 %, respectivement. Ainsi, le taux de chômage des jeunes dans les pays de l'OCI reste inférieur à la moyenne mondiale, tant pour les hommes que pour les femmes.

[26] Le taux de chômage des jeunes est le nombre de chômeurs âgés de 15 à 24 ans exprimé en pourcentage de la main-d'œuvre jeune (OCDE, 2024).

Graphique 4.15: Le taux de chômage des jeunes (%)

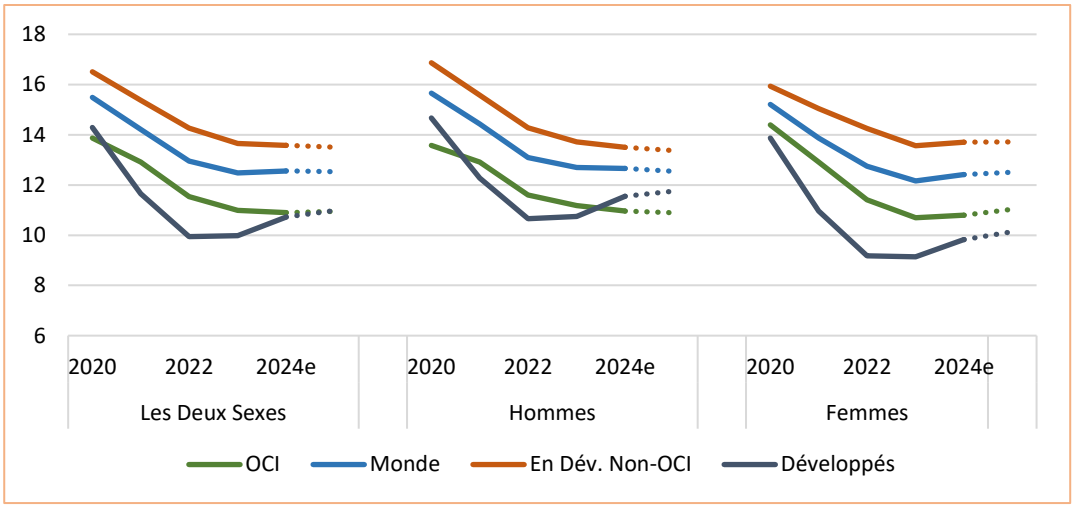

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024. e : estimation, p : projection

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les taux de chômage élevés chez les jeunes, notamment le manque d'informations sur le marché du travail, le manque d'expérience professionnelle, les taux relativement élevés d'interruption de travail chez les jeunes et l'impact des crises économiques, politiques et sanitaires (SESRIC, 2023d). Le chômage des jeunes peut également être dû à un manque d'opportunités d'emploi, à de faibles compétences de base, à un manque de connaissances et à une inadéquation des compétences. Les compétences et les qualifications de la main-d'œuvre et les exigences des employeurs peuvent parfois s'avérer incompatibles, ce qui peut conduire à un chômage structurel (SESRIC, 2015 et COMCEC, 2018). L'inadéquation des qualifications révèle un problème crucial lorsque l'éducation et la formation dispensées ne correspondent pas aux exigences du marché. Il en résulte qu'un nombre important de jeunes ne parviennent pas à trouver un emploi approprié.

Graphique 4.16: Taux de chômage des jeunes par pays, 2024

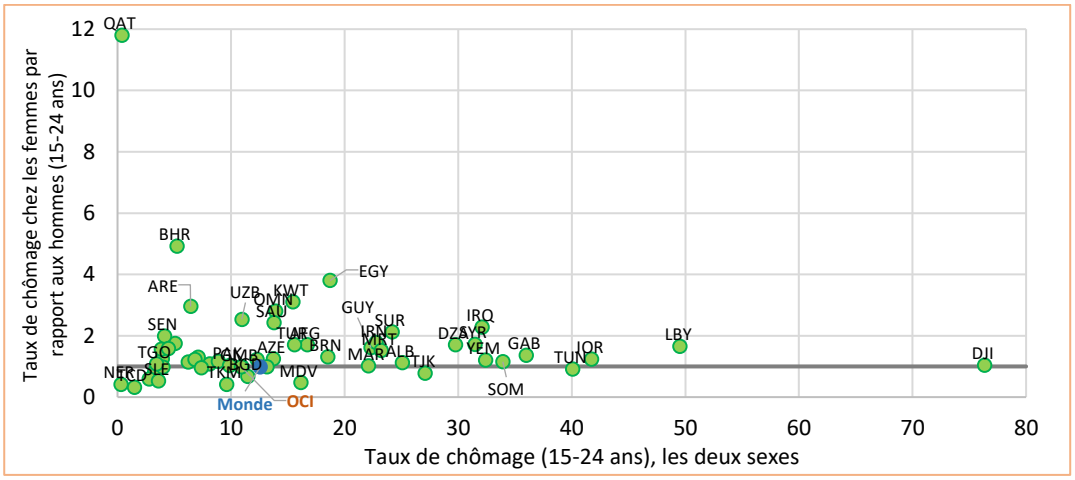

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024.

Les taux de chômage des jeunes variaient considérablement entre les pays membres de l'OCI et entre les hommes et les femmes (Graphique 4.16). En 2024, la moitié des pays de l'OCI ont enregistré des taux de chômage des jeunes supérieurs à la moyenne mondiale de 12,6 %. Djibouti a enregistré le taux le plus élevé avec 76,3 %, suivi de la Libye (49,5 %), de la Jordanie (41,7 %), de la Tunisie (40,1 %) et du Gabon (36 %). En revanche, le Qatar et le Niger ont enregistré les taux de chômage des jeunes les plus bas, avec respectivement 0,3 % et 0,4 %, suivis du Tchad (1,5 %), de la Guinée-Bissau (2,8 %) et du Bénin (3,3 %).

Tel que mentionné ci-dessus, le taux de chômage des jeunes femmes est inférieur à celui des jeunes hommes au niveau mondial, correspondant à un ratio de 0,98 en 2024. En raison de la situation similaire dans la région de l'OCI, le ratio du taux de chômage des jeunes femmes par rapport à celui des hommes était de 0,98 dans la région. Il faut noter que seuls 14 pays de l'OCI avaient un ratio inférieur à 1, indiquant une disparité en faveur des femmes, c'est-à-dire un taux de chômage des jeunes plus faible pour les femmes que pour les hommes. Ces pays sont le Tchad, le Turkménistan, le Niger, les Maldives, la Sierra Leone, la Guinée-Bissau, le Bangladesh, le Tadjikistan, le Bénin, la Tunisie, le Mozambique, le Mali, l'Indonésie et la Gambie. Le Qatar se distingue avec un taux de chômage des jeunes femmes 11,8 fois supérieur à celui des jeunes hommes. Il convient toutefois de rappeler que le Niger et le Qatar affichent les taux de chômage des jeunes les plus bas parmi les pays de l'OCI, avec respectivement 0,3 % et 0,4 %. En outre, le rapport entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes chez les jeunes variait entre 2 et 5 dans dix pays de l'OCI, notamment Bahreïn, l'Égypte, le Koweït, les Émirats arabes unis, l'Oman, l'Ouzbékistan, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Suriname et le Sénégal (graphique 4.16).

Il est essentiel de suivre ces disparités entre les jeunes hommes et les jeunes femmes sur le marché du travail. Les estimations récentes montrent que, dans de nombreux pays, les jeunes femmes sont légèrement plus nombreuses que les jeunes hommes à suivre des études supérieures, ce qui nécessite d'employer celles qui ont acquis les compétences nécessaires. Toutefois, ces progrès dans l'éducation et les meilleurs résultats d'apprentissage sont loin de se traduire par de meilleures conditions de travail et de vie pour les femmes (Banque mondiale, 2021). Ainsi, le taux de chômage des femmes reste plus élevé que celui des hommes, probablement parce que l'accès des femmes aux emplois bien rémunérés reste inégal et que les femmes à la recherche d'un emploi rencontrent plus de difficultés que les hommes (OIT, 2022).

4.6. Jeunes n’ayant ni emploi, ni étude, ni formation (NEET)

Pour améliorer leurs perspectives sur le marché du travail, les jeunes qui ne trouvent pas d'emploi peuvent notamment acquérir des compétences grâce à l'éducation et à la formation, notamment des compétences reconnues comme importantes par les employeurs. Cependant, il existe un groupe de jeunes particulièrement préoccupant : celui des jeunes sans emploi, ni éducation, ni formation. Les jeunes sans emploi, éducation ou formation (NEET) sont particulièrement désavantagés car ils se trouvent dans une situation où ils n'ont pas accès à l'emploi, à l'éducation et à la formation. Les jeunes qui se trouvent dans de telles circonstances sont confrontés à un risque plus élevé de déconnexion du marché du travail et d'exclusion sociale.

En l'espace de cinq ans, le nombre de jeunes NEET dans les pays de l'OCI a augmenté de 0,6 millions, passant de 99,3 millions en 2020 à 99,9 millions en 2024. Il est prévu qu'en 2025, le nombre de jeunes NEET dans les pays de l'OCI augmentera encore de 1,8 millions pour atteindre 101,6 millions. De plus, il existe une disparité significative entre le nombre de jeunes NEET masculins et féminins. En 2024, le nombre de jeunes femmes NEET était deux fois plus élevé que celui des hommes. En effet, sur le total des jeunes NEET dans les pays de l'OCI, environ 30,1 millions étaient des hommes et 69,8 millions étaient des femmes (graphique 4.17).

Graphique 4.17: Jeunes NEET dans les pays de l'OCI (millions)

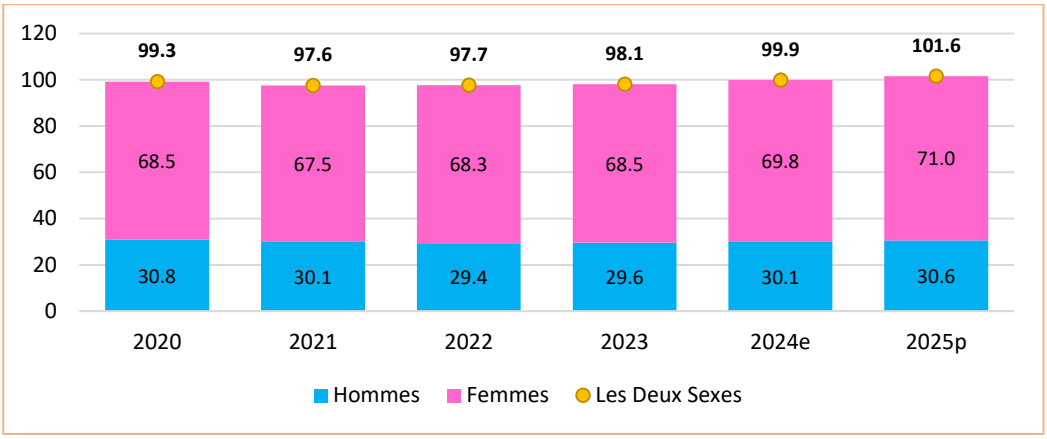

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024. e : estimation, p : projection

Les jeunes femmes représentaient environ 69,8% des jeunes NEET dans les pays de l'OCI en 2024, un peu plus que la moyenne mondiale de 66,9%. Fait remarquable, plus de 80 % des jeunes NEET étaient des femmes au Qatar, au Bangladesh et au Pakistan. Seuls la Malaisie, la Gambie, les Maldives, le Turkménistan et la Tunisie ont enregistré un pourcentage de jeunes femmes représentant moins de 50 % des jeunes NEET (graphique 4.18).

Graphique 4.18: Part des femmes dans les jeunes NEET : Cinq premiers et derniers pays de l'OCI, 2024 (%)

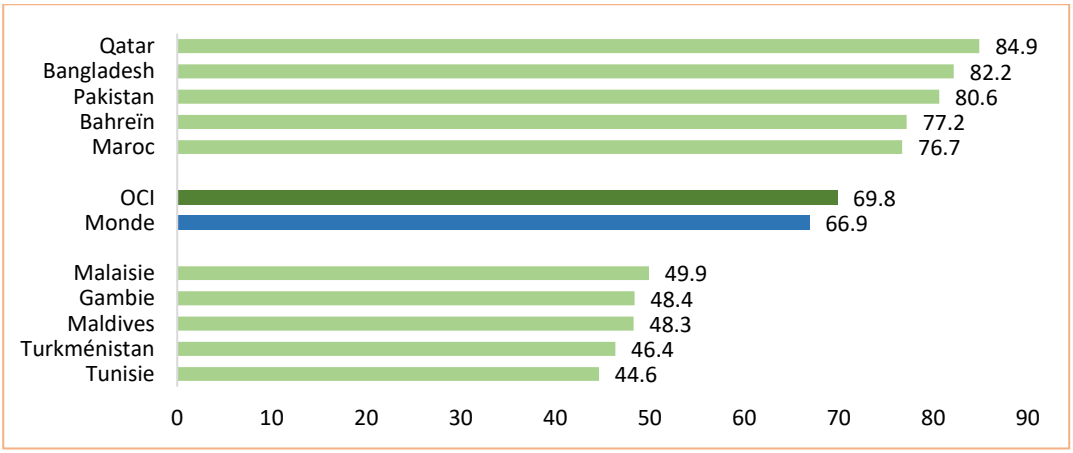

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, Août 2024.

Le taux de NEET des jeunes, comparé au nombre de jeunes NEET, donne une image plus claire de la situation et offre des informations plus significatives aux décideurs politiques et aux parties prenantes, car il reflète la proportion de jeunes qui ne suivent pas d'études, d'emploi ou de formation par rapport à l'ensemble de la population des jeunes.

Graphique 4.19: Taux de NEET des jeunes (%)

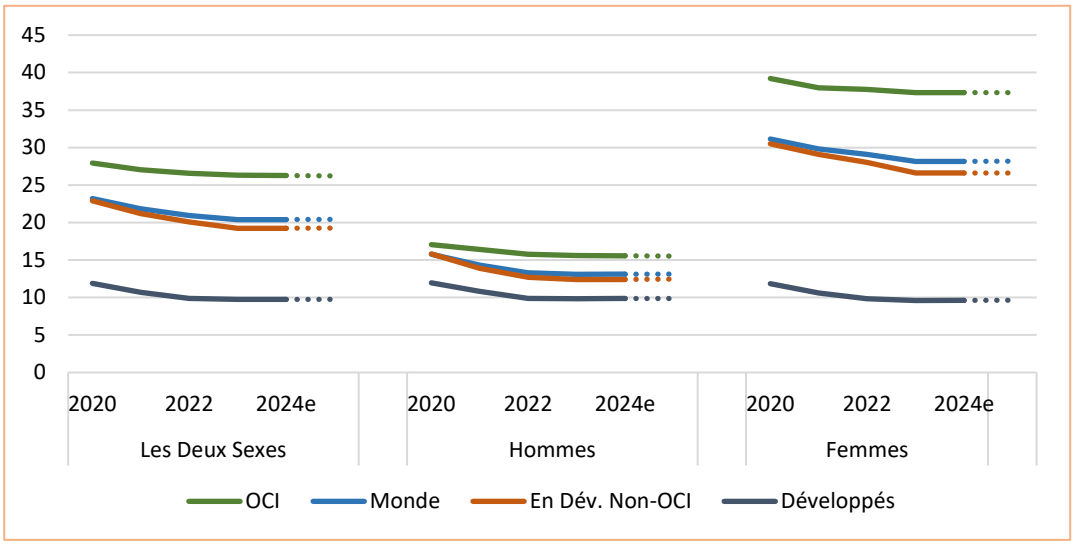

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024. e : estimation, p : projection

Le graphique 4.19 montre que les pays du monde entier ont connu une forte augmentation des taux de NEET des jeunes en 2020, lorsque la pandémie de COVID-19 était à son apogée ; cependant, les taux de NEET ont commencé à baisser immédiatement après la réouverture des économies, notamment en 2022 et 2023. Au niveau mondial, le taux de jeunes NEET a diminué, passant de son pic de 23,2 % en 2020 à 20,4 % en 2024, et il devrait se maintenir à ce niveau en 2025.

Le taux NEET des jeunes met également en évidence des écarts plus importants entre les jeunes hommes et les jeunes femmes en termes de participation économique. Le taux de NEET dans les pays de l'OCI était de 37,3% en 2024, soit plus du double du taux de NEET chez les jeunes hommes, qui était de 15,6%. De plus, ces deux taux étaient nettement plus élevés que la moyenne mondiale correspondante : 28,2% pour les femmes et 13,1% pour les hommes. (graphique 4.19).

Comme le montre le graphique 4.20, plus d'un tiers des jeunes étaient des NEET dans 14 pays de l'OCI en 2024. Dans 34 autres pays de l'OCI, la proportion de jeunes NEET dépassait la moyenne mondiale de 20,4 %. L'Afghanistan se distinguait particulièrement, avec plus de la moitié (55,4 %) de ses jeunes classés dans la catégorie NEET. De même, le Soudan, le Yémen, la Somalie et la Guyana, avec des taux de jeunes NEET supérieurs à 40 %, figuraient parmi les pays de l'OCI ayant les proportions les plus élevées de jeunes désengagés. En revanche, des pays tels que l'Azerbaïdjan, le Qatar, le Kazakhstan et les Émirats arabes unis, avec des taux de jeunes NEET inférieurs à 10 %, ont enregistré les niveaux les plus bas parmi les membres de l'OCI.

Graphique 4.20: Taux de jeunes NEET par pays, 2023 (%)

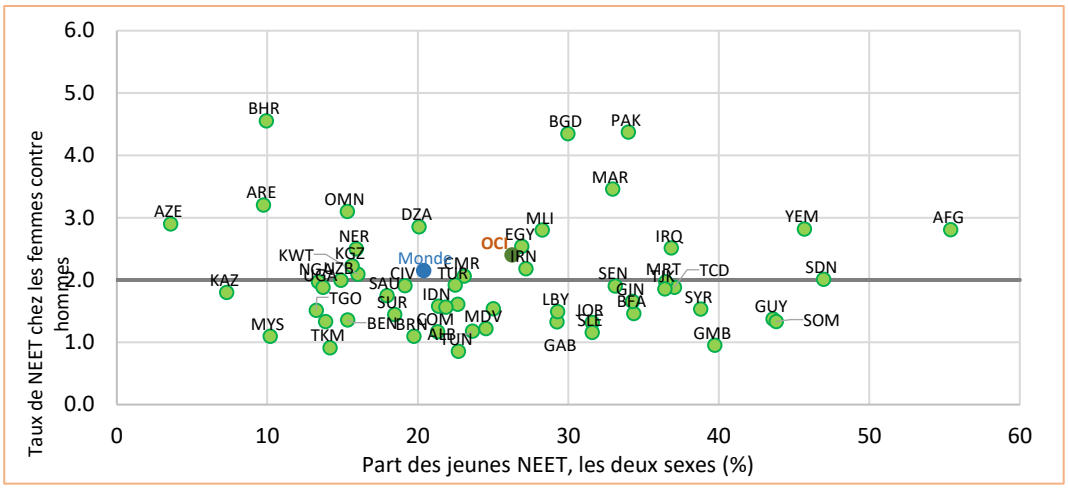

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, Août 2024. Note: Le Qatar n'apparaît pas dans le graphique (NEET jeunes : 5,7 % ; taux de NEET femmes-hommes : (9,3).

Les jeunes femmes sont particulièrement désavantagées et sont plus susceptibles de tomber dans la catégorie NEET, tant au niveau mondial qu'au sein de la région de l'OCI, comme les chiffres l'ont montré ci-dessus. Dans presque tous les pays de l'OCI - à l'exception de la Gambie, de la Tunisie et du Turkménistan - la part des jeunes NEET était plus élevée pour les femmes que pour les hommes en 2024, représentée sur le graphique 4.20 par le rapport du taux de NEET femme-homme de plus de 1. Ce rapport a atteint jusqu'à 9,3 au Qatar, bien que le pays avait l'un des taux de NEET des jeunes les plus bas parmi les pays de l'OCI. De même, des disparités importantes entre les sexes ont été observées chez les jeunes NEET à Oman, à Bahreïn, au Bangladesh, au Maroc, aux Émirats arabes unis et au Pakistan, où le taux de jeunes femmes NEET était environ trois à cinq fois plus élevé que celui des hommes.

La plus grande probabilité que les jeunes femmes soient NEET pourrait être attribuée à divers facteurs socio-économiques tels que la discrimination fondée sur le sexe, les mariages précoces et les responsabilités liées à la procréation. Cette probabilité élevée peut entraîner des désavantages économiques à long terme pour les femmes, perpétuant les cycles de pauvreté et limitant leurs contributions potentielles à l'économie. En outre, le fait d'être NEET peut affecter la santé mentale et le bien-être social des femmes, ce qui aggrave encore les inégalités dont elles sont victimes. Pour résoudre ces problèmes, il faut des politiques ciblées qui promeuvent l'égalité, favorisent l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et donnent accès à des possibilités d'éducation et d'emploi adaptées aux besoins particuliers des femmes.

4.7. Jeunes vivant dans la pauvreté

Le terme « taux de pauvreté des travailleurs » fait référence à la proportion de personnes employées vivant dans des ménages dont la consommation ou le revenu par habitant est inférieur au seuil de pauvreté international reconnu de 2,15 dollars par jour (UNSD, SDG metadata). Pour ces travailleurs à faible revenu, le problème est généralement celui de la qualité de l'emploi, puisqu'ils ont un emploi mais ne sont pas en mesure de se hisser, eux et

leur famille, au-dessus du seuil de pauvreté. Les facteurs qui contribuent à ce phénomène sont les bas salaires, les caractéristiques du ménage, la qualité de l'emploi, le sexe et d'autres caractéristiques individuelles (ILO, 2019).

Graphique 4.21: Taux de pauvreté des travailleurs (pourcentage de personnes employées vivant avec moins de 2,15 $ PPA) (%)

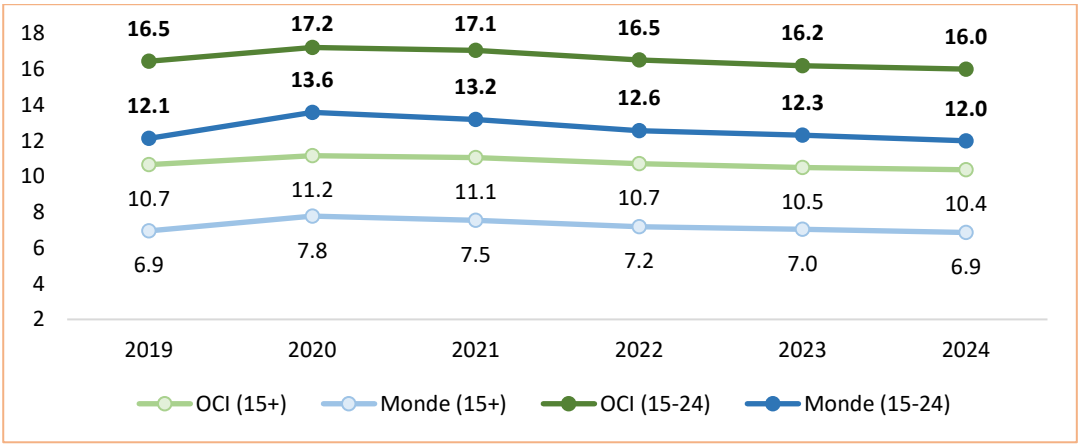

Source: Calculs du personnel du SESRIC basés sur ILOSTAT, OIT - Estimations modélisées, novembre 2024. Note: Les estimations de l'OIT sur la pauvreté des jeunes (15-24 ans) sont disponibles jusqu'à l'année 2019. Les estimations pour les années suivantes ont été générées sur la base du taux de croissance annuel de la pauvreté globale des travailleurs (15+), en partant de l'hypothèse selon laquelle le nombre de jeunes travailleurs extrêmement pauvres a augmenté au même rythme que le nombre de travailleurs extrêmement pauvres tout au long de la période 2020-2024.

Selon les estimations de l'OIT, 6,9 % des personnes actives âgées de 15 ans et plus vivaient dans des ménages dont le revenu était inférieur au seuil international de pauvreté de 2,15 dollars américains par jour en 2024. En comparaison, le taux moyen des pays de l'OCI était supérieur de 3,5 points de pourcentage, avec 10,4 % des personnes actives vivant sous le seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté au travail dans les pays de l'OCI a légèrement diminué, passant de 10,7 % en 2019 à 10,4 % en 2024, ce qui reflète des progrès limités au cours de cette période. En revanche, le taux mondial de pauvreté au travail a diminué de manière plus significative, passant de 7,8 % en 2020 à 6,9 % en 2024, poursuivant ainsi sa tendance à la baisse après l'augmentation liée à la pandémie. La pauvreté des jeunes actifs reste considérablement plus élevée que celle de l'ensemble de la population en âge de travailler, tant à l'échelle mondiale que dans les pays de l'OCI. Comme le montre le graphique 4.21, environ 16,0 % des jeunes actifs dans les pays de l'OCI vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 12,0 % à l'échelle mondiale. Ces taux de pauvreté élevés et persistants chez les jeunes actifs soulignent la nécessité de mettre en place des mesures politiques ciblées afin de relever les défis structurels du marché du travail et de favoriser une croissance économique inclusive et durable.

4.8. Entrepreneuriat

L'entrepreneuriat dans les États membres de l'OCI connaît une transformation dynamique, favorisée par les changements démographiques, les avancées technologiques et l'évolution de la dynamique du marché. Avec une population de jeunes en pleine croissance et des progrès

technologiques rapides, le domaine de l'entrepreneuriat offre de nombreuses opportunités d'innovation et d'expansion. Toutefois, à côté de ces perspectives prometteuses, les entrepreneurs sont confrontés à des défis persistants tels que le manque de financement et la complexité de la réglementation (Banque mondiale, 2024).

Pour tirer pleinement parti du potentiel de l'entrepreneuriat dans la région, il est impératif de surmonter ces obstacles et de créer un environnement propice à la réussite des start-ups. Il s'agit non seulement d'améliorer l'accès aux ressources financières, mais aussi de mettre en place des politiques de soutien et des cadres réglementaires qui stimulent l'innovation et la croissance des entreprises. En outre, les investissements dans l'éducation et les programmes de développement des compétences sont essentiels pour donner aux entrepreneurs débutants les outils et les connaissances nécessaires pour prospérer dans un environnement concurrentiel.

Par ailleurs, l'amélioration des infrastructures et de la connectivité numérique joue un rôle essentiel pour faciliter la croissance des entreprises et élargir l'accès au marché. Grâce à des efforts de collaboration et à des initiatives visant à échanger des connaissances entre les entrepreneurs, les parties prenantes de l'industrie et les agences gouvernementales, la région peut promouvoir un écosystème durable qui alimente l'esprit d'entreprise et stimule le développement économique. En bref, en tirant parti des avantages démographiques, en adoptant les innovations technologiques et en mettant en œuvre des politiques favorables, les États membres de l'OCI peuvent initier une nouvelle ère de dynamisme entrepreneurial et de prospérité (Wamda, 2023).

Grâce à des efforts conjoints pour relever les défis, mettre à profit les opportunités et favoriser un environnement propice à l'esprit d'entreprise, les pays de l'OCI peuvent devenir des centres mondiaux d'innovation et de vitalité économique. Grâce à des efforts de collaboration et à des initiatives stratégiques, ils peuvent définir une voie vers la prospérité inclusive et le progrès collectif dans les années à venir.

Au sein du paysage dynamique des pays de l'OCI, en particulier dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), le premier trimestre de 2023 a été témoin d'une poussée remarquable des investissements dans les startups. Les startups de la région MENA ont collecté un montant impressionnant de 1,1 milliard de dollars au cours de cette période, soulignant la confiance croissante des investisseurs dans le potentiel entrepreneurial de la région (Wamda, 2023).

L'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et l'Égypte ont été les premiers à attirer les investissements, avec des startups remarquables accédant au statut de licorne. Par exemple, la startup fintech égyptienne MNT-Halan est parvenue à mobiliser 400 millions de dollars en février 2023, la propulsant ainsi dans le club des licornes. De même, les startups fintech Tabby et Tamara, basées en Arabie saoudite, ont accédé au statut de licorne, avec des valorisations respectives de 1,5 milliard et 1 milliard de dollars (Inc. Arabia, 2024 ; Wired Middle East, 2024).

En février 2024, la Türkiye présente une liste croissante de licornes, témoignant de la prospérité de son paysage entrepreneurial. Les licornes actuelles se composent de Trendyol, avec un

financement total de 1,5 milliard de dollars, Dream avec 468 millions de dollars, Getir avec 2,3 milliards de dollars, Peak avec 18 millions de dollars, Insider avec 272 millions de dollars, Papara avec 2 millions de dollars, et Hepsiburada avec un financement non divulgué (Agence Anadolu, 2023). Ces licornes illustrent l'engagement de la Türkiye à encourager l'innovation et à attirer les investissements, contribuant ainsi à son objectif de devenir un centre mondial de premier plan pour l'entrepreneuriat d'ici 2030.

Malgré ces avancées, la région n'a vu émerger qu'un nombre limité de licornes à ce jour. Toutefois, les perspectives restent prometteuses, STV prévoyant l'émergence d'environ 45 licornes d'ici 2030, preuve de la puissance entrepreneuriale sous-jacente de la région (MAGNiTT, n.d.). En outre, la Türkiye vise à positionner Istanbul parmi les 20 premiers centres d'entrepreneuriat au niveau mondial d'ici 2030, avec l'objectif ambitieux de former 100 licornes et de promouvoir la croissance de 100 000 start-ups technologiques dans le pays.

L'une des tendances marquantes du paysage entrepreneurial de l'OCI est l'ascension rapide du secteur de la fintech. Des startups telles que MNT-Halan, Tabby, Tamara, Papara, Colendi, Figopara, et Iyzico ont mis à profit des solutions financières innovantes pour répondre aux besoins changeants des consommateurs. Ces entreprises incarnent le potentiel de la région à stimuler l'innovation perturbatrice et à remodeler les industries traditionnelles (Wired Middle East, 2024).

En outre, les initiatives visant à promouvoir la participation des femmes à la main-d'œuvre gagnent du terrain dans les pays de l'OCI. La Jordanie, par exemple, s'est engagée dans des réformes ambitieuses visant à doubler la participation des femmes à la population active d'ici 2033, témoignant d'un effort concerté pour exploiter le réservoir de talents inexploités et favoriser une croissance économique inclusive. En outre, quatre des sept licornes de la Türkiye ont été fondées par des femmes, témoignant ainsi d'une tendance croissante à l'implication des femmes (Anadolu Agency, 2023).

Malgré les progrès réalisés dans la promotion de l'esprit d'entreprise, les pays de l'OCI sont confrontés à plusieurs défis à relever. Les tensions géopolitiques, les incertitudes économiques et les complexités réglementaires constituent des obstacles à la croissance de l'écosystème entrepreneurial. En outre, les disparités entre les sexes persistent, empêchant les femmes de participer pleinement au paysage entrepreneurial.

Technoparcs, Incubateurs, Accélérateurs

Les centres d'incubation, les accélérateurs et les technoparcs agissent comme des centres de collaboration, réunissant des entrepreneurs, des chercheurs, des investisseurs et des experts de l'industrie. Cette convergence de talents et d'expertise favorise une culture de l'innovation et du partage des connaissances, permettant un progrès continu au sein de l'écosystème des startups. En outre, la proximité des startups avec les instituts de recherche et les universités au sein des technoparcs facilite le transfert de technologie et les possibilités de partenariat, stimulant ainsi l'esprit d'entreprise et l'innovation. En créant un écosystème favorable et en fournissant un accès aux services de soutien essentiels, ces installations permettent aux

entrepreneurs de surmonter les défis, de saisir les opportunités et de contribuer au développement économique et à la création d'emplois dans les pays de l'OCI.

- **Technopark Casablanca (Maroc):** Le Technopark Casablanca est l'un des plus grands technoparcs de la région MENA. Il offre une infrastructure de pointe et des services de soutien aux startups et aux entreprises technologiques. Il propose des services d'incubation, des espaces de bureaux, des laboratoires, ainsi qu'un accès au financement et à des opportunités de mise en réseau. Le Technopark Casablanca se concentre sur la promotion de l'innovation et le soutien à l'entrepreneuriat dans des secteurs tels que l'informatique, les télécommunications, la biotechnologie et les énergies renouvelables (Technopark Maroc, 2024).
- **QSTP (Parc scientifique et technologique du Qatar) :** Le QSTP est un centre de premier plan pour l'innovation technologique et l'esprit d'entreprise au Qatar. Il offre un environnement propice aux startups, aux instituts de recherche et aux entreprises technologiques pour collaborer et commercialiser leurs innovations. Le QSTP offre un accès à des laboratoires de renommée mondiale, des possibilités de financement, des programmes de mentorat et des services de soutien aux entreprises. Il vise des secteurs clés tels que l'énergie, l'environnement, les soins de santé et les technologies de l'information et de la communication (TIC) (Parc scientifique et technologique du Qatar, 2024).
- **Flat6Labs (Divers pays):** Flat6Labs est un important stimulateur de startups qui opère dans plusieurs pays de l'OCI, dont l'Égypte, la Tunisie, le Bahreïn et l'Arabie Saoudite. Il fournit aux startups en phase de démarrage des fonds de démarrage, du mentorat, de la formation et un accès à un vaste réseau d'investisseurs et d'experts de l'industrie. Flat6Labs s'intéresse à divers secteurs, notamment la technologie, le commerce électronique, la fintech et les soins de santé, et a joué un rôle important dans le soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans toute la région MENA (Flat6Labs, 2024).
- **The Cribb (Émirates arabes Unies):** The Cribb est un incubateur de startups et un espace de travail situé à Dubaï, aux Émirats arabes unis. Il offre aux entrepreneurs un écosystème de soutien, notamment sous la forme de mentorat, d'événements de mise en réseau, d'ateliers et d'accès à des possibilités de financement. Le Cribb se concentre sur la promotion de l'innovation et le soutien aux startups dans des secteurs tels que la technologie, les médias numériques, le commerce électronique et la fintech. Il a contribué à alimenter l'écosystème entrepreneurial aux Émirats arabes unis et au-delà (Forbes Middle East, 2024).
- **Terminal d'Istanbul:** Les bâtiments du terminal de l'aéroport Atatürk se transforment en l'un des plus grands centres d'entrepreneuriat au monde grâce au projet du Centre de technologie et d'entrepreneuriat du terminal d'Istanbul. Le centre sera le plus grand technoparc de Türkiye, qui servira à des milliers d'entreprises de technologie et de startups sur une surface de 210 000 mètres carrés d'espace intérieur et aura la capacité d'organiser des douzaines d'événements chaque année. Ce technoparc de nouvelle génération abritera des espaces de travail modernes, des centres d'incubation, des

programmes d'accélération, des espaces de co-working, des centres de prototypage et de production conjoints, ainsi que des laboratoires de recherche et de développement qui permettront de réaliser des projets innovants. Le centre sera un lieu de rencontre pour les entreprises de technologie mondiales, les investisseurs, les anges, les fonds d'investissement et les startups (Cérémonie de lancement du Terminal Istanbul, 2024).

- **Zone de développement technologique (Bilişim Vadisi) (Türkiye):** La Vallée des technologies de l'information exerce ses activités dans le but de permettre à la Türkiye de devenir totalement indépendante en termes d'économie et de technologie dans le cadre de la vision d'un mouvement technologique national. À cet égard, la Vallée des TI sert de pont pour permettre à la Türkiye de transférer ses réalisations dans le domaine de l'industrie de la défense aux technologies civiles. La Vallée des TI est une plateforme où la science se transforme en technologie et où la technologie se transforme en produit. Des études visant à améliorer l'écosystème sont menées sur la mobilité, les technologies de communication, la cybersécurité, les technologies de conception, les villes intelligentes et les technologies du jeu, chacun de ces domaines ayant ses propres groupes. La Vallée des TI vise à renforcer la Türkiye et à produire de nouvelles technologies et de nouveaux produits à forte valeur ajoutée dans le cadre des objectifs inclus dans la Vision 2023 (Bilisim Vadisi, 2024).

- **Technopark Istanbul:** Technopark Istanbul est une zone de développement technologique et un écosystème d'innovation situé à Istanbul, en Türkiye. Il sert de plaque tournante pour les activités de recherche, de développement et d'innovation, favorisant la collaboration entre les universités, l'industrie et le gouvernement. Le Technopark Istanbul sert de passerelle pour permettre à la Türkiye de transférer ses réalisations dans l'industrie DeepTech vers les technologies civiles et fournit des infrastructures et des services de soutien aux entreprises technologiques, aux startups et aux entrepreneurs, les aidant à accélérer leur croissance et leurs efforts de commercialisation. Avec des installations de pointe et un réseau dynamique de partenaires, le Technopark Istanbul joue un rôle crucial dans le développement de l'économie de l'innovation de la Türkiye (Teknopark Istanbul, 2024).

- **BTM (Idea to Business) :** BTM est l'un des principaux incubateurs de l'écosystème turc des startups, créé par la Chambre de commerce d'Istanbul pour commercialiser des idées commerciales innovantes. Le BTM offre des services tels que des formations et des séminaires, le soutien de mentors, la mise en relation avec des investisseurs, des journées de démonstration, des bureaux accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ainsi que des conseils personnalisés entièrement gratuits. UBI Global classe le BTM parmi les cinq meilleurs incubateurs d'entreprises publics-privés au monde (Business Technology Management (BTM) Istanbul, 2024).

L'Indice de l'Ecosystème de Startup de l'OCI

L'établissement de l'Indice de l'Ecosystème de Startups de l'OCI revêt une importance significative pour les pays de l'OCI dans leur quête de cultiver des écosystèmes de startups robustes. L'index sert de plate-forme qui encourage les pays à participer et à suivre le statut

global de leurs écosystèmes de startups. Il fournit un tableau de bord complet des écosystèmes de startups dans les pays de l'OCI, offrant des informations précieuses et des analyses basées sur des données.

En facilitant la participation à l'indice, les pays de l'OCI ont accès à des informations vitales qui aident à promouvoir l'intégration économique régionale et à réduire la dépendance à l'égard des méthodes traditionnelles. Grâce aux informations fournies par l'indice, les pays peuvent identifier les domaines d'amélioration et mettre en œuvre des stratégies ciblées pour améliorer leurs écosystèmes de startups. Ceci, à son tour, favorise la diversification des économies, encourage l'innovation, crée une main-d'œuvre talentueuse et réduit les taux de chômage.

En outre, l'indice de l'écosystème de démarrage de l'OCI jouera un rôle central dans l'exploitation du dividende démographique qui prévaut dans de nombreux pays membres de l'OCI. Avec une part importante de leur population composée de jeunes, ces nations possèdent un immense potentiel entrepreneurial. En participant à l'indice, les pays de l'OCI peuvent bénéficier de ressources et d'opportunités précieuses pour nourrir ce potentiel, stimuler l'innovation et la croissance économique. En outre, l'indice promeut l'intégration des groupes marginalisés, tels que les femmes et les jeunes, dans l'écosystème entrepreneurial, favorisant l'inclusion sociale et l'autonomisation (Wamda, 2023).

En outre, la création de l'Indice de l'Ecosystème de Startup de l'OCI démontre un engagement à la compétitivité mondiale et à la durabilité. En se référant aux normes internationales et aux meilleures pratiques, les pays de l'OCI peuvent positionner leurs écosystèmes de startups pour un succès mondial et attirer des investissements du monde entier. En outre, la nature collaborative de l'indice encourage le partage des connaissances et l'apprentissage mutuel entre les nations de l'OCI, contribuant à la prospérité globale et au développement de la région (MAGNiTT, 2024).

5. Participation sociale

La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, signée par 196 pays, stipule que "les jeunes ont le droit de faire entendre leur voix et d'être pris en compte dans les décisions qui affectent leur vie" (article 12, Generation Unlimited, 2020). La capacité de travail social, d'activisme et de volontariat dont disposent les jeunes est essentielle pour la croissance équitable et durable des sociétés. Pourtant, dans le monde entier, les jeunes sont confrontés à une avalanche de défis qui se traduisent par une inégalité des chances et une limitation de la participation civique et politique. Dans de nombreux pays en développement, les jeunes sont considérablement désavantagés ; leur voix n'est pas entendue et leur participation et leur influence sur la prise de décision sont marginales (Generation Unlimited, 2020).

Des données probantes suggèrent que lorsque les jeunes sont socialement actifs, leur esprit critique, leur communication et leurs capacités de négociation sont améliorés et ils sont en mesure de nouer des relations plus saines (Martin et al., 2015). L'implication des jeunes dans la prise de décision permet d'obtenir des politiques plus adaptées à leurs besoins (Tatum, 2012). Lorsqu'elle est socialement active, la population jeune a la capacité de renforcer la société civile, d'accroître la responsabilité dans le secteur public, d'améliorer les mécanismes de prestation des services publics et de renforcer la cohésion sociale (Hickey & Mohan, 2004). Tous ces facteurs dotent les jeunes des outils nécessaires pour combattre les conflits sociaux, l'iniquité, l'injustice, les abus et la discrimination (Generation Unlimited, 2020).

Conformément aux engagements mondiaux, la stratégie de l'OCI pour la jeunesse[27] met l'accent sur l'inclusion sociale, l'engagement des jeunes et la société civile comme domaines d'action prioritaires. Elle reconnaît que les jeunes ne sont pas seulement des bénéficiaires, mais aussi des partenaires essentiels pour favoriser le progrès social et la cohésion dans toute la région de l'OCI. En encourageant une participation inclusive, la stratégie vise à éliminer les obstacles qui marginalisent les jeunes, en particulier ceux issus de groupes vulnérables ou sous-représentés. Elle appelle en outre à l'engagement actif des jeunes dans la vie civique et les processus décisionnels, ainsi qu'au renforcement des organisations de la société civile dirigées par des jeunes et au service des jeunes, en tant qu'instruments essentiels pour promouvoir la justice sociale, l'équité et le développement durable au sein des États membres (SESRIC, n.d.).

[27] Veuillez consulter la stratégie de l'OIC pour la jeunesse [https://www.sesric.org/files/Youth-Strategy.pdf]

Cependant, la participation sociale, civique et politique des jeunes dans de nombreux pays membres de l'OCI continue d'être façonnée par les structures et les hiérarchies sociales traditionnelles. Il existe toujours un manque général de reconnaissance du potentiel des jeunes à devenir des décideurs politiques, associé à des obstacles systémiques qui limitent leur participation à la gouvernance. Malgré ces défis, plusieurs pays ont fait des progrès notables dans la promotion de l'autonomisation et de l'engagement des jeunes. Les Émirats arabes unis, par exemple, cherchent, à travers leur Agenda national pour la jeunesse 2031, à intégrer la voix des jeunes dans l'élaboration des politiques et à renforcer leur participation au développement national (Bello, 2024 ; Emirates News Agency, 2024). En Malaisie, le modèle de développement de la jeunesse Madani 2030 et l'initiative du Parlement des jeunes offrent aux jeunes des possibilités structurées de s'engager dans des processus civiques et de suivre des formations au leadership (Bernama, 2025 ; Youth Democracy Cohort, 2024).

De même, le programme Future Leaders d'Oman et le ministère de la Culture, des Sports et de la Jeunesse d'Oman ont lancé des initiatives axées sur le développement des compétences des jeunes en matière de leadership, d'innovation et d'entrepreneuriat social, afin de leur permettre d'apporter une contribution significative à la société (Royal Academy of Management, 2025 ; Muscat Daily, 2025). La stratégie 2025-2030 de l'Autorité publique pour la jeunesse du Koweït encourage la responsabilité civique, l'innovation et le bien-être grâce à des initiatives menées par des jeunes qui s'alignent sur la Vision 2035 du Koweït (KUNA, 2025 ; Al Sabah, 2025). Parallèlement, le programme des délégués de la jeunesse du Qatar auprès des Nations unies et la politique nationale en faveur de la jeunesse ont créé des plateformes internationales permettant aux jeunes de représenter les perspectives nationales et de plaider en faveur de la durabilité et de l'inclusion sociale (ministère des Affaires étrangères du Qatar, 2025 ; Qatar News Agency, 2023).

5.1. Dimension des affaires politiques

La dimension « Affaires politiques » évalue le degré de participation des jeunes aux assemblées législatives, aux partis politiques et à d'autres espaces politiques formels. La dimension électorale, qui lui est étroitement liée, reflète la facilité d'inscription sur les listes électorales pour les jeunes, leur niveau de participation électorale et la crédibilité des processus électoraux qui garantissent une véritable représentation.

Selon les derniers scores de l'indice mondial de développement de la jeunesse (GYDI), la moyenne mondiale de la participation des jeunes aux affaires politiques s'élève à 48,3, tandis que la moyenne de l'OCI est inférieure, à 43,4. La participation des jeunes est la plus élevée dans les pays développés, où le score moyen atteint 56,4. Parmi les pays membres de l'OCI, seuls 13 pays dépassent un score de 50, l'Ouganda (57,7), le Suriname (57,5), le Maroc (57,3) et l'Indonésie (56,8) affichant des performances supérieures à la moyenne des pays développés. En revanche, l'Afghanistan, le Qatar, Bahreïn, Oman, l'Irak, le Turkménistan, la Syrie, Brunei

Darussalam, l'Arabie saoudite et Djibouti ont enregistré des scores inférieurs à 25, ce qui indique que moins d'un jeune sur quatre participe aux processus politiques dans ces pays (graphique 5.1).

Graphique 5.1: Scores de l'indice mondial de participation des jeunes dans le domaine politique, dans les pays de l'OCI, 2024

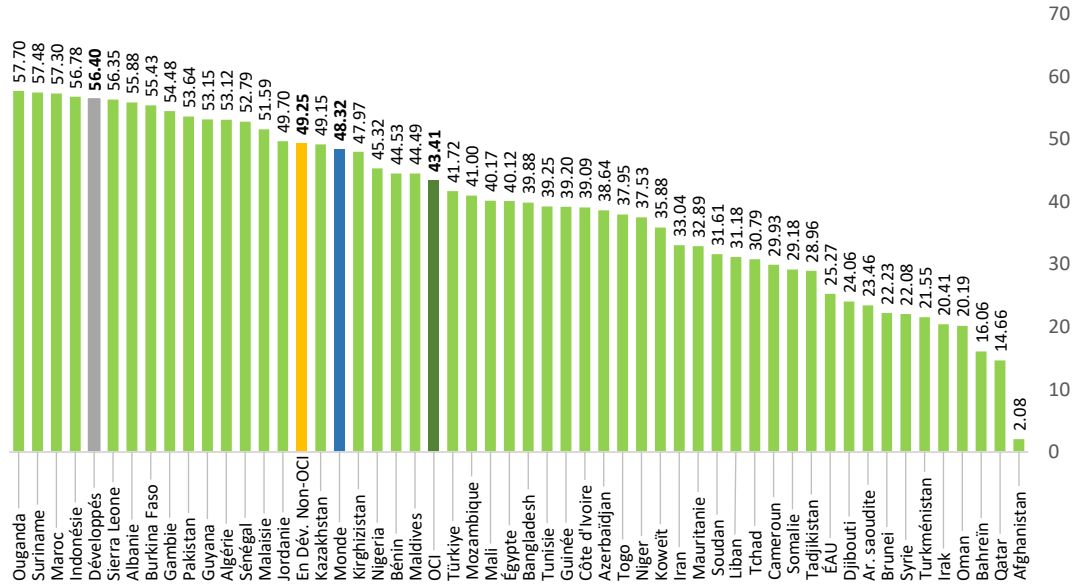

Source: Compilation réalisée par le personnel du SESRIC à partir des données du rapport 2025 sur l'indice mondial de participation des jeunes (GYPI). Note: Le score GYPI est un nombre compris entre 0 et 100, 100 étant le meilleur score possible et 0 le plus bas.

5.2. Dimension électorale

Étroitement liée à la dimension « Affaires politiques », la dimension « Élections » mesure les opportunités et les obstacles auxquels les jeunes sont confrontés lorsqu'ils participent aux élections et exercent leur droit de vote. La participation électorale est un mécanisme fondamental par lequel les jeunes peuvent influencer la composition des gouvernements et l'orientation des politiques publiques. Malgré un intérêt généralement élevé des jeunes pour la politique, le taux de participation électorale de ce groupe reste faible dans de nombreux contextes. Anlar et al. (2025) affirment que cela est souvent attribué à l'apathie ; cependant, les données suggèrent que les obstacles structurels et logistiques jouent un rôle plus important. Il s'agit notamment du temps limité et de l'accès restreint aux procédures d'inscription sur les listes électorales, entre autres défis.

À l'échelle mondiale, le score moyen de la participation des jeunes aux élections est de 53,5, tandis que la moyenne des pays de l'OCI est inférieure, à 46,4, soit seulement légèrement supérieure au score de 43,4 obtenu dans le domaine des affaires politiques. Cela reflète une tendance plus générale à la marginalisation des jeunes dans les arènes politiques officielles. Plus précisément, Bahreïn a obtenu un score parfait de 100, dépassant la moyenne de 84,8 des

pays développés en 2024. Dans l'ensemble, 22 pays membres de l'OCI affichent des niveaux relativement élevés de participation des jeunes aux élections, Bahreïn, la Guyana, le Suriname, l'Albanie, la Malaisie, l'Indonésie, le Liban, la Tunisie, la Gambie, le Niger, la Sierra Leone, la Jordanie, le Bénin et le Kazakhstan obtenant tous des scores supérieurs à la moyenne mondiale. En revanche, la participation électorale des jeunes reste particulièrement faible au Togo, au Koweït, en Afghanistan, au Tadjikistan, au Turkménistan, au Brunei Darussalam, en Syrie et au Tchad, où les niveaux d'engagement sont parmi les plus bas de la région de l'OCI (graphique 5.2).

Graphique 5.2: Scores de l'indice mondial de participation des jeunes pour la dimension électorale dans les pays de l'OCI, 2024

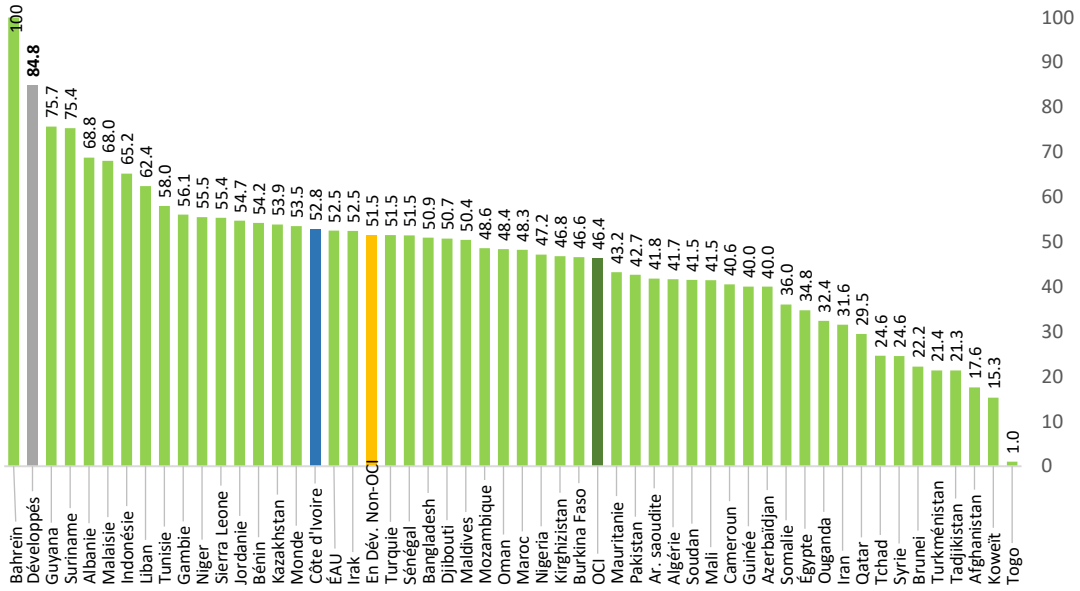

Source: Compilation réalisée par le personnel du SESRIC à partir des données du rapport 2025 sur l'indice mondial de participation des jeunes (GYPI). Note: Le score GYPI est un nombre compris entre 0 et 100, 100 étant le meilleur score possible et 0 le plus bas.

5.3. Dimension de l'espace civique

La dimension « espace civique » mesure dans quelle mesure les jeunes peuvent s'engager dans la vie civique et exprimer leurs opinions à travers des activités qui vont au-delà de la participation politique traditionnelle. Elle rend compte de leur capacité à s'associer, à se réunir, à participer à des débats publics et à des plateformes en ligne. Si de nombreux jeunes sont désireux de contribuer à la vie de leur communauté et de s'attaquer aux problèmes sociaux, des obstacles tels que l'accès limité aux plateformes civiques et les restrictions imposées aux rassemblements publics limitent souvent leur participation. Selon les dernières données du GYPI, 16 pays de l'OCI ont obtenu un score supérieur à 50 dans cette dimension, l'Indonésie, le Suriname, la Guyane, le Koweït, la Gambie et l'Irak faisant preuve d'un engagement civique relativement fort, où les jeunes bénéficient de réseaux actifs de la société civile et de la liberté

de réunion. Cependant, dans la plupart des pays membres de l'OCI, les jeunes continuent de rencontrer des difficultés pour accéder aux espaces civiques et y participer, ce qui reflète des limites plus générales en matière d'engagement et d'expression des jeunes.

5.4. Indice de développement des jeunes

Les données disponibles indiquent que lorsque les jeunes sont socialement actifs, l'unité nationale, la prestation des services publics, la responsabilité au sein du secteur public et les mouvements de la société civile s'en trouvent renforcés (SESRIC, 2022). Cependant, la participation des jeunes aux réseaux sociaux est souvent influencée par les structures sociales traditionnelles, les normes hiérarchiques et la nature des environnements politiques. En outre, la pauvreté et le chômage, qui minent l'estime de soi et créent des contraintes de temps, ont un impact négatif sur l'engagement des jeunes dans la vie sociale et civique (SESRIC, 2022).

L'indice de développement de la jeunesse (YDI) constitue un outil important de suivi et d'évaluation qui permet aux pays de comparer le développement de la jeunesse, d'identifier les lacunes et de suivre les progrès au fil du temps. Il soutient l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et donne aux organisations de la société civile et de jeunesse les moyens de plaider en faveur de réformes ciblées. Le YDI favorise également une gouvernance inclusive et promeut des environnements qui permettent aux jeunes de s'épanouir sur les plans social, économique et politique.

Élaboré par le Secrétariat du Commonwealth, l'indice YDI mesure le développement des jeunes dans six domaines : l'éducation, l'emploi et les opportunités, la santé et le bien-être, l'égalité et l'inclusion, la participation politique et civique, ainsi que la paix et la sécurité. Les scores vont de 0 (niveau le plus bas de développement des jeunes) à 1 (niveau le plus élevé possible).

À l'échelle mondiale, le score YDI est passé de 0,67 en 2013 à 0,73 en 2023, ce qui montre des progrès dans les six domaines. Les pays membres de l'OCI ont enregistré une tendance à la hausse similaire, leur YDI moyen augmentant de 0,09 point, passant de 0,61 en 2013 à 0,70 point en 2023. En comparaison, les pays en développement non membres de l'OCI sont passés de 0,65 à 0,72 point, tandis que les pays développés ont enregistré une légère baisse, passant de 0,82 à 0,81 point (graphique 5.3).

Graphique 5.3: Indice de développement de la jeunesse (résultats globaux, 2013 par rapport à 2023)

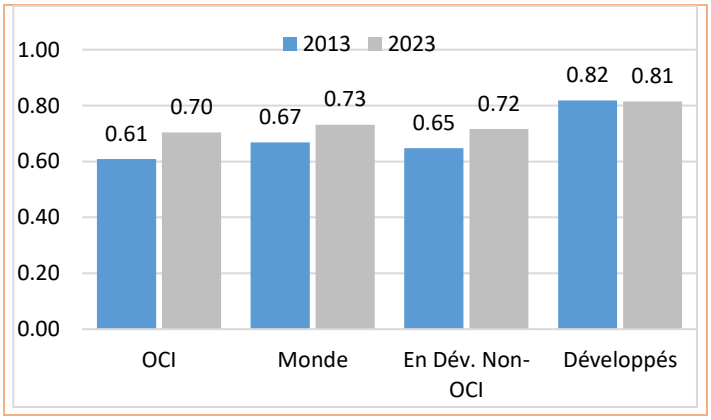

Source: Rapport 2023 sur l'indice de développement de la jeunesse du Commonwealth. Note: Le score YDI est un nombre compris entre 0 et 1, 1 représentant le niveau le plus élevé possible de développement des jeunes sur l'ensemble des indicateurs. Un score de 0 indique donc un développement des jeunes faible, voire inexistant.

Au niveau des pays individuels, 25 États membres de l'OCI ont obtenu un score supérieur à la moyenne mondiale en 2023. Les Émirats arabes unis et le Brunei Darussalam ont obtenu le score YDI le plus élevé, avec 0,81, suivis par Bahreïn, Oman, le Qatar, la Malaisie et le Koweït (0,80 point chacun), reflétant des progrès notables en matière de développement de la jeunesse. Par contre, des pays tels que l'Afghanistan, le Niger, le Tchad, la Somalie, le Mozambique et le Mali continuent de rester à la traîne.

Graphique 5.4: Scores globaux de l'indice de développement de la jeunesse dans les pays de l'OCI

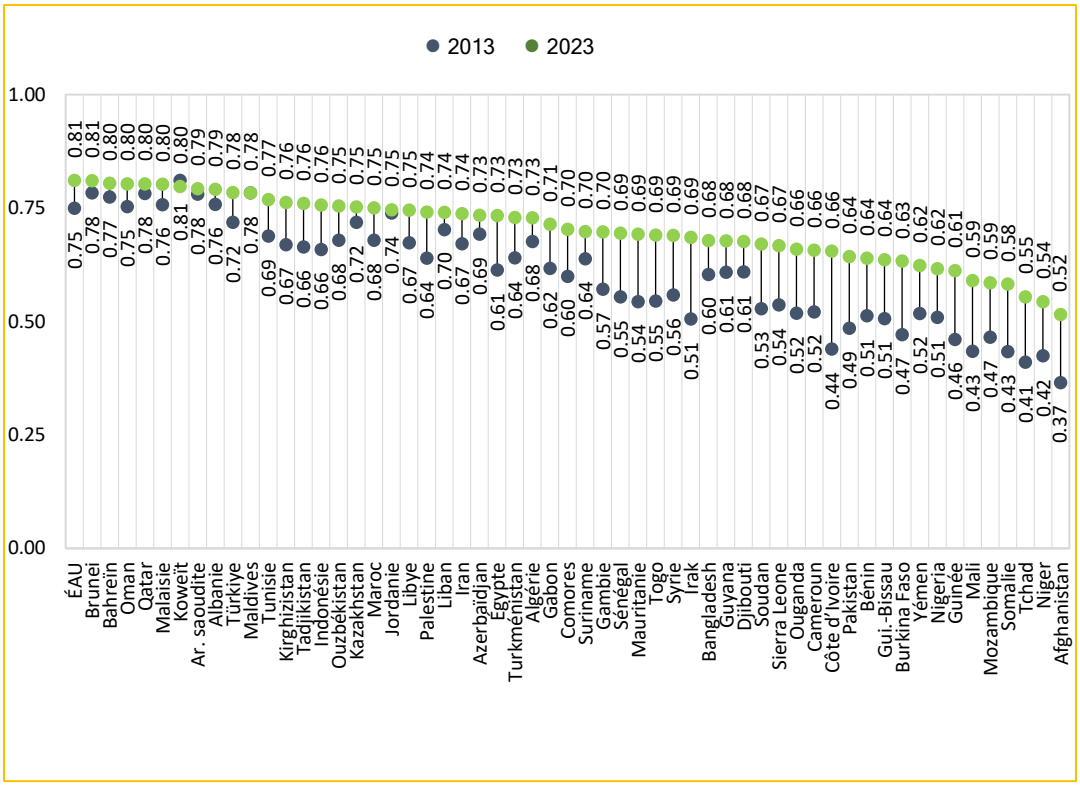

Source: Rapport 2023 sur l'indice de développement de la jeunesse du Commonwealth. Note: Le score YDI est un nombre compris entre 0 et 1, 1 représentant le niveau le plus élevé possible de développement des jeunes sur l'ensemble des indicateurs. Un score de 0 indique donc un développement des jeunes faible, voire inexistant.

Néanmoins, plus de la moitié des pays de l'OCI (30 au total) ont enregistré des gains supérieurs à 0,10 point, la Côte d'Ivoire arrivant en tête avec une augmentation de 0,22 point, suivie de l'Irak, du Burkina Faso, du Pakistan et du Mali, chacun progressant de plus de 0,16 point (graphique 5.4).

La hausse régulière de le YDI parmi les pays membres de l'OCI témoigne d'une évolution positive vers de meilleurs résultats en matière de développement des jeunes et d'une réduction des écarts par rapport aux moyennes mondiales. Ces améliorations démontrent la reconnaissance croissante des jeunes comme acteurs clés du développement durable. Toutefois, les inégalités persistantes entre les pays membres soulignent la nécessité de continuer à investir dans l'éducation, l'emploi, la santé et l'autonomisation civique afin de tirer pleinement parti du dividende démographique et de soutenir un progrès inclusif.

6. Remarques finales et recommandations politiques

En 2023, les pays de l'OCI abriteront 367 millions de jeunes, ce qui représente une part de 18 % de la population totale de l'OCI et 29,5 % de la population jeune mondiale. Les projections montrent que la part des pays de l'OCI dans la population jeune totale du monde continuera à augmenter dans un avenir prévisible. En outre, l'âge médian des jeunes dans les pays de l'OCI est inférieur à l'âge médian de la population jeune mondiale, ce qui signifie que les pays de l'OCI sont dans une position plus forte en ce qui concerne leurs populations plus jeunes. Malgré l'instabilité des taux de croissance annuels de la population des jeunes au cours de la dernière décennie dans le monde entier, les pays de l'OCI ont connu des taux de croissance annuels solides.

Dans le contexte du développement durable, la taille de la population des jeunes est cruciale pour déterminer la croissance de la main-d'œuvre et les demandes économiques de création d'emplois. Investir dans les jeunes et les adolescents, qui deviendront les jeunes de demain, et améliorer leur accès à une éducation de qualité, à l'engagement social et aux opportunités d'emploi peut produire des bénéfices sociaux et économiques significatifs. Il est donc impératif de donner la priorité à l'investissement dans la population des jeunes, car cela leur permet d'améliorer leur propre vie et d'avoir un impact positif sur les générations futures.

Étant donné que les pays de l'OCI s'enorgueillissent d'une population jeune importante, le potentiel de ce puissant atout pour favoriser un avenir meilleur pour la société ne pourrait être réalisé qu'en donnant la priorité à la santé des jeunes et en l'améliorant. Assurer le bien-être physique et mental des jeunes leur permet d'atteindre leur plein potentiel et de devenir des contributeurs dynamiques à leurs communautés. Cependant, les conclusions de ce rapport révèlent des défis sanitaires importants et persistants auxquels ce groupe énergique est confronté dans les pays de l'OCI, malgré les progrès réalisés au cours de la dernière décennie. Ces défis comprennent des taux de mortalité élevés et une faible espérance de vie, des taux de fertilité élevés chez les adolescents et des décès maternels, ainsi que la prévalence de la toxicomanie et des addictions comportementales. À cet égard, les recommandations politiques suivantes pourraient guider les décideurs politiques au niveau national et au niveau de la coopération de l'OCI :

> *Éduquer les jeunes sur les modes de vie sains et la vie active.* L'espérance de vie à l'âge de 15 ans est plus faible dans les pays de l'OCI que dans d'autres groupes de pays et dans le monde. Bien qu'il n'y ait pas de moyens garantis pour augmenter l'espérance de vie, la recherche a montré que les personnes qui adoptent certains changements de style de vie ont tendance à vivre plus longtemps que celles qui ne le font pas. Il s'agit notamment d'adapter le régime alimentaire, d'éteindre la télévision, de sortir et d'accroître les

interactions sociales. En fait, une alimentation saine est importante, et ce que l'on mange et boit peut aussi aider à vivre bien et plus longtemps. Bien manger, faire de l'exercice régulièrement et ne pas fumer peuvent prévenir 80 % des crises cardiaques, 90 % des diabètes de type 2 et 70 % des cancers colorectaux (Willett, Skerrett, & Giovannucci, 2017). Par conséquent, l'espérance de vie à l'âge de 15 ans peut également être influencée par l'adhésion à un mode de vie sain. Par exemple, l'adhésion aux politiques anti-tabac ou ne jamais fumer, l'activité physique, les habitudes alimentaires saines et le maintien d'une forme corporelle saine ont été associés à une espérance de vie accrue (Ma et al., 2023). Les pays de l'OCI doivent intensifier leurs efforts pour promouvoir une alimentation et des modes de vie sains afin d'améliorer l'espérance de vie et les résultats globaux en matière de santé, en particulier chez les jeunes.

Fournir des solutions complètes pour les jeunes sur l'abus de substances, la dépendance, le tabagisme et le bien-être numérique. Pour ce faire, il convient de fournir des solutions fondées sur des données probantes, ce qui implique de procéder à des évaluations du système afin de permettre aux décideurs politiques de planifier la fourniture concrète de programmes et de services de prévention, de traitement et de réadaptation fondés sur des données probantes pour les jeunes confrontés à l'abus de substances, à la toxicomanie et au tabagisme dans les pays membres. Les principes clés des normes internationales de l'ONUDC et de l'OMS pour le traitement des troubles liés à l'usage de drogues, ainsi que le cadre des normes internationales de l'ONUDC pour la prévention de l'usage de drogues, peuvent être des outils précieux dans cet effort. L'addiction à la technologie et aux médias sociaux ne concerne pas seulement les jeunes, mais des personnes de tous âges et de tous horizons sont également touchées par la croissance généralisée de l'addiction à la technologie, qui est devenue un problème social notable. Il est essentiel de reconnaître les effets de la dépendance croissante aux appareils numériques sur le bien-être général, les relations interpersonnelles et la santé mentale des jeunes. La sensibilisation et la mise en œuvre de programmes éducatifs à différents niveaux, notamment dans les entreprises et les écoles, peuvent contribuer à prévenir et à combattre l'addiction aux technologies. En fin de compte, la lutte contre l'addiction à la technologie dans les pays de l'OCI nécessite des efforts collectifs au niveau intra-OCI par l'adoption d'une législation sur l'utilisation des appareils numériques ainsi que des collaborations internationales avec l'Union internationale des télécommunications, qui est une agence spécialisée des Nations unies responsable de nombreuses questions liées aux technologies de l'information et de la communication.

Donner la priorité aux investissements dans la résilience des systèmes de santé pour se préparer aux futures pandémies, et allouer des ressources pour améliorer les services de santé mentale dans l'ère post-COVID-19. Pendant la pandémie, la dépression, l'anxiété, le stress, le trouble panique, le trouble obsessionnel-compulsif, les symptômes somatiques, les troubles du sommeil, le délire, la psychose, l'automutilation et le suicide ont augmenté dans le grand public, y compris chez les jeunes. Par conséquent, la prévalence de ces troubles peut faire peser une charge plus lourde sur les systèmes de soins de santé mentale (Costa et al., 2022). Par conséquent, des mesures urgentes

doivent être prises pour traiter ce problème, et il est crucial d'améliorer le système de gouvernance de la santé mentale dans les pays de l'OCI. Cela implique l'augmentation des dépenses gouvernementales sur la santé mentale, la mise en œuvre de politiques et de lois basées sur les droits pour la santé mentale, et l'augmentation du nombre d'installations d'amélioration de la santé mentale telles que les hôpitaux psychiatriques, les unités de santé mentale dans les hôpitaux généraux, les installations ambulatoires de santé mentale, les installations de traitement de la santé mentale, et les installations résidentielles communautaires. En outre, les hôpitaux généraux et les établissements résidentiels communautaires devraient disposer d'un nombre suffisant de lits pour la santé mentale. En bref, les soins de santé mentale doivent être renforcés et recevoir la même valeur et la même priorité que la santé physique.

Comme dans le cas de la santé et du bien-être, l'état de l'éducation et du développement des compétences chez les jeunes dans les pays de l'OCI présente à la fois des réalisations significatives et des défis critiques. Les progrès réalisés dans certains domaines mettent en évidence le potentiel de croissance et de développement, tandis que les disparités persistantes soulignent la nécessité d'interventions ciblées et d'efforts soutenus.

De nombreux pays de l'OCI ont réalisé des progrès considérables dans l'amélioration des taux d'alphabétisation chez les jeunes. Ces progrès sont cruciaux, car l'alphabétisation constitue la base de la poursuite de l'éducation et du développement des compétences. En outre, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur a augmenté de manière significative. Cette croissance témoigne de la valeur accrue accordée à l'enseignement supérieur et à son rôle dans le développement socio-économique. L'augmentation des taux d'inscription, en particulier chez les étudiantes, signifie une évolution positive vers l'autonomisation des femmes dans l'enseignement supérieur, ce qui peut conduire à une main-d'œuvre plus diversifiée et plus qualifiée.

La priorité accordée à l'enseignement des STIM dans de nombreux pays de l'OCI est une autre réalisation remarquable. Les diplômés en STEM sont essentiels pour stimuler l'innovation technologique et maintenir la compétitivité dans l'économie mondiale. Les proportions substantielles de diplômés en STEM dans certains pays soulignent l'importance stratégique accordée à ces disciplines pour alimenter la croissance nationale.

La croissance des programmes d'EFTP et l'augmentation du nombre d'élèves professionnels dans l'enseignement secondaire dans les pays de l'OCI sont également des développements positifs. L'EFTP joue un rôle essentiel dans la préparation des jeunes au marché du travail en fournissant des compétences pratiques et une formation adaptée aux exigences du marché. En outre, l'augmentation de la mobilité des étudiants en provenance et à destination des pays de l'OCI est une tendance prometteuse. L'augmentation du nombre d'étudiants des pays de l'OCI poursuivant leurs études à l'étranger, ainsi que le nombre croissant d'étudiants internationaux étudiant dans les pays de l'OCI, favorisent la collaboration mondiale et améliorent l'échange de connaissances et de compétences.

Malgré ces tendances positives, il reste des défis importants à relever en matière d'éducation et de développement des compétences des jeunes. Les disparités entre hommes et femmes

dans le domaine de l'éducation sont un problème persistant. Les taux d'alphabétisation et d'inscription dans l'enseignement supérieur sont plus faibles pour les femmes que pour les hommes dans de nombreux pays de l'OCI. Pour remédier à ces disparités, il faut des politiques et des programmes appropriés pour promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes grâce à l'éducation. L'accès à une éducation de qualité est également inégal dans la région de l'OCI. Bien que certains pays affichent des taux d'alphabétisation élevés et de solides infrastructures éducatives, d'autres, en particulier en Afrique subsaharienne, sont confrontés à d'importants obstacles. Il s'agit notamment de contraintes économiques, du manque d'installations éducatives et de facteurs socioculturels qui entravent l'accès à l'éducation pour tous.

Dans de nombreux pays de l'OCI, le nombre élevé d'élèves par enseignant a une influence négative sur la qualité de l'éducation. Les classes surchargées limitent la capacité des enseignants à fournir une attention et un soutien individuels aux élèves, une situation qui peut affecter les résultats de l'apprentissage et la qualité globale de l'éducation. En outre, l'intégration de la technologie dans l'éducation est cruciale pour l'apprentissage moderne, mais l'accès aux outils et ressources numériques reste inégal. Alors que certains pays de l'OCI ont fait des progrès significatifs dans l'intégration de la technologie dans leurs systèmes éducatifs, d'autres luttent contre un accès limité à l'électricité, aux ordinateurs, à la connectivité Internet et aux programmes d'alphabétisation numérique.

Par conséquent, malgré les progrès louables réalisés par les pays de l'OCI dans certains domaines de l'éducation des jeunes et du développement des compétences, il reste encore beaucoup à faire pour relever les défis existants. En se basant sur les réalisations et en s'attaquant aux disparités, les pays de l'OCI peuvent mettre en place une situation éducative plus inclusive, équitable et efficace qui responsabilise les jeunes et stimule le développement socio-économique durable. Dans ce cadre, les recommandations suivantes pourraient être envisagées :

Promouvoir une approche globale de l'alphabétisation des jeunes. La présence de plus de 55 millions de jeunes analphabètes dans les pays de l'OCI montre qu'il est urgent que les décideurs politiques accordent la priorité aux efforts visant à améliorer l'alphabétisation des jeunes. Les pays de l'OCI doivent impérativement poursuivre et accroître leurs investissements et leur soutien financier dans les secteurs de l'éducation. En outre, il est essentiel de plaider en faveur de politiques qui évaluent le développement de la littératie et de soutenir les initiatives visant à améliorer les taux de littératie aux niveaux local, national et international. Les responsables politiques devraient collaborer avec les établissements d'enseignement, les partenaires du secteur privé et les organisations communautaires pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de sensibilisation complets qui garantissent une approche coordonnée et efficace de l'amélioration de l'accès des jeunes à l'enseignement des STIM et aux possibilités de carrière. Les autorités en charge de l'éducation devraient prendre des mesures proactives pour réduire le nombre élevé d'élèves par enseignant afin d'améliorer la qualité de l'éducation, notamment en recrutant davantage d'enseignants et en offrant des incitations aux enseignants pour qu'ils travaillent dans les zones rurales.

Intégrer les compétences nécessaires à la vie courante et les initiatives d'enseignement professionnel. L'utilisation des compétences et des talents des jeunes de manière optimale contribue au développement économique et à l'éradication de la pauvreté, conformément aux objectifs de la stratégie de l'OCI pour la jeunesse et aux objectifs de développement durable. Réunir un grand nombre de partenaires tels que des organisations gouvernementales, non gouvernementales et internationales pour élaborer des politiques, des programmes et des actions afin de garantir que les jeunes soient mieux placés pour préserver et conserver leurs compétences, des programmes de formation professionnelle ciblés peuvent s'avérer bénéfiques. La qualité et l'accessibilité de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels doivent être améliorées, non seulement pour l'avenir des jeunes, mais aussi pour leur contribution potentielle à l'économie des pays membres. Une collaboration plus poussée entre les pays membres, telle que l'octroi de bourses aux étudiants, la facilitation de leur capacité à étudier dans différents pays et la garantie de l'équivalence des diplômes entre les pays membres, permet de combler les lacunes et d'offrir davantage de possibilités d'obtenir une éducation plus qualifiée et des connaissances utiles à l'emploi.

Améliorer l'accès à l'éducation grâce au développement des infrastructures et des technologies. La numérisation croissante du monde d'aujourd'hui est inévitable et les jeunes sont plus familiers des technologies numériques que les générations plus âgées. Il est impératif d'allouer des ressources pour améliorer l'infrastructure technologique au sein des établissements d'enseignement. En outre, il est recommandé d'utiliser la technologie comme catalyseur de l'avancement de l'éducation et de mettre en œuvre des mesures proactives pour traiter et atténuer les conséquences négatives potentielles.

La participation économique des jeunes dans les pays de l'OCI est essentielle pour assurer une croissance économique durable et la stabilité. Au cours de la dernière décennie, la force de travail des jeunes dans ces pays a montré une tendance constante à la hausse, avec une part croissante dans la force de travail des jeunes au niveau mondial, ce qui indique des opportunités économiques potentielles. Toutefois, ces perspectives positives sont tempérées par d'importantes disparités au détriment des femmes et par divers problèmes socio-économiques qui empêchent une participation pleine et entière. Il est essentiel de s'attaquer à ces problèmes pour exploiter le dividende démographique et favoriser une croissance économique inclusive.

Plusieurs résultats clés de ce rapport mettent en évidence le paysage complexe de la participation économique des jeunes dans les pays de l'OCI. Il s'agit notamment de la position désavantageuse des jeunes femmes sur le marché du travail, des taux élevés de chômage et de NEET, et des défis persistants dans le domaine de l'entreprenariat. L'écart persistant entre les hommes et les femmes en termes de participation à la force de travail, d'emploi et de taux de chômage souligne les barrières socio-économiques et culturelles qui limitent la participation des femmes. Malgré les progrès accomplis, la main-d'œuvre masculine jeune reste près de deux fois supérieure à celle des femmes, ce qui nécessite des politiques ciblées pour soutenir l'emploi des femmes et combler le fossé entre les hommes et les femmes.

Les pays de l'OCI ont réussi à réduire le taux de chômage des jeunes au cours des dernières années, maintenant la moyenne du groupe même légèrement en dessous de la moyenne mondiale. Néanmoins, les taux élevés de chômage des jeunes, en particulier des femmes, continuent de poser des défis importants. Alors que certains pays ont fait des progrès dans la réduction des taux de chômage, d'autres continuent à lutter contre des niveaux élevés de chômage des jeunes, avec un chômage des jeunes estimé à environ 17 millions dans les pays de l'OCI. Des interventions plus nombreuses et plus efficaces sont nécessaires pour créer des opportunités d'emploi et améliorer l'employabilité des jeunes, en particulier des femmes.

Le nombre croissant de jeunes NEET est alarmant, bien qu'il y ait eu une légère réduction de la part de ce groupe dans la population totale des jeunes. Ce groupe est plus exposé au risque d'exclusion sociale et aux désavantages économiques. La situation des femmes nécessite une attention particulière, puisque deux filles et jeunes femmes sur cinq sont des NEET. Les stratégies visant à engager les jeunes NEET dans des activités productives sont cruciales pour leur intégration dans le marché du travail et le développement économique global.

La promotion de l'esprit d'entreprise chez les jeunes est une voie prometteuse pour l'autonomisation économique. Diverses initiatives ont montré des impacts positifs sur les moyens de subsistance des jeunes et l'expansion des entreprises, notamment dans les investissements des startups dans le secteur de la fintech à travers la région MENA. Cependant, des défis subsistent pour assurer l'accès au financement et au soutien des jeunes entrepreneurs. En s'attaquant proactivement aux défis, en exploitant les opportunités émergentes et en encourageant un écosystème approprié pour l'entreprenariat, les pays de l'OCI ont le potentiel de devenir des moteurs de l'innovation mondiale et du dynamisme économique.

À la lumière de ce qui précède, les recommandations politiques suivantes sont proposées pour relever les défis et exploiter les opportunités afin d'améliorer la participation économique et l'autonomisation des jeunes :

> *Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes et améliorer le secteur public pour soutenir l'emploi des jeunes.* La population des pays de l'OCI est largement jeune et en croissance, ce qui appelle les décideurs politiques à s'engager dans la création de plus d'emplois pour ceux qui atteignent l'âge de travailler à travers l'entreprenariat et l'amélioration du climat des affaires. Les pays membres peuvent y parvenir en mettant en œuvre des programmes de renforcement des capacités sur l'entreprenariat, en aidant les jeunes à comprendre la nouvelle dynamique du marché et les écosystèmes en évolution rapide et en leur apprenant à relever les défis associés à l'entreprenariat. Il est également primordial de renforcer les systèmes de soutien aux jeunes entrepreneurs en améliorant l'accès au financement, en fournissant des services de développement des entreprises et en créant des environnements favorables aux startups. Les réussites des pays membres du Moyen-Orient peuvent servir de modèles aux autres pays de l'OCI. En outre, le secteur public pourrait être amélioré pour stimuler l'emploi des jeunes en créant des actions et des politiques stratégiques visant à offrir plus d'opportunités aux jeunes dans les fonctions gouvernementales, les services publics et les entreprises

publiques. Ces politiques peuvent inclure l'attribution de quotas d'emploi pour les jeunes, la création d'agences locales qui encouragent l'auto-emploi des jeunes, la proposition d'une législation favorable et la réduction des obstacles bureaucratiques pour les jeunes entrepreneurs et les investisseurs.

Pour réduire le chômage structurel des jeunes, il est essentiel d'aligner les programmes d'enseignement sur les exigences du marché du travail. Parfois, l'inadéquation du marché du travail est due à la rareté des emplois hautement qualifiés et aux insuffisances des systèmes éducatifs. Pour résoudre ce problème, il est essentiel de réformer les politiques d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur tels que les universités, les instituts techniques et les autres établissements d'enseignement supérieur, d'améliorer la qualité de l'enseignement et de veiller à ce que les programmes soient alignés sur les besoins des employeurs. L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) jouent également un rôle crucial en dotant les jeunes de compétences essentielles pour le marché du travail, ce qui leur permet d'être compétitifs. Au niveau intra-OCI, la feuille de route stratégique de l'OIC-TVET 2020-2025 a été introduite pour améliorer la qualité des programmes d'EFTP dans les pays de l'OCI. Cette feuille de route introduit des mesures innovantes, efficaces et efficientes pour l'enseignement et l'apprentissage dans les secteurs formels et informels de l'EFTP. Pour souligner l'importance de jeunes gens pleins de ressources pour le marché du travail, les pays membres doivent absorber cette feuille de route dans leurs politiques nationales individuelles pour la mise en œuvre. - De tels efforts de collaboration contribueront à doter les jeunes des compétences requises dans de nombreux secteurs et à réduire le nombre croissant de jeunes chômeurs dans les pays de l'OCI.

Mener des recherches approfondies pour superviser l'emploi des jeunes et les initiatives d'entreprenariat soulignées dans les documents de stratégie de l'OCI, à savoir la stratégie de la jeunesse de l'OCI, le plan d'action 2025 de l'OCI et le plan d'action de l'OCI pour l'avancement des femmes (OPAAW). Les décideurs politiques des États membres de l'OCI sont invités à mener des études diagnostiques nationales complètes pour évaluer l'efficacité des politiques définies dans ces documents, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes et leurs réalisations sur le marché du travail. La collecte et l'analyse régulières des données aideront à comprendre l'impact des interventions et à procéder aux ajustements nécessaires. Il est également essentiel que les pays membres établissent leurs propres documents nationaux pour soutenir les politiques potentielles sur l'emploi des jeunes, en se concentrant sur la création d'emplois de qualité pour les jeunes, en particulier dans les secteurs à forte croissance.

ANNEXE:

A. Principaux groupes de pays utilisés dans le rapport

Pays de l'OCI (57)

Code	Nom	Code	Nom	Code	Nom
AFG	Afghanistan	GUY	Guyana	PAK	Pakistan
ALB	Albanie	IDN	Indonésie	PSE	Palestine
DZA	Algérie	IRN	Iran	QAT	Qatar
AZE	Azerbaïdjan	IRK	Irak	SAU	Ar. Saoudite
BHR	Bahreïn	JOR	Jordanie	SEN	Sénégal
BGD	Bangladesh	KAZ	Kazakhstan	SLE	Sierra Leone
BEN	Bénin	KWT	Koweït	SOM	Somalie
BRN	Brunei Darussalam	KGZ	République kirghize	SDN	Soudan
BFA	Burkina Faso	LBN	Liban	SUR	Suriname
CMR	Cameroun	LBY	Libye	SYR	Syrie
TCD	Tchad	MYS	Malaisie	TJK	Tadjikistan
COM	Comores	MDV	Maldives	TGO	Togo
CIV	Côte d'ivoire	MLI	Mali	TUN	Tunisie
DJI	Djibouti	MRT	Mauritanie	TUR	Türkiye
EGY	Égypte	MAR	Maroc	TKM	Turkménistan
GAB	Gabon	MOZ	Mozambique	UGA	Ouganda
GMB	Gambie	NER	Niger	ARE	Émirats Arabes Unis
GIN	Guinée	NGA	Nigeria	UZB	Ouzbékistan
GNB	Guinée-Bissau	OMN	Oman	YEM	Yémen

Pays développés* (41)

Andorre	France	Lituanie	République slovaque
Australie	Allemagne	Luxembourg	Slovénie
Autriche	Grèce	Macao	Espagne
Belgique	RAS de Hong Kong	Malte	Suède
Canada	Islande	Pays-bas	Suisse
Croatie	Irlande	Nouvelle-Zélande	Province chinoise de Taiwan
Chypre	Israël	Norvège	Royaume-Uni
République Tchèque	Italie	Portugal	États-Unis
Danemark	Japon	Puerto Rico	
Estonie	Corée	Saint Marin	
Finlande	Lettonie	Singapour	

* Fait référence aux "économies avancées" telles que classées par le FMI. Dernière mise à jour avril 2024.

Pays en développement

Comprend tous les pays autres que ceux classés comme pays développés.

B. Pays de l'OCI par groupe de revenu

Revenu élevé* (8)			
Bahreïn	Guyana	Oman	Ar. Saoudite
Brunei Darussalam	Koweït	Qatar	Émirats Arabes Unis

Revenu moyen supérieur* (14)			
Albanie	Indonésie	Libye	Türkiye
Algérie	Irak	Malaisie	Turkménistan
Azerbaïdjan	Iran	Maldives	
Gabon	Kazakhstan	Suriname	

Revenu moyen inférieur* (20)			
Bangladesh	Égypte	Maroc	Tunisie
Bénin	Guinée	Nigeria	Ouzbékistan
Cameroun	Jordanie	Pakistan	
Comores	Rép. Kirghize	Palestine	
Côte d'Ivoire	Liban	Sénégal	
Djibouti	Mauritanie	Tadjikistan	

Revenu bas* (15)			
Afghanistan	Guinée-Bissau	Sierra Leone	Togo
Burkina Faso	Mali	Somalie	Ouganda
Tchad	Mozambique	Soudan	Yémen
Gambie	Niger	Syrie	

* Le regroupement des pays par niveau de revenu est basé sur la classification de la Banque mondiale par RNB par habitant en 2023. Par conséquent;

- Pays à revenu bas : ayant un RNB par habitant de 1145 dollars ou moins,
- Pays à revenu moyen inférieur : dont le RNB par habitant se situe entre 1 146 et 4 515 dollars,
- Pays à revenu intermédiaire supérieur : dont le RNB par habitant se situe entre 4 516 et 14 005 dollars, et
- Pays à revenu élevé : dont le RNB par habitant est égal ou supérieur à 14 005 dollars ou plus.

7. RÉFÉRENCES

Achor, E. E. (2022). Integrating Technologies in Curriculum Development. Journal of Curriculum and Instruction, 13(1&2), 4-33. Extrait de https://ssrn.com/abstract=4468514

Ahsan, M.M., Jerin, S.S & Islam, R.I. (2023). Digital Divide in Education Sector of Bangladesh during COVID-19. *European Journal of Science Innovation and Technology* 3(3). 99

Al Abri, I., Al Hinai, O., Al Raisi, S., Al Harrasi, A., Al Jabri, Z., Al Maskari, M. (2023) Economic Growth and the Demand for Foreign Labor in the Oil-Exporting and Labor-Importing States of the Arab Gulf: Case of Oman. *Cogent Business & Management*, 10:3, 2256083. Extrait de https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23311975.2023.2256083

Alosaimi, F. D., Alyahya, H., Alshahwan, H., Al Mahyijari, N., & Shaik, S. A. (2016). Smartphone addiction among university students in Riyadh, Saudi Arabia. Saudi medical journal, 37(6), 675.

Alotaibi, M. S., Fox, M., Coman, R., Ratan, Z. A., & Hosseinzadeh, H. (2022). Smartphone addiction prevalence and its association on academic performance, physical health, and mental well-being among university students in Umm Al-Qura University (UQU), Saudi Arabia. International journal of environmental research and public health, 19(6), 3710.

Al Sabah, S. (2025, September 6). Youth, values, and wellbeing: The heart of Kuwait Vision 2035. The Times Kuwait. https://timeskuwait.com/youth-values-and-wellbeing-the-heart-of-kuwait-vision-2035/

Anadolu Agency. (2023). Turkish startups eye success in the global market. Extrait de https://www.aa.com.tr/en/economy/turkish-startups-eye-success-in-the-global-market/3075642#:~=Four%20of%20T%C3%BCrkiye's%20six%20unicorns,growing%20trend%20for%20female%20involvement

Bilisim Vadisi. (2024). About us. Extrait de https://bilisimvadisi.com.tr/en/about-us/

Anlar, B., Cheeseman, N., Dobbs, K. L., Nguyen, L., & Pickard, S. (2025). The Global Youth Participation Index: Final Report. European Partnership for Democracy. https://gypi.studiopompelmoes.eu/assets/images/GYPI-Final-Report.pdf

Bello, A. R. (2024, May 15). UAE Cabinet's strategic moves: National Youth Agenda 2031 and introducing Blue Residency. Bayt Magazine. https://baytmagazine.com/uae-cabinets-strategic-moves-national-youth-agenda-2031-and-introducing-blue-residency/

Bernama. (2025, octobre 6). PM Anwar: Malaysia to continue championing Palestinian cause at international level. https://www.bernama.com/en/news.php?id=2354927

Bongaarts, J. (2020). Trends in Fertility and Fertility Preferences in Sub-Saharan Africa: the Roles of Education and Family Planning Programs. *Genus* 76, 32. Extrait de https://doi.org/10.1186/s41118-020-00098-z

Business Technology Management (BTM) Istanbul. (2024). BTM has been chosen as one of the world's

top 5 incubation centers. Extrait de https://btm.istanbul/haber/btm-has-been-chosen-as-one-of-the-worlds-top-5-incubation-centers

CDC. (2019). Mental Health: Poor Mental Health Impacts Adolescent Well-being. Extrait de https://www.cdc.gov/healthyyouth/mental-health/index.htm

CDC. (2022) New CDC data illuminate youth mental health threats during the COVID-19 pandemic. Extrait de https://www.cdc.gov/media/releases/2022/p0331-youth-mental-health-covid-19.html

CDC. (2023). Youth and Tobacco Use. Extrait de https://www.cdc.gov/tobacco/data_statistics/fact_sheets/youth_data/tobacco_use/index.htm

CDC. (2024, octobre 17). Youth and tobacco use [Fact sheet]. https://www.cdc.gov/tobacco/php/data-statistics/youth-data-tobacco/index.html

Chevalier, A. (2022). How to Attract International Students? *IZA World of Labor* 2022: 36. Extrait de https://wol.iza.org/articles/how-to-attract-foreign-students/long

Cilliers, E., J. (2017). The Challenge of Teaching Generation Z. PEOPLE: International Journal of Social Sciences, 3(1), 188-198. https://doi.org/10.20319/pijss.2017.31.188198

COMCEC. (2018). Skills Development: Vocational Education in the Islamic Countries. Extrait de https://www.comcec.org/wp-content/uploads/2021/07/12-POV-AN.pdf

Costa, A. C. D. S., Menon, V., Phadke, R., Dapke, K., Miranda, A. V., Ahmad, S., ... & Hashim, H. T. (2022). Mental health in the post COVID-19 era: future perspectives. Einstein (São Paulo), 20, eCE6760.

Dattani, S., Rodés-Guirao, L., & Roser, M. (2023). Why do women live longer than men? Our World in Data. Extrait de https://ourworldindata.org/why-do-women-live-longer-than-men

Emirates News Agency. (2024, August 12). Federal Youth Authority launches National Youth Strategy 2031. WAM. https://www.wam.ae/en/article/b3z4ycz-federal-youth-authority-launches-national-youth

Ertemel, A. V. & Aydın, G. (2018). Dijital Ekonomide Teknoloji Bağımlılığı ve Çözüm Önerileri. *Addicta: The Turkish Journal on Addictions*, 5, 665−690. http://dx.doi.org/10.15805/addicta.2018.5.4.0038

Generation Unlimited. (2020). Young people's participation and civic engagement. Extrait de https://www.generationunlimited.org/media/3021/file/Action%20Guide%205:%20Young%20people%E2%80%99s%20participation%20and%20civic%20engagement.pdf

Ferguson, J., Mathur, S., & Armstrong, A. (2021). Assessing the vulnerability and risks of adolescent girls and young women in East and Southern Africa: a preliminary review of the tools in use. Tropical Medicine and Infectious Disease, 6(3), 133.

Flat6Labs. (2024). Extrait de https://www.flat6labs.com/

Forbes Middle East. (2024). The Cribb launches corporate ventures programs. Extrait de https://www.forbesmiddleeast.com/industry/business/the-cribb-launches-corporate-ventures-programs

Gezgin, D.M. (2023). Çocuklarda Problemli Teknoloji Kullanımı, Olumsuz Etkileri ve Çözüm Önerileri. Paradigma Yayınları. Çanakkale.

Gribble, J. N., Bremner, J. (2012). Achieving a Demographic Dividend. Population Bulletin 67, no. 2. Extrait de https://www.prb.org/resources/population-bulletin-vol-67-no-2-achieving-a-demographic-dividend-2/

Hanni, M. (2019). Financing of education and technical and vocational education and training (TVET) in Latin America and the Caribbean. *Macroeconomics of Development series*, No. 200

(LC/TS.2019/29/Rev.1). Santiago, Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC). Extrait de https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/44599/4/S1900376_en.pdf

Hickey, S. & Mohan, G. (Eds.) (2004). Participation: From tyranny to transformation. London: Zed Books.

Hosen, I., Al Mamun, F., Sikder, M. T., Abbasi, A. Z., Zou, L., Guo, T., & Mamun, M. A. (2021). Prevalence and associated factors of problematic smartphone use during the COVID-19 pandemic: a Bangladeshi study. Risk management and healthcare policy, 3797-3805.

OMT. (2019). The working poor - or how a job is no guarantee of decent living conditions. Consulté le 21 mai 2024 sur le site https://www.ilo.org/publications/working-poor-or-how-job-no-guarantee-decent-living-conditions

OMT. (2022). The gender gap in employment: What's holding women back? Consulté le 13 mai 2024 sur le site https://webapps.ilo.org/infostories/en-GB/Stories/Employment/barriers-women#intro

OMT. (2023). Productivity Ecosystems for Decent Work Glossary of frequently used terminology Retrieved Extrait le 31 octobre, 2025 sur le site https://www.ilo.org/publications/glossary-frequently-used-terminology

Inayatullah, S., (2016). Youth Bulge: Demographic Dividend, Time Bomb, and other Futures. *Journal of Futures Studies*, 21(2), 21–34. Extrait de https://jfsdigital.org/wp-content/uploads/2017/01/21-2-2.pdf

Inc. Arabia. (2024). 5 unicorns out of MENA and the GCC. Extrait de https://en.incarabia.com/5-unicorns-out-of-mena-and-the-gcc-617112.html

IsDB. (2024). Scholarship Programs. Extrait de https://www.isdb.org/scholarships-backup/scholarship-programs

Jones, E. A., Mitra, A. K., & Bhuiyan, A. R. (2021). Impact of COVID-19 on mental health in adolescents: a systematic review. International journal of environmental research and public health, 18(5), 2470.

Karimli, L., Samman, E., Rost, L., & Kidder, T. (2016). Factors and norms influencing unpaid care work: Household survey evidence from five rural communities in Colombia, Ethiopia, the Philippines, Uganda and Zimbabwe. Oxfam GB.

Khan, A.A. (2012, July 15). Higher education exchange programme launched by OIC. University World News. Extrait de https://www.universityworldnews.com/post.php?story=20120713170242894

KUNA. (2025, August 12). Kuwait Info. Min. launches new Youth Public Authority strategy '25–'30. https://www.kuna.net.kw/ArticleDetails.aspx?id=3244240

Launch ceremony of Terminal Istanbul. (2024) Extrait de https://iincubation.com/launch-ceremony-of-terminal-istanbul/

Luo, H., & Lei, J. (2012). Emerging technologies for interactive learning in the ICT age, Educational Stages and Interactive Learning: From Kindergarten to Workplace Training, *IGI Global*, 73-91. https://doi.org/10.4018/978-1-4666-0137-6.ch005

Ma, T. C., Zhou, J., Wang, C. X., Lin, Z. Z., & Gao, F. (2023). Associations between the Healthy Eating Index-2015 and S-Klotho plasma levels: A cross-sectional analysis in middle-to-older aged adults. Frontiers in Nutrition, 9, 904745.

MAGNiTT. (2024). Extrait de https://magnitt.com/

Masaba, B. B., Mmusi-Phetoe, R., Odhiambo, J. A., Bernard, R. O. N. O., Kabo, J. W., Moraa, D., ... & Ojiambo, S. L. (2022). Drivers of early marriage and teenage pregnancy in Kenya and Uganda during COVID-19 lockdown period: A systematic review. Journal of Integrative Nursing, 4(4), 202-210.

Martin, S., et al. (2015). An examination of children and young people's views on the impact of their participation in decision-making. Ireland: Department of Children and Youth Affairs.

Ministry of Foreign Affairs Qatar. (2025, April 17). Qatar Launches 'Qatar Youth Delegates to United Nations' Programme. https://mofa.gov.qa/en/qatar/latest-articles/latest-news/details/2025/04/17/qatar-launches-'qatar-youth-delegates-to-united-nations'-programme

Mokhtarinia, H. R., Torkamani, M. H., Farmani, N., & Gabel, C. P. (2024). Smartphone addiction prevalence, patterns of use, and experienced musculoskeletal discomfort during the COVID-19 pandemic in a general Iranian population. BMC Public Health, 24(1), 1-9.

Muscat Daily. (2025, June 23). MCSY approves 61 youth initiatives in Oman for 2025. https://www.muscatdaily.com/2025/06/23/mcsy-approves-61-youth-initiatives-in-oman-for-2025/

Nazir, I. A. (2022). COVID-19 and Migrant Workers in the GCC Countries: End of the Gulf Dream? The Project on Middle East Political Science Blogs, January 2022. Extrait de https://pomeps.org/covid-19-and-migrant-workers-in-the-gcc-countries-end-of-the-gulf-dream

Nazir, M. A., Al-Ansari, A., Abbasi, N., & Almas, K. (2019). Global prevalence of tobacco use in adolescents and its adverse oral health consequences. Open Access Macedonian Journal of Medical Sciences, 7(21), 3659.

Nikou, S., Kadel, B. and Gutema, D.M. (2023). Study Destination Preference and Post-Graduation Intentions: A Push-Pull Factor Theory Perspective, *Journal of Applied Research in Higher Education*. https://doi.org/10.1108/JARHE-04-2023-0149

OECD (2020), PISA 2018 Results (Volume V): Effective Policies, Successful Schools, PISA, OECD Publishing, Paris. https://doi.org/10.1787/ca768d40-en

OECD (2021). The Updated OECD Youth Action Plan Building Blocks for Future Action. Paris. Extrait de https://www.oecd.org/employment/youth/The-Updated-OECD-Youth-Action-Plan.pdf

OCDE. (2023). PISA 2022 Assessment and Analytical Framework, PISA, OECD Publishing, Paris. https://doi.org/10.1787/dfe0bf9c-en

OCDE. (2024). Youth unemployment rate (indicator). https://doi.org/10.1787/c3634df7-en (Accessed on 10 May 2024)

OIC. (2019). OIC -2025: Programme of Action: Progress Report 2018 – 2019. Extrait de https://www.oic-oci.org/upload/documents/POA/en/progress_report_2018_2019_en.pdf

OIC. (2022). OIC Signs Cooperation Framework Agreement with the Republic of Turkey for Provision of Scholarships. Extrait de https://new.oic-oci.org/SitePages/NewsDetail.aspx?Item=727

OIC. (2024). OIC General Secretariat Inks a Memorandum of Understanding with the University of Management and Technology Lahore. Extrait de https://new.oic-oci.org/SitePages/NewsDetail.aspx?Item=4021

Othman, Z., & Lee, C. W. (2017). Internet addiction and depression among college students in Malaysia. International Medical Journal, 24(6), 447-450.

Oxford University (2023). Young people's mental health deteriorated at greater rate during the pandemic – major new study. Extrait de https://www.ox.ac.uk/news/2023-09-21-young-people-s-mental-health-deteriorated-greater-rate-during-pandemic-major-new#:~:text=Young%20people's%20mental%20health%20deteriorated%20during%20COVID%2D19%2C%20with%20higher,comprehensive%20new%20study%20has%20shown.

Ökkeş, K. I. S. A., & Karşıdağ, A. Y. K. (2021). Investigation of the Association Between Loneliness, Social Skill Levels and Internet

Addiction in Junior High School Students'. Humanistic Perspective, 3(1), 43-59.

Population Reference Bureau, (2001), Resource Library: Around the Globe, Women Outlive Men. Extrait de https://www.prb.org/resources/around-the-globe-women-outlive-men/

Prensky, M. (2001). Digital Natives, Digital Immigrants Part 2: Do They Really Think Differently? *On the Horizon*, 9(6), pp. 1-6. https://doi.org/10.1108/10748120110424843

Protheroe, N. (2005). Technology and student achievement [Electronic Version]. *Principal*, 85, 46-48.

Qatar News Agency. (2023, May 4). Director of Youth Affairs: Qatar's National Youth Policy Will Achieve Significant Gains. https://qatarspc.qa/en/news-7963.html

Qatar Science & Technology Park. (2024). Extrait de https://qstp.org.qa/

Ramorola, M. Z. (2013). Challenge of effective technology integration into teaching and learning, *Africa Education Review*, 10(4), 654-670. https://doi.org/10.1080/18146627.2013.853559

Royal Academy of Management. (2025). Future Leaders Programme. https://ram.gov.om/en/future-leaders-programme-en/

Saadeh, H., Al Fayez, R. Q., Al Refaei, A., Shewaikani, N., Khawaldah, H., Abu-Shanab, S., & Al-Hussaini, M. (2021). Smartphone use among university students during COVID-19 quarantine: an ethical trigger. Frontiers in public health, 9, 600134.

Sampasa-Kanyinga, H., Hamilton, H.A., Goldfield, G.S., Chaput, J.-P. (2022). Problem Technology Use, Academic Performance, and School Connectedness among Adolescents. International Journal of Environmental Research and Public Health, 19(2337). https://doi.org/10.3390/ijerph19042337

Sanderson, W. C., & Scherbov, S. (2023). The effect of the COVID-19 pandemic on life expectancy in the USA: An application of hybrid life expectancy. Biology Methods and Protocols, 8(1), bpad025.

Schöley, J., Aburto, J. M., Kashnitsky, I., Kniffka, M. S., Zhang, L., Jaadla, H., ... & Kashyap, R. (2022). Life expectancy changes since COVID-19. Nature human behaviour, 6(12), 1649-1659.

SESRIC. (2015). Séries de rapports sur les perspectives de l'OCI: Key Challenges of Youth in OIC Countries. Extrait de https://sesricdiag.blob.core.windows.net/sesric-site-blob/files/article/525.pdf

SESRIC. (2019). OIC-TVET Strategic Roadmap 2020-2025. Ankara. Extrait de https://www.sesric.org/imgs/news/OIC-VET_Strategic_Roadmap_EN.pdf

SESRIC. (2021). OIC Women and Development Report 2021. Extrait de https://sesricdiag.blob.core.windows.net/sesric-site-blob/files/article/769.pdf

SESRIC. (2022). State of Youth in the OIC Member States 2022. Extrait de https://www.sesric.org/publications-detail.php?id=554

SESRIC. (n.d.). The OIC Youth Strategy. Organisation de la cooperation islamique. Extrait le 23 octobre 2025 de https://www.sesric.org/files/Youth-Strategy.pdf

SESRIC. (2023a). Prospects and Challenges of OIC Member Countries: Swot Outlook 2023. Extrait de https://www.sesric.org/files/article/851.pdf

SESRIC. (2023b). Marriage and Family Institution in OIC Member Countries. Extrait de https://www.sesric.org/publications-detail.php?id=571

SESRIC. (2023c, May 17). SESRIC Emerging Talents Capacity Building Programme (SET-CAB). Consulté le 16 mai 2024 sur le site https://www.sesric.org/activities-announcements-detail.php?id=569

SESRIC. (2023d). OIC Labour Market Report 2023: Implications of Rising Digitalization and Automation on Employment. Extrait de https://sesricdiag.blob.core.windows.net/sesric-site-blob/files/article/852.pdf

Spitzer, M. (2014). Information technology in education: Risks and side effects. *Trends in Neuroscience and Education*, 3(3-4), 81-85. http://dx.doi.org/10.1016/j.tine.2014.09.002

Summak, M. S., Samancioğlu, M., Bağlibel, M. (2010).Technology integration and assessment in educational settings, Procedia - *Social and Behavioral Sciences*, 2(2), 1725-1729. https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2010.03.973

Szymkowiak, A., Melović, B., Dabić, M., Jeganathan, K., Kundi, G. S. (2021). Information technology and Gen Z: The role of teachers, the internet, and technology in the education of young people. *Technology in Society*, Volume 65, 101565. https://doi.org/10.1016/j.techsoc.2021.101565

Tan, L. H., Xu, M., Chang, C. Q., & Siok, W. T. (2013). China's language input system in the digital age affects children's reading development. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 110(3), 1119–1123. https://doi.org/10.1073/pnas.1213586110

Tang, S. & Patrick, M. E. (2018). Technology and Interactive Social Media Use Among 8th and 10th Graders in the U.S. and Associations with Homework and School Grades. Computers in Human Behavior. 86, 34-44. https://doi.org/10.1016/j.chb.2018.04.025

Tatum, J. (2012). We need their help: Encouraging and discouraging adolescent civic engagement through photovoice. Children and Youth Services Review, 34, 2247-2254.

Technopark Morocco. (2024). Extrait de https://www.technopark.ma/

Teknopark Istanbul. (2024). Extrait de https://www.teknoparkistanbul.com.tr/

UN DESA (n.d). World Programme of Action for Youth, Health. Extrait de https://social.desa.un.org/issues/youth/wpay/health/health le 22 mai 2024.

UNAIDS. (2025). Global HIV & AIDS statistics: Fact sheet 10 July 2025 Update. Consulté le 10 octobre 2025, à l'adresse suivante: https://www.unaids.org/en/resources/fact-sheet

UNESCO. (2023). Global Education Monitoring Report, 2023: technology in education: a tool on whose terms? Extrait de https://www.unesco.org/gem-report/en

UNESCO. (2024). Global Education Monitoring Report – Gender Report: Technology on Her Term. Paris. https://doi.org/10.54676/WVCF2762

UNESCO-IESALC. (2020). Towards Universal Access to Higher Education: International Trends UNESCO: Paris. Extrait de https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375686

UNFPA (2023) *State of World Population Report 2023*. New York. Extrait de https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789210027137

UNFPA-WCARO, (n.d). Policy Brief: Why addressing child marriage and adolescent pregnancy is essential to achieving the demographic dividend in West and Central Africa. Extrait de https://wcaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/UNFPA-POLICY-CM-WEB%20%282%29.pdf

UNICEF, (2019). *MENA Generation 2030*. New York. Extrait de https://www.unicef.org/mena/reports/mena-generation-2030

UNICEF. (2025, July). Adolescent HIV prevention. Données de l'UNICEF. Consulté le 10 octobre 2025, à l'adresse suivante : https://data.unicef.org/topic/hivaids/adolescents-young-people/

UNICEF. (2021). Towards Ending Child Marriage: Global trends and profiles of progress. Extrait de https://data.unicef.org/wp-content/uploads/2021/11/Towards-Ending-Child-Marriage-report-2021.pdf

UNICEF. (2023). Child marriage: Child marriage threatens the lives, well-being and futures of girls around the world. Extrait de https://www.unicef.org/protection/child-marriage

UNICEF. (n.d.). HIV and AIDS: Envisioning an AIDS-free generation where all children and their families are protected from HIV infection. Extrait de https://www.unicef.org/hiv

UNICEF-WCARO. (2015). Child marriage, Adolescent pregnancy and Family formation in West and Central Africa. Extrait de https://www.unicef.org/wca/media/1171/file/English%20PDF.pdf

United Nations, Department of Economic and Social Affairs (UN DESA), Population Division (2022). Perspective de la population mondiale 2022 Extrait de https://population.un.org/wpp/

United Nations, Office of the Secretary General's Envoy on Youth. (2023). Contribution to Global Digital Compact. Extrait de https://www.un.org/youthenvoy/wp-content/uploads/2023/05/Contribution-to-Global-Digital-Compact.pdf

Wamda. (2023, April). MENA startups raised $247 million in March 2023, pushing Q1 funding to $1.1 billion. Extrait de https://www.wamda.com/2023/04/mena-startups-raised-247-million-march-2023-pushing-q1-funding-1-1-billion

Wentworth, D.K. & Middleton, J.H. (2014). Technology Use and Academic Performance. Computers & Education. 78, 306-311. http://dx.doi.org/10.1016/j.compedu.2014.06.012

WHO. (2005). WHO Framework Convention on Tobacco Control. Extrait de https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/42811/9241591013.pdf?sequence=1

WHO. (2019). Suicide in the world Global Health Estimates. Extrait de https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/326948/WHO-MSD-MER-19.3-eng.pdf?sequence=1

WHO. (2020, June 5). Smoking still a core challenge for child and adolescent health reveals WHO report. Extrait de https://www.who.int/europe/news/item/05-06-2020-smoking-still-a-core-challenge-for-child-and-adolescent-health-reveals-who-report on 22 May 2024.

WHO. (2021). Comprehensive mental health action plan 2013–2030. Geneva. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO. Extrait de https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/345301/9789240031029-eng.pdf?sequence=1

WHO. (2022b). World mental health report: transforming mental health for all. Extrait de https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/356119/9789240049338-eng.pdf?sequence=1

WHO. (2022c). COVID-19 pandemic triggers 25% increase in prevalence of anxiety and depression worldwide. Extrait de https://www.who.int/news/item/02-03-2022-covid-19-pandemic-triggers-25-increase-in-prevalence-of-anxiety-and-depression-worldwide

WHO. (2023). Suicide: Key facts. Extrait de https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/suicide le 30 mars 2024.

WHO. (2024, September 25). Teens, screens and mental health. World Health Organization Regional Office for Europe. https://www.who.int/europe/news/item/25-09-2024-teens--screens-and-mental-health

WHO. (2024, April 10). Adolescent pregnancy: Key facts. Extrait de https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-pregnancy

WHO. (2024, November 26). Adolescent and young adult health: Risks and solutions: Faits marquants Consulté depuis https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/adolescents-health-risks-and-solutions

Willett, W., Skerrett, P. J., & Giovannucci, E. L. (2017). Eat, drink, and be healthy: the Harvard Medical School guide to healthy eating. Simon and Schuster. Extrait de https://www.klimareporter.de/images/dokumente/2023/03/3a84daaa-7c0b-4fcf-84c8-85aaa63683c4.pdf

Williamson, B. (2013). The Future of the Curriculum: School Knowledge in the Digital Age. *The MIT Press*. Cambridge, Massachusetts.

Wired Middle East. (2024). Top MENA startups of 2023. Extrait de https://wired.me/business/top-mena-startups-of-2023/

World Bank. (2021). Unleashing the Potential of Young Women and Girls Everywhere. Consulté le 13 mai 2024 sur le site https://blogs.worldbank.org/en/education/unleashing-potential-young-women-and-girls-everywhere

World Bank. (2022a). The Social and Educational Consequences of Adolescent Childbearing. Extrait de https://genderdata.worldbank.org/en/data-stories/adolescent-fertility

World Bank. (2022b). Female labour force participation. Extrait le 15 avril 2024 de https://genderdata.worldbank.org/en/data-stories/flfp-data-story#:~:text=Women%20are%20less%20likely%20to,business%20expansion%20or%20career%20progression

World Bank. (2024). Moyen-Orient et Afrique du Nord. Extrait de https://www.worldbank.org/en/region/mena

World Bank, UNESCO, and ILO. (2023). *Building Better Formal TVET Systems: Principles and Practice in Low- and Middle-Income Countries*. Washington D.C., Paris, Geneva: The World Bank, UNESCO, and ILO.

Youth Democracy Cohort. (2024, November). Youth political participation: Policy and literature review (1980–2023). https://youthdemocracycohort.com/wp-content/uploads/2024/11/Youth-Political-Participation-Policy-and-litterature-review-1980%E2%80%932023.pdf

YTB. (2024). Türkiye Bursları. Extrait de https://ytb.gov.tr/daireler/uluslararasi-ogrenciler/turkiye-burslari

Zou, Z., Wang, H., d'Oleire Uquillas, F., Wang, X., Ding, J., & Chen, H. (2017). Definition of substance and non-substance addiction. Adv Exp Med Biol. 1010: 21-41.

Zulaika, G., Bulbarelli, M., Nyothach, E., van Eijk, A., Mason, L., Fwaya, E., ... & Phillips-Howard, P. A. (2022). Impact of COVID-19 lockdowns on adolescent pregnancy and school dropout among secondary schoolgirls in Kenya. BMJ global health, 7(1), e007666.

CENTRE DE RECHERCHES STATISTIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES ET DE FORMATION POUR LES PAYS ISLAMIQUES

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatik Site, 06450 ORAN, Ankara, Türkiye
Téléphone : (90-312) 468 61 72-76 Fax: (90-312) 468 57 26
Email: cabinet@sesric.org Web: www.sesric.org